Kwame Nkrumah

LE NÉO-COLONIALISME

Dernier stade de l'impérialisme

3 2356 03478 5491

« *Le Panafricanisme* »

PRÉSENCE AFRICAINE

LE NÉO-COLONIALISME
dernier stade
de l'impérialisme

DU MÊME AUTEUR

aux Editions Présence Africaine

La Lutte des classes en Afrique.

Autobiographie.

HC
800
N738
2009
F

KWAME NKRUMAH

Le NÉO-COLONIALISME

dernier stade de l'impérialisme

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITÉ LAVAL

PRÉSENCE AFRICAINE
25 bis, rue des Ecoles, Paris-5e

Ce texte est la traduction de l'ouvrage publié en 1965 à Londres par Nelson, sous le titre

NEO-COLONIALISM
The Last Stage of Imperialism.

Edition originale : © Kwame Nkrumah, 1965.
Avec l'accord de Panaf Books Ltd., Londres, pour la traduction française : © Editions Présence Africaine, 1973.

Pour cette nouvelle édition en format de poche, aucune modification n'a été apportée à l'édition originale de la traduction en langue française.

ISBN : 978-2-7087-0794-8

Droits de reproduction, de traduction, d'adaptation réservés pour tous pays.
La loi du 11 mars 1957 n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage du copiste et non destinées à une utilisation collective » et d'autre part, que « les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration », toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite (alinéa 1er de l'article 40). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du code pénal.

Ce livre est dédié aux combattants de la liberté d'Afrique, qu'ils soient morts ou vivants.

2137493

« Les dimensions énormes du capital concentré en quelques mains et créant un réseau extrêmement étendu de liens et de relations qui englobe non seulement les petits ou moyens capitalistes, mais même les très petits; la lutte acharnée contre d'autres groupes financiers étatiques pour le partage du monde et le droit de régner sur d'autres pays — ces deux facteurs conjugués font passer les classes possédantes tout entières du côté de l'impérialisme.

« L'époque actuelle est marquée par un enthousiasme " général " pour les perspectives que ce système apporte, une défense passionnée de l'impérialisme et des efforts pour camoufler sa nature véritable. »

(LÉNINE, *L'Impérialisme.*)

INTRODUCTION

Le néo-colonialisme aujourd'hui représente l'impérialisme à son stade final, peut-être le plus dangereux. On a pu dans le passé convertir un pays auquel un régime néo-colonialiste avait été imposé — l'Egypte du XIX^e^ siècle en est un bon exemple — en un territoire colonial. Aujourd'hui, ce processus n'est plus possible. Le colonialisme à l'ancienne mode n'a pas entièrement disparu. Il constitue toujours un problème africain, mais il bat partout en retraite. Une fois qu'un territoire a reçu une indépendance nominale, il n'est plus possible, comme c'était le cas au siècle dernier, de faire marche arrière. Aujourd'hui des colonies peuvent encore exister, mais il n'est plus possible d'en créer de nouvelles. Au lieu du colonialisme comme principal instrument de l'impérialisme, nous trouvons à l'heure actuelle le néo-colonialisme.

L'essence du néo-colonialisme, c'est que l'Etat qui y est assujetti est théoriquement indépendant, possède tous les insignes de la souveraineté sur le plan international. Mais en réalité, son économie, et par conséquent sa politique, sont manipulées de l'extérieur.

Cette manipulation peut revêtir des aspects divers. Par exemple, dans un cas extrême, les troupes de la puissance impériale peuvent être stationnées sur le territoire de l'Etat néo-colonial et en contrôler le gouvernement. Plus fréquemment pourtant le contrôle est exercé par des moyens économiques ou monétaires. L'Etat néo-colonial peut être obligé d'acheter les produits manufacturés de la puissance impérialiste à l'exclusion des produits concurrents venus d'ailleurs. Le contrôle de la politique de l'Etat néo-colonial peut se faire par des versements assurant les frais de fonctionnement de l'Etat, par l'introduction de fonctionnaires

à des postes où ils peuvent dicter une politique, et par le contrôle monétaire exercé sur les changes grâce à un système bancaire contrôlé par la puissance impérialiste.

Dans la plupart des cas, la puissance qui exerce le contrôle est souvent l'Etat qui auparavant dirigeait le territoire néo-colonial, mais ce n'est pas là une règle absolue. Dans le cas du Vietnam du Sud, par exemple, la puissance impériale était la France, mais le contrôle est maintenant exercé par les Etats-Unis. Il est également possible que le contrôle néo-colonial soit exercé par un consortium d'intérêts financiers qui ne s'identifient à aucune nation en particulier. La domination du Congo par de grandes sociétés internationales le prouve.

Le résultat du néo-colonialisme est que le capital étranger est utilisé à l'exploitation, plutôt qu'au développement, des parties du globe les moins évoluées. Les investissements augmentent alors l'écart entre les pays riches et les pays pauvres au lieu de le combler.

La lutte contre le néo-colonialisme n'a pas pour but d'interdire le placement des capitaux des pays développés dans les pays qui le sont moins, mais d'empêcher l'utilisation de la puissance financière des nations industrielles à l'appauvrissement des nations moins développées.

Le non-alignement, tel qu'il est pratiqué par le Ghana et de nombreux autres pays, est fondé sur la coopération avec tous les Etats capitalistes, socialistes ou d'économie mixte. Une telle politique suppose donc des investissements étrangers venus de pays capitalistes, mais ceux-ci doivent être effectués selon un plan national établi par le gouvernement de l'Etat non-aligné conformément à ses propres intérêts. Il ne s'agit pas de savoir ce que l'investisseur étranger retirera de ses placements. Il peut, en réalité, avoir plus d'intérêt à investir dans un pays non-aligné que dans un pays néo-colonial. La question se pose en termes de puissance. Un Etat dans les griffes du néo-colonialisme n'est pas maître de son propre destin. Voilà pourquoi ce système représente une telle menace pour la paix mondiale. L'accroissement des armes nucléaires a rendu caduc l'ancien équilibre des forces qui reposait sur la sanction ultime d'une grande guerre. La certitude d'une massive destruction réciproque empêche chacun des blocs des grandes puissances de menacer l'autre de la possibilité d'une guerre mondiale, et le conflit militaire se confine pour le moment à des « guerres limitées », dont le néo-colonialisme est le terrain d'élection.

Ces guerres peuvent, naturellement, se dérouler dans des pays qui se sont placés sous contrôle néo-colonialiste. Elles peuvent même avoir pour objectif l'établissement dans un pays petit,

mais indépendant, d'un régime néo-colonialiste. Le danger du néo-colonialisme est qu'il empêche la formation de ces grandes unités qui rendraient impossibles les « guerres limitées ». Par exemple : si l'Afrique était unie, aucun bloc de grandes puissances ne tenterait de la soumettre par une guerre limitée, parce que de telles guerres ont forcément des objectifs limités eux aussi. C'est l'existence de petits Etats qui permet, grâce au débarquement de quelques milliers de marins, ou au financement d'une armée de mercenaires, d'obtenir un résultat décisif.

La limitation des actions militaires ne garantit pourtant pas la paix mondiale. Cela peut être le facteur qui finalement entraînera les blocs des grandes puissances dans un conflit mondial, quelle que soit leur détermination de l'éviter.

La guerre limitée, une fois déclenchée, acquiert un mouvement qui lui est propre. La guerre du Vietnam l'illustre. Elle est lancée dans l'escalade en dépit du désir des grandes puissances de la limiter. Si l'on peut empêcher les événements du Vietnam d'aboutir à un conflit généralisé, la multiplication de guerres du même type ne peut avoir qu'un seul aboutissement : la guerre mondiale et les terribles conséquences de la guerre nucléaire.

Le néo-colonialisme est aussi la pire forme de l'impérialisme. Pour ceux qui le pratiquent, il signifie le pouvoir sans la responsabilité et, pour ceux qui le subissent, l'exploitation sans contrepartie.

Au temps de l'ancien colonialisme, la puissance impériale était au moins tenue d'expliquer et de justifier chez elle ses actes à l'étranger. Dans la colonie, ceux qui servaient la puissance impériale dirigeante pouvaient au moins compter sur sa protection contre tout mouvement violent des opposants. Avec le néo-colonialisme il n'en est plus ainsi.

Par-dessus tout, le néo-colonialisme, comme le colonialisme avant lui, retarde le moment de faire face aux questions sociales qui devront être tranchées dans le secteur industriel du monde avant que disparaisse le danger d'une guerre mondiale ou que soit résolu le problème de la pauvreté.

Le néo-colonialisme, comme le colonialisme avant lui, est une tentative d'exportation des conflits sociaux des pays capitalistes. Le succès temporaire de cette politique apparaît dans l'élargissement de l'écart entre les nations riches et les nations pauvres du globe. Mais les contradictions internes et les conflits du néo-colonialisme sont la preuve qu'il ne pourra pas demeurer une politique mondiale permanente. Comment en amener la fin ? Voilà le problème que devraient étudier par-dessus tout les nations développées du monde parce qu'elles subiront le contrecoup de son échec ultime. Plus il continuera, plus il est clair

que son effondrement final détruira le système social dont il est le fondement.

L'on peut brièvement résumer pourquoi le néo-colonialisme s'est développé dans la période de l'après-guerre. Le problème que devaient affronter les nations riches du monde à la fin de la Seconde Guerre mondiale était l'impossibilité de revenir à la situation d'avant-guerre quand un écart profond séparait une poignée de riches d'une masse pauvre. Quel que fût le parti politique au pouvoir, les pressions internes dans les pays riches étaient telles qu'aucun pays capitaliste ne pouvait survivre s'il n'était un « Etat-providence ». Il pouvait exister des différences dans l'étendue des avantages accordés aux travailleurs industriels et agricoles, mais il était partout impossible d'en revenir au chômage massif et à la médiocrité du niveau de vie des années d'avant-guerre.

Depuis la fin du XIX[e] siècle, les colonies étaient considérées comme une source de richesses, utilisables pour enrayer les conflits de classes au sein des Etats capitalistes. Ainsi que nous l'expliquerons par la suite, cette politique avait rencontré quelques succès. Mais elle n'avait pas atteint son objectif ultime, car l'organisation interne des pays capitalistes d'avant-guerre assurait, à la classe capitaliste et non aux travailleurs, la masse des bénéfices tirés des colonies. Loin d'atteindre le but qu'ils recherchaient, les partis ouvriers avaient tenté parfois d'identifier leurs intérêts avec ceux des peuples coloniaux et les puissances impérialistes s'étaient trouvées engagées dans un conflit sur deux fronts : à l'intérieur, face à leurs propres ouvriers; à l'extérieur, face aux forces montantes de la libération coloniale.

La période d'après-guerre a inauguré une politique coloniale très différente. Une tentative délibérée a été faite afin de détourner les bénéfices coloniaux de la classe possédante, et afin de les utiliser pour financer « l'Etat-providence ». Comme des exemples nous le prouveront ensuite, ce fut la méthode consciemment adoptée même par les chefs de la classe ouvrière qui, avant la guerre, considéraient les peuples coloniaux comme leurs alliés naturels contre leurs ennemis capitalistes de l'intérieur.

On crut tout d'abord que cet objectif pourrait être atteint en maintenant l'ancien système colonial. L'expérience montra vite que les tentatives dans ce sens seraient désastreuses et ne feraient que susciter des guerres coloniales, ruinant ainsi les bénéfices escomptés. La Grande-Bretagne, en particulier, le comprit très rapidement et la clarté de son jugement à cette époque a été ensuite démontrée par les échecs du colonialisme français en Extrême-Orient et en Algérie, par l'impossibilité pour les Hollan-

dais de conserver la moindre parcelle de leur ancien empire colonial.

Le système du néo-colonialisme a donc été institué et, à court terme, il a admirablement servi les puissances développées. C'est à long terme que ses conséquences peuvent être pour elles catastrophiques.

Le néo-colonialisme est basé sur le principe du morcellement des anciens territoires coloniaux en un certain nombre de petits Etats non viables qui, incapables de se développer individuellement, doivent compter sur l'ancienne puissance impériale pour assurer leur défense et même leur sécurité intérieure. Leurs systèmes économique et financier sont liés, comme à l'époque coloniale, à ceux de l'ancienne puissance dirigeante.

A première vue, ce plan semblerait présenter de nombreux avantages pour les pays développés. Tous les bénéfices du néo-colonialisme peuvent être sauvegardés si, dans un secteur donné, une proportion raisonnable d'Etats ont un tel système. Il n'est pas indispensable qu'ils l'aient *tous*. A moins que les petites nations ne puissent s'unir, elles doivent être contraintes de vendre leurs matières premières à des prix dictés par les pays développés et d'acheter les produits manufacturés à des prix fixés également par eux. Aussi longtemps que le néo-colonialisme réussira à empêcher l'établissement des conditions économiques et politiques nécessaires au développement optimum, les pays en voie de développement, qu'ils soient sous contrôle néo-colonialiste ou non, ne pourront créer un marché assez important pour permettre l'industrialisation. De même, ils manqueront de la force financière indispensable pour obliger les pays évolués à accepter leurs matières premières à un juste prix.

Dans les territoires néo-coloniaux, comme l'ancienne puissance impérialiste a théoriquement renoncé au contrôle politique, si les conditions sociales imposées par le néo-colonialisme suscitent une révolte, le gouvernement local peut être sacrifié et un autre gouvernement, tout aussi soumis, peut lui être substitué. D'un autre côté, dans tout continent où le néo-colonialisme existe sur une vaste échelle, les pressions sociales capables d'engendrer des révoltes dans les Etats néo-colonialistes affecteront également les Etats qui ont refusé d'accepter ce système et les impérialistes possèdent ainsi une arme toute prête, avec laquelle ils peuvent menacer leurs opposants, s'ils semblent défier dangereusement leur pouvoir.

Ces avantages, qui semblent à première vue évidents, sont pourtant, à l'examen, illusoires parce qu'ils ne prennent pas en considération les données du monde actuel.

L'introduction du néo-colonialisme augmente la rivalité entre les grandes puissances, née du colonialisme à l'ancienne mode. Si petit que soit le pouvoir dont peut jouir un Etat néo-colonial, il doit disposer, du fait même de son indépendance nominale, d'un certain champ de manœuvre. Il n'est peut-être pas capable de subsister sans maître néo-colonialiste, mais il peut toujours changer de maître.

L'Etat néo-colonial idéal serait celui qui serait entièrement soumis aux intérêts impérialistes, mais l'existence des pays socialistes interdit l'application rigoureuse du système néo-colonialiste. L'existence d'un autre système est elle-même un défi à ce régime. Les avertissements concernant « le danger de la subversion communiste » sont à double tranchant car ils attirent l'attention de ceux qui vivent sous l'emprise néo-colonialiste sur la possibilité d'un changement de régime. En fait le système est victime de ses propres contradictions. Afin de le rendre attrayant à ceux sur qui il s'exerce, il doit se montrer capable d'élever le niveau de vie, tandis que le but économique qu'il recherche est de le diminuer dans l'intérêt des pays développés. Quand cette contradiction sera pleinement comprise, alors il sera possible d'expliquer l'échec d'innombrables programmes « d'aide », souvent bien intentionnés.

En premier lieu, les dirigeants des Etats néo-coloniaux tirent leur autorité non de la volonté des peuples, mais du soutien qu'ils obtiennent de leurs maîtres. Ils n'ont donc guère intérêt à développer l'instruction, ou à renforcer le pouvoir de négociation de leurs ouvriers travaillant pour des firmes étrangères, à faire enfin la moindre démarche qui pourrait nuire au schéma commercial et industriel que le néo-colonialisme entend préserver. L'« aide » est donc pour un Etat néo-colonial simplement un crédit doué d'un mouvement de va-et-vient, payé par le maître néo-colonialiste, passant par l'Etat néo-colonial, et revenant au maître sous forme de bénéfices accrus.

En second lieu, c'est dans le domaine de l'« aide » que la rivalité des Etats développés se manifeste tout d'abord. Tant que subsistera le néo-colonialisme, les sphères d'intérêts continueront elles aussi, ce qui rend impossible l'aide multilatérale, qui est en réalité la seule forme d'aide efficace.

Quand cette aide multilatérale sera possible, les maîtres néo-colonialistes devront faire face à l'hostilité des intérêts dans leur propre pays. Leurs industriels protesteront naturellement contre toute tentative d'augmentation du prix des matières premières qu'ils tirent des territoires en question, ou contre l'implantation d'usines qui puissent concurrencer, directement ou non, leurs propres exportations. Même l'éducation est suspecte

parce qu'elle conduira probablement à la création d'un mouvement étudiant et c'est une évidence de dire que, dans beaucoup de pays moins développés, les étudiants ont été à l'avant-garde de la lutte contre le néo-colonialisme.

Enfin, il s'avère que le seul type d'aide que les maîtres néo-colonialistes considèrent comme sans danger est l'aide militaire. Une fois que l'Etat néo-colonial a atteint un tel état de misère et de désordre que la révolte éclate, la générosité du maître néo-colonialiste connaît plus de limites, pourvu toutefois que les fonds distribués servent uniquement à des objectifs militaires.

L'aide militaire, en fait, marque le dernier stade du néo-colonialisme et contient en germe sa propre destruction. Tôt ou tard, les armes fournies passent aux mains des opposants au régime et la guerre elle-même augmente la misère sociale qui l'avait provoquée.

Le néo-colonialisme est un boulet au pied des pays développés qui le pratiquent. A moins qu'ils ne parviennent à s'en débarrasser, ce boulet les perdra. Autrefois, les puissances développées pouvaient échapper aux contradictions du néo-colonialisme en lui substituant le colonialisme direct. Une telle solution n'est plus possible et les raisons de cet état de choses ont été clairement exposées par M. Owen Lattimore, expert des Etats-Unis pour l'Extrême-Orient et conseiller de Tchang-Kaï-Chek dans la période qui suivit immédiatement la guerre. Il écrit :

> « L'Asie, qui a été si facilement et si rapidement soumise par les conquérants au XVIII[e] et XIX[e] siècles, a montré une surprenante capacité pour résister obstinément aux armées modernes dotées d'avions, de tanks, de véhicules motorisés et d'artillerie mobile.
>
> « Autrefois, de vastes territoires étaient conquis en Asie par de petites forces. Les revenus, provenant d'abord du pillage, puis des impôts directs et enfin du commerce, des investissements et de l'exploitation à long terme, couvraient avec une incroyable promptitude les dépenses occasionnées par les opérations militaires. Cette arithmétique a constitué pour les nations puissantes une grande tentation. A présent ces nations se trouvent confrontées à une autre arithmétique qui les décourage. »

La même arithmétique se retrouvera sans doute à travers tout le monde sous-développé.

Ce livre constitue donc un essai d'analyse du néo-colonialisme, non seulement dans son contexte africain et ses relations avec l'unité de l'Afrique, mais dans une perspective mondiale. Ce

système n'est nullement un problème spécifiquement africain. Bien avant qu'il n'ait été appliqué sur une vaste échelle en Afrique, il existait dans d'autres parties du monde. Nulle part il n'est parvenu soit à relever le niveau de vie, soit à enrichir finalement les pays qui s'y sont complu.

Marx avait prédit que l'élargissement de l'écart entre la richesse des classes possédantes et le dénuement des ouvriers qu'elles emploient finirait par engendrer un conflit fatal au capitalisme au sein de chaque Etat capitaliste.

Ce conflit entre les riches et les pauvres apparaît aujourd'hui sur la scène internationale, mais il n'est plus nécessaire de consulter les écrivains marxistes classiques pour en comprendre l'effet. La situation est définie avec une parfaite clarté dans les grands organes de l'opinion capitaliste. Prenons, par exemple, les extraits suivants du *Wall Street Journal*, organe qui reflète peut-être le mieux la pensée capitaliste aux Etats-Unis.

Dans son numéro du 12 mai 1965, sous le titre de « La condition des nations pauvres », le journal définit tout d'abord « les pays considérés comme industriels, les pays tenus pour arriérés ». Il n'y a pas, explique-t-il, « de méthode rigide de classification ». Toutefois, il souligne :

> « Un critère généralement utilisé, pourtant, a récemment été établi par le Fonds monétaire international parce que, pour citer un fonctionnaire du FMI, " la démarcation économique dans le monde devient de plus en plus nette. Le critère, déclare-t-il, est basé sur le simple bon sens ".
>
> « Selon le FMI, les contrées industrielles sont les Etats-Unis, le Royaume-Uni, la plupart des Etats de l'Europe occidentale, le Canada et le Japon. Une catégorie spéciale, baptisée " autres secteurs développés ", comprend d'autres territoires européens, tels que la Finlande, la Grèce et l'Irlande, et, en outre, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et l'Afrique du Sud. Les pays " moins développés ", d'après le FMI, sont tous les pays d'Amérique latine et presque tous ceux du Moyen-Orient, de l'Asie non communiste et de l'Afrique. »

En d'autres termes, les pays retardataires se trouvent tous situés dans les zones néo-coloniales.

Après avoir cité des chiffres pour étayer cet argument, le *Wall Street Journal* commente cette situation :

> « Les pays industriels ont augmenté leurs réserves de près de 2 milliards de dollars, les portant ainsi à environ

52 milliards. En même temps, non seulement les réserves du groupe moins développé ont cessé d'augmenter, mais elles ont diminué de quelque 200 millions de dollars. Pour des analystes comme l'Anglaise Miss Ward, le sens de ces statistiques est clair : l'écart économique s'élargit rapidement " entre une étroite élite Nord Atlantique blanche, complaisante, très bourgeoise et très riche, et le reste du monde. Ce n'est pas là un héritage très rassurant à laisser à ses enfants ". »

Le reste du monde comprend environ les deux tiers de la population du globe, répartis en une centaine de nations.

Ce n'est pas là un problème nouveau. Dans le premier paragraphe de son livre *The War on World Poverty,* écrit en 1953, M. Harold Wilson définissait le plus grand problème mondial, tel qu'il le voyait alors :

« Pour la grande majorité du genre humain, le problème le plus urgent n'est ni la guerre, ni le communisme, ni le coût de la vie, ni les impôts. C'est la faim. Plus de 1 milliard 500 millions de personnes, soit deux tiers de la population du globe, vivent en proie à la faim réelle, définie en termes de malnutrition. Cette faim est en même temps l'effet et la cause de la pauvreté, de la saleté et des effroyables conditions dans lesquelles elles vivent. »

Les conséquences de ce problème sont elles aussi bien exposées. Le correspondant du *Wall Street Journal,* précédemment cité, les souligne :

« ... de nombreux diplomates et économistes se représentent les implications de cet état de choses comme irrésistiblement — et dangereusement — politiques. A moins que la tendance actuelle puisse être renversée, ces analystes redoutent que les Etats-Unis et les autres riches puissances industrielles de l'Occident n'aient à affronter la possibilité, selon les termes de l'économiste anglaise Barbara Ward, d'une sorte de lutte de classes internationale. »

Ce qui manque, c'est une proposition concrète permettant de résoudre un tel problème. Tout ce que le correspondant du *Wall Street Journal* peut faire, c'est de souligner que les méthodes qui sont traditionnellement recommandées pour remédier à ces maux ne peuvent qu'aggraver encore la situation.

On a soutenu que les nations évoluées devraient aider les moins développées de façon efficace, et que le monde entier

pourrait devenir ainsi une sorte d'« Etat-providence ». Pourtant il semble peu probable que l'on arrive à ce genre de solution. Les prétendus « programmes d'aide » destinés au soutien des économies retardataires ne représentent, selon les évaluations des Nations unies, que 1/2 % du revenu total des pays industrialisés. Mais quand on étudie la possibilité de l'élever, la tendance est au pessimisme :

Certains économistes considèrent que les projets de partage des richesses sont idéalistes. Ils soutiennent que le climat, le peu de développement des techniques humaines, l'absence de ressources naturelles et d'autres facteurs — qui ne sont pas seulement la pénurie de capital — retardent le progrès économique de beaucoup de pays. Ceux-ci manquent de personnel possédant la formation ou la volonté qui permettraient d'utiliser de façon efficace une aide accrue. Selon cette théorie, les projets de partage des richesses équivaudraient à jeter de l'argent dans un puits sans fond, affaiblissant les donateurs sans parvenir à soulager les maux des « bénéficiaires ».

L'absurdité de ce raisonnement est démontrée par le fait que chacune des raisons avancées pour prouver que les parties sous-développées du globe ne peuvent pas évoluer s'appliquait parfaitement aux nations les plus avancées avant leur évolution. L'argument ne peut se comprendre que d'une seule manière : le monde insuffisamment développé n'évoluera pas grâce au bon vouloir ou à la générosité des puissances industrielles. Il n'y parviendra que grâce à une lutte contre les forces extérieures qui ont intérêt à retarder son évolution.

Le néo-colonialisme est, à ce stade de l'histoire, la principale de toutes ces forces.

Je me propose de l'étudier d'abord en examinant la situation dans laquelle se trouve le continent africain et en montrant comment le néo-colonialisme le maintient artificiellement dans cet état de pauvreté. Ensuite, je m'efforcerai de prouver comment, en pratique, l'unité africaine, qui elle-même ne peut seulement être établie que grâce à la défaite du néo-colonialisme, pourrait élever considérablement le niveau de vie en Afrique. Partant de là, j'analyserai le néo-colonialisme d'une façon générale, d'abord sur le plan historique et ensuite en étudiant les grands monopoles internationaux qui, en continuant à dominer les secteurs néo-coloniaux du monde, assurent la continuité du système.

1. Les ressources de l'Afrique

L'Afrique constitue un paradoxe qui illustre et éclaire le néo-colonialisme. Sa terre est riche, pourtant les produits qui viennent de son sol et de son sous-sol vont enrichir non pas les Africains, mais des individus et des groupes qui travaillent à l'appauvrissement de l'Afrique. Avec une population de 280 millions d'habitants, soit environ 8 % de la population totale du globe, l'Afrique ne compte que 2 % de la production mondiale. Et pourtant, les prospections même très sommaires qui ont été faites à ce jour montrent que le continent africain possède d'immenses richesses encore inexploitées. Nous savons que les réserves de minerai de fer de l'Afrique sont deux fois supérieures à celles de l'Amérique et représentent les deux tiers de celles de l'Union soviétique, puisqu'elles sont évaluées à 2 milliards de tonnes. Quant aux réserves de charbon, d'après les évaluations, elles suffiraient à couvrir les besoins de l'Afrique pendant trois siècles. Des gisements de pétrole sont découverts dont l'exploitation ne fait que commencer à travers tout le continent. Et pourtant la production de minerai et de matières premières, si considérable semble-t-elle, ne résulte que d'une exploitation très limitée.

L'Afrique dispose de plus de 40 % du potentiel d'énergie hydraulique du globe, ce qui est une part plus importante que celle de tout autre continent. Cependant moins de 5 % de cette énergie ont été utilisés. Même si l'on tient compte des vastes régions désertiques du Sahara, il existe davantage de terres arables et de pâturages en Afrique que dans l'Union soviétique ou dans les Etats-Unis d'Amérique; davantage même qu'en Asie. Et nos zones forestières sont deux fois plus étendues que celles des Etats-Unis.

UNIVERSITÉ LAVAL

Si les nombreuses richesses de l'Afrique étaient utilisées à son propre développement, elles la placeraient parmi les continents évolués. Mais ses richesses ont été utilisées au profit d'intérêts étrangers et le sont encore aujourd'hui. En 1957, l'Afrique a fourni à la Grande-Bretagne les proportions de matières premières industrielles suivantes :

minerai d'étain	19 %
minerai de fer	29 %
manganèse	80 %
cuivre	46 %
bauxite	47 %
minerai de chrome	50 %
amiante	66 %
cobalt	82 %
antimoine	91 %

Les importations françaises en provenance de l'Afrique représentent :

coton	32 %
minerai de fer	36 %
zinc	51 %
plomb	85 %
phosphates	100 %

A l'Allemagne, l'Afrique a fourni :

cuivre	8 %
minerai de fer	10 %
minerai de plomb	12 %
minerai de manganèse	20 %
minerai de chrome	22 %
phosphorite	71 %

Et pourtant l'on ne trouve, dans aucune des nouvelles nations africaines, une seule industrie fondée sur l'une de ces ressources naturelles.

Bien qu'elle possède cinquante-trois des minerais et des métaux industriels les plus importants, l'Afrique reste à la traîne des autres continents en ce qui concerne le développement indus-

triel. Comparons la production des produits de base par rapport à l'ensemble de l'activité économique, en Afrique et dans le pays le plus évolué du globe : les Etats-Unis d'Amérique :

Pays	Année	Agriculture Sylviculture Pêcherie	Industries extractives	Industries et Manufactures	Construction	Transport et Communications	Commerce	Administration et Défense	Divers
Algérie	1958	21 *	3	11	6	6	19	22	12
Congo (L.)	1958	26	16	12	6	9	7	14	16
Kenya	1958	42	1	10	4	9	13	10	11
Maroc	1958	34	6	18	4		15	10	13
Nigeria	1956	63	1	2	11	1	4	6	3
Rhodésie et Nyassaland	1958	20	14	11	8	9	10	4	24
Tanganyika	1958	59	4	7	6	7	5	7	5
Rép. d'Afrique du Sud	1958	12	13	20	5	8	12	10	20
U.S.A.	1959	4	1	30	5	8	17	13	22

Extrait de l'*Annuaire statistique des Nations unies*, 1960.

* Les chiffres indiqués sont des pourcentages.

On notera qu'en Amérique, l'agriculture, la sylviculture et la pêche ne représentent que 4 % du total de l'activité nationale et les industries extractives 1 % à peine. D'un autre côté, l'industrie, les manufactures et le commerce en représentent 47 %. Dans les pays africains compris dans ce tableau qui, à l'exception du Nigeria, sont ceux qui abritent les plus importantes communautés de colons, et sont en conséquence les mieux exploités, l'agriculture prédomine. Grande et moyenne industries et commerce viennent loin derrière. Même dans le cas de l'Afrique du Sud, secteur le plus industrialisé de l'Afrique, la contribution de l'agriculture (12 %) et de l'industrie extractive (13 %) égale celle de l'industrie, des manufactures et de la construction prises ensemble.

D'une façon générale, cependant, l'industrie extractive s'est révélée extrêmement profitable pour les investissements étrangers en Afrique. Les bénéfices qu'en ont retirés les Africains ne sont absolument pas du même ordre. Dans un certain nombre de pays africains, leur production est d'une valeur inférieure à 2 dollars par tête. Comme le dit *Europe-France-Outre-mer* : « Il est évident qu'une production minière comprise entre 1 et 2 dollars par habitant ne peut influer beaucoup sur le niveau de vie d'un pays. » Affirmant à juste titre que « dans les zones d'exploitation, l'industrie minière introduit un niveau de vie plus élevé », le journal est obligé de conclure que les exploitations minières forment des îlots isolés et relativement privilégiés au milieu d'une économie très pauvre.

Il en est ainsi parce que, compte tenu de l'absence d'industries et de manufactures, la production minière est destinée en grande partie à l'exportation, et généralement sous sa forme brute. Le minerai va alimenter les usines et les industries d'Europe et d'Amérique, au détriment des pays d'origine.

On note également dans *Europe-France-Outre-mer* que 50 % environ de la production minière de l'Afrique demeure dans le pays d'origine, sous forme de salaires. Mais il suffit de jeter un rapide coup d'œil sur les comptes annuels des compagnies minières pour voir qu'il n'en est rien. L'excès du revenu sur les dépenses prouve, dans la plupart des cas, que les salaires des ouvriers ne représentent pas 50 % de la valeur produite. Les salaires considérables payés aux travailleurs européens, dans les secteurs de l'administration et de la technique, et dont une partie retourne en Europe, sont dans de nombreux cas au moins égaux aux salaires perçus par la main-d'œuvre africaine, sans parler du revenu annuel de riches directeurs résidant dans les grandes villes de l'Occident.

Cette hypothèse ne tient pas non plus compte d'un fait important : les salaires des ouvriers manuels, si peu élevés soient-ils, sont en partie consacrés à l'achat d'objets fabriqués à l'étranger et importés, ce qui fait sortir des contrées productrices de matières premières une importante part du salaire des ouvriers. Dans de nombreux cas, les marchandises importées sont produites par des sociétés associées aux groupes miniers. Elles sont souvent vendues dans des magasins de la société minière ou par les agents appointés de ces compagnies, et les travailleurs doivent payer les prix fixés par les compagnies.

La pauvreté des peuples d'Afrique est mise en évidence par le fait que leur revenu per capita est parmi les plus faibles du globe, comme l'indique le tableau ci-dessous :

Revenu per capita en dollars, 1960-1963

Moins de 80 $	81-125 $	126-200 $	200-250 $	Plus de 400 $
Basutoland	Angola	Libéria	Algérie	Afrique du Sud
Bechuanaland	Cameroun	Libye	Côte-d'Ivoire	
Burundi	Congo (L.)	Maroc	Gabon	
Tchad	Gambie	Swaziland	Ghana	
Congo (B.)	Guinée	Tunisie	Ile Maurice	
Dahomey	Kenya		Sénégal	
Ethiopie	République Malgache		Sud-Ouest africain	
Guinée portugaise	Mauritanie		Zambie	
Malawi	Sierra-Leone		Rhodésie	
Mali	Soudan			
Mozambique	Togo			
Niger	République Arabe Unie			
Nigeria				
Ruanda				
Somalie				
Tanganyika-Zanzibar				
Uganda				
République Voltaïque				

Dans certains pays, par exemple, au Gabon et en Zambie, près de la moitié du produit intérieur va à des résidents et des sociétés étrangères qui possèdent les plantations et les mines. Pour la Guinée Bissau, l'Angola, la Libye, le Swaziland, le Sud-Ouest africain et la Rhodésie, les bénéfices des sociétés étrangères et les revenus des colons et des résidents étrangers dépassent le tiers du produit intérieur. Avant l'indépendance, l'Algérie, le Congo et le Kenya faisaient partie de ce groupe.

Lors de leur accession à l'indépendance, presque tous les Etats africains ont établi des plans d'industrialisation et de crois-

sance économique afin d'améliorer les capacités de production et par conséquent de relever le niveau de vie de leurs peuples. Mais tant que l'Afrique restera divisée, le progrès sera terriblement lent.

Le développement de l'économie dépend non seulement des ressources naturelles, de la dimension et de la population d'un pays, mais de son marché économique qui doit être calculé en fonction du nombre d'habitants et du revenu par habitant. Dans de nombreux Etats africains, la population et le revenu per capita sont extrêmement faibles et ne forment donc qu'une unité économique comparable à une société moyenne en pays capitaliste occidental, ou à une seule entreprise d'Etat en pays socialiste européen.

L'Afrique se voit contrainte de payer très cher, une fois de plus, le fait historique que ce vaste et compact continent a apporté au capitalisme occidental de fabuleux bénéfices, d'abord par le trafic d'esclaves, puis par l'exploitation impérialiste. Cet enrichissement d'une partie du monde par l'exploitation d'une autre partie a enlevé à l'économie africaine les moyens nécessaires à l'industrialisation. Au moment où la révolution industrielle a eu lieu en Europe, la différence de développement entre les différents continents était beaucoup moins importante. Mais chaque fois qu'un pas a été accompli dans le perfectionnement des méthodes de production et que les profits tirés d'investissements de plus en plus habiles en équipement industriel et en production de matières premières se sont accrus, le fossé entre les continents s'est élargi par à-coups.

Le rapport de la commission économique pour l'Afrique des Nations unies, publié en décembre 1962 sous le titre *Croissance industrielle de l'Afrique*, constate que l'écart entre « les continents séparés par la Méditerranée » s'est agrandi plus rapidement que jamais au cours du XX^e^ siècle. Il est vrai que le produit per capita a augmenté en Afrique, particulièrement pendant les deux dernières décades qui ont vu un accroissement de l'ordre de 10 % à 20 %. Mais les pays industrialisés, déjà très en avance, ont enregistré pendant le même laps de temps une augmentation de 60 % et leur production industrielle per capita peut être évaluée à vingt-cinq fois celle de l'Afrique prise dans son ensemble. La différence est cependant plus marquée encore pour la plus grande partie de l'Afrique, puisque sur ce continent l'industrie tend à être concentrée dans de petites zones au nord et au sud. Pour transformer réellement l'économie africaine, il faudrait non seulement doubler la production agricole, mais multiplier par 25 la production industrielle. Le rapport montre clairement que c'est grâce à l'industrie plutôt qu'à l'agriculture

que l'on parviendra à augmenter rapidement le niveau de vie africain.

On trouve pourtant des spécialistes et des apologistes impérialistes pour presser les pays moins développés à se consacrer à l'agriculture et à attendre pour l'industrialisation que leurs populations soient bien nourries. Le développement économique mondial montre cependant que seule une industrialisation poussée a permis d'élever le niveau nutritionnel des peuples en élevant leurs revenus. L'agriculture est importante à divers titres, et les gouvernements des Etats africains, soucieux d'élever le niveau de vie de leurs peuples, consacrent d'importants investissements à l'agriculture. Mais même pour augmenter la production agricole le concours de la production industrielle est indispensable et le monde sous-développé ne peut pour toujours dépendre des pays plus industrialisés. Cette dépendance ralentit le taux de croissance de l'agriculture et la subordonne aux exigences des producteurs industriels. C'est pourquoi nous ne pouvons accepter des déclarations aussi légères que celles du professeur Leopold G. Scheild de l'Ecole politique de Vienne, lors d'une récente réunion, à Londres, du Congrès géographique international. Le professeur Scheild a déclaré : « Les peuples des pays en voie de développement semblent croire que pour devenir aussi riches que ceux de l'Occident, il leur suffit de bâtir des usines. La plupart des experts s'accordent à penser qu'il est plus sage et plus profitable d'amener l'agriculture à un niveau d'autarcie, où elle permet une économie de marché [1]. » Cette ligne de pensée rejoint celle du président de Booker Brothers, sir Jock Campbell, dont le combinat s'emploie activement à s'assurer le monopole des industries du sucre et de ses sous-produits en Guyane britannique, à commercer dans les Caraïbes et en Afrique orientale, et pénètre à présent dans l'ouest du continent africain. Sir Jock Campbell affirmait, lors de la réunion annuelle du Bureau africain de Londres, le 29 novembre 1962, que « l'agriculture est la base même du développement africain et que les plantations constituent une méthode efficace d'accroître le potentiel économique ». Il estimait qu'« aussi longtemps que l'agriculture industrialisée emploie des hommes libres d'aller et venir, elle est supérieure, à la fois sous le rapport de la liberté et de l'efficacité, à la forme d'exploitations agricoles collectives dont les résultats ont été décevants en U.R.S.S. comme en Chine [2] ». Il ne semble pas avoir convaincu les travailleurs des exploitations sucrières de Guyane britannique des avantages de son système et on peut

1. *The Times*, 24 juillet 1964.
2. *The Times*, 30 novembre 1962.

douter qu'il ait obtenu de meilleurs résultats avec les ouvriers du Nyassaland, de la Rhodésie ou de l'Afrique du Sud. Même les défenseurs scientifiques du schéma impérialiste voient les faiblesses de leur argumentation, mais ils préfèrent attribuer à des ambitions politiques le désir que manifestent les nouveaux Etats de pousser l'industrialisation, plutôt qu'à des nécessités économiques et sociales réelles. Un représentant européen de l'université de Malaya, M.D.W. Fyer, prenant la parole lors d'une réunion de la Conférence géographique internationale dont nous avons déjà parlé, a déclaré que « l'augmentation de l'efficacité des industries d'exportations traditionnelles en pays sous-développés s'imposait, même si elle était politiquement déplaisante. Elle semble impliquer l'acceptation de l'ancienne forme d'économie coloniale... L'industrialisation faisait partie intégrante du mouvement nationaliste. Elle n'avait pas de motivation économique mais politique et, souvent, des raisons politiques plutôt qu'économiques ont motivé le choix du lieu d'implantation de la nouvelle industrie ».

Le management plus efficace de la production de matières premières et l'amélioration du marketing représentent un gain pour l'impérialisme et une perte pour nous. Une voix aussi autorisée que celle du président de la Bolsa (Banque de Londres et d'Amérique du Sud), sir George Bolton, l'a clairement démontré. Il confia au *Financial Times* du 6 mars 1964 qu'il croyait à une augmentation du prix des produits, dont l'effet serait considérable sur le commerce extérieur. Au bénéfice de qui ? Sir George Bolton apporte la réponse : « Ceci aiderait les réserves monétaires, le dollar et la livre. » Pourquoi ? Parce qu'étant liés à ces devises, « les producteurs de matières premières accumuleraient les surplus en sterling et dollars ». Ces déclarations semblent un aveu pur et simple de l'intérêt primordial du monde des banques et de la finance pour l'exploitation des pays en voie de développement. Il est donc intéressant de noter que les agents de transfert de la Bolsa sont Patino Mines & Entreprises Consolidated, combinat sous contrôle américain qui exploite les mines d'Amérique latine et du Canada, et qui est associé très intimement aux groupes s'occupant de l'exploitation des ressources naturelles de l'Afrique.

Nous ne sommes certainement pas opposés au marketing et au commerce. Au contraire, nous nous prononçons en faveur du développement de nos possibilités dans ces sphères et nous sommes persuadés que nous ne parviendrons à un équilibre plus favorable que grâce au développement d'une agriculture adaptée à nos besoins, soutenue par une industrialisation rapide, capable de briser le schéma néo-colonialiste qui existe actuellement.

Un continent tel que l'Afrique, tout en accroissant considérablement sa production agricole, n'en bénéficiera qu'à moins d'être suffisamment uni, sur le plan économique et politique, pour obliger les pays développés à payer un juste prix pour ses récoltes.

Prenons un exemple : le Ghana et le Nigeria ont, dans la période d'indépendance de l'après-guerre, développé considérablement leur production de cacao, comme le montre le tableau suivant :

	Production de fèves de cacao				
	Ghana	Nigeria	Ghana	Nigeria	
1949/50	248.000 [1]	99.000	100 [2]	100	1950
1950/51	262.000	110.000	106	111	1951
1951/52	211.000	108.000	85	109	1952
1952/53	247.000	109.000	100	110	1953
1953/54	211.000	97.000	85	98	1954
1954/55	220.000	89.000	89	90	1955
1955/56	237.000	114.000	96	155	1956
1956/57	264.000	135.000	106	136	1957
1957/58	207.000	81.000	83	82	1958
1958/59	255.000	140.000	103	141	1959
1959/60	317.000	155.000	128	157	1960
1960/61	432.000	195.000	174	197	1961
1961/62	410.000	191.000	165	193	1962
1962/63	422.000	176.000	170	170	1963
1963/64	421.000	217.000	170	219	1964
1964/65	590.000	310.000	238	313	1965

1. Estimation en tonnes.
2. Indice 100 = année 1949/1950.

Ce résultat n'a pas été obtenu par hasard, et il est la conséquence d'importantes dépenses pour la lutte contre les parasites et les maladies, la distribution d'insecticides et de pulvérisateurs aux cultivateurs, et l'importation de nouvelles variétés de plants de cacao résistant aux maladies endémiques des cacaoyers. Par de tels moyens, l'Afrique dans son ensemble a accru dans une importante mesure sa production de cacao, tandis que celle de l'Amérique latine demeurait stationnaire.

Quels avantages le Ghana et le Nigeria ont-ils retiré de cet extraordinaire accroissement de la production agricole ? En 1954-1955, alors que la production du Ghana s'élevait à 210.000 tonnes, les recettes de la vente du cacao s'élevaient à 85,5 millions de livres. Cette année (1964-1965), avec une récolte évaluée à 590.000 tonnes, les recettes extérieures estimées seront d'environ 77 millions de livres. Le Nigeria a connu une expérience à peu près semblable. En 1954-1955 il a produit 89.000 tonnes de cacao et a reçu pour la récolte 39,25 millions de livres. En 1965, on évalue la récolte du Nigeria à 310.000 tonnes, et l'on estime qu'il en tirera environ 40 millions de livres. En d'autres termes, le Ghana et le Nigeria ont triplé leur production de ce produit agricole précis, mais les recettes brutes qu'ils en tirent sont tombées de 125 à 117 millions de livres.

Une étude détaillée de la production et des prix montre que c'est le pays consommateur développé qui tire profit de la production accrue du pays moins développé. Aussi longtemps que les producteurs agricoles africains seront désunis, ils seront incapables de contrôler les prix de leurs produits sur les marchés.

Ainsi que l'a montré l'expérience de l'Union des producteurs de cacao, toute organisation uniquement fondée sur une entente commerciale entre producteurs ne suffit pas à obtenir un prix juste à l'échelon mondial. Il ne peut s'obtenir que si l'union des pays producteurs est guidée par une politique et des vues économiques communes et soutenue par les ressources financières des Etats dont elle dépend.

Tant que l'Afrique restera divisée, ce seront donc les riches pays consommateurs qui dicteront les prix des cultures marchandes africaines sur le marché mondial. Mais, même si l'Afrique pouvait imposer le prix de ses produits, ceci ne suffirait pas à lui assurer l'équilibre économique indispensable à son développement. La seule solution, c'est l'industrialisation du continent.

L'Afrique ne peut cependant pas espérer s'industrialiser de façon efficace à la manière de l'Europe, au hasard et en suivant la politique du *laissez faire*. Tout d'abord le facteur temps entre en jeu. Ensuite, les méthodes socialistes de production, les immenses investissements, tant en capital qu'en hommes, exigent une planification cohérente et intégrée. L'Afrique aura besoin de tous ses talents, de toute son intelligence, pour relever les défis qu'ont lancés l'indépendance et l'exigence de ses peuples, désireux d'un meilleur niveau de vie. Ce défi, elle ne peut y répondre que par la mobilisation totale des ressources du continent dans le cadre d'une planification socialiste d'ensemble.

Nous avons remarqué que dans les pays où les colons sont les

plus nombreux, et qui sont donc les plus exploités de l'Afrique (Algérie, Congo, Kenya, Maroc, Rhodésie, Malawi, Afrique du Sud, Tanganyika) l'agriculture prédomine. En ce qui concerne l'Afrique du Sud, région la plus développée du continent, la contribution de l'agriculture et de l'industrie extractive est égale à celle de l'industrie, des manufactures et de la construction. L'économie de l'Afrique du Sud est étayée pour une grande part par l'exportation de sa production minière. L'or représente 70 % du total des exportations, ce qui rend l'économie du pays, en dépit de son apparente prospérité et des investissements étrangers en constante augmentation, presque aussi peu sûre que celle des pays moins développés du continent. En dépit de l'effort de développement des industries secondaires, des usines chimiques, de la production d'armement, de la transformation de l'acier, etc. l'Afrique du Sud n'est pas parvenue pour le moment à jeter les bases d'une industrialisation solide. G.E. Menell, président de l'Anglo-Transvaal Consolidated Investment Company, qui contrôle de l'or, des diamants et de l'uranium, a fait une déclaration révélatrice dans son discours annuel du 6 décembre 1963, à Johannesburg, à une réunion des actionnaires de la société :

> « L'économie du pays repose, dans une large mesure, sur des richesses qui s'épuisent — les mines d'or du Transvaal et de l'Etat libre d'Orange. Nous nous en sommes rendu compte de plus en plus nettement au cours des dernières années, à mesure que les mines de plus en plus nombreuses arrivaient à la fin de leur existence sans que l'on trouve trace d'autres champs aurifères importants, en dépit des millions consacrés à la prospection. »

Les investissements dans l'économie de l'Afrique du Sud viennent pour la plupart du capital de l'Occident, avec lequel le capital local, qui n'est pas encore assez fort pour être indépendant, est étroitement lié. Des bénéfices rapides attirent les capitaux, si bien que le président de l'Anglo-Transvaal, tout en voyant les dangers menaçant l'économie, était néanmoins heureux de pouvoir annoncer que des bénéfices exceptionnels avaient été atteints à nouveau au cours de l'année 1963.

L'économie tout entière est liée aux intérêts du capital étranger qui la domine. Les banques d'Afrique du Sud, comme celles de la plupart des Etats africains, ne sont que des succursales des banques et des compagnies financières de l'Occident. L'Afrique du Sud est soumise au monopole occidental plus que tout autre secteur du continent, parce que les investissements dans ce pays sont infiniment plus importants et que la dépendance de l'économie à l'égard de l'or et des autres produits miniers lie

son économie plus étroitement à ce monopole. Elle est d'autant plus vulnérable qu'elle fournit des produits bruts ou semi-ouvrés aux usines de l'Occident sur une plus grande échelle que le reste de l'Afrique et qu'elle rapporte des profits beaucoup plus importants à leurs financiers.

L'exemple du Nigeria, en quelques chiffres de base, illustre un tout autre déséquilibre économique. En 1960, l'agriculture, les exploitations forestières et la pêche formaient 63 % de l'activité économique, les industries extractives 1 %.

Le déséquilibre est souligné par le très faible pourcentage concernant la grande et moyenne industrie (2 %) qui élimine d'office toute comparaison avec l'Amérique : 1 % pour les mines et 4 % pour l'agriculture par rapport au produit économique total. Dans le cas des Etats-Unis, cette faiblesse soutient une importante superstructure d'industries et de manufactures. Au Nigeria, elle ne fait que mettre en relief une méconnaissance totale des possibilités du pays à l'époque coloniale. Il ne faut pas en chercher la raison dans un manque de ressources naturelles en Nigeria, de récentes découvertes de pétrole et de fer l'ont montré. Mais l'agriculture était beaucoup plus rentable pour les investissements européens sans demander l'apport financier très important qu'exigent la découverte et l'exploitation de gisements miniers.

En 1962, le pétrole et ses sous-produits formaient 9,9 % des exportations nigériennes, mais c'est Shell-BP qui espère récolter la majeure partie des bénéfices. Presque toutes ces exportations consistaient en pétrole brut et dépassaient 3 millions de tonnes. La compagnie pétrolière espère franchir en 1965 le cap des 5 millions de tonnes. Les raffineries sont établies en Europe et non en Nigeria.

La raffinerie en cours de construction à Port Harcourt appartient à Shell-BP; les conduites de gaz naturel appartiennent à Shell-Barclays D.C. & O. La raffinerie ne doit traiter que 10 % de la production de pétrole brut et ses produits ne sont destinés qu'au marché intérieur nigérien. Un tel plan permet de ne pas entraver les opérations à l'extérieur du pays, tout en assurant de plus gros bénéfices aux opérations à l'intérieur.

D'une façon générale, en dépit du coût de la prospection, qui de toute façon échappe à la taxation et est remboursé des dizaines de fois par les bénéfices éventuels, l'exploitation minière s'est révélée extrêmement rentable pour l'investissement étranger en Afrique. Les bénéfices pour les Africains, d'autre part, en dépit de toutes les promesses, demeurent négligeables.

Ceci s'explique par l'absence de grandes et moyennes industries fondées sur l'utilisation des ressources naturelles du pays,

et l'absence du commerce qui les accompagnerait. Car la production minière est principalement destinée à l'exportation, sous sa forme brute. On peut trouver quelques exceptions à cette règle en Afrique du Sud, en Zambie et au Congo. De petites industries de traitement apparaissent dans des pays comme le Maroc, l'Algérie, le Mozambique. Le cuivre de l'Afrique du Sud est exporté sous forme de métal et une petite partie de son fer sous forme de lingots; son or est raffiné. Mais en dehors de ces exceptions, la plupart du minerai exporté quitte l'Afrique à l'état brut et va alimenter les usines d'Europe, d'Amérique et du Japon. Le minerai qui doit être extrait en Swaziland par la Swaziland Iron Ore Development Company (qui appartient conjointement à l'Anglo-American Corporation et au puissant groupe britannique de l'acier Guest Keen & Nettlefolds) sera envoyé au rythme de 1 200 000 tonnes par an pendant dix années à partir de 1964 à un combinat de l'acier au Japon.

Quand les pays d'origine sont obligés de racheter sous forme de produits finis leurs matières premières, ils le font à des prix extrêmement élevés. Une affiche publicitaire de la General Electric, publiée dans le numéro de mars/avril 1962 de *Modern Governement,* nous informe que « du cœur de l'Afrique jusqu'aux fours des aciéries mondiales vient le minerai qui donnera l'acier le plus robuste, l'acier de meilleure qualité, l'acier destiné aux constructions, aux machines, aux rails ». Avec cet acier venu d'Afrique, la General Electric produit les moyens de transport qui permettront d'exporter d'autres minerais qui lui sont destinés, à elle-même et aux autres grands exploiteurs impérialistes. La même publicité décrit en style fleuri comment « au fond de la jungle tropicale de l'Afrique centrale se trouve l'un des gisements de manganèse les plus riches du monde ». Mais ce manganèse servira-t-il aux besoins de l'Afrique ? Pas le moins du monde. Le site, qui est « mis en valeur par une société française, la Compagnie minière de l'Ogooué, se trouve près de la source de l'Ogooué, au Gabon. Une fois extrait, le minerai sera d'abord amené à 75 kilomètres de distance par transporteurs aériens. Il sera ensuite placé dans des wagons et amené à près de 500 kilomètres grâce à des locomotives diesel électriques, jusqu'à Pointe-Noire, où des bateaux l'emporteront jusqu'aux aciéries du monde entier ». Par « monde », entendons Etats-Unis d'abord, France ensuite.

Seule la balkanisation de l'Afrique permet une exploitation de cette nature. La balkanisation constitue l'arme la plus puissante du néo-colonialisme et apparaît partout où le néo-colonialisme existe.

2. Les obstacles au progrès économique

La commission des Nations unies pour l'Afrique, parlant en 1962 de l'Afrique occidentale, a souligné que :

> « Rares sont les régions du globe où l'on trouve une telle profusion de petits Etats tant par la population que par la production. La seule région de quelque importance qui soit comparable est l'Amérique centrale. »

L'Afrique occidentale est en effet divisée en 19 Etats indépendants et comprend deux enclaves coloniales appartenant à l'Espagne et au Portugal. La population de cette région représente environ le tiers de la population totale de l'Afrique et pourtant la population moyenne des Etats indépendants, le Nigeria excepté, est d'environ 2,3 millions. On ne peut pourtant pas considérer le Nigeria lui-même comme une exception à la politique de balkanisation pratiquée par les colonialistes en se retirant. La Constitution imposée au Nigeria, lors de son accession à l'indépendance, a divisé le pays en trois régions (qui maintenant sont au nombre de quatre) unies en une fédération assez lâche, dotées chacune de pouvoirs suffisants pour empêcher toute planification efficace d'ensemble. Si les autres Etats d'Afrique occidentale sont des exemples de balkanisation politique, le Nigeria est un exemple de balkanisation économique. Le Ghana, avec une population de plus de 7 millions d'habitants, n'a échappé à un destin analogue que grâce à la résistance du gouvernement du parti de la Convention du peuple à un plan britannique qui aurait créé au moins cinq régions, dont certaines peuplées de moins de 1 million d'habitants, mais ayant assez de puissance pour empêcher toute planification centrale.

Le Kenya, obligé lui aussi d'accepter lors de l'indépendance une Constitution semblable, a réussi depuis peu à établir un régime unifié.

Quand la France se vit dans l'obligation d'admettre une forme quelconque d'indépendance, ou tout au moins d'autonomie, pour les territoires de l'ancienne fédération d'Afrique occidentale française ou d'Afrique équatoriale, elle prit une série de mesures de balkanisation. La loi-cadre de 1956 détermina les frontières des Etats francophones d'aujourd'hui. Le processus de désintégration commencé par la loi-cadre fut complété par le référendum de 1958 sur la Constitution de la V^e^ République française. Chaque territoire établi par la loi-cadre dut décider séparément s'il souhaitait demeurer un territoire d'outre-mer français, une république autonome au sein de la Communauté, ou bien accéder à l'indépendance.

Teresa Hayter, chargée de recherche au British Overseas Development Institute, dans le numéro d'avril 1965 du journal *British Royal Institute of International Affairs,* a décrit ainsi le processus :

> « Les territoires devaient prendre leur décision séparément; c'était donc eux et non les Fédérations d'Afrique occidentale ou équatoriale qui devaient hériter des pouvoirs détenus par la France; aucune mesure ne fut prise pour renforcer les institutions fédérales; elles furent même, en fait, démantelées après le referendum et prirent officiellement fin en avril 1959. Le but recherché à l'origine par la création des fédérations avait été de donner aux colonies le moyen de subvenir elles-mêmes à leurs dépenses, grâce à une répartition des revenus,... Senghor, en particulier, a amèrement reproché à la France d'avoir « balkanisé » l'Afrique par la loi-cadre... Les dés ayant été ainsi pipés, seule la Guinée vota contre la Constitution; tous les autres devinrent des républiques autonomes, membres de la Communauté franco-africaine. »

Craignant de voir l'exemple de la Guinée suivi par d'autres Etats qui avaient décidé d'entrer dans la Communauté, le gouvernement français retira du territoire guinéen tout ce qui avait de la valeur. Administrateurs et professeurs furent rappelés. On enleva tous les documents et même les ampoules électriques des bâtiments gouvernementaux. On interrompit l'aide financière, l'assistance commerciale et l'on cessa même de payer les pensions des anciens combattants guinéens.

Malgré les pressions ainsi exercées sur la Guinée, les autres Etats furent obligés sous la pression de leurs opinions publiques intérieures de demander l'indépendance politique. Ceci détruisit la conception, attribuée d'ordinaire au général de Gaulle promoteur de la Communauté française, d'un groupe d'Etats africains non souverains, chacun lié séparément à la France. L'une après l'autre les « républiques autonomes » obtinrent la souveraineté internationale mais dans de telles conditions qu'elles durent en fait maintenir tous les liens militaires, financiers, économiques et commerciaux de l'ancienne période coloniale. Pour pouvoir exister comme Etats indépendants, les anciens territoires français furent contraints d'accepter l'« aide » de la France, même pour être en mesure de régler leurs dépenses de fonctionnement.

L'« aide » de la France aux pays en voie de développement est, proportionnellement à son revenu national, la plus forte du monde et, en chiffres absolus, la deuxième. La presque totalité de cette « aide » est absorbée par des engagements envers les pays d'Afrique, et près de la moitié va aux 14 Etats qui étaient auparavant des républiques autonomes et dont la population globale est à peine plus nombreuse que celle du Nigeria. Une aide de ce type peut influencer les relations des Etats africains avec les pays développés et, l'expérience l'a montré, peut être extrêmement dangereuse pour ceux qui en bénéficient.

L'aide française à l'Afrique est née des avantages que les sociétés et les particuliers français tiraient de la zone franc d'Afrique, ce qui a déterminé le cadre de l'aide apportée. Tant que les relations qui en résultaient étaient au profit de la France, cette aide a naturellement continué. C'est en réalité une sorte de taxe prélevée sur les contribuables français au bénéfice de particuliers et de sociétés françaises.

L'intérêt de cette politique pour la France était qu'en échange de marchés et de prix garantis pour les produits bruts coloniaux, tels que café, cacao, arachides, bananes et coton, les Etats africains devaient importer de France des quantités déterminées de certains produits, machines, textiles, sucre, farine par exemple, qui étaient à l'époque non compétitifs ou en surplus sur le marché européen; de plus les Etats devaient limiter leurs importations en provenance de pays situés en dehors de la zone franc. Ce plan qui réduisait à néant tout le projet de commerce interafricain, a été, pendant un certain temps, très profitable à la France. Avec la chute du prix mondial des denrées brutes, ces bénéfices commencèrent à diminuer et parallèlement en France l'enthousiasme pour l'« aide » décrut. A l'heure actuelle, ce que l'on peut dire en faveur de l'aide française, c'est qu'elle n'apporte

plus comme autrefois de bénéfice réel à la France, au détriment des Etats les moins développés de son ancien empire africain. Teresa Hayter conclut ainsi :

> « La France ne gagne ni ne perd dans ses transactions avec les Etats : l'aide, les investissements privés, les dépenses engagées par le gouvernement français et les importations en provenance d'Afrique sont contrebalancés par les exportations qu'on leur fait, par le retour de capitaux et par la perception de bénéfices et de salaires. »

Cet état de choses est considéré comme n'ayant plus d'intérêt pour la France. Le rapport Jeanneney, publié en 1964 et exprimant le point de vue officiel, souligna que la protection de la zone franc n'avait plus d'intérêt pour la France, et prêcha donc une redistribution de l'aide française. De toute façon, la France se trouve dans l'obligation de respecter ses engagements envers le Marché commun européen. Selon la nouvelle convention d'association entrée en vigueur au cours de l'été 1964, les six membres du Marché commun doivent créer par paliers une zone de libre échange, ce qui interdira toute mesure discriminatoire de la France en faveur des Etats africains et la possibilité pour ces derniers de désavantager les partenaires de la France au sein du Marché commun. Les exportations de ces Etats devront, à l'issue d'une période de cinq ans, s'aligner sur les prix mondiaux. En conséquence, la production de matières brutes qu'ils ont organisée sur la base de marchés garantis et de prix garantis ne sera probablement pas compétitive sur le marché mondial. Il est difficile de voir comment le Sénégal, en particulier, pourra se tirer d'affaire sans une aide française pour ses arachides, et le président Senghor a déjà attiré l'attention sur la difficile position économique dans laquelle son pays se trouve placé.

En fait, le néo-colonialisme limité de la période française se fond actuellement dans le néo-colonialisme collectif du Marché commun qui permet à d'autres nations, ne faisant jusqu'alors pas partie de la chasse gardée de la France, de profiter de ce système. Il rationalise la division de l'Afrique en zones économiques basées sur l'Europe, en intégrant quatre autres pays : le Congo (Léopoldville), le Burundi et le Ruanda sont, en tant qu'anciennes colonies belges, liées au système économique de la Belgique, et la Somalie, à cause de son ancienne association avec l'Italie, est incluse, en qualité d'Etat associé, dans le Marché commun.

Un tel groupement souligne le problème plus vaste du néo-colonialisme en Afrique et montre bien sa nature arbitraire. Des

Etats découpés dans les anciennes colonies françaises, un seul, la Guinée, a réussi, avec des pertes et des souffrances énormes il est vrai, à se libérer du contrôle néo-colonialiste imposé aux autres. Le Mali a été contraint d'accepter certains des règlements qui régissent les rapports entre la France et ses anciennes colonies, mais il est tout de même parvenu à créer sa propre monnaie, à limiter les transferts d'argent à l'étranger tandis que la France ne garantit qu'en partie la parité de sa monnaie avec le franc français. Dans le cas de tous les autres Etats, les monnaies ont été liées, selon une parité fixe, au franc français et sont garanties par le Trésor français. Ces Etats versent leurs recettes en francs français à des comptes du Trésor français. Ces comptes peuvent avoir des découverts et les Etats africains peuvent tirer sans limite sur ces comptes. Quelle que soit la position théorique de ces pays, il est pourtant évident que leur position financière internationale est soumise à un contrôle puisque à tout moment leurs comptes d'exploitation dans le Trésor français peuvent être bloqués, ce qui s'est produit pour la Guinée. La plupart de ces Etats n'ont pas la force permettant de résister aux pressions qui s'exercèrent sur la Guinée.

Pourquoi, peut-on demander, ces pouvoirs ne sont-ils pas suffisants pour permettre à la France de persuader des Etats d'adopter la politique étrangère actuelle de la France, basée sur le concept de la « troisième force » ? La France n'a pas appuyé les Etats-Unis et la Belgique dans leur intervention « humanitaire » à Stanleyville. A la différence de l'Angleterre et de ses partenaires du Marché commun, la France a ouvertement critiqué la politique des Etats-Unis à Saint-Domingue, a reconnu la République populaire de Chine et a recommandé la neutralisation du Vietnam. Pourtant seule une minorité d'Etats africains, apparemment sous contrôle français, ont suivi la ligne politique de la France. La plupart d'entre eux refusent de reconnaître la Chine ou de s'opposer en quoi que ce soit à la politique des Etats-Unis. Ils se conduisent, en fait, d'une façon qui peut faire croire à leur soumission aux Etats-Unis plutôt qu'à la France. La réponse à ce paradoxe apparent pourra, je pense, être trouvée dans les chapitres suivants où j'ai tenté d'expliquer la puissance et les ramifications du contrôle financier international. La haute finance constitue une sorte de super-Etat qui peut, à tout moment, passer outre, même aux desiderata politiques du maître néo-colonial nominal.

Le contrôle des fonds des Etats africains de la France néo-colonialiste est exercé par le conseil d'administration de leurs banques centrales, composé en partie de Français sans l'accord desquels aucune décision de politique monétaire ne peut être

prise. Ce complexe bancaire français, qui contrôle de façon absolue les devises et les paiements externes des Etats néo-colonialistes français, pourrait théoriquement leur imposer de suivre la ligne politique de la France. Mais ce complexe est lui-même sujet, comme on le verra ultérieurement, à des pressions extérieures qui s'exercent en faveur de la politique américaine, plutôt que de celle de la France, quand surgit une différence d'opinion.

L'intérêt de l'étude du néo-colonialisme dans son contexte africain réside en partie dans le fait qu'elle fournit des exemples de tous les types de néo-colonialisme. Il est impossible de définir la situation de l'Afrique en termes d'Etats indépendants, répartis entre le camp des non-alignés et celui des néo-colonialistes, de colonies et d'Etats racistes, comme l'Afrique du Sud. En Afrique, toutes les anciennes colonies aujourd'hui indépendantes, y compris en particulier l'Afrique du Sud, sont soumises, à des degrés divers, à des pressions néo-colonialistes auxquelles elles ne peuvent jamais se soustraire entièrement. En réalité, la différence existe entre les Etats qui acceptent le néo-colonialisme comme ligne politique et ceux qui y résistent. De même le problème colonial en Afrique est, en réalité, un problème néo-colonial sur beaucoup de points. A première vue, les possessions portugaises d'Afrique semblent poser le problème de la libération du joug colonial mais, en réalité, elles ne sont demeurées des colonies que parce que le Portugal lui-même est un Etat néo-colonial. Au cours des cinquante dernières années, les grandes puissances ont considéré les colonies portugaises comme des comptoirs qu'elles peuvent se passer de l'une à l'autre pour rétablir l'équilibre des forces. En 1913, l'Angleterre et l'Allemagne ont signé un accord relatif à leur division, et seul le début de la Première Guerre mondiale en a empêché la réalisation. Dans la période d'apaisement qui précéda la Deuxième Guerre mondiale, quand on pensait qu'Hitler pourrait être calmé par l'offre de colonies, les territoires portugais furent considérés comme le cadeau propice.

Si le Portugal conserve aujourd'hui le contrôle de ces colonies, c'est uniquement grâce à la force militaire qu'il tire de son alliance avec l'OTAN. Le Portugal n'est pourtant pas membre de l'OTAN à cause de la puissance militaire qu'il pourrait mettre à la disposition de cet organisme, mais parce que les autres membres de l'alliance peuvent facilement disposer du territoire portugais.

A l'autre bout de l'échelle se trouve la colonie française des Somalies. Elle continue d'exister en tant que colonie, non parce que la France refuserait de lui accorder l'indépendance, mais

par suite de la désunion de l'Afrique. Elle est l'objet des convoitises de la République de Somalie et de l'Ethiopie. La désunion de l'Afrique en perpétue l'existence. Si cette possession française devait aller à l'un ou l'autre de ces voisins, la décision engendrerait inévitablement un conflit entre eux.

La Rhodésie, si elle est théoriquement une colonie, est en réalité une forme fossilisée du premier type de néo-colonialisme qui a été pratiqué dans le sud de l'Afrique jusqu'à la formation de l'Union sud-africaine. La base du système rhodésien est de n'employer aucune personne originaire du pays pour le diriger, selon les règles du néo-colonialisme, et de faire toujours appel à la minorité étrangère. La majorité de classe dirigeante en Rhodésie n'est arrivée dans la colonie qu'après la Deuxième Guerre mondiale; pourtant ce sont ces derniers et non les habitants africains, 16 fois plus nombreux qu'eux, que la Grande-Bretagne considère comme le « gouvernement ». Cet Etat raciste est protégé contre toute pression de l'extérieur parce que, au regard de la loi internationale, il est colonie britannique, tandis que l'Angleterre elle-même explique son incapacité à exercer ses prérogatives pour empêcher l'oppression et l'exploitation des habitants africains (qu'elle désapprouve naturellement de façon très officielle) en vertu d'une prétendue convention parlementaire britannique. En d'autres termes, en maintenant nominalement la Rhodésie comme colonie, l'Angleterre l'autorise en fait à être une deuxième Afrique du Sud et laisse les racistes européens libres de disposer à leur gré des habitants africains.

Le système rhodésien présente donc tous les caractères du néo-colonialisme. La puissance protectrice, la Grande-Bretagne, accorde à un gouvernement local, sur lequel elle prétend n'avoir aucun droit de contrôle, des pouvoirs illimités pour l'exploitation du pays. Pourtant, elle garde le droit d'empêcher l'intervention des autres pays, soit pour libérer la population africaine, soit pour placer l'économie rhodésienne dans une autre zone d'influence. Les manœuvres autour de « l'indépendance » de la colonie donnent un exemple excellent des procédés néo-colonialistes et des difficultés pratiques qu'entraîne le système. Une minorité européenne, qui compte moins d'un quart de million de personnes, ne pourrait, dans l'Afrique d'aujourd'hui, dominer plus de 4 millions d'Africains, sans une aide venue de l'extérieur. Quand les colons parlent d'« indépendance », ils ne pensent pas à se tirer d'affaire tout seuls, mais simplement à chercher un nouveau maître néo-colonialiste qui leur semblerait plus sûr que la Grande-Bretagne. Comme nous le verrons dans les chapitres suivants, le néo-colonialisme est basé sur le contrôle d'Etats théoriquement indépendants par des groupes financiers gigan-

tesques. Les intérêts représentés par ces groupes agissent souvent par l'intermédiaire ou au nom d'un Etat capitaliste particulier, mais ils sont tout à fait capables d'agir pour leur propre compte et d'obliger les pays impérialistes dans lesquels leurs intérêts dominent à suivre leurs directives. Il existe cependant un type plus ancien de néo-colonialisme fondé sur des considérations militaires.

Une puissance mondiale ayant décidé, pour des raisons de stratégie mondiale, de posséder une base militaire dans tel ou tel pays, théoriquement indépendant, doit s'assurer que cet Etat ne lui est pas hostile. C'est là un nouvel argument en faveur de la balkanisation. Si la base est située dans un pays où les structures économiques sont telles qu'il ne peut survivre sans une « aide » substantielle de la puissance militaire possédant la base, alors, pense-t-on, la sécurité de la base peut être assurée.

Cette hypothèse, comme la majorité de celles qui servent de fondement au néo-colonialisme, est fausse. La présence de bases étrangères suscite l'hostilité populaire à l'endroit des combinaisons néo-colonialistes plus sûrement et plus rapidement que toute autre manœuvre et, à travers l'Afrique, elles sont en voie de disparition. La Libye peut être citée comme exemple de l'échec de cette politique.

La Libye a une longue histoire coloniale. Dès le XVI[e] siècle elle a été colonie turque mais, en 1900, à l'apogée du colonialisme, la France et l'Italie conclurent un accord selon lequel, si l'Italie ne s'opposait pas à l'occupation du Maroc par la France, celle-ci à son tour ne s'opposerait pas à l'occupation de la Libye par l'Italie. Ainsi, tandis qu'en 1911 et 1912 la France s'installait au Maroc, l'Italie entra en guerre contre la Turquie et, l'ayant vaincue, occupa la Libye.

En dépit des promesses faites pendant la Deuxième Guerre au peuple libyen et selon lesquelles ce peuple ne serait jamais plus soumis à l'Italie, la France s'efforça, lors de la conclusion de la paix, de donner de nouveau la Libye à l'Italie, ceci pour consolider sa propre position en Tunisie. Cette solution n'ayant pu être appliquée, la Libye devint théoriquement indépendante, mais se trouva en fait placée sous un contrôle néo-colonialiste britannique.

Selon les chiffres recueillis par le British Overseas Development Institute, pendant la période qui va de 1945 à 1963, la Libye ne reçut pas moins de 17 % du total de l'aide bilatérale apportée par l'Angleterre aux pays étrangers ne faisant pas partie du Commonwealth. L'Institut note que « bien que ces paiements faits à la Libye soient comptés comme " aide ", il n'est

pas douteux qu'ils sont en réalité des règlements directs faits au gouvernement lybien en échange de l'utilisation des bases militaires ».

Pourtant la pression populaire a été assez forte pour contraindre le gouvernement à mettre un terme à l'accord militaire concernant les bases britanniques.

Ces limites imposées à l'indépendance réelle de nombreux pays d'Afrique ne doivent pas cacher les résultats acquis grâce à la lutte pour l'indépendance et l'unité de l'Afrique.

En 1945, le continent comprenait surtout les territoires coloniaux des puissances européennes, et tout observateur politique de l'immédiate après-guerre aurait déclaré impossible que la plus grande partie de ce continent puisse accéder à l'indépendance en moins de vingt années. Et pourtant, non seulement cette indépendance a été réalisée, mais de considérables progrès ont été faits dans la voie de l'unité africaine. Il subsiste de puissants obstacles à cette unité, mais ils ne sont pas plus redoutables que les obstacles déjà surmontés et, comprendre leur nature permet de les supporter encore plus aisément.

Déjà, et ce facteur sera en définitive déterminant, la masse du peuple africain soutient la cause de l'unité, comme elle a, dans le passé, soutenu les différents mouvements locaux pour l'indépendance politique. De nombreux leaders politiques de l'Afrique occidentale française, par exemple, n'ont pas tout d'abord été favorables à l'indépendance. En 1946, à l'Assemblée nationale française dont il était alors membre, M. Houphouët-Boigny, président de la Côte-d'Ivoire, proclamait qu'il « n'y a pas de séparatistes sur ces bancs... il existe un lien puissant, capable de résister à toutes les épreuves, un lien moral qui nous unit. C'est l'idéal de liberté, d'égalité et de fraternité pour le triomphe duquel la France n'a jamais hésité à verser son sang le plus noble ». Cette politique de maintien de l'union avec la France était également préconisée par le président Senghor, du Sénégal, qui disait : « L'Union française doit être une conjonction de civilisations, un creuset de cultures... c'est un mariage plutôt qu'une association. »

C'est la pression des masses en faveur de l'indépendance qui a amené ces leaders à renverser leurs positions antérieures et à se déclarer en faveur de la souveraineté nationale.

Tout comme la pression des masses a rendu impossible pour un chef politique africain de s'opposer à l'indépendance, de même, aujourd'hui, la pression des masses rend impossible de s'opposer ouvertement à l'unité africaine. Ceux qui sont contre cette unité ne peuvent montrer leur réticence que de façon

détournée : en suggérant, par exemple, que la marche vers l'unité est trop rapide, que tel ou tel plan est irréalisable ou que les difficultés de procédure les empêchent de contribuer à l'établissement de quelque plan que ce soit. La cause de l'unité africaine est très forte et l'instinct des peuples ne se trompe pas.

Quand les limites artificielles qui la divisent seront abolies de façon à constituer des unités économiques viables, et, en fin de compte, une unité économique africaine, alors l'Afrique pourra se développer sur le plan industriel, pour son propre compte et, finalement, pour le compte d'une économie mondiale saine. Pour assurer la libre circulation des biens et des services, il faut créer une monnaie commune et un réseau de communications de toutes sortes.

La commission économique pour l'Afrique a, à plusieurs reprises, mis l'accent sur la nécessité d'une planification économique à l'échelle du continent. La faiblesse de la planification nationale est prouvée par une étude rapide des économies du Mali, de la Haute-Volta, du Niger et de l'Ouganda, par exemple. Ces Etats, sans ouverture sur la mer, qui exportent d'importantes quantités de denrées alimentaires à destination d'autres pays africains, ne peuvent rester indifférents devant la politique agricole d'autarcie adoptée par leurs voisins. De même, un gouvernement national qui envisage l'établissement d'une industrie nouvelle peut constater qu'un Etat voisin envisage un projet similaire, ce qui aurait pour résultat un gaspillage de ressources si chacun de ces pays comptait exporter ses surplus chez son voisin.

Peu nient l'urgence d'une planification économique à l'échelle nationale. Mais les arguments pour la planification à l'échelle du continent sont beaucoup plus forts. On tend vers des unités politiques et économiques plus vastes à mesure que s'affermit l'interdépendance des nations et des peuples. Aucun pays ne peut vivre en autarcie complète, ou se permettre d'ignorer les événements politiques à l'extérieur de ses frontières. Il est clair que l'Afrique est divisée en un trop grand nombre de petits Etats, non viables, dont beaucoup doivent lutter très durement pour survivre. Comme nous l'avons déjà dit, d'autres ont dû s'accrocher à leurs anciens liens avec les puissances coloniales et sont devenus la proie des forces néo-colonialistes. Quelques-uns se sont trouvés entraînés, de gré ou de force, dans la guerre froide et les rivalités entre les puissances étrangères. Le Congo en fournit un bon exemple.

Bien entendu, chaque gouvernement national se préoccupe tout d'abord du bien-être de ses citoyens. On ne peut espérer

qu'il donnera son accord à une politique d'unification que si les bénéfices immédiats et les bénéfices à long terme que le pays en retirera deviennent si évidents qu'il serait nettement défavorable à ses nationaux de ne pas coopérer. Nous nous trouvons là devant le problème de la croissance économique inégale. Certains pays d'Afrique sont mieux partagés que d'autres en richesses naturelles. Les moins favorisés doivent être sûrs que leurs intérêts ne seront pas lésés par les Etats plus développés.

L'expérience des unions économiques dans le passé n'a rien d'encourageant. L'union entre les deux Rhodésies et le Nyassaland a surtout profité à la Rhodésie du Sud. Le Kenya a été le grand bénéficiaire du Marché commun d'Afrique orientale, l'Ouganda et le Tanganyika n'en retirant, au mieux, que des bénéfices marginaux. Dans les anciennes fédérations coloniales françaises, les profits de l'unité économique tendaient à se concentrer à Brazzaville, Abidjan et Dakar. Ces exemples ne font que militer en faveur d'une économie planifiée à l'échelle continentale, dans laquelle tous les Etats peuvent bénéficier de l'industrialisation et des progrès économiques que permettrait une direction unifiée. Les pays les plus riches pourront ainsi aider les moins favorisés. Les ressources pourront être rassemblées et les projets de développement coordonnés pour élever le niveau de vie de tous les Africains.

Le facteur temps est important. Comme l'a souligné l'E.C.A., il faut agir *maintenant,* avant que chaque Etat ne soit trop profondément lancé dans d'importants investissements et n'ait pris des décisions structurales fondées sur des marchés nationaux étroits. Avec chaque mois qui passe, les intérêts étrangers du néo-colonialisme resserrent davantage leur emprise sur la vie économique de l'Afrique.

La pénétration, relativement récente, du grand capital américain en Afrique montre une fois de plus les dangers du néo-colonialisme; de même que l'union de firmes importantes pour former de puissants monopoles. Comment nos petits Etats peuvent-ils espérer négocier efficacement avec de puissants combinats étrangers contrôlant parfois des empires financiers d'une valeur supérieure au revenu total de ces Etats ? Plus petit est l'Etat, plus redoutable est le combinat étranger, et plus faibles sont les chances de voir se réaliser les conditions d'une indépendance économique. Le Ghana, par exemple, grâce à son importance économique et à ses industries diversifiées, s'est trouvé en meilleure position pour discuter avec les grandes sociétés d'aluminium que le petit Etat du Togo en face des compagnies françaises d'extraction de phosphates. Il faut mettre un terme à la domination de l'Afrique par les sociétés étrangères si

nous voulons atteindre une croissance économique équilibrée, et ceci ne peut être réalisé que par une action unifiée.

Nous avons besoin pour parvenir à ce but d'une sorte de révolution économique. Notre développement a été trop longtemps entravé par l'économie de type colonial. Nous devons nous réorganiser entièrement afin que chaque pays se spécialise dans la production des biens et des récoltes qui lui conviennent le mieux.

Avec l'unité économique, les pays d'Afrique qui commencent à édifier des industries modernes bénéficieront de plus vastes marchés. Notre pouvoir de négociation sera plus fort et nous pourrons obtenir des prix plus élevés pour nos marchandises et taxer de façon adéquate les gains étrangers. En fait, un nouveau schéma économique pourra être envisagé. L'agriculture, disposant de plus de capitaux, se modernisera plus rapidement. Des industries pourront être établies sur une échelle plus large et plus économique. Elles pourront alors se permettre d'employer des techniques nouvelles, nécessitant de gros investissements. Des usines plus petites, destinées à satisfaire seulement les besoins nationaux, ne peuvent qu'être plus coûteuses, et finalement moins capables de réduire les coûts de production que des unités industrielles de taille optimum.

Les organismes de planification nationale auront encore un rôle très important à jouer dans l'Afrique unie. Par exemple, ils apporteront les renseignements essentiels sur les conditions locales, mais leur tâche sera facilitée par les conseils et l'aide d'un corps de planification qui se préoccupera des intérêts de l'Afrique tout entière. La recherche et la formation déjà réalisées par l'ECA de Dakar seront renforcées pour servir à la fois aux organismes nationaux et continentaux. Les échecs coûteux dus au manque de coordination seront ainsi évités. Un bon exemple est celui du barrage d'Inga qui doit fournir de l'énergie à une raffinerie de sucre, une fabrique de plastiques (à base de déchets de canne à sucre) à Bangui, laquelle à son tour enverra des plastiques pour qu'ils soient tranformés dans une usine de Brazzaville. Il est évident qu'il devra exister un organisme capable de planifier et d'harmoniser la construction des usines de Bangui et de Brazzaville, des lignes électriques d'Inga à Bangui et à Brazzaville et des services de transport entre Bangui, Brazzaville et le barrage lui-même.

Dans le processus qui conduira à l'unité économique, on assistera certainement à d'âpres discussions entre Etats. L'intégration des différents secteurs de l'économie ne se fera pas selon le même rythme, et il y aura certainement des retards et des compromis

décevants. Mais si la volonté de réussir existe, les difficultés seront résolues.

En général, plus le front sur lequel on lance l'union économique est large, plus rapidement les objectifs d'une Afrique en plein développement pourront être atteints, et les politiques réalisées. Un organisme de planification pan-africaine pourrait travailler à l'établissement d'industries à grande échelle, à la suppression des barrières qui entravent le commerce inter-africain, à la création d'une banque centrale, et à l'édification d'une politique unifiée concernant tous les aspects du contrôle des exportations, des tarifs et des quota. L'ECA a fait plusieurs études destinées à fournir les renseignements nécessaires à la prise de décision sur ces différents points.

Parmi les besoins immédiats, on trouve la fabrication en Afrique de machines agricoles de toutes sortes afin d'accélérer la modernisation de l'agriculture. Nous avons besoin d'équipement électrique, qui sera utilisé pour la production d'énergie électrique indispensable à la croissance industrielle. L'outillage pour les mines et l'industrie doit être produit en Afrique, pour réduire le coût des efforts de développement des ressources minérales. Des machines et des outils de construction, des produits chimiques, des engrais, des matières plastiques sont nécessaires de toute urgence et l'Afrique doit les fabriquer pour ses propres besoins.

Les rapports des missions industrielles de coordination de l'ECA dans différentes régions d'Afrique suggèrent que la production de fer, d'acier, de métaux non ferreux, de produits chimiques, d'engrais, de ciment, de papier et de textiles devrait être développée sur une base inter-africaine, puisque leur production, pour être rentable, doit se faire en grande série. D'autres industries, dont le fonctionnement peut se faire sur une moins grande échelle, peuvent être planifiées à l'échelon national.

L'implantation des diverses industries dépendra naturellement de nombreux facteurs, tels que la possibilité de se procurer l'énergie nécessaire, les gisements de minerai, la proximité des usines de transformation, des marchés, etc. La production du cuivre et de l'aluminium, par exemple, devra être développée dans les pays disposant de l'essentiel, c'est-à-dire du minerai et d'une énergie peu coûteuse. La fabrication des produits à base d'aluminium et de cuivre ne doit pas forcément avoir lieu dans les pays producteurs de ces métaux. De même la production du coton est limitée à certaines régions climatiques, tandis que les industries textiles utilisant le coton peuvent être créées ailleurs.

Chaque Etat africain doit contribuer à l'ensemble économique. Il n'y a, par exemple, pas de gisements de potasse connus en

Afrique occidentale, mais les besoins peuvent être satisfaits par l'Afrique du Nord, l'Ethiopie et peut-être aussi par le Congo (Brazzaville) et le Gabon. Des plans pour la production d'un engrais à base d'azote ont déjà été mis au point en Zambie. L'usine pourrait recevoir son charbon de Rhodésie et l'énergie électrique à bon marché des chutes Victoria sur le Zambèze. Le Kenya, avec ses importantes réserves forestières, pourrait devenir le centre d'un complexe de distillation du bois qui approvisionnerait les pays africains du centre et de l'est en gaz, acétone, métanol et goudron. Il existe d'autres exemples trop nombreux pour pouvoir être énumérés.

La nécessité urgente de planifier le développement industriel à l'échelle du continent ne doit pourtant pas cacher la nécessité d'une action similaire dans le domaine de l'agriculture, de la pêche et de l'exploitation forestière. Dans *The Role of Industry in Development : some Fallacies,* Dudley Seers a montré l'interdépendance de l'agriculture et de l'industrie :

> « On a besoin de matières premières pour les industries en voie de développement et, ce qui est plus important encore, la main-d'œuvre urbaine, sans cesse croissante, doit être nourrie, ce qui implique qu'une quantité toujours plus importante de produits alimentaires doit être produite dans les campagnes... Donner trop d'importance à l'industrie, comme certains pays l'ont appris à leurs dépens, mène à la fin, de façon paradoxale, à réduire la vitesse de l'industrialisation. »

Les Etats africains importent des quantités de produits alimentaires plus importantes qu'auparavant. Cette tendance doit être renversée par une extension de notre propre agriculture, soigneusement planifiée.

Comme pour l'industrie, une spécialisation est possible de façon à ce que chaque région ou chaque Etat se consacre à la production des denrées pour lesquelles il est le mieux adapté. Il est, par exemple, ruineux pour chaque Etat d'Afrique occidentale d'essayer de produire les quantités de riz lui suffisant, alors que la région de Casamance, au Sénégal, pourrait les ravitailler tous. De même, le Mali et la Haute-Volta sont sans conteste bien placés pour exporter de la viande fraîche, en boîte ou traitée, tandis que les Etats côtiers peuvent fournir du poisson frais, en boîte ou fumé.

Un autre argument en faveur d'une politique agricole unifiée découle de la nécessité d'accroître les efforts pour combattre les obstacles à la croissance économique. Les sauterelles, la mouche

tsé-tsé et les maladies des plantes ne respectent pas les frontières politiques. Les recherches dans la lutte contre ces fléaux seraient puissamment aidées par la mise en commun des intelligences et des connaissances techniques. La médecine et les services sociaux en bénéficieraient aussi. Les chances de faire disparaître les grandes endémies telles que la maladie du sommeil ou l'onchocercose seraient accrues si les actions contre elles étaient coordonnées et unifiées.

L'avantage d'une politique militaire et diplomatique unifiée pour assurer notre sécurité ou libérer chaque partie de l'Afrique est tellement évident qu'il n'appelle aucun commentaire.

Les transports et les communications sont, eux aussi, des secteurs qui réclament une planification unifiée. Les routes, les voies ferrées, les voix fluviales, les lignes aériennes doivent être créées pour servir les besoins de l'Afrique et non pour complaire aux intérêts étrangers. Les communications entre les différents Etats africains sont très insuffisantes. Dans de nombreux cas il demeure plus commode de voyager d'Afrique en Europe ou en Amérique que d'un Etat africain à un autre.

Pour être efficace, l'unité économique doit s'accompagner de l'unité politique. Les deux sont inséparables et chacune est indispensable pour la grandeur future de notre continent et le développement complet de nos ressources. On trouve dans le monde actuel plusieurs exemples d'unions très importantes. Dans *L'Afrique doit s'unir*, j'en ai décrit les principales et j'ai mis en garde contre le danger de fédérations régionales en Afrique.

L'Afrique constitue aujourd'hui le principal tremplin des forces néo-colonialistes qui cherchent à dominer le monde pour l'impérialisme qu'elles servent. Venant de l'Afrique du Sud, du Congo, des Rhodésies, d'Angola et de Mozambique, elles forment une sorte de réseau lié aux monopoles internationaux les plus puissants du globe. Ces monopoles étendent leurs organisations bancaires et industrielles à travers le continent africain. Leurs porte-parole défendent leurs intérêts dans les parlements et les gouvernements, et siègent dans les organisations internationales qui, théoriquement, existent pour la défense de la paix mondiale et l'amélioration des conditions de vie des pays sous-développés. Contre une telle phalange de forces, comment pouvons-nous agir ? Certes pas dans l'isolement, mais au sein d'une union qui donnera du poids à nos négociations et qui éliminera un grand nombre des activités en double qui donnent plus de force aux impérialistes et à leur stratégie néo-colonialiste.

La décolonisation est un mot souvent utilisé — et avec quelle onction — par les porte-parole de l'impérialisme pour décrire le passage de la souveraineté politique des puissances coloniales

aux Africains. Pourtant le principe du colonialisme contrôle toujours cette souveraineté. Les jeunes pays sont toujours les fournisseurs de matières premières, les vieux pays de produits manufacturés. Le changement dans le rapport économique entre les nouveaux Etats souverains et leurs anciens maîtres n'est que formel. Le colonialisme a pris une apparence nouvelle. Il est devenu le néo-colonialisme, dernier stade de l'impérialisme; c'est son dernier effort pour se maintenir, tout comme le capitalisme de monopole ou l'impérialisme est le dernier stade du capitalisme. Et le néo-colonialisme est en train aujourd'hui de s'enfoncer profondément dans le corps de l'Afrique, grâce aux consortiums et aux combinats de monopoles qui apportent avec eux la révolte africaine contre le colonialisme et le besoin d'unité du continent.

Les intérêts du néo-colonialisme sont centrés sur les compagnies minières de l'Afrique du Centre et du Sud. A partir des mines, ils se ramifient en un schéma complexe de sociétés d'investissement, de manufactures, d'organisations de transport et de travaux publics, d'industries pétrolières et chimiques, d'installations nucléaires et d'autres entreprises trop nombreuses pour être énumérées. Ces entreprises se répandent sur l'immense continent africain, et à travers les océans, jusqu'en Amérique du Nord, en Australie, en Nouvelle-Zélande, en Asie, dans les Caraïbes, en Amérique du Sud, en Grande-Bretagne, en Scandinavie et dans la plus grande partie de l'Europe occidentale.

Des relations, directes ou indirectes, sont maintenues avec de nombreux géants de l'industrie et de la finance américaines. Elles ont l'appui des grands banquiers, financiers et industriels du Royaume-Uni, de France, d'Allemagne, de Belgique, d'Amérique et d'ailleurs. Les listes des directeurs sont pleines de noms familiers à tous ceux qui n'ont même qu'une vague connaissance de la finance et de l'industrie internationales. Des noms comme Oppenheimer, Hambro, Drayton, Rothschild, d'Erlanger, Gillet, Lafond, Robiliart, van der Straeten, Hochschild, Chester Beatty, Patino, Engelhard, Timmins, se retrouvent partout. D'autres, tout aussi puissants dans les firmes qu'ils contrôlent, évitent la publicité des interminables listes de leurs postes de direction, soit en demeurant totalement absents des pages des annuaires qui voudraient célébrer leur gloire, soit en se dissimulant modestement derrière une unique annonce avec nom et adresse.

La complexité des liens des grands monopoles impérialistes montre les forces réelles qui se cachent derrière les événements mondiaux. Elle dévoile aussi les rapports qui lient ces événements aux pays en voie de développement dans différentes parties du globe. Elle révèle les dualités d'intérêts qui obligent les

nations en voie de développement à importer des biens et services produits par les compagnies entrant dans les groupes de monopoles qui exploitent directement leurs ressources naturelles, ou qui leur sont étroitement associés. C'est là le double tranchant de la guillotine qui enlève à l'Afrique sa richesse, pour le plus grand profit des pays qui absorbent ses matières premières, puis les lui renvoient sous forme de produits manufacturés.

Dans leur indépendance récente, c'est vers ces groupes de monopoles que les jeunes Etats d'Afrique sont obligés de se tourner pour répondre aux besoins que pose leur transformation économique. La politique de non-alignement, partout où elle est pratiquée, impose l'obligation de « faire son marché à la ronde », mais comme le capitalisme affecte désormais la forme de monopoles, il nous est impossible de nous refuser à traiter avec eux d'une manière ou d'une autre. Mais c'est de la nature de ces rapports que dépend la liberté des Etats africains. Là où nous établissons et maintenons l'intégrité de nos institutions financières et protégeons nos projets essentiels de la mainmise impérialiste, nous conservons assez de liberté pour nous tenir loin du néo-colonialisme qui, malheureusement, a refermé ses griffes sur des pays dont l'indépendance est menacée par une étroite association à l'égard des organisations non africaines. Dans les pays qui jouissent d'une liberté relative, les combinats géants qui fondent sur notre sol des entreprises industrielles le font sur la base d'accords soigneusement étudiés, qui s'insèrent dans un programme de progrès national. Les banques nationales sont réellement des banques nationales, fondées et fonctionnant avec les ressources propres du pays, et les autres institutions économiques et financières sont protégées de toute infiltration néo-colonialiste.

Malheureusement ces conditions se rencontrent rarement en Afrique. La plupart des territoires atteignent l'indépendance nationale dans des conditions peu enviables, qui entravent, même à l'intérieur des frontières, la liberté de mouvement. Ces mauvaises conditions peuvent être surmontées, mais seulement par la force que peut apporter l'union, une politique socialiste centralisée et libre de toute attache avec d'autres continents. Dans l'état actuel des choses, la plupart de nos nouveaux Etats, inquiets à l'idée de la pauvreté, des maladies, de l'ignorance, du manque de ressources techniques et financières au milieu desquels ils doivent se débattre au sortir de la matrice coloniale, n'osent pas couper le cordon qui les relie à leur mère impérialiste. Leur hésitation est renforcée par l'apport douceâtre de l'aide qui est le palliatif entre la faim redoutée et la nourriture substantielle espérée, mais qui ne vient jamais. Nous finissons par constater

que l'impérialisme, s'étant rapidement adapté à la perte du contrôle direct sur le plan politique, a étendu et renforcé son emprise économique (et par là même son influence politique) grâce à l'habileté de l'infiltration néo-colonialiste.

L'expansion croissante de la capacité de production des pays capitalistes évolués trouve son corollaire dans la nécessité d'exporter, selon une progression géométrique, les produits finis de l'industrie et le capital excédentaire qui ne ferait qu'accroître la compétition à l'intérieur, mais qui, employé chez les nations jeunes et industriellement avides, assure des bénéfices substantiels et rapides. De là, la lutte pour l'établissement dans ces pays et pour l'obtention du monopole des matières brutes, qui utilise l'Afrique non seulement comme terrain de jeu pour la guerre froide (un aspect de la lutte du capitalisme pour continuer d'exister en face du socialisme), mais aussi comme terrain de la bataille entre les monopoles internationaux. Les importations américaines vers l'Afrique sont passées de 10,3 % en 1959 à 13,7 % en 1962, tandis que celles des autres pays occidentaux et du Japon demeuraient stationnaires ou déclinaient légèrement. Ceci correspond à l'accroissement des investissements américains dans le secteur des industries d'extraction du continent et à l'augmentation de la participation des Etats-Unis dans les établissements financiers. Les banques américaines sont en train de se frayer un chemin dans les territoires jusque-là uniquement desservis par les banques européennes et britanniques. Les banques françaises prédominent toujours dans les anciens pays français, tandis que les banques belges dominent au Congo, mais elles servent souvent de façade à la participation américaine.

Les conseillers financiers européens soulignent sans cesse aux pays africains les avantages qu'ils tireront de leur association avec leurs anciennes « mères patries », tout en dénigrant les possibilités d'une association inter-africaine. Lombard, le commentateur du *Financial Times,* déploie une grande subtilité. Dans un article publié dans le numéro du 6 février 1964 de cet influent journal londonien, qui appartient à la compagnie industrielle qui possède également *The Economist,* Lombard affirme que « les pays africains ne peuvent pas faire grand-chose pour s'aider mutuellement sur le plan financier au stade actuel de leur évolution économique ». Il est donc « heureux de voir que les Etats indépendants d'Afrique arrivent maintenant à reconnaître qu'il est très nettement dans leur intérêt de conserver les liens monétaires avec les pays les plus puissants d'Europe, liens qu'ils ont hérités de l'époque coloniale... Evidemment, ils se doutaient que l'enthousiasme de leur ancienne mère-patrie pour les retenir au sein de leur zone monétaire n'était pas désintéressé. Ils en concluaient

que les buts qu'ils recherchent seraient plus facilement atteints en suivant le plus rapidement possible la voie de l'indépendance politique et financière ». Lombard assurait à ses lecteurs que les Africains se montraient pleins de sagesse quand le secrétariat de l'ECA, appuyant la résolution de l'Organisation de l'unité africaine sur la possibilité de fonder un établissement de clearing africain et une union de paiements, eut le bon sens de « demander l'avis d'un expert distingué en matière de questions monétaires, le professeur Triffin de l'université de Yale ». Devons-nous nous étonner si dans son rapport le distingué professeur a noté qu'« il serait tout à fait imprudent de condamner à la légère ou de rompre des arrangements financiers avec les principales compagnies de commerce et les grands centres financiers » ? Nous pouvons évidemment considérer ceci comme une pénétration néo-colonialiste, mais pour Lombard ce n'est qu'un aspect de la question. Car il existe deux mondes et les pays africains doivent « maintenant s'efforcer d'obtenir le meilleur de ces deux mondes, grâce au maintien et à l'extension des relations qu'ils entretiennent avec les principales zones monétaires internationales, tout en édifiant leurs propres mécanismes financiers ». Comment peut-on arriver à concilier les inconciliables, Lombard ne tente pas de l'expliquer, mais il avoue que ce processus « rencontrerait l'approbation totale des associés de la zone monétaire actuelle africaine ».

Ceci en dit long et nous n'avons aucun mal à croire ce que l'on nous dit, car il est certain que ceux qui contrôlent les principales zones monétaires déposent des bombes à retardement au sein des mécanismes financiers propres aux pays africains. En effet, ces mécanismes sont sous contrôle des monopoles financiers impérialistes, des banquiers et des financiers qui se sont employés ces temps derniers à fonder des établissements dans toute l'Afrique, à s'infiltrer jusqu'au cœur de l'économie de nombreux pays, et à tisser des liens avec les entreprises les plus importantes créées pour l'exploitation des ressources naturelles du continent sur une plus vaste échelle que jamais, afin de s'assurer d'immenses profits personnels.

Bien que le but recherché par le néo-colonialisme soit la domination économique, les grandes puissances ne limitent pas leurs opérations au domaine économique. Elles emploient les vieilles méthodes colonialistes d'infiltration religieuse, culturelle et éducative. Par exemple, dans les Etats indépendants, de nombreux professeurs expatriés et des « ambassadeurs culturels » influencent l'esprit des jeunes contre leur propre pays et leur propre peuple. Ils le font en sapant la confiance dans le gouvernement national et dans le système social du pays en exaltant leur propre

conception du gouvernement d'une nation, en oubliant que personne n'a le monopole de la sagesse politique.

Mais cette subversion indirecte est de peu d'importance si on la compare à l'assaut brutal des capitalistes internationaux. Là, on trouve un « empire », celui de la finance, empire de fait sinon de nom, un réseau complexe d'activités inter-continentales hautement diversifié qui contrôle la vie de millions d'êtres dans les régions du globe les plus lointaines, dirigeant les industries, exploitant le travail et les richesses des nations pour satisfaire l'avidité d'une minorité. Là se trouve la source de la puissance, l'inspiratrice de politiques qui se dressent pour barrer la route à la marée montante des peuples opprimés de l'Afrique et du monde. Là est l'irréductible ennemi de l'indépendance et de l'unité africaines, pris dans une chaîne internationale d'intérêts qui considère l'union inévitable des nouvelles nations comme un coup terrible porté à sa domination sur les ressources et l'économie des autres. Là enfin, sont les sources mêmes du néo-colonialisme, les ramifications des monopoles et des combinats. Cet empire financier et économique est pan-africain et il ne peut être défié qu'à l'échelon du pan-africanisme. Seule une Afrique unie, agissant par un gouvernement d'union de l'Afrique, sera capable de le vaincre.

3. La finance impérialiste

Telles sont les dures réalités de la situation actuelle en Afrique. Le processus s'est poursuivi et aggravé depuis l'invasion du continent par les Européens et les puissances étrangères. Il s'est accéléré au cours des dernières années, à cause du développement de la lutte entre impérialismes rivaux, entre capitalisme et socialisme.

Lénine a défini l'impérialisme comme le dernier stade du capitalisme. Il a formulé cette thèse au milieu de la Première Guerre mondiale (1916), livrée pour susciter la première révision importante de la suprématie impérialiste. Il a exposé le développement inégal du capitalisme, expliquant comment les derniers venus, Allemagne et Etats-Unis par exemple, ont formé plus rapidement des cartels et des syndicats qui les ont conduits à un stade de monopole d'où ils se défient mutuellement et défient le reste du monde impérialiste.

Le capitalisme de monopoles, grâce à des fusions, des amalgames, des accords, des contrats, des accords commerciaux, des quota de production, des fixations de prix et bien d'autres moyens couramment employés, s'est érigé en confraternité internationale. Et pourtant, étant donné son caractère compétitif inhérent au principe de la production pour le profit individuel et au développement inégal du capitalisme, la lutte des monopoles a continué à se poursuivre à l'intérieur des combinaisons internationales. Les conflits entre les trusts et les combinats financiers et industriels européens et américains, pour un nouveau partage des ressources et des matières premières du monde, des marchés pour les produits finis et des investissements, finirent par entraîner la guerre quand ils furent trop violents pour rester dans les limites

de la diplomatie. La guerre de 1914-1918 amena une nouvelle répartition des zones coloniales du globe. En même temps elle permit une brèche socialiste dans la chaîne impérialiste qui encerclait le monde.

Le triomphe de la Révolution d'Octobre en Russie porta un coup très dur au capitalisme de monopoles international. A partir de ce moment-là, le capitalisme dut affronter non seulement la lutte pour l'hégémonie dans ses propres rangs, mais, plus grave encore, il dut engager un combat défensif contre une idéologie opposée à la sienne. Cette idéologie avait remporté un important succès en parvenant à soustraire un sixième de la surface de la terre au champ d'opérations du capitalisme international, succès que celui-ci ne lui a jamais pardonné et ne lui pardonnera jamais. D'autre part, elle menaçait de miner le pouvoir de l'impérialisme en d'autres points stratégiques rendus plus malléables par la guerre. Après l'échec de l'intervention destinée à détruire le nouvel Etat socialiste, un *cordon sanitaire* fut dressé autour de l'Union soviétique afin d'empêcher la contamination socialiste d'atteindre d'autres pays d'Europe. Le fascisme fut encouragé à étayer le capitalisme là où il avait subi de sérieux dommages et affronté le mécontentement populaire, en Italie et en Allemagne par exemple, et à le soutenir dans les avant-postes qui étaient et demeurent des dépendances semi-coloniales de l'impérialisme occidental, l'Espagne et le Portugal.

Ces expédients ne purent pourtant pas venir à bout des crises qui, de façon répétée, s'attaquent au cœur même du capitalisme et rendent plus âpres les rivalités entre impérialismes qui aboutirent à la Seconde Guerre mondiale en 1939. De cet holocauste, le socialisme émergea comme une menace encore plus redoutable pour l'impérialisme. En même temps, nous, les peuples des « lointains empires », nous avions compris que nous pouvions contrôler nos propres destins et nous commençâmes à réclamer l'indépendance nationale. Ainsi l'impérialisme se trouva menacé sur un autre front, celui du colonialisme, et ceci à une époque où la science avait accru les capacités de production capitalistes, augmentant ainsi les besoins en matières premières et en marchés pour les nouvelles denrées chimiquement fabriquées, les biens manufacturés et la nécessité d'utiliser outre-mer le surplus de capitaux. Ainsi, mis au défi par le socialisme et l'anti-colonialisme, l'impérialisme se trouve aujourd'hui engagé dans une lutte « à mort » pour se maintenir contre les forces antagonistes qui se développent dans le monde entier, tandis que, dans son sein, les dissensions intestines deviennent de plus en plus âpres. Dans cette lutte sur plusieurs fronts, l'impérialisme a été contraint d'user de nombreux artifices pour continuer d'exister en pour-

suivant le processus colonialiste sans le bénéfice du contrôle colonial.

Les grandes puissances coloniales avaient pu monopoliser le commerce extérieur et la production de matières agricoles et industrielles des territoires qui leur étaient soumis. Les colonies de pays moins industrialisés, comme le Portugal qui depuis des siècles n'est qu'un pion dans le jeu de l'Angleterre et est lui-même devenu une semi-colonie de la finance britannique, se trouvaient sous la domination du capital anglais et des groupes financiers internationaux auxquels il est lié. La domination financière belge sur le Congo, étant donné les liens étroits entre les banques belges et des établissements internationaux tels que Rothschild, Lazard Frères et Schroder, eux-mêmes liés aux groupes Morgan et Rockefeller, était partagée avec les financiers anglais, français et américains.

Le tribut tiré de l'exploitation coloniale et semi-coloniale permettait aux classes capitalistes des pays métropolitains de distribuer quelques miettes aux classes ouvrières de leurs pays et de les acheter (en particulier les leaders syndicalistes et politiques) quand la lutte des classes dans leur société atteignait un point critique. En même temps, la compétition pour les sources de matières premières, pour l'exportation de capitaux et de biens de consommation, s'intensifiait à mesure que les méthodes de production se perfectionnaient et que les marchandises sortaient plus nombreuses des usines.

Le développement inégal du capitalisme amena de nouveaux compétiteurs qui se mêlèrent aux divers groupes rivaux nés des premières luttes pour les colonies. Ces luttes, devenant de plus en plus âpres, aboutirent aux deux guerres mondiales qui, en dépit de tous les beaux discours affirmant qu'elles étaient livrées pour la défense de la démocratie, avaient pour cause la redistribution du monde par le capitalisme de monopoles. « La guerre, a dit Clausewitz, n'est que la poursuite de la politique par d'autres moyens. » Les puissants trusts, qui n'avaient pu réaliser par une compétition « pacifique » l'extension de leur domination sur le globe, conduisirent leurs pays à tenter de l'obtenir par l'action militaire. Ceci leur assure un plus large champ d'exploitation et sape en même temps la puissance des monopoles rivaux.

Cette redistribution du monde ne se limite pas aux zones moins développées, mais s'étend à des régions très industrialisées. L'importante région industrielle d'Alsace-Lorraine était un des prix convoités par l'Allemagne lors des invasions de la France en 1871 et 1939. La campagne d'Hitler contre la Tchécoslovaquie était inspirée par le désir d'annexer les manufactures hautement développées de Bohême et de Moravie aux trusts allemands. Les

capitalistes français ont longtemps regardé avec envie les riches mines de charbon et les industries chimiques et autres de la Sarre, si proches des minerais de fer de Lorraine, et ont saisi l'occasion des traités de paix de 1919 pour les faire donner à la France à titre de réparation. Plus tard un plébiscite rendit la Sarre à l'Allemagne. Après la Seconde Guerre mondiale, un accord entre les trusts de Wendel-Schneider-Krupp réalisa une union douanière entre l'Etat allemand de la Sarre et la France qui fit évidemment de la Sarre une dépendance de l'empire charbon-acier de de Wendel.

La Seconde Guerre mondiale se termina par la défaite d'Hitler et un recul temporaire du capitalisme allemand qui dut subir une injection revitalisante de capitaux américains. Au même moment un tel bouleversement secouait le monde colonial que Winston Churchill fut amené à déclarer qu'il n'avait pas été nommé Premier ministre de Grande-Bretagne pour procéder à la liquidation de l'Empire britannique. Tous les beaux et nobles discours sur la liberté, que la radio avait fait entendre aux quatre coins du globe, portèrent les fruits là où il ne le fallait pas. L'émancipation coloniale devint le phénomène dominant du millieu du XX^e^ siècle, tout comme l'abolition de l'esclavage dans la période du XIX^e^, avec des conséquences aussi importantes dans le domaine de la politique et de l'économie, tant nationale qu'internationale.

Le capitalisme d'après-guerre, qui avait déjà reçu un coup terrible après la Première Guerre mondiale avec la naissance de l'Union soviétique, subit une nouvelle défaite cuisante avec l'établissement de régimes socialistes en Europe centrale et orientale, et en Chine. D'importantes sources de matières premières, d'investissements et de marchés échappèrent à son champ d'action. Tout d'abord les pays européens furent absorbés par leur effort de reconstruction. Les Etats-Unis, qui avaient pris un excellent départ grâce à leur intervention tardive dans la guerre, leur éloignement qui les protégeait de toute attaque, et l'essor donné à leur capacité d'invention et de production par la fourniture massive de matériel de guerre, arrachèrent à l'Angleterre la première place dans le monopole financier international.

Comme conséquence de sa primauté dans le domaine financier, l'Amérique donna à sa politique étrangère une orientation absolument opposée à celle d'avant-guerre. Elle abandonna son « splendide isolement », pour assurer la domination des affaires mondiales. La naissance de nouveaux Etats sortant de la soumission coloniale entraîna le problème capital du maintien de ces pays dans une obédience coloniale, une fois aboli le contrôle direct. Ainsi s'ouvrait une nouvelle phase de l'impérialisme, celle

de l'adaptation du colonialisme aux conditions nouvelles créées par l'élimination du pouvoir politique des puissances coloniales, phase au cours de laquelle le colonialisme doit être maintenu par d'autres moyens.

Ceci ne signifie pas que l'ancienne forme directe de colonialisme ait totalement disparu. Des exemples prouvent abondamment combien les puissances impérialistes s'accrochent à leurs territoires coloniaux. Le Vietnam, la Corée, Suez, l'Algérie montrent jusqu'où les nations impérialistes peuvent aller pour garder physiquement leurs colonies, attitude renforcée par l'intervention de l'Amérique qui joue un rôle de premier plan dans la lutte pour la domination du monde par les monopoles. En faisant de l'anticommunisme le pivot de la lutte pour le retour du secteur socialiste du monde sous le contrôle du monopole financier de l'Occident, on a donné à cette lutte un contenu idéologique. Cuba constitue l'exemple le plus frappant des extrémités auxquelles peuvent arriver ces puissances pour rétablir leur domination là où elles ont été rejetées et pour maintenir ce qui leur semble être un bastion stratégique dans le combat pour le rétablissement de leur domination sur le monde socialiste anti-impérialiste.

Le contrôle des sources d'énergie joue un rôle primordial dans la compétition frénétique entre les monopoles. La Sarre a été déchirée entre la France et l'Allemagne à cause de ses mines de charbon. De même, la bataille pour le pétrole a commencé avant la Première Guerre mondiale et n'a pas cessé depuis. Le pétrole du Moyen-Orient a été, du reste, un objectif important de cette guerre, et la lutte pour sa possession s'est poursuivie après la guerre tant sur le plan diplomatique qu'économique, à l'intérieur des frontières et au niveau international. La suprématie de Rockefeller dans le domaine du pétrole a été sévèrement menacée par les groupes Morgan, qui ont étendu leur influence en s'introduisant dans les holdings anglo-hollandais, jadis réservés aux Rothschild, à Lazard Frères, à la Deutsche Bank et à leurs associés.

La lutte acharnée pour le pétrole a joué un rôle primordial dans la répression des mouvements populaires dans les régions coloniales et semi-coloniales du Proche, du Moyen et de l'Extrême-Orient, en Amérique latine et en Afrique du Nord. Les événements survenus en Iran, en Irak, à Koweit, à Aden, en Arabie séoudite, à Cuba, au Vénézuela, au Brésil, au Brunei et en Algérie, et qui ont entraîné violences, révolutions et guerres, ont été largement stimulés par la lutte pour la possession du pétrole. La découverte de gisements pétrolifères en Europe, à Groningen par exemple, a amené cette lutte jusque dans les

pays industrialisés, comme l'avait fait la compétition pour le charbon et le fer.

La rivalité entre les combinats du pétrole n'est du reste pas limitée à la production, mais elle s'étend à la distribution des produits pétroliers et à la nouvelle industrie de sous-produits de la pétrochimie. Une lutte sans merci se livre à travers le monde à cause de l'accroissement de la consommation de pétrole et de l'extension territoriale de cette consommation. L'industrie du pétrole, dès ses débuts, a été dominée par les banques les plus puissantes, les Rockefeller, Morgan, Rothschild, à cause des bénéfices extraordinaires qu'elle procure. Aujourd'hui, même en tenant compte des royalties plus élevées que les grandes sociétés ont été obligées de verser aux pays producteurs, ces bénéfices continuent de croître de façon prodigieuse.

Les réserves des trusts pétroliers se chiffrent par milliards. Elles ont été en grande partie consacrées à des investissements à l'étranger, l'Amérique dépassant de loin tous les autres pays. Aux réserves de capitaux provenant du pétrole, il faut ajouter celles qui sont accumulées par les monopoles des métaux et autres matières premières, par les monopoles de produits alimentaires et par les immenses empires industriels et agricoles, par les monopoles des réseaux et des agences de distribution et les industries d'armement, sans oublier celles consécutives aux guerres livrées aux peuples coloniaux depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, au développement des moyens de destruction nucléaires et à la course effrénée pour la première place dans la recherche spatiale.

Le capitalisme renferme de nombreux paradoxes, tous basés sur le concept de la production des biens de consommation : la minorité de riches et la majorité de pauvres; la pauvreté et la faim au milieu de la surabondance; les campagnes de lutte contre la faim et les subventions pour la limitation des récoltes. Mais ce qu'il y a peut-être de plus insensé, c'est le commerce constant d'un pays à l'autre de catégories de biens, de produits et de denrées identiques. Tout le monde s'affaire, pourrait-on dire, à faire la lessive du voisin. Ceci ne provient pas d'une quelconque nécessité, mais du désir de gain et d'extension des monopoles. Le Marché commun européen marque l'apogée de ce processus, tout en étant le dépotoir des investissements internationaux, sous l'égide des gigantesques banques américaines et de leurs satellites britanniques.

La Communauté européenne, dont le Marché commun n'est qu'une facette, n'est nullement une idée nouvelle. Hobson l'avait d'avance dépeinte dans sa critique de l'impérialisme comme « une fédération européenne de grandes puissances qui, loin de

promouvoir la cause de la civilisation mondiale, peut entraîner l'immense péril des parasites occidentaux, groupe de nations développées, dont les classes dirigeantes tireraient un énorme profit de l'Asie et de l'Afrique, leur permettant d'entretenir de nombreux serviteurs qui ne se livreraient plus à l'agriculture ou à l'industrie, mais se cantonneraient dans l'exécution de services industriels limités ou sous le contrôle d'une nouvelle aristocratie financière ». C'est l'impérialisme collectif.

Voilà précisément ce qui s'est produit. La concurrence entre les monopoles a engendré le phénomène d'importantes organisations de publicité et de relations publiques, qui se consacrent non seulement à la vente des biens et services mais à celle de personnalités. Ces organisations et les *mass media* par lesquelles elles opèrent — presse, radio, cinéma, télévision — ainsi que les firment qui s'occupent de l'emballage des marchandises emploient une armée de personnel dans ce qui n'est, au fond, qu'activités parasitaires inconcevables dans une société saine, produisant pour la consommation et non pour le profit. Dans l'état actuel des choses, des sommes énormes sont investies et gagnées par les groupes financiers qui participent à la promotion de ces entreprises.

Mais ceci n'est qu'un aspect mineur de la fiévreuse activité financière à laquelle on assiste aujourd'hui dans le monde capitaliste. Chaque semaine, chaque jour, avec une régularité presque monotone, nous retrouvons les mêmes noms comme adjudicataires pour de grandes compagnies comme garants ou émetteurs de nouvelles actions ou comme détenteurs d'obligations; comme participants à de nouveaux groupes financiers destinés à universaliser les méthodes d'investissement, ou à de nouvelles usines et sociétés destinées à étendre l'action des monopoles dans de nouvelles directions et de nouveaux territoires.

Ils se montrent particulièrement actifs dans le groupe des « Six » et les pays qui espèrent encore s'introduire dans le Marché commun comme membres à part entière ou comme associés. La réduction des barrières commerciales a été le signal de leur entrée. Pour des raisons pratiques, quelques-uns des pays les plus importants d'Europe sont les serviteurs financiers des principaux groupes de monopoles bancaires, les Morgan et les Rockefeller. En dépit de la puissance de banques aussi importantes que la Société générale de Belgique, la Banque de Bruxelles, la Kredietbank, la banque Lambert, de groupes financiers et industriels aussi importants que Solvay, Boel, Brufina-Cofinindus, Petrofina — la Belgique et son annexe, le Luxembourg, est en réalité une colonie financière du capital américain. En 1959, 39 nouvelles sociétés ont été établies en Belgique par des étran-

gers. Au cours de l'année 1961 le nombre des nouvelles compagnies « étrangères » est passé à 237. Les investissements en provenance de l'extérieur ont passé de 2.457 millions de francs belges en 1959 à 6.664 millions en 1961. Sur ce dernier chiffre, près de 60 %, c'est-à-dire 3.979 millions de francs belges, sont de sources américaines. Henri Coston dans son livre révélateur sur les ramifications des grandes banques, *L'Europe des Banquiers* (p. 174), déclare que cette entreprise ne se limite pas au territoire du royaume et que les anciennes colonies belges n'ont pas été oubliées. « On peut même se demander si les événements sanglants du Congo n'ont pas été provoqués par la lutte sans merci que se livrent les groupes financiers rivaux », conclut-il.

Le capital américain, évidemment, a connu ses plus belles heures en Allemagne, pendant l'occupation qui a suivi la guerre. L'industrie et la finance allemandes, déjà liées à la finance et à l'industrie américaines par des cartels et des trusts, dépendit encore plus complètement des puissants groupes de monopoles des Etats-Unis. Les banques allemandes gigantesques, Deutsche Bank, Dresdner Bank, Diskonto Gesellschaft, Commerzbank, les puissants trusts allemands, Krupp, Bayer, Badische Anilin & Soda Fabrik, Hoechst et Siemens sont tous liés au capital américain et sur de nombreux points lui sont subordonnés. Les banques et l'industrie italiennes se trouvent dans une situation presque analogue. La Banco Commerciale Italiano, la Banco di Roma, la Mediobanco, le Credito Italiano sont de manière directe ou indirecte liées à la haute finance américaine. On peut trouver des exemples dans le monde entier, au Japon, au Canada, en Australie et en Nouvelle-Zélande. Cette dépendance envers l'Amérique a été reconnue par Lord Bearsted, président de M. Samuel & Co, lors de l'assemblée annuelle de 1963, lorsqu'il annonça l'acquisition de 16 2/3 % des actions de la compagnie par le groupe Morgan. « Nous ne serons pas la première banque commerciale dont une partie du capital sera entre les mains des intérêts américains. »

Cette piteuse déclaration est un aveu public de la soumission de l'Europe au monopole financier de l'Amérique, évident dans les alliances stratégiques et politiques qui lient le capital européen au capital américain. Les hommes d'Etat européens sont profondément conscients de leur infériorité, mais, dans l'ensemble, ils pensent qu'ils ne peuvent pas faire grand-chose pour redresser la situation. Pourtant le ressentiment n'est pas absent et, en France, il s'est traduit par l'obstination du général de Gaulle à créer une force de frappe française, par ses avances à Adenauer, l'ancien chancelier d'Allemagne; par ses efforts pour empêcher l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché com-

mun, puisqu'elle n'est qu'un prolongement des Etats-Unis, et plus récemment par les ouvertures faites à la Chine et sa tournée en Amérique latine. Ce sont là des efforts visant à arrêter la domination américaine sur l'Europe et à permettre une action indépendante de la France sur la scène internationale. Mais ils n'ont que peu de chance de succès et leur influence sur la scène mondiale ne peut être que temporaire. Ils traduisent, en fait, les profonds conflits au sein de l'impérialisme capitaliste, qui se cachent derrière la façade des fédérations et des alliances, du développement inégal du capitalisme.

L'Angleterre, pionnier de la révolution industrielle, était devenue l'atelier du monde, le transporteur de ses marchandises et le champion de l'impérialisme à partir de la Cité de Londres. Son déclin commença avec l'émergence des Etats capitalistes plus jeunes et plus vigoureux d'Allemagne et les Etats-Unis. Les deux guerres mondiales mirent à l'épreuve leurs forces face à celles des pays capitalistes plus anciens et leur permirent aussi de se mesurer. Dans les deux cas, les Etats-Unis sortirent vainqueurs de l'épreuve. Pourtant, la Cité de Londres ne cède que lentement le pas à Wall Street comme symbole du pouvoir financier mondial. Elle espère ressusciter en s'immisçant dans le Marché commun, même si elle ne peut le faire qu'en association, et sous la dépendance du monopole financier américain. Les surplus des capitaux français ont été plus largement investis dans les pays moins développés d'Europe — Russie, Pologne, Hongrie, Roumanie — que ceux de l'Angleterre ou de l'Allemagne, bien que leurs investissements dans le domaine de l'industrie lourde, de l'armement, des mines et des pétroles aient été également importants. Toutes les puissances, pourtant, se tournèrent vers les pays producteurs de matières premières, transformant certains en colonies, asservissant et exploitant d'autres comme sphères d'investissement d'après un schéma semi-colonial.

A cause de leur retard, les capitalismes allemand et américain se hâtèrent de créer des combinats industriels et des monopoles financiers avec plus d'empressement que l'Angleterre et la France, dont la suprématie sur le plan colonial, assurait une hégémonie complexement liée, même quand elle semblait compétitive à l'échelon de la finance internationale. La défaite de 1918 fut pour le monopole financier allemand un sérieux revers, quand le monde colonial fut redistribué; il en fut de même en 1945. Le capitalisme américain, lui, grâce à ses avantages géographiques et territoriaux (ces derniers provenant de son système politique), continua à progresser rapidement et fut le véritable vainqueur des deux guerres mondiales. L'expansion du monopole industriel et financier des Etats-Unis ne se limita d'ailleurs

pas à l'Europe. L'équilibre du pouvoir financier de l'Occident commença à pencher du côté de l'Asie et de l'Afrique, et l'échec de la domination colonialiste, après la fin de la Seconde Guerre mondiale, ne fit qu'accélérer ce processus.

Les nombreux consortiums que l'on établit dans la plupart des nouveaux Etats tournent largement autour des mêmes groupes industriels et financiers qui se sont profondément implantés depuis la fin du régime colonial. Les changements que l'on peut noter correspondent aux changements d'influence à l'intérieur des groupes. L'influence dominante est exercée par les tentaculaires organisations américaines de Morgan et de Rockefeller, suivies de leurs associés britanniques et européens. Le colonialisme mourant revit dans les coalitions internationales du néo-colonialisme. Ces coalitions d'organismes rivaux reflètent le caractère global que le monopole financier a pris sous la domination de l'impérialisme le plus puissant : celui de l'Amérique. Elles sont aussi le signe de la lutte pour la survie des anciens impérialismes face à l'activité fiévreuse et l'agressivité de l'impérialisme américain que son immense force productive entraîne toujours plus avant.

Des efforts ont été faits pour présenter sous un jour agréable les buts bien connus de ce colonialisme politique moribond : maintien de régions sous-développées capables de fournir des matières premières à bon marché, zones d'investissement et de marchés pour de coûteux produits finis et des services. Les produits finis et les services, maintenant que les populations des nouveaux Etats réclament l'élévation de leur niveau de vie, prennent un caractère nouveau et débordent dans des catégories négligées jusque-là. La matériel de défrichage, les projets hydro-électriques, la reconstruction des routes, l'habitat, les écoles, les hôpitaux, les ports, les aérodromes et leurs prolongements sociaux, offrent un nouveau champ à l'investissement et de nouveaux profits pour la haute finance à l'intérieur et à l'étranger. Ils permettent également de rémunérer grassement toute une armée de soi-disant experts, de techniciens et de professionnels qui ne sont pas toujours de premier ordre.

De nouvelles sources de produits d'extraction et de produits agricoles attirent également d'importants investissements. Les pays métropolitains ne dépendent plus pour de nombreux matériaux de sources intérieures, mais les importent de l'étranger. Les mineurs des régions productrices de cuivre ou de fer des Etats-Unis, par exemple, sont réduits au chômage, non seulement à cause de l'automation, mais aussi parce que des profits plus substantiels sont obtenus en accélérant l'extraction minière en Asie ou en Afrique. En certains endroits, la semi-transformation

sur place des minéraux assure également des marges bénéficiaires supérieures à celles que procurent les régions où la main-d'œuvre est plus coûteuse. Porto Rico et d'autres pays d'Amérique latine, où la main-d'œuvre est bon marché, deviennent rapidement des centres de production d'objets manufacturés, fréquemment tirés de matériaux importés et envoyés aux Etats-Unis pour concurrencer des biens de consommation produits localement, à des prix légèrement inférieurs, ou identiques. Ceci assure à la finance des profits encore plus importants.

Le processus complexe, qui consiste à équilibrer les bénéfices résultant d'investissements intérieurs et la sortie de capitaux en vue d'investissements plus rentables, affecte gravement la situation économique intérieure de tous les pays capitalistes occidentaux. Cela apparaît tout particulièrement dans la position de la balance des paiements. Même les Etats-Unis, dont les réserves en or et en devises étaient assez considérables pour soutenir l'économie pendant une longue période d'exode des capitaux, ont atteint le même stade que des Etats européens moins fortunés et se trouvent devant une balance des paiements défavorable.

En dépit de l'élévation de la production nationale et de l'accroissement de la productivité, les problèmes de l'agriculture, même dans des économies en rapide expansion comme l'Allemagne de l'Ouest, l'Italie et la France, mettent en péril la situation économique. En Amérique, le petit propriétaire rural vit toujours près du seuil de pauvreté, ou même en dessous de cette limite, tandis que les fermes largement mécanisées des compagnies financières sont favorisées par un gouvernement de banquiers. Des prix garantis pour les produits stockés dans des entrepôts construits et payés par le gouvernement rendent la culture à grande échelle largement rentable pour le capital, qui abandonne au gouvernement l'épineux problème de la liquidation du surplus résultant de l'élévation des prix.

La nécessité de nouveaux débouchés pour les produits de l'agriculture et pour ceux des complexes industriels et financiers, qui se trouvent sous un contrôle électronique de plus en plus poussé et deviennent donc de plus en plus actifs, force le capitalisme occidental, et en particulier le capital américain, à s'immiscer plus étroitement dans les pays industrialisés étrangers. La récente farce du « poulet » jouée sur le fond de la politique gaulliste anti-américaine, qui a abouti à une opposition franco-allemande à l'importation en Europe de volailles américaines moins chères, n'est qu'un des moindres exemples de la compétition effrenée pour se débarrasser du surplus d'une production de masse mécanisée soutenue par les banques. Elle a éclairé pendant un moment la nature paradoxale du Marché

européen, organisme de monopole, s'opposant vigoureusement à la domination d'un autre monopole. Ces luttes compétitives entre monopoles sont illustrées par la taxation plus élevée dont les Etats-Unis ont frappé l'importation de petites voitures françaises et allemandes, qui ont ainsi perdu leur supériorité sur les articles fabriqués localement.

Les faits et les chiffres prouvent que le commerce et l'investissement entre pays plus industrialisés surpassent leurs activités similaires avec les régions moins développées. Ils démontrent clairement que l'impérialisme ne se limite pas aux secteurs producteurs de matières brutes. Toutefois le fait saillant est que le taux de profit provenant de l'exploitation des pays sous-développés est supérieur à celui provenant des pays industriels. Dans ces derniers, la concurrence entre les monopoles est plus âpre et les intérêts nationaux, même ceux qui sont liés à des monopoles internationaux, s'opposent vigoureusement à l'envahisseur. Pourtant, en vertu même de leur caractère impérialiste, les groupes financiers dominent ; ils peuvent effectuer de constantes incursions dans les monopoles nationaux et ainsi assurer leur hégémonie sur des régions de plus en plus vastes.

Il est infiniment plus facile pour la finance impérialiste de s'infiltrer dans les pays en voie de développement où la domination coloniale a disparu ou est en voie de disparition. Soumis à la nécessité de trouver d'énormes sommes pour l'exploitation du sous-sol et l'ouverture de nouveaux champs d'extraction de matériaux, ces pays ont appelé la finance internationale à l'aide des finances nationales des divers pays impérialistes. Ce processus a été d'autant plus stimulé que les monopoles nationaux avaient déjà atteint le stade de l'alliance internationale à l'aube de l'impérialisme, et il s'est accéléré à notre époque avec l'éveil du nationalisme et du socialisme. Ainsi, aujourd'hui, tous les instruments et les mécanismes de l'impérialisme international, tels qu'ils s'expriment dans les coalitions de monopoles, viennent peser sur les nouveaux Etats déshérités.

Cette nouvelle vague d'invasion des anciennes colonies prend la forme d'organisations internationales : consortiums industriels et financiers, organismes d'assistance, groupements d'aide financière, etc. Une coopération amicale est offerte dans les domaines éducatifs, culturels et sociaux, mais avec le dessein de plier le progrès indigène dans le sens des objectifs impérialistes des monopoles. C'est ainsi qu'aujourd'hui, on s'ingénie à retarder le développement réel des nouvelles nations. Tels sont les déguisements du néo-colonialisme, qui feint d'offrir aide et conseils, mais favorise en réalité ceux qui procurent une aide intéressée et leurs pays d'origine selon d'anciennes et nouvelles méthodes.

Le mot « aide » a plusieurs définitions, ainsi que le fait remarquer B. Chango Machyo, dans *Aide et Néo-colonialisme* :

> « Les définitions varient selon les blocs. Ainsi les Nations unies, le camp impérialiste, le camp socialiste ont chacun la leur : il est probable que les pays non alignés en ont également une. Mais, d'une façon générale, on peut dire qu'il existe deux définitions principales : celle des Nations unies et celle des pays donneurs. Selon les Nations unies, " l'aide économique consiste uniquement en dons purs et simples et en prêts à long terme à des fins non militaires, accordés par des gouvernements et des organisations internationales ". Mais ceux qu'on appelle les pays donneurs comprennent sous ce terme les investissements de capitaux privés et les crédits à l'exportation, même accordés pour des périodes relativement courtes, et les prêts accordés dans un dessein militaire. »

Comme le dit le professeur Benham dans *Aide économique aux pays sous-développés* : « Il est agréable de penser que l'on vient en aide à ses voisins tout en augmentant ses propres bénéfices. »

Avant le déclin du colonialisme, ce qu'on appelle aujourd'hui « aide » se nommait simplement investissements étrangers.

4. Le capitalisme de monopole et le dollar américain

La « fin des empires » a été accompagnée de la floraison d'autres moyens de soumission. L'Empire britannique est devenu le Commonwealth, mais les ressources que produisait l'impérialisme britannique sont en augmentation. Les bénéfices des compagnies britanniques de l'étain ont atteint 400 %. Les derniers dividendes touchés par les actionnaires des mines de diamant ne sont pas loin de 350 %. Nehru déclara un jour que les profits tirés, par les Anglais, de l'Inde indépendante avaient plus que doublé, et que l'investissement des capitaux britanniques dans son pays était passé de 2.065 millions de roupies en 1948 à 4.460 millions de roupies en 1960. Le total des investissements britanniques en Afrique s'élève à 6.500 millions de dollars, celui des investissements français à 7.000 millions de dollars environ, et celui des investissements américains à 1.100 millions. Un récent rapport a clairement montré le pillage auquel se livrent les monopoles britanniques. Il classe neuf des plus grands monopoles britanniques sur vingt comme des compagnies d'exploitation coloniale directe : ce sont Shell, British Petroleum, British American Tobacco, Imperial Tobacco, Burmah Oil, Nchanga Copper, Rhokana Corporation, Rhodesian Mines et British South Africa. Cinq de ces grandes compagnies s'attaquent directement aux ressources naturelles de l'Afrique, les autres s'emploient à augmenter leur commerce. Leur bénéfice net, soit 221 millions de livres, représente plus de la moitié des bénéfices nets de l'ensemble des vingt monopoles les plus importants. Plus surprenant, cette liste n'inclut pas les deux plus grands combinats du monde, ces Etats dans l'Etat — Unilever et Imperial Chemical Industries

— dont les opérations reposent pour une grande part sur leurs exploitations d'outre-mer. L'United Africa Company agit pour Unilever en Afrique; 1/3 environ d'I.C.I. et de ses filiales opère au-delà des mers.

Sir Alec Douglas Home, ancien Premier ministre du gouvernement conservateur de Grande-Bretagne, dans un discours prononcé le 20 mars 1964, a avoué ignorer la signification du néo-colonialisme. Pendant que sir Alec parlait, l'Angleterre, traversant ce que sa presse décrit comme des « zones de crises aiguës », réprimait des « troubles » suscités et perpétrés par le néo-colonialisme : Aden et l'Arabie du Sud contre le Yemen; Bornéo et Sarawak contre l'Indonésie; Chypre, la Guyane britannique; « maintien de la loi et de l'ordre » au Kenya, au Tanganyika, en Ouganda en faveur des gouvernements récemment devenus indépendants. Est-ce là la fin de l'impérialisme ? Non pas, s'il faut en croire *The Economist,* porte-parole des intérêts britanniques, qui s'est senti obligé de commenter :

> « Bases militaires, routes d'Orient, escarmouches de frontières, répression de soulèvements — tout cela semble bien digne du XIX^e siècle, et trouble évidemment tous ceux qui avaient espéré que la fin du colonialisme signifiait la fin des interventions militaires à l'est de Suez. La triste vérité semble être que l'Angleterre a autant d'engagements militaires dans ce secteur qu'elle n'en avait avant l'époque où ses colonies ont été remplacées par le Commonwealth [1]. »

Le but recherché est le ralentissement du progrès des pays en voie de développement. Quand les circonstances favorisent des entreprises d'un caractère réellement industriel, il faut veiller à ce que leur développement ne se fasse que par à-coups. L'objectif essentiel est de susciter une croissance extrêmement faible de l'industrie des nouveaux Etats afin qu'ils puissent continuer à fournir l'armature de la concentration des forces impérialistes, en vue de la lutte intérieure et de la lutte contre le socialisme. Ce qui est remarquable, c'est que la majeure partie du monde moins développé, et là nous devons inclure l'U.R.S.S., a choisi et choisit encore la voie socialiste vers le progrès national. Il y a en outre des pays tels que l'Inde où le système politique, bien que modelé sur les démocraties bourgeoises des pays capitalistes, proclame que le socialisme est son objectif socio-économique. Les pays qui ont atteint leur situation prédominante actuelle, en passant par les différents stades du capi-

1. *The Economist,* 23 mai 1964.

talisme, s'accrochent désespérément au système qui les a amenés à l'apogée de l'impérialisme. Chacun d'eux, de ce piédestal précaire, doit soutenir un combat incessant.

La réapparition de rivaux redoutables comme l'Allemagne et le Japon, ajoute à l'âpreté de la lutte. Ces deux pays ont bénéficié de fortes injections de capitaux américains et les monopoles des Etats-Unis tirent de considérables profits de leur course dans la compétition mondiale, ce qui illustre les contradictions divisant les différents intérêts en présence. Bien que s'opposant à l'impérialisme américain, les monopoles allemands et japonais se trouvent souvent alliés à leurs concurrents des Etats-Unis, et ceux-ci s'abritent souvent derrière eux dans l'offensive générale contre l'Afrique, quand l'investissement direct de capitaux privés américains peut susciter trop de méfiance. Aujourd'hui, l'Allemagne arrive en outre en deuxième position, derrière les Etats-Unis, dans la prétendue aide aux pays en voie de développement. Puisque le capitalisme est l'incarnation même de la philosophie des intérêts particuliers, les alliés ostensibles des monopoles américains doivent utiliser leur position de force pour promouvoir leur propre croissance.

Cette lutte pour la première place au sein de l'impérialisme est permanente et implique une recherche constante du renouvellement des forces. A côté de la bataille pour la suprématie impérialiste, se livre un combat contre le camp idéologique du socialisme, dans lequel les impérialistes s'efforcent d'entraîner les pays en voie de développement. De cette façon, la campagne anticommuniste est utilisée au renforcement des objectifs impérialistes. Partout, les chefs du capitalisme inculquent dans l'esprit du public une image de leur système en termes socio-culturels, le transformant ainsi en une civilisation idéale que l'on doit à tout prix chérir. Ils vantent un genre de vie dont toute transformation serait à son désavantage, et soulignent sa préservation comme le principe essentiel de la lutte contre le communisme. Quand Harold Macmillan, alors Premier ministre de Grande-Bretagne, déclara au Parlement de l'Afrique du Sud que « ce qui est aujourd'hui en question est beaucoup plus que notre force militaire ou notre habileté diplomatique ou administrative, c'est notre mode de vie », il ne faisait que résumer la transformation métaphysique d'impulsions économiques en philosophie sociale. Ceci, en dépit de l'allusion aux « vents de changement » soufflant sur l'Afrique. Il faisait écho à plusieurs hommes d'Etats occidentaux, qui auraient pu faire chacun la même déclaration, et l'ont d'ailleurs faite à différentes époques en termes à peu près identiques. « Le grand problème de cette seconde moitié du XX^e siècle est de savoir si les peuples non alignés

d'Asie et d'Afrique se tourneront vers l'Est ou vers l'Ouest. » Les puissantes nations impérialistes sont toutes résolues à ce que les nouveaux Etats se développent en suivant la voie capitaliste et qu'ils demeurent les fournisseurs des besoins vitaux de l'impérialisme, la source de ses super-bénéfices. La libération nationale et les avantages évidents de la voie socialiste, pour des nations sortant de la domination coloniale et démunies des capitaux nécessaires à leur développement, sont des facteurs déterminant la stratégie impérialiste à l'égard de ces Etats, à la fois dans l'intérêt de ses luttes internes et de sa lutte contre le socialisme.

Tous les pays, même ceux qui sont les plus engagés dans l'impérialisme de monopoles, ont un secteur étatique. En vérité, l'ingérence de l'Etat dans l'économie privée est devenue partie intégrante de ce processus. On ne doit donc pas s'étonner que les pays en voie de développement, étant donné la faible accumulation de capitaux privés locaux, soient obligés de centraliser leur économie. La dimension du secteur d'Etat et son expansion doivent pourtant dépendre du système choisi, capitaliste ou socialiste. Le but poursuivi par les puissances impérialistes, dans l'application des programmes d'aide, est de transformer le secteur d'Etat en dépendance du capital privé. Quand on considère ce qui s'est passé dans les pays impérialistes, le contraire serait surprenant. La politique de base énoncée par l'Agency for International Development (anciennement International Cooperation Administration) est de « se servir de l'aide des Etats-Unis de telle façon qu'elle encourage le développement des secteurs d'économie privée. I.C.A. ne sera donc pas normalement préparée à financer des entreprises publiques industrielles ou d'extraction, sauf en de rares exceptions... »

Les progrès des nouveaux Etats par des voies non capitalistes doivent être empêchés dans l'intérêt de l'impérialisme occidental. Une série d'articles qui ont paru dans *The Times* (de Londres) en avril 1964 précise ce dessein et ne fait aucun mystère de ses raisons : « Les deux grands objectifs de la politique étrangère britannique doivent être d'empêcher la pénétration du communisme dans le monde non communiste... et d'empêcher que son propre accès au commerce et aux investissements dans n'importe quelle partie du globe soit interdit ou réduit. » Naturellement, comme l'article le précise en conclusion, « ces deux objectifs conduisent au problème du néo-colonialisme — la lutte pour l'influence commerciale et politique sur les pays non communistes hors d'Europe et de l'Amérique du Nord ». Ainsi le rédacteur du *Times* expose-t-il le véritable caractère de la lutte idéologique entre les monopoles. Champion de cette lutte idéo-

logique, parce qu'elle est le champion de la lutte entre les impérialismes, l'Amérique, en tant que puissance impérialiste dirigeante, s'abroge le droit de s'établir dans le prétendu vide que les puissances coloniales auraient laissé en cédant la place aux gouvernements nationaux. Le Vietnam et le Congo constituent d'évidents pôles de cette politique de néo-colonialisme féroce. Les exemples de l'âpre antagonisme qui sépare l'Amérique et les autres impérialismes ne manquent pas. D'après *France-Observateur* (numéro du 4 juin 1964) « les plus terribles accusations sont portées par les Etats-Unis contre les milieux d'affaires français opérant au Vietnam du Sud... Les experts américains aux affaires asiatiques affirment que les colons français ne se contentent pas de verser leur contribution au Front national de libération du Sud-Vietnam. Ils lui prêtent même assistance et cachent les guérilleros poursuivis par l'armée du gouvernement ».

En dépit de leur politique d'agression ouverte dans de nombreux secteurs du monde, les Etats-Unis se posent souvent comme la puissance « anticoloniale » par excellence dans leur condamnation de l'impérialisme britannique. « La pose est peu convaincante et le masque tombe sans cesse, souvent même à l'occasion de résolutions anticolonialistes exigées par les Afro-Asiatiques et la majorité socialiste aux Nations unies, quand l'Amérique et l'Angleterre, parfois en compagnie de la France, du Portugal, de l'Afrique du Sud et de l'Australie se trouvent les seules à s'y opposer ou à s'abstenir de voter [2]. » Au cours des neuf dernières années les investissements américains en Afrique ont triplé, augmentant à un rythme plus rapide que nulle part ailleurs. En 1961 les seuls monopoles américains ont tiré quelque 11,2 millions de livres de bénéfices de l'Afrique.

L'éveil du nationalisme dans les territoires coloniaux a été considéré par les opérateurs les plus astucieux du capital américain comme l'occasion pour les Etats-Unis de s'infiltrer dans ce qui était auparavant la chasse jalousement gardée des impérialismes rivaux. Les mouvements anticolonialistes ont commencé d'apparaître en Afrique avant le début de la dernière guerre mondiale. A mesure que se déroulaient les hostilités, l'Amérique se prononçait de plus en plus ouvertement en faveur de la fin du colonialisme. La presse et les autres moyens de propagande parlaient sans cesse de la propre lutte de l'Amérique contre le colonialisme. Ce souvenir était lié dans les esprits à l'éclosion des mouvements nationalistes qui, dans le monde entier, préconisaient l'indépendance. L'Europe déchirée par la guerre satis-

2. R. Palme DUTT, *British Colonial Policy and Neo-Colonialist Rivalries*, International Affairs, Moscou, août 1964.

faisait en partie la nécessité pour les Etats-Unis d'exporter des capitaux et des produits; mais les territoires qui venaient de se libérer du joug politique des impérialismes rivaux offriraient aux Etats-Unis des champs vierges.

Durant les quarante premières années de ce siècle, on assista à une croissance fabuleuse du capitalisme de monopole américain. Les investissements étrangers des Etats-Unis rivalisèrent avec ceux de l'Europe, puis les surpassèrent. En 1900, les investissements américains privés à l'étranger étaient faibles si on les comparait à ceux de l'Europe : 500 millions de dollars contre 12.000 millions pour l'Angleterre et 600 millions pour la France. En 1930, le chiffre des investissements américains avait presque rejoint celui de l'Angleterre, puisqu'il s'élevait à 17.000 millions contre 19.000 millions et dépassait de loin celui de la France, 7.000 millions. En 1949, l'Amérique s'était assuré la suprématie : 19.000 millions de dollars contre 12.000 millions pour l'Angleterre (niveau qu'elle atteignait au début du siècle). La France n'en était plus qu'à 2.000 millions. La Première Guerre mondiale avait été fatale aux investissements allemands à l'étranger et avait réduit ceux de la France; la Deuxième Guerre élimina l'Allemagne, l'Italie et le Japon. Le gouvernement américain, de plus, avait ajouté 14.000 millions de dollars aux 19.000 millions des investissements privés. Les prêts du gouvernement « sont des prêts à caractère politique plutôt que des investissements tournés vers le profit. Mais ils améliorent la position du capital américain en fournissant des débouchés pour les biens en excédent et en augmentant les bénéfices des investisseurs privés dans les Etats emprunteurs [3] ».

La Deuxième Guerre mondiale a donné une impulsion extraordinaire au capitalisme américain et l'a aidé à augmenter ses investissements à l'étranger et ses exportations de produits manufacturés vers les domaines réservés aux impérialistes européens et japonais. Entre 1938 et 1948 la part américaine des importations dans ces pays est passée de 11 % à 25 %. Son commerce avec l'Afrique pendant la même période a augmenté de 150 millions à 1.200 millions de dollars, chiffre qui représente près de 15 % de la totalité du commerce extérieur africain.

L'appétit des monopoles américains fut aiguisé par le revenu de 18.000 millions de dollars qu'il perçut pour ses investissements à l'étranger entre 1920 et 1948. Les perspectives en 1948 paraissaient plus riches encore et le furent en effet. De 1950 à 1959 les sociétés privées américaines placèrent 4.500 millions de dol-

3. PERLO, *American Imperialism*, p. 28-29.

lars dans les pays en voie de développement et en tirèrent un bénéfice trois fois supérieur. Les bénéfices nets atteignirent 8.300 millions de dollars auxquels il convient d'ajouter les profits commerciaux, les intérêts des prêts, de la manutention et des opérations annexes. Tout ceci fut favorisé par le plan Marshall (Economic Co-operation Administration) né du mariage entre les monopoles et l'Etat américain. Le dollar fut brandi comme le remède universel pour l'Europe, apportant à ses propriétaires américains de super-bénéfices. Dans la confusion et les destructions laissées par la guerre, les Américains devaient se glisser discrètement dans les coins confortables d'où seraient expulsés les impérialistes européens, que ce soit en Europe ou dans les territoires d'outre-mer. La finance et l'industrie américaines mirent à profit la faiblesse de l'Europe après la guerre pour s'approprier ses ressources. Ils se nourrirent de l'Europe en ruines, mais toutefois avec moins d'âpreté que l'impérialisme occidental ne l'avait fait en exploitant le monde colonial et semi-colonial. Les puissants trusts allemands métallurgique et chimique, Vereinigte Stahlwerke et I.G. Farben, furent démantelés. L'Etat d'Allemagne occidentale, fondé en 1949, subit une occupation militaire qui contrôla son commerce extérieur, sa politique internationale et sa défense nationale. Certaines des usines qui n'avaient pas été détruites par la guerre furent démantelées. Les meilleurs savants et techniciens d'Allemagne furent attirés en Amérique ou en Angleterre. Les secrets et les brevets des grands trusts furent confisqués; les archives de la plus importante banque, la Deutsche Bank, furent remises aux forces d'occupation par le Dr Hermann J. Abs, qui avait dépouillé la Yougoslavie pour le compte d'Hitler, et qui fut ainsi sauvé de la mort à laquelle l'avaient d'abord condamné les autorités militaires anglaises, puis celles des Etats-Unis. Pour les conquérants impérialistes de l'Allemagne il s'agissait de garantir leurs institutions démocratiques. On utilisa le plan Marshall pour assurer la pénétration américaine dans les industries et les institutions financières allemandes. De fortes sommes furent remises aux sociétés minières de France et de Belgique afin de resserrer leurs liens avec le capitalisme américain et de soutenir sa domination.

Il ne fallait pas non plus perdre de vue le socialisme qui progressait en Europe et en Asie. Avant 1950 la guerre froide commença. On comprit que la menace d'une sérieuse concurrence allemande, qui avait inspiré aux impérialistes victorieux les limitations qu'ils lui avaient imposées, pourrait être détournée si l'Allemagne entrait dans la stratégie occidentale et recevait de plus larges parts de capitaux américains. La position allemande dans les domaines de la métallurgie et de la chimie

commença à changer quand le pays fut amené à prendre sa place dans le plan de défense occidentale.

Une exploration plus énergique des ressources en métaux et en minéraux fut entreprise en Afrique et ailleurs. Les matières premières africaines jouent un rôle important dans la défense militaire des pays de l'OTAN, qui comprend les pays du Marché commun. Leurs industries, surtout les usines stratégiques et nucléaires, dépendent pour une large part des matières premières provenant de pays moins développés. L'Europe d'après-guerre souffrit d'un manque de matières premières pour ses aciéries. La Belgique eut besoin d'un plus grand nombre de minerais riches, la Suède voulut davantage de charbon et de coke que l'Amérique lui fournit en échange de métaux précieux. L'Angleterre manquait de gueuses et de débris de fer; elle avait peu de coke, et de mauvaise qualité. La France et l'Allemagne étaient en retard pour la fabrication du coke. La production du charbon lorrain déclinait à cause du manque d'équipement, celle de charbon allemand parce que le rendement de la Ruhr s'affaiblissait. Les investissements dans les industries « de grande productivité », c'est-à-dire les industries de transformation du minerai et les industries lourdes, s'ils permettaient d'influencer favorablement l'économie et partant la politique de l'Europe à l'égard de la domination de l'idéologie américaine, n'assuraient cependant pas les mêmes profits importants et rapides que ceux produits par la production de matières premières dans les pays en voie de développement.

Le programme en quatre points permit au plan Marshall d'ouvrir l'Afrique au capital des Etats-Unis et de leurs associés européens. Avant la Deuxième Guerre mondiale, les investissements américains en Afrique représentaient 3 % du total de ses investissements étrangers et moins de 5 % du commerce africain se faisait avec les Etats-Unis. Les intérêts de Firestone dans le caoutchouc du Libéria et de petites participations dans les mines d'Afrique du Sud et de Rhodésie formaient la plus grande partie des 200 millions de dollars investis en Afrique. A mesure que la guerre se développa sur ce continent, des bases militaires et des accords de commerce furent établis par les Américains qui les utilisèrent pour poursuivre leur pénétration après la guerre. Les fonds du plan Marshall financèrent les groupes américains de prospection envoyés dans la meilleure tradition coloniale pour préparer la voie aux compagnies minières et aux expéditions militaires. L'E.C.A. annonçait en juillet 1949 que « des experts américains, sous l'égide du plan Marshall, explorent l'Afrique, des montagnes de l'Atlas au cap de Bonne Espérance, pour en découvrir les richesses agricoles et minières » et, plus tard, que

« des occasions d'une participation des capitaux américains dans les mines françaises de plomb en Afrique du Nord, d'étain au Cameroun français, de zinc et de plomb au Congo français s'étaient offertes »... Un prêt de l'E.C.A. aux mines de Zellidja, entreprise française sous l'égide de la compagnie de Pennaroya (quatrième producteur du monde de plomb et de zinc), permit à la Newmont Mining Corporation (groupe américain minier et de pétrole brut, ayant 30 % de ses intérêts en Afrique du Sud et au Canada) de s'introduire dans la compagnie et de diriger ses opérations.

L'instabilité de l'Europe d'après-guerre fut mise à profit par les Etats-Unis lors de la nouvelle division de l'Afrique. En automne 1949, quand l'Amérique contraignit les pays européens à dévaluer leur monnaie, un comité de banquiers anglais et américains de premier plan fut formé pour intensifier les investissements des Etats-Unis en Afrique et dans les derniers territoires de l'Empire britannique. Un comité analogue, avec des buts identiques, fut créé deux mois plus tard entre banquiers américains et français. La présence de ces organismes est visible à travers l'Afrique tout entière, dans les consortiums qui pillent les richesses du continent : Rockefeller, Morgan, Kuhn Loeb et Dillon Read; les grandes banques britanniques, Barclays, Lloyds, Westminster, Provincial, les établissements d'investissement qui dépendent de Hambros, Rothschild, Philip Hill; les banques françaises, Banque de Paris et des Pays-Bas, Banque de l'Union Parisienne, Banque de l'Indochine, Union européenne industrielle, Banque Worms, Crédit Lyonnais, Lazard Frères, etc., et les principales banques allemandes et italiennes.

Ces banques et leurs associés sont les institutions financières qui dominent les secteurs monétaires et fiscaux de nombreux Etats indépendants. Ils sont les promoteurs de la nouvelle révolution industrielle de l'automation, des progrès de l'électronique, des recherches nucléaires et spatiales, dont les Etats-Unis sont le champion et qui les ont conduit à leur actuelle suprématie impérialiste. Les groupes américains qui dominent dans l'exploitation des mines, le traitement des minerais et les industries de finition sont engagés, soit directement, soit par l'intermédiaire de leurs banquiers et de leurs établissements financiers, dans des entreprises associant également les producteurs européens et leurs bailleurs de fonds. Il est intéressant de voir les capitalistes, qui contrôlent les sociétés les plus importantes dans les industries occidentales d'extraction, les industries métallurgiques, chimiques, nucléaires et spatiales, se répandre à travers les sept mers et s'emparer des sources de matières premières en Asie, en Océanie, en Australie, en Nouvelle-Zélande, dans l'Amérique du Cen-

tre et du Sud et en Afrique. Les investissements des Etats-Unis au Canada en 1962 se sont élevés à près de 700 millions de dollars, consacrés surtout au développement des mines de fer. D'autre part, 270 millions investis dans d'autres pays développés sont allés surtout à l'Australie et au Japon. Les investissements américains en Amérique latine ont augmenté de 250 millions de dollars en 1962. Au cours de l'année précédente cette augmentation avait dépassé 400 millions. Le ministère du Commerce des Etats-Unis a fait savoir que les investissements privés et les biens américains d'outre-mer atteignaient 60.000 millions de dollars à la fin de 1962 et qu'ils augmentèrent de 3.000 millions au cours des six premiers mois de 1963. Les investisseurs privés aux Etats-Unis ont augmenté de 4.300 millions de dollars leurs participations à l'étranger.

Les investissements directs américains en Afrique sont passés entre 1945 et 1958 de 110 millions de dollars à 789 millions, qui proviennent en grande partie des bénéfices réalisés. Dans cette augmentation de 679 millions, les nouveaux investissements ne se chiffrent qu'à 149 millions de dollars, les bénéfices tirés des investissements anciens, y compris le réinvestissement des surplus, étant estimés à 704 millions. Il en résulte que les pays africains ont subi une perte de 555 millions de dollars. Si l'on tient compte des prêts « non militaires », évalués alors par le Congrès américain à 136 millions, les pertes totales nettes de l'Afrique se chiffrent encore à 419 millions. Les statistiques officielles américaines évaluent les bénéfices bruts réalisés par les monopoles américains en Afrique entre 1955 et 1959 à 1.234 millions de dollars mais, selon d'autres estimations, ils atteindraient 1.500 millions. De quelque façon qu'ils soient considérés, il n'est pas besoin d'avoir un esprit mathématique particulièrement développé pour s'apercevoir que les investissements américains faits en Afrique rapportent des bénéfices de près de 100 %.

Les explorations avides, qui ont eu lieu au cours des dernières décennies pour trouver des réserves supplémentaires de tous les métaux et minéraux indispensables à la suprématie dans les industries modernes, ont eu pour raison la course au monopole, sans laquelle il n'est pas de primauté et de super-bénéfices. Un exemple récent suffit à éclairer le principe. Selon un titre du *Sunday Times* (18 octobre 64) Alcan Industries, associé britannique de l'Alcoa (Aluminium company of America) par l'intermédiaire d'Alcan (Aluminium Limited of Canada), s'est emparé de « la dernière feuille ». C'est-à-dire qu'Alcan Industries a payé 5,5 millions de livres pour s'emparer de la dernière firme indépendante de fabrication de feuilles d'aluminium britannique (Fisher Foils), après avoir absorbé la presque totalité du reste.

Ceci fut fait, dit-on, pour amener la « rationalisation ». Mais dans le jargon des affaires cela s'appelle « mettre le grappin dessus ».

Le but recherché dans la mainmise des industries et des sources des matières premières est surtout de barrer la route aux concurrents. La création de pénurie artificielle est une autre tactique utilisée par les monopoles pour maintenir leurs bénéfices. Pendant trois ans, jusqu'au milieu de 1964, les grandes compagnies de cuivre en ont maintenu la production autour de 80 à 85 % de ses possibilités afin d'en soutenir les prix. La production de l'acier a également été maintenue aux environs de 80 % de ses capacités.

L'impérialisme ne favorise pas toujours l'exploitation sitôt que sont découvertes de nouvelles sources de matières premières : Celui qui monopolise les principales ressources, en contrôle la production car il décide de la mise en exploitation des divers gisements, et de son intensité.

Avoir un monopole permet de manipuler l'économie des autres pays selon ses propres intérêts. Dans le cas de la bauxite, par exemple, Alcoa, dominé par Mellon, est souveraine et a attiré les autres grands producteurs, Kaiser et Reynolds. Etant donné les coûts considérables de l'édification d'usines électriques nécessaires à la production de l'aluminium, l'exploitation par les capitaux privés de toutes les réserves connues de bauxite mettrait en échec le but primordial recherché par le monopole — le profit — car la surproduction qui en résulterait entraînerait la chute des prix. L'Afrique occidentale est exceptionnellement riche en bauxite, mais ses différents pays ne possèdent pas les sources d'énergie nécessaires à son exploitation. Le Ghana fournit la puissance hydro-électrique qui permettrait de transformer l'aluminium tant au Ghana qu'en Guinée. Ce serait un effort coopératif apprécié dans le cadre d'une économie continentale unie.

Une autre arme utilisée pour intimider les pays producteurs de matières premières est la menace de produits synthétiques et du remplacement des métaux traditionnels. Des fabriques de diamant synthétique ont été implantées par la De Beers (qui possède le monopole mondial du diamant naturel), par la compagnie belge Miba (qui contrôle les diamants naturels du Congo, premier producteur africain), par la General Electric Corporation des Etats-Unis et par le Japon. Le prix du cuivre a été maintenu très bas par les principaux producteurs, sur le marché du métal de Londres, lors d'une période de récession, en vue de son possible remplacement par l'aluminium pour certains usages, tandis que, d'autre part, on propose souvent de substituer

les plastiques à l'aluminium. Des sommes importantes sont dépensées dans la recherche de nouveaux matériaux et dans l'invention d'outillage et d'équipements destinés à diminuer la part du travail dans la production. Ainsi les métaux que l'on se propose de remplacer sont en même temps plus largement utilisés pour une plus grande variété de produits finis. Ces recherches, et en conséquence le renouvellement de l'équipement des usines et des fabriques, qui permettraient de justifier l'investissement initial, exigent des capitaux énormes qui proviennent, dans la plupart des cas, des valeurs des compagnies financières et des compagnies d'assurance. Ainsi, les banques et les compagnies d'assurance dominent l'industrie et jouent un rôle prépondérant dans la lutte pour la suprématie des monopoles. Les banques et les compagnies d'assurance ont joué un rôle de premier plan dans le processus qui a conduit les monopoles à leurs actuels sommets, et c'est leur puissance financière qui accentue leur évolution vers une concentration accrue.

Aujourd'hui, la concurrence dans la lutte pour la possession et le maintien du monopole sur des industries entières et sur des sources de matières premières s'est intensifiée et a entraîné la multiplication des fusions. La lutte est d'une terrible intensité et dans la bataille pour la domination un accord intervient aux moments critiques, ce qui permet un partage d'influence par consentement mutuel. L'harmonie pourtant est plus apparente que réelle. La bataille pour la redistribution est constante, et les changements au sein des organisations se produisent de plus en plus fréquemment.

Aujourd'hui le monopole est diversifié et étendu. Tandis qu'il tire sa force de sa position de monopole, il est par ailleurs sérieusement exposé aux dangers qui menacent un organisme multiple en expansion dans de nombreuses directions. Toute rupture peut entraîner un déséquilibre de l'ensemble de la structure. Et les rivaux du monopole sont toujours à l'affût de ses points faibles, afin d'y porter un coup permettant au concurrent le plus actif de s'insinuer par cette brèche. Donc le monopole ayant passé par les stades du cartel, du combinat, du trust et du syndicat, se sert aujourd'hui d'une protection supplémentaire : celle-ci est assurée par le consortium au moyen duquel le monopole s'efforce à la fois de limiter l'action de ses concurrents et de contrôler les associés qu'il a autorisés à le rejoindre dans cette séduisante union impérialiste. Généralement, dans un consortium, l'un des contractants occupe une position dominante; celui-ci peut donc exercer une influence prépondérante sur les décisions du consortium, soit directement, soit par l'intermédiaire et avec l'accord de filiales et d'associés. De plus, chacun des

membres du consortium aura sa chaîne de dépendances ou même un poste de commandement à l'extérieur du consortium. L'ensemble des membres continue de lutter à l'extérieur, tandis qu'à l'intérieur du consortium chacun s'efforce d'augmenter l'importance de sa part dans l'activité du groupe. Par exemple, en tant que monopole, l'ensemble contrôlera un complexe de filiales à divers échelons de la production des matières premières, de leur transformation depuis le stade original à travers tous les stades de transformation jusqu'à la production d'une variété de produits semi-ouvrés et manufacturés, allant de l'article le plus ordinaire à la construction d'usines et de matériel lourd les plus élaborés et les plus délicats. Le monopole ne se borne pas à une seule matière première, bien qu'il soit prédominant pour une ou deux de ces matières. Il ne se limite pas non plus à un secteur particulier de fabrication ou d'entreprises, qui pourrait se subordonner à ses activités de base, mais, là aussi, il peut se spécialiser dans certaines branches. De nombreux monopoles s'étendent jusqu'à des projets immobiliers ou d'aménagement du territoire, puisque le bâtiment et les travaux publics apportent des gains rapides et élevés et de hauts revenus. Cette forme d'investissement est en rapide progression à notre époque d'industrialisation poussée et d'édification de villes nouvelles, et atteint même l'exploitation agricole des grandes surfaces.

En Afrique, le consortium est en train d'effectuer la plus désastreuse pénétration. Il provient des amalgames financiers de capitaux américains et européens, surtout de ceux qui prennent leur source dans le Marché commun, où des consortiums ont été formés et représentent le meilleur moyen de profiter de la concurrence croissante au sein de cette prétendue organisation unificatrice. Le premier objectif est de monopoliser les ressources de l'Afrique en matières premières, mais ce n'est pas, comme on le prétend, pour aider l'Afrique à développer son économie. En effet, les matériaux sont en grande partie exportés à l'état brut ou sous forme de concentrés, pour augmenter la production des pays impérialistes, et sont renvoyés aux Africains sous forme d'équipement lourd pour l'industrie extractive et l'infrastructure permettant l'exportation des ressources naturelles.

C'est sur les profits résultant de la vente de ces matières premières que les pays africains comptent pour amasser une part du capital qui leur permettra d'utiliser ces mêmes matériaux à leur développement. Mais, paradoxalement, ces précieux facteurs de l'avenir africain sont, pour le moment, employés à élargir le fossé qui sépare ce continent des pays hautement industrialisés, occupés à affaiblir son économie. En effet, ceux qui exploitent les ressources se confondent avec les monopoles qui

dominent le marché des matières premières et qui par ailleurs déterminent le prix des produits finis. Ainsi les produits producteurs ne peuvent que se résigner à attendre longtemps avant de pouvoir régler les problèmes essentiels auxquels sont confrontés tous les pays en voie de développement : comment pourra-t-on augmenter sensiblement le niveau de vie des habitants, si aucun effort n'est fait pour gérer les ressources plus rationnellement et de façon plus autonome. C'est là la réponse aux pieux économistes qui nous assurent que l'important n'est pas ce qu'on enlève de nos pays mais ce qui y demeure.

La réponse leur a d'ailleurs été donnée par la Commission pour l'aide au développement de l'O.E.C.D. lorsqu'elle estime que si les pays industriels continuent d'augmenter leur produit national brut de 3 % par an, il faudra aux pays moins développés au moins deux siècles pour atteindre un niveau de vie égal, en admettant qu'ils réalisent une augmentation annuelle de 5 % par an. Et pourtant, combien cette croissance demeure problématique si l'on considère la saignée opérée sur les ressources des nations moins développées par les plus développées. Dans la plupart des pays d'Afrique, le taux de croissance du produit intérieur arrive à peine à égaler le taux de croissance de la population, de 2,5 ou 3 %. Ce sont les pays sous-développés qui continuent de porter le fardeau du développement croissant des pays plus développés. Firestone, par exemple, a enlevé au Libéria 160 millions de dollars de caoutchouc au cours des vingt-cinq dernières années. En retour, le gouvernement libérien a reçu la misérable somme de 8 millions de dollars. Le bénéfice moyen net de cette société américaine est le triple du revenu du Libéria tout entier.

Du nord au sud, les consortiums financiers et industriels se sont répandus sur l'Afrique, s'affairant pour prendre des concessions sur les ressources en minerais, métaux et combustibles, sur les produits forestiers et agricoles, et bâtissant des industries d'extraction et de première transformation dans lesquelles ils se retranchent comme dans des bastions. En Algérie, par exemple, la grande course aux investissements a coïncidé avec la guerre de libération nationale. Entre 1951 et 1955, il se produisit un afflux de capitaux français et franco-américains plus important que jamais. Avec perte ou avec profit, les intérêts industriels et financiers se faisaient une place dans l'économie algérienne. A travers l'Afrique, les géants de l'industrie ont le soutien des institutions financières qui dominent les secteurs financier et monétaire de la majorité des Etats indépendants. Les plus lourdement engagées sont les institutions colossales de banque et d'assurance et les compagnies multimillionnaires dont elles ont

le contrôle, soutenues par les institutions internationales, telles que la Banque mondiale et ses filiales. Ces formidables alliances irradient des Etats-Unis, d'Angleterre, d'Allemagne, de France, d'Italie, de Hollande et de Suède. Elles gravitent autour des combinats métallurgiques et chimiques avec la C.E.C.A. (Communauté européenne charbon acier) tel que Sollac G.I.S. (Groupement de l'industrie sidérurgique), Sidelor (Union sidérurgique lorraine), Usinor (Union sidérurgique du nord de la France), Krupp, Thyssen, Kuhlmann, Pierrelatte, Farbwerke Hoechst, Bayer, BASF (Badische anilin & soda fabrik), I.C.I. Elles sont présentes au sein des groupements de banques, comme le Consafrique (Consortium européen pour le développement des ressources naturelles de l'Afrique), situé à la même adresse que la Banque internationale de Luxembourg, Eurofin, la Compagnie bancaire, Finsider, Cofimor, l'Union européenne industrielle et bien d'autres.

De puissantes corporations américaines, comme Bethlehem Steel, United States Steel, Republic Steel, Armco Steel, Newmont Mining, Johns Manville, Union Carbide, Olin Mathieson, Alcoa, Kaiser, surgissent au milieu de tous les projets conçus après la guerre pour la production de matières premières sur ce continent. Leurs alliances se sont étendues dans les principales compagnies métallurgiques et financières d'Europe dans des combinaisons qui masquent la concurrence sous-jacente. Mais cette compétition se fait jour quand les circonstances détruisent l'apparente co-existence pacifique qui existe entre des impérialismes rivaux qui opèrent dans les Etats souverains, dont ils prétendent reconnaître le pouvoir mais qu'ils utilisent comme des pions dans la lutte pour la suprématie monopolistique. Le Gabon fournit un excellent témoignage de ces allégations. Le mécontentement populaire à l'encontre du régime actuel qui a entraîné les désordres de février 1964 fournit l'occasion à la France d'avertir les Etats-Unis qu'elle ne supporterait aucune ingérence dans ses prétentions sur le manganèse, l'uranium et les richesses pétrolières de son ancienne colonie. Ces ressources, négligées au temps de la domination coloniale, ont pris une valeur inestimable pour la France dans sa lutte contre l'avance de l'impérialisme américain en Europe, dans la nouvelle ère de rivalité atomique. La France a envoyé des parachutistes pour trancher la question de l'appartenance du Gabon à l'un ou l'autre impérialisme.

United States Steel peut bien avoir la majorité dans la Comilog (Compagnie de l'Ogooué) qui exploite le filon des riches dépôts de manganèse de Franceville, mais la France, par le canal de la Compagnie des mines d'uranium de Franceville, contrôle le

gisement d'uranium de Mounana et s'occupe activement de barrer la route aux barons américains du pétrole qui voudraient s'approprier totalement l'accès à ces gisements difficilement accessibles au large des côtes.

5. La vérité sous les gros titres

Pour comprendre réellement ce qui se passe dans le monde actuel, il faut comprendre les influences et les pressions économiques qui se cachent derrière les événements politiques. Les colonnes financières de la presse mondiale donnent, en fait, les « nouvelles derrière les nouvelles ». Plusieurs fois par semaine, nous trouvons dans ces journaux des entrefilets tels que « Morgan Grenfell prend des actions dans une nouvelle banque française », ou « Un groupement bancaire africain », ou « Un consortium obtient le droit de vote chez Hulett » (monopole sud-africain du sucre), ou « Création d'une nouvelle société industrielle en Allemagne ».

Ce ne sont là que des titres de journaux pris au hasard. Pourtant, quand on les examine, même rapidement, les faits révèlent des liens entre des groupes financiers puissants qui exercent une action décisive sur les événements de notre temps. Ces faits se rapportent à des hommes et à des intérêts directement ou indirectement concernés par ces nouveaux arrangements. Non que l'entière vérité ne soit jamais révélée. Au contraire, elle est le plus souvent dissimulée et il faut connaître la carrière des personnalités et des groupes concernés pour comprendre la portée inévitable des nouvelles dispositions, et elle ne peut se comprendre qu'en termes de puissance économique et politique.

Prenons, par exemple, la nouvelle de la participation de Morgan Grenfell dans la nouvelle banque française (*Financial Times*, Londres, 18 décembre 1962). Morgan Grenfell & Co peut être considéré comme la tentacule londonienne de l'importante banque américaine J.P. Morgan & Co qui, en 1956, possédait déjà le tiers de la société britannique. Nous ne serons donc pas surpris d'apprendre que la nouvelle banque « continentale » dans

laquelle Morgan Grenfell a des participations s'appelle Morgan & Cie; et moins encore quand nous saurons que 70 % de son capital de 10 millions de francs est entre les mains de la Morgan Guaranty International Finance Corporation, et 15 % entre celles de Morgan Grenfell. Et les 15 % restant ? Ils sont divisés entre deux banques hollandaises (Hope & Co d'Amsterdam et R. Mees & Zonen de Rotterdam) avec lesquelles le groupe Morgan est étroitement associé depuis des années. Cette association a été rendue plus étroite encore par l'acquisition en mars 1963 par la Morgan Guaranty International Banking Corporation, filiale de Morgan Guaranty Trust, de 14 % des actions de chacune de ces deux banques.

Comment a-t-on procédé ? Par l'achat de parts de la Bankier-Compagnie, compagnie qui garantissait les activités des deux banques hollandaises, qui continuent néanmoins de faire des affaires sous leur propre nom. Ce stratagème est la formule par laquelle les grandes combinaisons tentent de dissimuler au monde leurs liens étroits.

Le président de Morgan & Cie est M. Pierre Meynial, vice-président de Morgan Guaranty Trust à Paris, dont le frère, M. Raymond Meynial, est l'un des directeurs de la banque Worms. Le vice-président de Morgan & Cie est le Rt. Hon Viscount Harcourt, K.C.M.G., O.B.E., directeur de Morgan Grenfell et président de quatre importantes compagnies d'assurances britanniques : British Commonwealth, Gresham Fire & Accident, Gresham Life Assurance et Legal & General.

« Remaniements dans les banques françaises en Afrique » titre le *Financial Times* du 26 juillet 1963 qui, en moins de 8 lignes, nous informe brièvement que « le réseau de la Banque Commerciale Africaine au Sénégal, en Côte-d'Ivoire, au Cameroun et dans la République du Congo vient d'être repris par la Société Générale, la deuxième banque française ». C'est seulement dans le commentaire du journal qu'apparaît la vérité : « Cette disposition entraînera un important accroissement du volume des dépôts de la Société Générale. »

La Société Générale a été fondée sous Napoléon III en 1864. L'un des principaux participants était Adolphe Schneider, membre de l'empire fer et acier des Schneider, qui était aussi à cette époque un des régents de la Banque de France. La Banque de France et la Société Générale sont aujourd'hui nationalisées. Il en découle que le gouvernement français a un intérêt direct dans le réseau de la Banque Commerciale Africaine repris par la Société Générale.

La nationalisation n'empêche nullement la plus étroite association avec les institutions bancaires privées les plus puissantes

du monde, comme le montrent les faits exposés sous le titre « Un groupe bancaire africain » (*West Africa,* 22 septembre 1963). Ce titre est toutefois trompeur. Il n'y a rien d'africain dans ce groupe, le chef de file étant la Bankers International Corporation, succursale de Bankers Trust Company, qui partage avec Morgan Guaranty Trust les affaires commerciales de J.P. Morgan & C°. Les autres sont la Société Générale et d'autres institutions financières européennes qui conservent l'anonymat.

Cet amalgame de banques occidentales, supervisé par les puissants intérêts Morgan, doit intensifier la création de banques précisément là où la Société Générale a repris les intérêts de la Banque Commerciale Africaine, c'est-à-dire en Côte-d'Ivoire, au Sénégal, au Cameroun et au Congo-Brazzaville. L'American Fédéral Reserve Board a donné son approbation à l'extension de Morgan, tout comme l'ont fait les gouvernements des pays d'Afrique intéressés. Il n'y a rien à ajouter, puisque nous pouvons souscrire au point de vue du premier vice-président et directeur du département international du Bankers Trust, M. G.T. Davies, qui annonça avec satisfaction que les participations prises dans ces quatre pays augmenteraient sensiblement le champ d'action de sa compagnie en Afrique, où la Bankers Trust a des intérêts vitaux. L'article se termine par une information selon laquelle la Bankers International Corporation est actionnaire de la Liberian Trading and Development Bank (Tradevco) et de l'United Bank of Africa Nigeria.

Le fait qu'un autre consortium sucrier (*Financial Times,* 8 novembre 1962) soit parvenu à se procurer plus de 50 % des actions ordinaires, et par conséquent la majorité dans les votes du monopole sucrier sud-africain de sir J. Hulett & Sons, semble, à première vue, n'avoir aucun rapport avec les extraits de journaux que nous venons d'analyser. Mais poursuivons notre examen.

Derrière le consortium des compagnies sucrières qui est majoritaire dans le monopole Hulett, on peut voir se profiler les importantes firmes sud-africaines, émettrices d'action, Philip Hill Higginson & C° (Africa) et Union Acceptances Ltd. Harold Charles Drayton est la personnalité la plus marquante de la chaîne des compagnies financières et d'investissements Philip Hill, qui a son siège à Londres. Harry F. Oppenheimer, d'Afrique du Sud, est président d'Union Acceptances. Parmi les postes occupés par M. Drayton, on trouve la présidence de European & General Corporation, Second Consolidated Trust, et la direction de Midland Bank et de Midland Bank Executor & Trust C°, Eagle Star Insurance C°, Standard Bank, Consolidated Gold Fields of South Africa et Ashanti Gold Fields Corporation.

M. Oppenheimer occupe parmi plus de 70 postes dans diverses sociétés celui de président d'African Explosives & Chemical Industries, Anglo American Corporation of South Africa, De Beers Consolidated Mines et First Union Investment Trust. Il est l'un des directeurs d'African and European Investment C°, Barclays Bank D.C.O., British South Africa C° et Central Mining & Investment Corporation.

Nous trouvons au poste de vice-président de l'Anglo-American Corporation sir K. Acutt, qui est également un des directeurs de la British South Africa C° et de la Standard Bank. Co-directeur et vice-président de l'Anglo American C° pour la British South Africa C°, M. Robert Annan, fait également partie du conseil d'administration de Consolidated Goldfields aux côtés de M. Drayton. M. Annan a aussi l'honneur d'être directeur honoraire de la Scottish Amicable Life Assurance Society.

Le très honorable lord Baillieu, K.B.E., C.M.G., est un collègue de M. Drayton, à la fois à la Midland Bank et à l'Executor & Trust C° de cette banque; il se trouve également vice-président de la Central Mining & Investment Corporation, où nous retrouvons aussi Harry F. Oppenheimer. Lord Baillieu fait également partie de l'English Scottish & Australian Bank.

Un autre directeur de la Standard Bank est M. Willian Antony Acton. Il occupe les postes de vice-président de la National Bank et de directeur de la Bank of London & Montreal, de la Standard Bank Finance et de la Development Corporation, de la Bank of London & South America et de la Bank of West Africa, ce qui illustre bien ses liens étroits avec le monde de la finance. Ce n'est certainement pas par simple coïncidence que lord Luke of Pavenham occupe un fauteuil, aux côtés de H.C. Drayton au conseil de l'Ashanti Goldfields et un fauteuil directorial à la Bank of London & South America dont M. Acton est un des administrateurs. Ce n'est pas non plus coïncidence si M. Edmond Charles Baring, ancien directeur et agent à Londres de l'Anglo American Corporation, associé à un grand nombre d'autres compagnies du groupe Oppenheimer, est membre de la famille qui dirige la firme commerciale de Baring Bros, et maintient les liens les plus étroits avec le monde des investissements.

Parmi les personnages importants qui honoraient de leur présence le conseil d'administration de la British South Africa Corporation en 1963, on comptait sir Charles J. Hambro (maintenant décédé), P.V. Emerys-Evans, et le Vicomte Malvern, P.C., C.H., K.C.M.H. Sir Charles Hambro était directeur général de la Bank of England. Il présidait la plus grande banque d'affaires de la City, la banque Hambros, avec ses 176 millions de livres, et présidait aussi l'Union Corporation, groupe qui finance l'exploi-

tation minière en Afrique du Sud, et qui s'occupe de nombreux intérêts anglo-américains associés aux groupes Harry F. Oppenheimer.

La Standard Bank of South Africa apparaît une fois de plus parmi les postes directoriaux occupés par lord Malvern, qui comprennent la Scottish Rhodesia Finance et la Merchant Bank of Central Africa. Cette dernière est une création du groupe Rothschild et nous trouvons là la Banque Lambert, l'une des plus importantes de Belgique, dont près de 17,5 % des intérêts se trouvent en Afrique, au Congo en particulier. La banque possède aussi des intérêts dans une autre création Rothschild, la Five Arrows Securities C°, société d'investissement qui opère au Canada et se trouve sous l'influence de Rockefeller. M. Paul V. Emrys-Evans, vice-président de la British South Africa C°, est maintenant président de l'active Anglo-American Corporation d'Oppenheimer et aussi de la Barclays Bank D.C.O. Un siège à la Rio Tinto Zinc Corporation place M. Emrys-Evans dans la compagnie de lord Baillieu, son vice-président, et l'a associé à H.C. Drayton.

Plusieurs des principales banques et compagnies d'assurance de Grande-Bretagne et quelques-uns de leurs associés européens ont des intérêts dans la Standard Bank. Son président, sir Frank Cyril Hawker représentait la Bank of England, et son vice-président, sir F.W. Leith-Ross, représente la National Provincial Bank. Nous avons déjà parlé des relations de W.A. Acton avec les banques. H.C. Drayton a apporté les intérêts de ses propres groupes financiers, ainsi que ceux de la Midland Bank et d'Eagle Star Insurance. Sir E.L. Hall Patch, un des directeurs de la Standard Bank of South Africa, qui a démissionné lors de l'assemblée générale annuelle de juillet 1963, est directeur de la Commercial Union Assurance C°. Sir G.S. Harvie-Watt est un associé de H.C. Drayton à l'Eagle Star Insurance et à la Midland Bank. Il est président de Consolidated Gold Fields et l'un des directeurs de l'American Zinc Lead & Smelting C° des Etats-Unis.

John Francis Prideaux fait entrer les intérêts de la Commonwealth Development Corporation dans la banque, ainsi que ceux de la Westminster Bank, de la Bank of New South Wales et de divers autres groupes financiers et d'investissement. William Michael Robson, vice-président du Joint East & Central African Board et de la Standard Bank, apporte ainsi tous les intérêts unis dans le conseil d'administration, tout en représentant séparément les investissements des sociétés financières, commerciales, de transport, et agricoles de la Booker Bros. Le groupe Mc Connell exerce son monopole sur l'économie de la Guyane bri-

tannique. Charles Hyde Villiers représente la Banque Belge Ltd. et la Sun Life Assurance Society. La Banque Belge Ltd. est le débouché en Angleterre de la Banque de la Société générale de Belgique et contrôle à son tour, entre autres, la Banque du Congo belge, la Belgian-American Banking Corporation, la Belgian-American Bank & Trust C°, la Continental American Fund (Amerifund) de Baltimore, aux Etats-Unis, et la Canadafund C°, de Montréal au Canada.

Le titre « Création d'une nouvelle société industrielle en Allemagne » (*Financial Times,* 4 octobre 1963) semble trompeusement innocent. Mais un rapide coup d'œil au texte suffit à nous ramener au centre même du monde de la banque internationale. Car nous retrouvons des extensions du capital anglais et américain qui ont stimulé et soutenu une compagnie industrielle internationale, et qui se sont très rapidement étendues sur quatre continents. Le point de départ est une société suisse de holding, International Factors AG, de Coire. Son capital nominal est de 6 millions de francs suisses (environ 490.000 livres sterling). Ses activités s'étendent à présent en Allemagne, où une société, International Factors Deutschland, a été fondée en association avec trois banques allemandes, la compagnie de Coire gardant 50 % du capital. 20 % du reste est entre les mains de la Frankfurter Bank, 25 % appartient à la Mittelrheinische Kreditbank Dr Horback & C° et 5 % à une banque privée de Francfort, George Hauck. La part de la Frankfurter Bank sera augmentée par l'acquisition de 51 % d'Horback & C°, grâce à un échange d'actions.

Les puissants intérêts bancaires qui se cachent derrière l'association internationale industrielle, qui a des filiales en Suisse, en Australie, en Afrique du Sud, en Israël et maintenant en Allemagne, comprennent la First National Bank of Boston, et M. Samuel & C° de Londres. Un holding sous l'influence de Samuel, Tozer Kemsley & Milbourn (Holdings) est le troisième participant. La First National Bank of Boston, à un certain moment partie intégrante du grand empire financier des Morgan, est depuis 1955 passée progressivement sous le contrôle de Rockefeller, bien qu'elle conserve encore d'importantes attaches avec Morgan. Elle est liée à la Chase National Bank (Rockefeller) dans le cadre de l'American Overseas Finance Corporation.

Le président de M. Samuel & C° est le vicomte Bearsted, directeur de l'Alliance Assurance C° et de sa filiale Sun Alliance Insurance, créations de Rothschild. Le président de ces deux sociétés est M.T.D. Barclay, directeur de la Barclays Bank, Barclays Bank (France) et le British Linen Bank, qui dépend de la Barclays Bank.

Au début de février 1963, la First National City Bank de New York, par l'intermédiaire de l'International Banking Corporation, deux organisations sous contrôle de Rockefeller, a acheté une participation de 16 2/3 % de M. Samuel & C°, représentée par 600.000 actions ordinaires, au prix de 1.900.000 livres sterling. First National City a fait entrer le président de son conseil de direction, R.S. Perkins, dans le conseil de Samuel. L'injection faite par l'apport des capitaux Rockefeller a permis à Samuel de pénétrer sur le marché européen, où il a joint l'association bancaire formée sous l'impulsion de l'importante firme française qu'est la Banque de Paris et des Pays-Bas. C'est le Groupement d'études pour l'analyse des valeurs européennes, qui se propose de canaliser ce que l'on appelle « l'investissement institutionnel ».

La firme M. Samuel a été aussitôt chargée de l'administration d'une autre organisation du Marché commun, domiciliée à Londres, le New European & General Investment Trust, au sein duquel elle est associée à la banque Lambert, à la Banque de Paris et des Pays-Bas, à l'importante banque allemande Sal Oppenheim & Cie, aux Hollandais Lippmann, Rosenthal & Co, au Credito Italiano d'Italie, à la banque Urquijo d'Espagne et à l'Union de banques suisses.

On peut trouver que nous nous sommes beaucoup attardés sur l'analyse des imbrications d'intérêts économiques et financiers cachés derrière des titres à allure innocente. Pourtant, nous n'avons que sommairement indiqué la tendance des actuels courants d'unions entre un nombre réduit de groupes incroyablement puissants, groupes qui dominent nos vies à l'échelle mondiale. Ce livre a pour objet d'approfondir l'étude de leur signification réelle.

Néanmoins, même cette étude rapide éclaire l'extraordinaire imbrication du monopole financier. Ce que nous observons surtout, c'est la pénétration constante de quelques organismes financiers et bancaires dans les grandes entreprises industrielles et commerciales, en créant une chaîne de liens qui les conduit à dominer les économies nationales et internationales. L'influence qu'ils exercent s'étend aux domaines politique et international, si bien que ce sont les intérêts des groupes de monopoles qui dirigent la politique nationale. Leurs représentants occupent des positions clé dans les gouvernements, les armées de terre, de mer et de l'air, dans la diplomatie, les assemblées politiques, et les institutions et organisations internationales qui filtrent les politiques voulues sur la scène mondiale.

Ce phénomène était déjà assez évident avant la Première Guerre mondiale pour susciter nombre d'études importantes sur

sa croissance et ses possibilités. Deux de ces études, *Impérialisme* du libéral anglais J.A. Hobson, publiée en 1902 et *Capital Financier* du marxiste autrichien Rudolf Hilferding, publiée en 1910, ont été utilisées par Lénine comme base de son étude de l'impérialisme qu'il définissait comme « le dernier stade du capitalisme ».

Celui-ci a pris naissance au moment où la compétition s'est transformée en monopoles, la prétendue entente de production, c'est-à-dire le groupement en une seule entreprise de différentes branches industrielles, et le monopole lui-même s'est vu dominé par le capital financier et banquier. L'étude de Lénine date de 1916. Depuis lors la domination du monopole financier s'est sensiblement accélérée. Comment se peut-il que le capitalisme, qui a sa source dans la libre entreprise et la concurrence, ait atteint un stade où la compétition est tellement érodée que les monopoles pyramidaux exercent une véritable dictature ? C'est la nature même de la libre entreprise qui le permet. L'aiguillon de la concurrence a suscité les inventions sur plusieurs plans. De nouvelles machines ont été créées afin d'augmenter la production et le profit. Les usines se sont agrandies. Les petites unités, n'étant plus rentables, ont été éliminées ou absorbées par les plus importantes. Les communications ferroviaires ont amélioré la distribution, tandis que l'augmentation du transport maritime stimulait le commerce avec l'outre-mer et l'apport de matières premières étrangères.

La société par actions, qui a encouragé le développement du transport ferroviaire et maritime, a accéléré la croissance de la banque et des assurances. De nouvelles lois sur les sociétés ont favorisé l'extension du système à des entreprises commerciales et industrielles dans lesquelles le risque de l'investisseur est réduit par les limites de son engagement.

La concurrence est passée à un autre niveau. Les sociétés à large capital, ou susceptibles d'y faire appel sous leurs propres garanties, ont pris l'avantage sur les plus faibles. Les profits dépendirent alors de l'élimination de la concurrence. La considérable expansion industrielle à la fin du siècle dernier et au début de notre siècle s'est accompagnée d'une rapide concentration en entreprises toujours plus larges.

L'union au niveau de la production est devenue le trait principal du capitalisme. Les firmes qui avaient commencé à se concentrer sur une fonction industrielle se développèrent en entreprises de groupe, représentant les stades successifs de transformation des matières premières, ou s'unirent. Les maisons de commerce étendirent leur activité à la distribution, puis à la

production des produits finis à partir des matières premières fournies par les plantations et les mines acquises dans les territoires d'outre-mer.

Hilferding dans son œuvre classique, *Finance Capital*, explique les raisons profondes de ce processus :

> « Le combinat aplanit les fluctuations commerciales et apporte ainsi aux entreprises amalgamées un taux de profit plus stable.
>
> « Deuxièmement, le combinat a pour effet d'éliminer le commerce.
>
> « Troisièmement, il permet des améliorations techniques et, par conséquent, l'acquisition de superprofits outre ceux donnés par les entreprises " pures " (c'est-à-dire non-amalgamées).
>
> « Quatrièmement, il fortifie la position des entreprises unies dans le combinat par rapport à celles des entreprises " pures ", la renforce dans la lutte concurrentielle en période de dépression grave, quand la chute des prix des matières premières n'est pas équivalente à celle des produits manufacturés. »

A mesure que s'étend le monopole de l'industrie et du commerce, la dépendance envers les banques augmente. De nouvelles méthodes de production, la division des usines et des affaires en départements, la recherche des matériaux nouveaux et de nouvelles techniques d'utilisation, renforçant le monopole et augmentant les bénéfices, exigent des capitaux que seuls les banques et leurs associés dans le monde des assurances peuvent apporter. Ainsi le processus d'amalgamation des entreprises industrielles marche de pair avec la concentration des banques et leur pénétration dans les entreprises industrielles et commerciales dont elles ont contribué à former le capital.

D'intermédiaires, jouant en général le rôle de simple prêteur, les banques sont passées au rôle de monopoles puissants, disposant de la presque totalité des moyens de production et des sources de matières premières d'un pays donné, et cela dans un grand nombre de pays. Cette transformation de nombreux intermédiaires modestes en une poignée de monopolistes représente un des éléments fondamentaux du passage du capitalisme à l'impérialisme capitaliste [1].

1. Lénine, *L'Impérialisme*, p. 45.

Une union a été créée entre l'industriel et le banquier, sous la domination du second. Aux Etats-Unis, par exemple, l'United States Steel Corporation, amalgame de plusieurs importantes aciéries contrôlant la moitié de la production d'acier du pays, était dominée par les intérêts bancaires de J.P. Morgan, en raison de leurs gros investissements dans cette industrie. Avant la fin de la première décennie de notre siècle, les groupements d'industries et de banques étaient déjà nombreux. En Allemagne, par exemple, 6 des banques les plus importantes étaient représentées par leurs directeurs dans un total d'environ 750 sociétés réparties dans les branches les plus diverses : assurances, transports, industrie lourde, bateaux, restaurants, théâtres, arts, édition, etc. D'autre part, en 1910, 51 des plus importants industriels, parmi lesquels Krupp, le magnat de l'acier et du fer, les fabricants d'armement, et le directeur de la Hamburg-American, la puissante compagnie maritime, figuraient dans les conseils d'administration de ces banques.

Aujourd'hui, le processus s'est encore développé, et ne cesse de gagner en complexité. Les 6 banques allemandes comprenaient les 4 géants, Deutsche Bank, Dresdner Bank, Disconto Gesellschaft, Commerzbank, encore plus puissantes aujourd'hui. On trouve, en alliance avec elles, aujourd'hui comme en 1910, les trusts et les cartels industriels allemands : Krupp, A.E.G. Bayer, Badische Anilin & Soda Fabrik, Farbwerke Hoechst (les trois derniers étant les éléments entre lesquels les alliés ont divisé la grande I.G. Farben à la fin de la Seconde Guerre mondiale), les fabriques d'explosifs et d'armements en relation avec l'I.C.T. et son associé continental, Solvay. Par exemple, la Deutsche Bank est maintenant la principale banque allemande et occupe le onzième rang parmi les plus puissantes du globe. En 1870, la Deutsche Bank avait un capital de 15 millions de marks qui a pu être porté à 200 millions en 1908. En 1962, elle disposait de fonds s'élevant à 1.100 milliards d'anciens francs français.

La domination de l'oligarchie financière est maintenue grâce surtout au principe de la « compagnie de holding », souvent créée avec un capital purement nominal, mais contrôlant des succursales et des filiales directes ou indirectes utilisant des capitaux infiniment plus importants. Certes la possession de 50 % du capital est suffisante pour exercer le contrôle d'une société (il peut être et il est parfois beaucoup plus faible), mais il est ainsi possible, grâce à un investissement de, par exemple, 100.000 livres de contrôler des dizaines de millions dans des entreprises subsidiaires ou associées.

Réuni dans les mains d'une minorité, le capital exerce un monopole virtuel, en raison de ses énormes bénéfices sans cesse

croissants, de l'émission d'emprunts pour les sociétés, des souscriptions de parts, des holdings, des prêts aux gouvernements et de l'émission de titres. La Deutsche Bank, par exemple, adopte une méthode particulière pour s'assurer le contrôle de nouvelles entreprises et obtenir de nouveaux profits. Quand elle participe au lancement de nouvelles affaires, ou à l'extension d'anciennes entreprises, elle trouve la totalité du capital nécessaire dans ses propres ressources ou dans celles de ses associés. Quand la société est formée, les actions sont vendues avec bénéfice, la banque ne gardant que le nombre indispensable à l'exercice du contrôle de la direction. Elle s'assure en même temps un bénéfice sur le capital original.

L'émission des emprunts étrangers apporte aux monopoles un des champs d'action les plus profitables. En général, le pays emprunteur s'estime heureux s'il obtient plus des neuf dixièmes du prêt consenti. Souvent même la proportion est plus faible, surtout dans le cas d'un pays en voie de développement. Les prêts au Libéria fournissent un excellent et classique exemple de la façon dont les monopoles financiers opèrent en accord avec les gouvernements pour augmenter leurs bénéfices.

Au Libéria, en 1904, le président Arthur Barclay déclara que le prêt à 7 %, d'un montant nominal de 100.000 livres consenti par l'Angleterre en 1871, mais dont 27.000 livres seulement furent versées au Trésor libérien, par suite de certains prélèvements officiels, constituait la majeure partie de la dette de l'Etat et qu'il faudrait pour l'amortir le revenu de trois années. Le gouvernement libérien aux abois s'arrangea pour obtenir un prêt international de 1.700.000 dollars souscrit par des banques françaises, anglaises, hollandaises et allemandes, en association avec les institutions financières américaines J.P. Morgan, la National City Bank, le First National Bank of New York et Kuhn Loeb & C°.

Dans ce cas les méthodes les plus arbitraires furent employées pour obtenir le remboursement du prêt. Un receveur général américain fut nommé par les Etats-Unis tandis que l'Angleterre, la France et l'Allemagne nommaient ses adjoints, et ce stratagème ne cessa qu'au moment où l'Amérique prit le contrôle complet des finances du Libéria, pendant la Première Guerre mondiale. Le gouvernement libérien encaissa une faible somme, mais des bénéfices extraordinaires furent réalisés par les banques et les établissements de crédit. Des titres d'un montant de 715.000 dollars furent délivrés à Londres, 225.000 dollars en Allemagne, 460.000 dollars à Amsterdam et 158.000 dollars à New York à des créanciers du Libéria en règlement des dettes les plus criantes. Il fallut la liquidation des biens allemands au

Libéria, à titre de réparations, pour régler les nouvelles dettes contractées auprès de ce qui était alors la British Bank of West Africa pour tenter de rembourser ce prêt.

C'est seulement après la négociation d'un nouveau prêt avec la Firestone Corporation of America en 1926 que le gouvernement libérien fut à même d'utiliser 1.180.669 dollars pour payer le principal et les intérêts accumulés du prêt de 1912. Le prêt offert par Firestone était de l'ordre de 5 millions de dollars à un taux de 7 %, mais en 1945 seule la moitié avait été souscrite. Les conditions posées par Firestone comprenaient la suppression du poste de receveur des douanes et son remplacement par un conseiller financier. C'est sous la pression de ses dettes que le Libéria se trouva dans l'obligation d'attribuer d'abord à Firestone, puis à la Goodrich Rubber Company, de larges concessions pour la plantation d'hévéas.

Une des principales fonctions du capital est l'émission de garanties à des taux d'escompte ridiculement élevés. C'est aussi un moyen important de consolider l'oligarchie financière. Dans les périodes d'expansion rapide les bénéfices sont énormes. Dans les époques de dépression, les banques acquièrent des holdings en rachetant de petites sociétés ou des sociétés en perte de vitesse, ou se consacrent à leur réorganisation en s'assurant un bénéfice. Les banques gagnent ainsi de l'argent et étendent leur zone de contrôle. L'assistance monétaire aux spéculateurs fonciers est élargie. Elle représente également un moyen de renforcer son contrôle et d'augmenter les bénéfices en période d'expansion industrielle. Les monopoles de la location des terres et des communications sont liés, puisque l'existence d'un bon réseau de communications avec les villes est un facteur important d'augmentation des prix des terrains.

Dans son livre *Monopole : Etude du capitalisme britannique de monopole,* publié en 1955 par Lawrence and Wishart, Sam Aaronavitch a montré comment les ressources financières de l'Angleterre se sont finalement concentrées dans les mains d'une poignée de grandes banques et d'organisations financières. « Entre elles, les " Cinq Grandes " banques disposent d'une énorme puissance. En 1951, leurs 147 directeurs occupaient 1.008 postes de direction dont 299, soit un peu moins d'un tiers, dans d'autres établissements financiers. Sur ces 299 postes, 85 se trouvaient dans d'autres banques ou établissements de crédit; 117 dans des compagnies d'assurance, et 97 dans des sociétés financières et des trusts d'investissement. » (p. 49).

« Parler de centralisation ! », écrivait Karl Marx dans *Le Capital* (vol. 3, chapitre 33) :

« Le système de crédit, qui a son centre dans les banques qu'on dit nationales et les grands prêteurs et usuriers qui gravitent autour d'elles, représente une centralisation extrêmement poussée et donne à cette classe parasitaire une fabuleuse puissance... pour intervenir dans la production actuelle, de la manière la plus dangereuse — et ce gang ne sait rien de la production et ne s'en soucie pas. »

L'hégémonie des institutions financières sur l'industrie est assurée par les vastes réserves constituées grâce aux diverses procédures selon lesquelles les capitaux sont avancés aux industriels à un taux élevé, puis prélevés par le canal des compagnies de holdings et de l'enchevêtrement des directions. Ceci illustre la différence entre capital financier et capital industriel. Quand cette différence a atteint des proportions importantes et que la domination de la finance est incontestable, le stade de l'impérialisme a été atteint. Et ce stade a été atteint à l'orée du siècle.

De la libre concurrence, qui caractérise ses débuts, le capitalisme, à son stade suprême, est arrivé au monopole, qui s'exprime en syndicats, trusts et cartels auxquels s'intègrent les capitaux de quelques banques. Les trusts et les cartels ont pris un caractère international et se sont partagé le monde. Le monopole s'étend au contrôle des matières premières et des marchés, dont le capitalisme hautement évolué entend s'assurer la possession par une lutte toujours plus âpre.

A son stade impérialiste, le capital financier a avant tout besoin de trouver des systèmes d'influence outre-mer où ses investissements lui permettront d'obtenir de plus hauts taux de profit que ne l'auraient pu faire des investissements en métropole. L'exportation de capitaux devient donc le moteur de l'impérialisme qui conduit à l'exportation de biens et à la conquête de colonies, seul moyen d'établir le contrôle monopoliste. Sur ce processus économique on édifie l'idéologie politique, la superstructure non-économique, qui anime la lutte pour la conquête coloniale. Hilferding a exprimé cette idéologie en une brève phrase : « Le capital financier ne veut pas la liberté, mais la domination. » La possession de colonies garantit à l'oligarchie financière du pays colonialiste le monopole des sources réelles et potentielles de matières premières et des débouchés pour les produits manufacturés.

6. Matières premières et intérêts étrangers

Les sociétés américaines et européennes associées aux organismes bancaires et financiers les plus puissants du monde entreprennent, avec l'accord des gouvernements africains, de grands projets conçus pour l'exploitation de nouvelles sources de matières premières. Dans certains cas, ils sont liés à d'autres projets à long terme visant à la création des industries indispensables. Mais, dans l'ensemble, ils se bornent à la production de matériaux au stade primaire ou secondaire, avec pour objectif leur transformation dans les usines et les fonderies possédées et dirigées par les compagnies d'exploitation dans les métropoles.

L'Afrique n'a pas pu avancer sensiblement sur la voie du développement industriel concerté parce que ses ressources naturelles n'ont pas été utilisées à cette fin mais pour le plus grand développement du monde occidental. Ce n'est pas un processus nouveau, mais il s'est récemment accéléré, à cause de l'invention et de l'introduction de techniques et de procédés nouveaux qui ont intéressé la production des industries de métaux ferreux et non ferreux en Europe et en Amérique et ont permis de satisfaire la demande toujours accrue en objets manufacturés. Les préparatifs militaires et l'expansion nucléaire ont eu un effet considérable. La production mondiale d'acier brut a presque doublé de 1950 à 1960, passant de 190 millions à 340 millions de tonnes. Même la régression de 1958, qui s'est prolongée pendant les années suivantes, n'a pu arrêter l'augmentation, qui s'est poursuivie moins rapidement à la fois dans les pays de l'Est et de l'Ouest.

On prévoit généralement que ce rythme de production se

maintiendra. Comme ces prévisions sont faites dans les pays occidentaux, elles ne font que peu de place à une augmentation de l'utilisation des produits bruts par les Africains et elles envisagent la poursuite du courant actuel entre les pays producteurs de matières premières en voie de développement et les utilisateurs hautement industrialisés. Elles ne tiennent pas compte non plus de la probabilité d'une régression dans les économies occidentales, qui affecteraient certainement la demande de matières premières. Une publication de la commission économique des Nations unies pour l'Europe en 1959 estimait que la production d'acier entre 1972 et 1975 atteindrait environ 630 millions de tonnes. Avant la dernière guerre, la majeure partie de la production occidentale de fer et d'acier utilisait des matières premières locales. Après la guerre, en particulier depuis 1956, un courant inverse s'est dessiné. Environ un quart des matières premières brutes (90 millions de tonnes sur 400) utilisées par les industries métallurgiques dans le monde proviennent d'importations.

Les principaux importateurs sont les Etats-Unis, l'Europe occidentale et le Japon. L'Union soviétique et les pays en voie de développement disposent localement de quantités suffisantes. Aujourd'hui, trois vastes régions de ressources brutes sont exploitées au bénéfice des grands pays producteurs. Ce sont l'Afrique, le Canada et l'Amérique du Sud, en particulier le Chili, le Pérou et plus récemment le Venezuela. Le Canada est devenu une province de l'investissement des Etats-Unis, qui en tirent de gros bénéfices et exploitent de vastes réserves de matières premières brutes transformées ensuite dans ses usines. L'Amérique du Sud et l'Afrique, outre ces avantages, fournissent, en plus, de la main-d'œuvre à bon marché et l'aide des gouvernements locaux sous forme de suppression des taxes sur l'équipement et les machines importées et de remises d'impôts.

Les prospections, actuellement en cours en Afrique, révèlent l'existence de gisements de matières premières de plus en plus nombreux. Les prospecteurs occidentaux les considèrent surtout comme des sources d'exploitation pour le commerce et l'industrie de leurs pays, en ignorant le développement des pays où ces gisements se trouvent.

Robert Saunal, dans un article d'*Europe-France-Outre-mer*, publié en novembre 1961, étudie les possibilités de l'Afrique en tant que fournisseur de minerais ferreux bruts pour les industries des grands pays métallurgiques. Il rappelle à ses lecteurs que des sources de ces matières premières existent en Europe, en Espagne et en Suède, par exemple, et que le Japon pourrait s'en procurer en Asie ou en Océanie. Il conclut que la participation européenne constitue un facteur favorable au démarrage de

l'exploitation des ressources minières de l'Afrique mais que les nouvelles capacités productives en cours de développement devraient inciter à la prudence et à un examen détaillé des possibilités de vente. L'exploitation de ces mines va sans doute commencer dans une atmosphère de concurrence aiguë, qui se répercutera sur le niveau des prix. Elle doit être étudiée au préalable avant d'être entamée et doit dépendre d'accords entre les compagnies exploitantes et les Etats qui les accueillent, assurant aux premières de justes profits et aux seconds la stabilité fiscale dont dépend le fonctionnement d'une « exploitation harmonisée ». En bref, les gouvernements des nouveaux Etats feront fonction de policiers pour les consortiums industriels et bancaires occupés à conserver l'ancien schéma impérialiste des relations Afrique-Occident. La « stabilité fiscale », qu'ils garantiront, sera, selon Robert Saunal, basée sur des conditions de prix en baisse résultant d'une âpre concurrence.

La production de matières premières en Afrique depuis 1945 s'est considérablement augmentée, sous l'impulsion de l'effort de reconstruction de l'après-guerre et aussi des exigences de la guerre froide en accumulation de stocks et fabrication d'armements. Un autre facteur déterminant a été la révolution des méthodes de production et de management. L'accession des peuples coloniaux à l'indépendance compte également parmi les forces qui contribuent à l'augmentation de la production de matières brutes.

Dans certains cas, cette production s'est multipliée depuis 1945, et dans la plupart des cas, elle a doublé. La Guinée montre d'importants changements dus à la découverte de gisements de fer et de bauxite. L'extraction du diamant a aussi fait des progrès notables. La Côte-d'Ivoire en 1960 produisait des diamants au rythme annuel de 200.000 carats, et l'exploitation a commencé dans les mines de manganèse, aux environs de Grand Lahou. Le phosphate de calcium est exploité au Sénégal, et, à un degré moindre, l'aluminium et le sable d'alluvion. L'extraction du minerai de fer est en cours en Mauritanie, où un consortium anglo-français a pour objet de produire dans un premier temps 4 millions de tonnes, qui seront portées par la suite à 6 millions de tonnes par an. Les gisements sont estimés à environ 115 millions de tonnes de minerai contenant 63 % de fer. La découverte de très riches dépôts de phosphate au Sénégal a amené un combinat financier et minier franco-belge dans le pays afin d'en assurer l'exploitation. On pense que les 40 millions de tonnnes de phosphates bruts escomptés permettront la production de 13 millions de tonnes de phosphates enrichis grâce à une production annuelle d'environ 600.000 tonnes pendant vingt ans.

On a également trouvé au Togo des phosphates qui doivent être exploités par un consortium associé à la Banque de Paris et des Pays-Bas et des compagnies minières liées à la Société générale de Belgique. La découverte de manganèse, d'uranium, de pétrole et de minerai de fer au Gabon y a attiré des consortiums similaires. La production minière du Cameroun est faible, à l'exception de petites quantités d'or, d'étain et de rutile. Bien que peu de changements importants soient intervenus à Madagascar, on y a découvert de l'uranium, du zircon, du chrome et d'autres substances minérales dont l'exploitation est à l'étude. Le minerai de fer trouvé en Algérie est évalué à 100 millions de tonnes, et depuis quelque temps nous entendons beaucoup parler du pétrole et du gaz naturel du Sahara. Les puits d'Algérie ont actuellement une production de 450.000 barils par jour (environ le tiers de la production iranienne) et la Libye a atteint 150.000 barils par jour et espère arriver à 600.000 barils avant cinq ans. Dans le secteur algérien du Sahara, les gisements de Tindouf doivent produire, estime-t-on, 50 % de fer.

Les chiffres suivants, empruntés à l'annuaire statistique des Nations unies illustrent l'importante augmentation de la production minière en Afrique après la guerre :

			1945	1959
Maroc	Phosphates	tonnes	1.654.000	7.164.000
	Charbon	»	178.000	465.000
	Zinc	»	900	64.700
Congo (Léop.)	Diamants	carats	5.475.000 (1947)	14.854.000
	Cuivre	tonnes	—	280.000
	Etain	»	—	9.337
Rhodésie N.	Cuivre	»	197.000	539.900
	Zinc	»	15.500	30.000
	Manganèse	»	500	29.500
Rhodésie S.	Charbon	»	1.669.000	3.758.000
	Chrome	»	91.300 (1938)	236.500
	Amiante	»	51.000	108.600
Afrique du Sud	Or	kg.	—	624.108
	Diamants	carats	—	2.838.000

Le taux de croissance le plus élevé est celui de l'Afrique du Sud, avec une production de 624.108 kg d'or, soit la moitié de la production mondiale. Quant aux diamants, les 2.838.000 carats de 1959, dont 40 % sont des pierres précieuses, placent l'Afrique du Sud au troisième rang, après le Congo et le Ghana, dont la production se compose presque exclusivement de pierres industrielles. Cependant, étant donné son contrôle sur cette industrie et le nombre de gemmes qu'elle produit, elle en tire des profits relativement supérieurs à ceux du Ghana. Elle vient également en première position dans le domaine du minerai de chrome et, en deuxième, pour le plomb du Sud-Ouest africain. Même la production de 7.000 tonnes d'uranium, tirée en grande partie des gangues des minerais d'or et de cuivre, est largement supérieure à celle du Congo qui est de 1.761 tonnes.

Les diverses industries extractives en Afrique du Sud ont atteint un stade d'exploitation comparable à celui du Canada et cherchent fiévreusement à se frayer une voie en Australie où les mêmes sociétés, en liaison avec les intérêts américains et leurs associés, dominent. Ces liens étroits apparaissent même dans les noms des mines, au Canada en particulier, où ils sont identiques à ceux de l'Afrique du Sud et des deux Rhodésies.

Les richesses de l'Afrique en matières premières industrielles pourraient, utilisées à son propre développement, la placer parmi les continents les plus développés du globe sans l'intervention de l'aide extérieure. Le minerai de fer, généralement de première qualité, se trouve en quantités considérables près des côtes d'où il peut aisément être expédié à l'étranger. Dans le domaine de la bauxite, l'Afrique possède des réserves que l'on estime supérieures aux 2/5 de celles du globe et deux fois plus importantes que celles de l'Australie, qui vient au deuxième rang. La Guinée possède à elle seule des gisements égaux à ceux de l'Australie, soit plus de un milliard de tonnes. Le Ghana en possède, paraît-il, 400 millions de tonnes. Le Soudan, le Cameroun, le Congo et le Malawi en ont aussi en quantité considérable, et la prospection des gisements se poursuit au Mozambique, au Sierra Leone, en Guinée portugaise et dans d'autres régions africaines.

Parmi les matériaux de base indispensables à la production de fer et d'acier, le plus important est le manganèse. En dehors de son utilisation en alliage avec la gueuse de fer pour obtenir des aciers spéciaux, il est utilisé dans l'industrie chimique. Pour certains usages, étant donné les techniques de traitement actuelles, le manganèse est irremplaçable. Il intervient dans la proportion de 18 à 20 kg par tonne d'acier. L'Union soviétique et la Chine

arrivent pratiquement à suffire à leurs propres besoins. Les autres grands producteurs, Etats-Unis, Europe occidentale et Japon n'en possèdent pas localement de quantités appréciables. Leurs principaux fournisseurs sont l'Afrique, l'Inde et le Brésil. Mais c'est l'Afrique qui en est le premier producteur. Angola, Bechuanaland, Congo, Ghana, Maroc, Rhodésie, Sud-Ouest africain, Egypte comptent depuis longtemps au nombre des pays producteurs. D'autres, comme la Côte-d'Ivoire et le Gabon viennent maintenant s'ajouter à la liste.

L'Afrique du Nord est le premier producteur de phosphates du monde. Le Maroc à lui seul en exporte 7 millions de tonnes sur un total de 9 millions en provenance d'Afrique du Nord. Les Etats-Unis se placent au second rang, avec une exportation de 4 millions de tonnes. Les nouveaux pays producteurs, depuis 1957, sont la Chine, avec quelque 600.000 tonnes en 1960, et le Vietnam du Nord avec 500.000 tonnes. Le Sénégal fournit du phosphate d'aluminium, sa production étant d'environ 90.000 tonnes par an, et le Togo fait aussi son apparition sur le marché des phosphates.

Le minerai de fer, comme le pétrole, est l'une des plus récentes découvertes faites en Afrique, le nord et l'ouest du continent étant les centres les plus importants. Parmi les producteurs de minerai de bonne qualité, en 1960, on trouve le Libéria (68 % de teneur en fer), l'Angola (65 %), l'Afrique du Sud (62 %), la Sierra Leone (60 %), le Maroc (60 %), et la Rhodésie (55 %), c'est-à-dire le pourcentage minimum pour le minerai de haute qualité. Depuis 1960 de grandes quantités de meilleure qualité ont été découvertes. On estime que la plupart des pays d'Afrique occidentale, de la Mauritanie au Congo-Brazzaville possèdent des gisements de fer. Le développement de la production au Libéria, en Guinée et en Sierra Leone est à l'étude. L'exploitation des gisements est entamée ou prévue, en Nigéria, au Niger, en Mauritanie, au Ghana, au Gabon, au Cameroun, au Sénégal et au Congo-Brazzaville. Les réserves du Ghana, évaluées à 1 million de tonnes environ, se trouvent dans la région de Shiene (dans la zone nord); elles sont d'accès difficile et n'ont qu'une teneur en fer de 46 à 51 %. On se propose de les exploiter pour l'usage local quand le lac Volta sera ouvert au transport intérieur. Les gisements de la République du Niger sont estimés à plus de 100 millions de tonnes d'une qualité variant entre 45 à 60 %. Ils se trouvent à Say, soit à une cinquantaine de kilomètres de Niamey, et, pour le moment, loin de toute route, voie ferrée et ports. Ces inconvénients affectent aussi l'exploitation des gisements connus de la région de Kandi, au Dahomey, qui renferment pourtant 68 % de fer.

L'Algérie produit du minerai de fer depuis longtemps. L'exploitation a été commencée en 1913 par une entreprise française connue sous le nom de Société de l'Ouenza, travaillant au Djebel Ouenza, au sud de Constantine, près de la frontière tunisienne, région autrefois intégrée à la France comme département. Cette compagnie a construit ses propres voies ferrées reliant ses deux centres de production à Oued-Keberit, afin de rejoindre la ligne Bône-Tebessa. Ses usines lui permettent d'exporter du fer surtout en direction de la Grande-Bretagne, de l'Allemagne, de l'Italie, de la Belgique, des Pays-Bas et des Etats-Unis. Du début de l'exploitation à la fin de 1960, un total de 46 millions de tonnes a été extrait. Le personnel de l'Ouenza comprenait alors 600 Européens et 1.500 Algériens.

L'existence du minerai de fer au Sahara a été tout d'abord décelée dans la région du Gara Djebilet, à quelque 175 kilomètres au sud-est de Tindouf, en 1952. Cette situation et le manque d'eau constituent des obstacles à son exploitation. Néanmoins, un comité composé de représentants des industries du fer et de l'acier de France, de Belgique, d'Allemagne, d'Italie, du Luxembourg et des Pays-Bas, s'occupe activement d'en étudier les possibilités en liaison avec le Bureau français d'investissements en Afrique.

Les ressources du Libéria en minerai de fer s'élèvent, dit-on, à 1 milliard de tonnes dans la chaîne du Nimba et à 600 millions de tonnes dans les gisements proches de la frontière de la Sierra Leone. La mine de Nimba, dont l'exploitation a commencé grâce à un consortium connu sous le nom de Lamco Joint Venture Entreprise (les membres de ce consortium étant la Liberian-American-Swedish Minerals Company et la Bethlehem Steel Corporation) possède, selon les estimations, des réserves supérieures à 300 millions de tonnes d'hématite de haute qualité dont la teneur moyenne en fer dépasse 65 %. Des contrats à long terme ont été signés avec des aciéries allemandes, françaises, italiennes et belges, tandis qu'une part importante de la production ira à la puissante United States Bethlehem Steel, dont la participation dans l'entreprise représente 25 %, les 75 % restant allant au groupe Lamco. Lamco est, théoriquement, une société mixte entre le gouvernement libérien et l'entreprise étrangère, chaque partenaire détenant la moitié du capital. Le participant non gouvernemental est la Liberian Iron Ore Company, consortium américano-suédois d'intérêts financiers et métallurgiques.

Le membre le plus important du consortium est la compagnie minière suédoise, Grangesberg, qui, en plus de son importante participation aux mines de Nimba, est chargée du management de cette entreprise où prédominent les capitaux américains.

Grangesberg, qui détenait auparavant les 12/28 du groupe Lamco, d'après le rapport annuel de l'Assemblée générale qui s'est tenue à Stockholm, le 18 mai 1962, a porté sa participation à 15/28, ce qui lui donne la majorité.

Grangesberg possède des mines de fer au centre de la Suède ainsi que des usines de production électrique, des forêts et des propriétés agricoles. Elle a aussi édifié et contrôle l'exploitation de la voie ferrée Frovi-Ludviks Jarnvag, et administre les Oxelsund Ironworks, qui produit des gueuses et des barres de fer. Elle possède en outre une flotte qui, à la fin de 1961, comprenait 33 bateaux et attendait pour 1962-1963 la livraison de 4 autres. Une filiale, Aktiebolaget Hematit, exploite des mines en Afrique du Nord, tandis que d'autres contrôlent une société de produits chimiques et d'armements, Aktiebolaget Express-Dynamit. Le gouvernement suédois a repris les participations de Grangesberg dans Luossavaara-Kürunavaara AB-LKAB, mais avec 925 millions de couronnes qu'elle a reçues, la société a réinvesti 100 millions de couronnes dans LKAB.

La valeur donnée à ces holdings sous contrôle gouvernemental était presque le double du capital entièrement versé de Grangesberg (soit 495.800.000 couronnes) et en outre ses biens à la fin de 1961 se chiffraient à 403.719.000 couronnes, sans compter des valeurs détenues dans des compagnies subsidiaires d'un total de 154.380.000 couronnes. Les bénéfices nets de la société pour l'année s'élevaient à 38.787.251 couronnes, la valeur des dividendes était égale à 35.700.000 couronnes. Ses ventes de fer ont passé de 1.620.000 tonnes en 1959 à 2.560.000 tonnes en 1961.

Bethlehem Steel est un secteur important d'investissements pour les bénéfices que Rockefeller tire de la Standard Oil, qui s'est efforcée de supplanter les intérêts pétroliers britannico-hollandais en Extrême-Orient. John D. Rockefeller III est devenu un des spécialistes de l'Extrême-Orient, du Japon en particulier, où il s'est rendu en 1951 comme membre de la mission du traité de paix de John Foster Dulles. Il a créé la Japan Society Inc., en vue d'échanges culturels. Des visites répétées et une pression incessante ont augmenté les possibilités de la Standard Oil Company au Japon, en Indonésie, en Nouvelle-Guinée et aux Indes, dans la production du pétrole, le raffinage et les ventes. L'intérêt de Rockefeller pour le Japon se reflète dans le lien établi avec le groupe métallurgique Sumitomo, qui a été incorporé à la Bethlehem Copper Corporation Ltd., déclarée en 1955 en Colombie britannique (Canada). Des concessions dans la Highland Valley de la Colombie britannique contiennent des réserves de minerai de 3.304.000 tonnes de cuivre de qualité 1,20 % et 12.723.000 tonnes de qualité 0,82 %. D'autres concessions lui

appartiennent dans d'autres provinces, notamment celles d'une véritable filiale, l'Highland Valley Smelting and Refining C°.

La production totale est destinée au groupe de la Sumitomo Metal Mining C° Ltd., responsable de la mise en exploitation de la concession. Le groupe a acheté 400.000 actions de la Bethlehem et a des options sur d'autres lots en liaison avec des promesses de prêts de 5 millions de dollars et l'engagement d'apporter la moitié des fonds nécessaires à l'expansion. Le vice-président de Bethlehem est choisi au sein de Sumitomo, ainsi que deux autres directeurs, dont l'un issu de la puissante famille Tanaka. Les premières livraisons en provenance des mines de Nimba ont été faites en mai 1963 et on prévoit pour 1965 une production de 7.500.000 tonnes.

Les gisements de fer de Nimba au Libéria s'étendent jusqu'à la Guinée où vient d'être entreprise la prospection de la région Nimba-Simandou, à un millier de kilomètres de Conakry, près des frontières du Libéria et de la Côte-d'Ivoire. Un groupe de banquiers d'Europe occidentale, qui prend le nom du Consortium européen pour le développement des ressources naturelles de l'Afrique (Consafrique) est chargé des recherches par contrat avec le gouvernement guinéen. Le groupe comprend :

— Banque de l'Indochine, de Paris;
— Deutsche Bank A.G., de Franfort sur le Main.
— Hambros Bank, de Londres;
— Nederlandsche Handel-Maatschappij N.V., d'Amsterdam;
— Société de Bruxelles pour la finance et l'industrie;
— Brufina, de Bruxelles.
— S.A. Auxiliaire de finance et de commerce (AUXIFI), de Bruxelles.
— Compagnie franco-américaine des métaux et des minerais (COFRAMET), de Paris.

La Banque de l'Indochine est en association étroite avec la Banque de Paris et des Pays-Bas et a des liens avec la Société Générale de Belgique. Son secteur d'opérations d'origine a été pratiquement fermé lorsqu'elle a été exclue du Vietnam du Nord par suite de l'établissement du régime socialiste, tandis qu'au Vietnam du Sud elle est à présent subordonnée à la finance américaine. La Banque de l'Indochine, déjà présente en Algérie, se tourne de plus en plus vers l'Afrique, où elle apparaît dans plusieurs consortiums, généralement formés autour d'intérêts liés à

la Société Générale de Belgique, la Banque de Paris et des Pays-Bas et la Deutsche Bank, qui toutes ont partie liée avec les intérêts internationaux de Morgan. La Banque de l'Indochine est représentée au conseil d'administration de la société Le Nickel, qui exploite une grande diversité de minerais en Asie et en Océanie et dont les intérêts dans la Compagnie française des minerais de l'uranium sont importants. H. Robiliart, aujourd'hui décédé, faisait aussi partie de ce conseil, comme J. Puerarai, de Pennaroya et Les Mines de Huaron, dont l'ancien président était feu H. Lafond, de la Banque de Paris et des Pays-Bas. Ces intérêts franco-américains et d'autres intérêts, groupés autour de la Société des minerais et métaux, de Patino et d'American Metal Climax forment la combinaison appelée COFRAMET, dont plusieurs entreprises ont après la guerre reçu des crédits au titre du plan Marshall.

La Deutsche Bank, qui s'est toujours préoccupée d'investir dans les régions moins développées, entretient aussi des liens étroits avec la Banque de Paris. Même pendant la guerre, elle n'a pas renoncé à son rôle d'exploitant colonialiste, et elle a suivi l'armée allemande dans les régions européennes conquises. Aujourd'hui, elle s'occupe activement de promouvoir les intérêts de l'Allemagne occidentale en Afrique, à Panama, au Chili, au Pakistan, en Colombie et à Porto-Rico. Elle a émis des prêts pour l'Argentine, la ville d'Oslo, et la Norvège. Elle possède un holding dans la Pakistan Industrial Credit and Investment Corporation Ltd. Elle joue le rôle d'établissement fiduciaire dans des compagnies internationales aussi puissantes que Général Motors, Philips, Royal Dutch Petroleum et Snia Viscosa. Ses liens avec la Royal Dutch Petroleum perpétuent l'association d'avant la Première Guerre mondiale, qui liait la Deutsche Bank et la concession de pétrole de Mossoul, dans cette partie de la Turquie qui est devenue l'Irak, tandis que ses activités avec la General Motors et Philips mettent en relief le rôle auxiliaire que joue la Deutsche Bank vis-à-vis des intérêts Morgan, qui contrôlent l'expansion internationale de ces immenses organisations ramifiées. Au conseil d'administration de cette banque figurent les directeurs des aciéries Mannesmann de la Ruhr, ainsi que des dirigeants d'une autre banque allemande, la Dresdner, engagée dans divers investissements en Afrique.

La société Mannesmann, l'une des plus importantes de la Ruhr, a été fondée en 1885. Son président, le Dr Wilhelm Zanger, est l'un des directeurs de l'Algoma Steel Corporation Ltd. du Canada, dans laquelle les intérêts allemands se sont trouvés pendant un certain temps liés au groupe anglais Hawker Siddeley. Mannesmann est associé pour plusieurs projets en Inde et dans d'au-

tres pays à Krupp et à sa filiale de Duisberg Demag. A.G. Demag travaille en étroite collaboration avec la firme américaine Blaw Knox & C°. Cette firme, qui fabrique l'équipement pour les aciéries et pour les industries pétrolières, chimiques et autres, se trouve placée dans la sphère d'intérêts Mellon. Elle est donc liée avec Bethlehem Steel, associée à l'industrie de l'acier allemande, dans laquelle Mellon ne cesse de pénétrer. La Deutsche Bank et la Dresdner Bank, avec lesquelles Mannesmann est en liaison étroite, possèdent en association avec Morgan Guaranty Trust des intérêts considérables dans les sociétés Oppenheimer d'Afrique du Sud.

L'Hambros Bank (feu sir Charles Hambro formait le lien avec la Bank of England), Cable & Wireless (Holding) et les compagnies de holding Oppenheimer ont des actions importantes dans les entreprises minières de diamant, d'or et diverses autres entreprises, en Afrique du Centre et du Sud. Banque d'affaires, Hambros a été longtemps associée au marché scandinave d'investissement et pendant ces dernières années a étendu ses activités en Europe, dans l'attente de l'entrée de l'Angleterre dans le Marché commun. Ell a créé en 1962 une filiale à Zurich, Hambros Investment Company. Comme beaucoup d'autres institutions financières, elle a abordé un secteur d'investissements financiers d'importance croissante, celui du prêt de l'outillage à l'industrie. Hambros a fondé l'Equipement Leasing Company (Elco) en 1962. Dans ce but elle s'associe directement à l'importation et la distribution des voitures automobiles et des véhicules commerciaux de la British Motor Corporation aux Etats-Unis, par la British Motor Corporation-Hambros Ins., qui fonctionne sur la base d'un partage à égalité des actions. La British Motor Corporation couvre Austin, MG, Morris, Riley, les moteurs Wolseley et des filiales de Nuffield et d'autres groupes. Par l'acquisition de la banque Laidlaw & C°, de New York, Hambros consolide ses liens avec d'importants intérêts bancaires américains. Parmi les divers autres intérêts de l'Hambros Bank, on trouve son association avec la société financière Moccata & Goldsmid, qui a augmenté ses avoirs dans ce holding en 1961 de 3.750.000 livres à 6.500.000 livres.

Un autre groupe financier et industriel, avec à sa tête la société anglaise B.I.S.C. (Ore) Ltd., et qui comprend des participations financières françaises, allemandes et américaines, exploite déjà les gisements de minerai de fer en Guinée, à Kaloum, au voisinage immédiat du port de Conakry. Ces gisements de minerai de 50 à 55 % de fer ont été découverts en 1904, au moment où la construction de la voie ferrée de Conakry au Niger a débuté. Entre 1919 et 1922, la Compagnie minière

de la Guinée française s'est chargée de la prospection. En 1948, une nouvelle société a été chargée de confirmer les découvertes antérieures. C'était la Compagnie minière de Conakry, dont l'usine établie à Kaloum doit annuellement produire 1.200.000 tonnes, et qui peut doubler ce chiffre sans modifications considérables de son organisation. A côté de sa production de fer, cette société multiplie ses bénéfices grâce à la création d'un complexe industriel qui comprend la fabrication d'explosifs par l'Union chimique de l'Ouest-Africain, UCOA. La participation de l'Union minière de Conakry, au capital de 1.500 millions de francs guinéens, se répartit de la façon suivante :

— B.I.S.C. (Ore) Ltd.	30,50 %
— Bureau de recherches géologiques et minières	24,70 %
— Caisse centrale de coopérations économiques	8,70 %
— Compagnie française des mines de Bor	7,90 %
— Hoesch Werke	5,00 %
— Groupe Rothschild	9,56 %
— Compagnie franco-américaine des métaux et des minerais — COFRAMET	2,05 %
— Variés	11,59 %

Hoesch Werke est une compagnie d'Allemagne occidentale spécialisée dans le fer et l'acier, et associée à des combinats plus importants tels que Mannesmann, Phoenix-Rheinruhr qui vient d'effectuer sa fusion avec le groupe Thyssen. Avant la dernière guerre, Thyssen et Krupp étaient associés.

L'industrie ouest-allemande du fer et de l'acier cherche de plus en plus des matières premières pour ses usines. Dans d'autres parties du monde où les pays moins développés font un effort d'industrialisation, elle édifie des fonderies et des usines de laminage afin d'amener à l'état secondaire le minerai extrait des mines où lui ont été cédées des concessions. Ainsi la filiale brésilienne de Mannesmann, Companhia Siderurgica Mannesmann, doit atteindre une capacité de production d'acier brut de 300.000 tonnes, à partir du minerai extrait de ses mines, à moins de huit kilomètres du nouveau haut-fourneau en cours de construction à Belo-Horizonte. Le capital américain possède d'importantes participations dans l'industrie allemande du fer et de l'acier qui lui assurent souvent un contrôle effectif qui a été

acquis pendant la période d'occupation américaine de l'Allemagne occidentale, après la dernière guerre.

Les banques Morgan ont conduit la pénétration dans les industries lourdes d'Allemagne et d'autres pays européens, grâce à leurs agents européens et à leurs associés en Angleterre, en France, en Allemagne, en Italie, en Belgique et en Suisse. Parmi ces associations, on trouve le groupement multiforme Rothschild, encadrant déjà les Morgan dans leurs entreprises sud-africaines. La branche anglaise, sous la conduite de N.M. Rothschild a, selon les termes employés par un commentateur, M. Peter Montefiore Samuel, membre de la banque d'affaires anglaise M. Samuel & C° Ltd., « rétabli les anciens liens avec les de Rothschild Frères » qui remontent à l'époque pré-napoléonienne. La banque M. Samuel est elle-même en liaison avec la Banque Lambert de Belgique et la Banque de Paris et des Pays-Bas, de France, à l'intérieur de la zone d'investissement de la Société générale de Belgique pour former un consortium du Marché commun européen. Edmond L. de Rothschild et M. P.M. Samuel figurent au conseil d'administration d'Anglo Israel Securities Ltd. Rothschild, directeur de deux compagnies d'assurances, l'Alliance et la Sun Alliance, fondées par les Rothschild, est aussi membre du conseil de la British Newfoundland Corporation, déclarée au Canada, qui s'est assurée la concession de 17.500 km² de terres minières et un domaine du même ordre de terrains riches en pétrole et en gaz naturel, concessions accordées par le gouvernement de Terre-Neuve en 1953. La société a aussi des concessions de 35.000 miles carrés au Labrador. Le même Rothschild honore également de sa présence le conseil de Five Arrows Securities C° Ltd., de Toronto, dans laquelle la Barclays Bank et les associés Morgan ont des intérêts. M. P.M. Samuel est un directeur de la Shell Oil holding company, Shell Transport & Trading C° Ltd, ainsi que d'autres sociétés d'investissements parmi lesquelles plusieurs exercent leur activité en Afrique centrale, par exemple Heywood Investments Central Africa (Pvt.) Ltd., où il est rejoint par un autre membre de la famille, M. Anthony Gerald Rothschild qui fait également partie d'autres conseils d'administration d'entreprises du même genre, sans compter ceux de maisons d'édition et de publicité.

B.I.S.C. (Ore) Ltd. fait aussi partie d'un consortium, la Société anonyme des mines de fer de Mauritanie — MIFERMA — qui exploite des mines à Fort-Gouraud, en Mauritanie. On évalue à un minimum de 100 millions de tonnes de très riche minerai, d'une teneur en fer de 64 à 65 %, la capacité totale de production de ces mines situées en bordure ouest du désert saharien; et la société compte en extraire 6 millions de tonnes par an. Le

groupe anglais, tout comme les groupes allemand et italien, possèdent d'importantes participations, mais le principal actionnaire est un groupe français dirigé par le Bureau minier de la France d'outre-mer. Les participants à cette entreprise sont les suivants :

— B.I.S.C. (Ore) Ltd.
— British Ore Investment Corporation Ltd.
— British Steel Corporation Ltd.
— Compagnie du chemin de fer du nord.
— Compagnie financière pour l'outre-mer — COFIMER..
— Denain-Anzan.
— République islamique de Mauritanie.
— Societa Financiaria Siderurgica — FINSIDER.
— Societa Mineraria Siderurgica — FERROMIN.
— Union sidérurgique du nord de la France — USINOR.

Le capital de la société est de 13.300 millions de francs C.F.A. et elle possède les filiales suivantes :

— Société d'Acconage et de manutention en Mauritanie — SAMMA (capital : 100.000.000 francs CFA).
— Société anonyme d'hébergement en Mauritanie — HEBERMA (capital : 25.000.000 francs CFA).
— Société anonyme de transports mauritaniens — SOTRAM (capital : 50.000.000 francs CFA).

Et pour bien démontrer que, si les noms peuvent changer, les composantes restent les mêmes, la direction de la mine sera assurée par Penarroya.

Finsider est l'organisme financier lié au groupe industriel comprenant Ferromin ; et la Deutsche Bank s'est occupé de certaines introductions d'actions faites par Finsider en 1961 et 1962. La Compagnie du chemin de fer du Nord est sous l'influence de la Banque de Paris et des Pays-Bas, tout comme l'Union sidérurgique du nord de la France.

Au Gabon, où le bois a constitué jusqu'ici la principale exportation, on a décelé depuis 1895 la présence de minerai de fer. Des prospections ont été faites en 1938 par ce qui s'appelait alors le Bureau minier de la France d'outre-mer, puis ont été poursuivies par le Bureau de recherches géologiques et minières,

auquel s'est jointe la Bethlehem Steel Company. La compagnie qui en est issue, la Société des mines de fer de Mekambo, a été fondée en 1955, avec pour principal objectif la « création d'un grand centre de production capable de satisfaire, à long terme, avec une partie des besoins prévisibles de l'Europe occidentale dans le domaine de l'industrie de l'acier, les futures demandes de la Bethlehem Steel ». Aussi, la participation de Bethlehem dans ce holding s'élève-t-elle à 50 %.

Les autres membres de l'entreprise sont :

— Bureau de Recherches géologiques et minières	12,00 %
— Banque de Paris et des Pays-Bas	5,00 %
— Compagnie financière pour l'outre-mer — COFIMER	3,00 %
— Compagnie financière de Suez	5,00 %
— Compagnie Fiat, Italie	3,50 %
— German Consortium of Mekambo (industries allemandes de l'acier)	10,00 %
— Industries françaises de l'acier	9,00 %
— Industries belges de l'acier	2,00 %
— Industries hollandaises de l'acier	0,50 %

L'entreprise a un capital de 200 millions de francs CFA, et, pour son compte, d'autres prospections ont été effectuées par le syndicat groupé autour du Bureau de recherches et de la Communauté européenne charbon-acier, illustrant clairement l'intérêt que portent la Communauté européenne et son Marché commun aux ressources en matières premières de l'Afrique. Le principal intérêt des gisements de fer du Gabon est leur proximité d'importantes sources d'énergie électrique, capables de fournir de l'électricité en abondance à un prix d'environ 1 franc CFA par kilowatt. La participation de Fiat à ce consortium est une illustration du caractère inéluctable de l'expansion des investissements capitalistes des monopoles dans les pays sous-développés. Fiat n'est pas simplement une société de fabrication automobile, c'est une vaste organisation industrielle qui a profondément pénétré dans le domaine de l'investissement financier en Europe et au-delà. Fondée à Turin en 1899, Fiat est devenue en soixante-trois ans le deuxième producteur de moteurs d'Europe et le quatrième du monde, après la General Motors, Ford et Wolkswagen. Mais sa croissance a pour cause non pas la

fabrication des automobiles, mais une production industrielle liée aux armements au cours de la Première Guerre mondiale, expansion qui s'est poursuivie pendant la Deuxième Guerre. Fiat a bénéficié des destructions subies par l'Italie et a continué à s'étendre après la guerre sous l'égide de son fondateur, ex-officier de cavalerie appartenant à une riche famille de Turin, Giovanni Agnelli, chez qui « le génie des affaires était allié à la cruauté d'un magnat américain du pétrole ou des chemins de fer, des premiers temps ».

Au cours de l'année 1960, Fiat possédait dans d'autres sociétés des fonds évalués à 26.700.000 livres sterling par la compagnie elle-même puisque, selon la loi italienne, on s'en remet entièrement à « la discrétion des comptables de la société, et les chiffres, qui apparaissent sur les livres de comptes au chapitre investissements, n'ont en général aucun rapport avec la valeur sur le marché ou même la valeur nominale des actions et titres qu'ils détiennent ». La fabrication du ciment, des caméras et des films fait partie des activités de la société. Une de ses filiales, Unione Cementi Marchino, produit annuellement 16 millions de tonnes de ciment. Le vermouth Cinzano, apprécié dans le monde entier, fait partie des réalisations Fiat. Sa filiale Impresit intervient partout où l'on édifie des barrages hydro-électriques. C'est elle qui a construit le barrage de Kariba, en Rhodésie, et elle travaille à celui de la Volta, au Ghana. Fiat possède des immeubles dans le monde entier. La presque totalité de la rue Blanche à Paris, célèbre dans le monde du plaisir, appartient à Fiat, ainsi que des terrains, des hôtels et des lieux de plaisir à Sestrière, une des stations de sports d'hiver les plus en vogue d'Italie.

Comme bon nombre de monopoles qui étendent leurs intérêts à travers le monde entier et dans des entreprises multiformes, Fiat s'est implanté dans le pétrole et possède 22 % dans Aquila, filiale italienne de la Compagnie française des Pétroles. Aquila opère à présent en Autriche comme en Italie. Les transports maritimes entrent aussi dans l'orbite de Fiat qui possède deux compagnies maritimes. Toutes ces ramifications qui couvrent plus de 100 compagnies en Italie et dans le reste du monde font presque toutes partie d'une société de holding, l'Instituto Finanziario Industriale, créé en 1927 et désigné en bref par les lettres J.F.I. A la fin de 1962, Fiat a rejoint le groupe international qui comprend S.A.B.C.A. — Avions Fairey (Belgique), Bréguet (France), Focke-Wulf (Allemagne), Fokker (Hollande), Hawker Siddeley Aviation (Royaume-Uni) et Republic Aviation (Etats-Unis), qui a soumis à l'OTAN les plans d'un avion de chasse à décollage vertical. Fiat coopérait déjà avec Bristol Siddeley pour la fabrication des turbo-moteurs Bristol Siddeley Orpheus

pour le G. 91, qui était alors l'appareil normal de l'OTAN. Et, afin d'infléchir l'opinion publique dans la bonne direction, Fiat publie le deuxième quotidien d'Italie, *la Stampa.*

La compagnie financière de Suez s'est trouvée en proie à d'immenses difficultés après la reprise du canal de Suez par les autorités égyptiennes, à la suite de la tentative infructueuse de domination impérialiste sur l'Egypte faite par les Anglo-Français, et a subi de la part de ses actionnaires de fortes pressions. Pourtant, le conseil d'administration a tenu les actionnaires à l'écart et a redressé la situation en cherchant des investissements capables de donner des bénéfices élevés et rapides. Il a fait quelques achats en Australie, mais il cherche surtout des profits immédiats dans le pétrole saharien et les matières premières africaines. Ses placements dans la Coparex doivent donner rapidement de bons résultats, puisque cette compagnie détenait en 1961 d'importantes réserves de pétrole dont elle tirait un revenu considérable.

En Afrique occidentale et équatoriale les gisements de bauxite sont encore plus nombreux que ceux de minerai de fer; mais leur exploitation est liée à l'énergie électrique. Nous avons déjà parlé de la FRIA, entreprise édifiée dans la République de Guinée par le consortium qui a, à sa tête, la société Olin Mathieson du groupe Rockefeller. La deuxième participation de ce groupe, par ordre d'importance, appartient à Pechiney-Ugine. Ces mêmes groupes, en accord avec Reynolds, Kaiser et Mellon's Alcan, ont fondé une autre entreprise, les Bauxites du Midi, qui, à l'origine, exploitait d'autres gisements à Kassa et à Boké. Le gouvernement de la Guinée, pourtant, a notifié à la société que si dans un délai de trois mois, à compter du 24 novembre 1961, les Bauxites du Midi n'avaient pas pris les dispositions nécessaires pour la création à Boké d'une usine d'aluminium qui devrait être terminée en juillet 1964, conformément aux accords originaux, toutes les installations, ateliers et machines de la société seraient confisqués ainsi que son actif, pour lequel elle recevrait une compensation. Le gouvernement guinéen a déclaré qu'il attendait que la compagnie renonce à « ses méthodes colonialistes fondées sur la simple extraction de minerais dont la transformation serait par la suite effectuée en dehors du pays producteur ».

Pechiney-Ugine possède également des intérêts dans la Compagnie camerounaise d'Aluminium Pechiney-Ugine — ALUCAM — dans laquelle une participation de 10 % est détenue par Cobeal, filiale de la Société générale de Belgique. La part de Pechiney-Ugine dans la production totale d'Alucam pour 1962, soit 52.246 tonnes, a été de 46.443 tonnes.

Les richesses naturelles du Gabon semblent particulièrement importantes. Les commissions de l'énergie atomique prospectent et testent sans relâche les réserves d'uranium de Mounana dans le Haut-Ogooué, une des régions les moins accessibles du pays. Il n'est possible de s'y rendre qu'en suivant l'Ogooué, dont les chutes interrompent le cours sur plus de 600 kilomètres. Au début de 1959, pourtant, une route de 100 kilomètres, construite par la compagnie minière de l'Ogooué — COMILOG — a mis le terminus de la voie ferrée ouverte en 1962 à 120 kilomètres de Mounana, en facilitant ainsi grandement l'accès. Le minerai doit être extrait et enrichi par la Compagnie des mines d'uranium de Franceville, société au capital de 1 milliard de francs CFA. Une des participantes de la Comilog, la compagnie de Mokta, assume le fonctionnement de la mine. La Comilog exploite les gisements de manganèse gabonais, à Franceville, d'abord prospectés par le Bureau de recherches minières de la France d'outremer, en collaboration avec l'U.S. Steel, la gigantesque firme américaine de l'acier, contrôlée par Morgan. Avec ses filiales, l'U.S. Steel possède 49 % de Comilog, et l'on retrouve dans cette dernière société, comme dans de nombreuses autres, le Bureau de recherches géologiques et minières (22 %), la Compagnie de Mokta (14 %), et la Société auxiliaire du manganèse de Franceville (15 %). L'entreprise possède un capital de 2.500.000 francs CFA. Les monopoles français et américains sont les principaux participants.

Le principal actionnaire de Comilog (49 %) est la plus grande aciérie d'Amérique, et donc du monde, l'U.S. Steel, « complexe fer et acier parfaitement intégré ». Le gisement de manganèse que Comilog exploite à Franceville est l'un des plus importants du globe, avec des réserves de 200 millions de tonnes d'un minerai à 50 %. La Compagnie française de Mokta possède 19 % de la société et, en outre, elle exploite directement la mine de manganèse de Grand Lahou, en Côte-d'Ivoire; elle contrôle d'importantes productions de fer, de manganèse et d'uranium, par des participations en Algérie, en Espagne, en Tunisie, au Maroc et au Gabon. Elle possède, par exemple, 40 % des actions de la Compagnie des mines d'uranium de Franceville, qui exploite les riches mines de Mounana, au Gabon. La Compagnie française de Mokta est liée directement et par ses associés aux intérêts dépendant de l'Anglo-American Corporation et du grand trust fer et acier d'ARBED.

U.S. Steel et Général Electric sont des géants mondiaux dans des domaines connexes. La première, grâce à ses multiples branches couvrant tous les aspects de l'industrie de l'acier, est la sixième compagnie industrielle des Etats-Unis; la seconde est

le plus grand producteur d'équipement électrique du globe, ses succursales, filiales et associés s'étendent à travers le monde. Ses usines touchent à de nombreux secteurs de l'industrie : radio, aviation, recherche scientifique, et produisent des biens de consommation et des composants industriels. U.S. Steel a été fondée en 1901 par J. Pierpont Morgan comme compagnie de holding contrôlant plus de la moitié de l'industrie américaine de l'acier. Depuis lors, cette industrie s'est développée à pas de géant tandis que d'autres trusts progressaient eux aussi. U.S. Steel cependant demeure le plus influent et règne aujourd'hui sur 30 % de l'acier et du ciment américains. Au conseil d'administration de la General Electric siège Henry S. Morgan, si bien qu'il n'est pas difficile de trouver le lien entre ce monopole international et l'U.S. Steel dans l'exploitation des plus grandes richesses de l'Afrique pour satisfaire aux besoins militaires et économiques du plus dangereux impérialisme. Opérant à travers le monde leurs intérêts se situent dans tous les points critiques du globe.

On dit qu'après des transactions très difficiles, Tanganyika Concessions ont cédé 1.600.000 actions à un groupe financier américain étroitement lié aux plus puissantes banques des Etats-Unis, ce qui a eu probablement pour effet de donner aux Américains la majorité dans cette société britannique, qui possède 21 % des actions de l'Union minière, dont le fief est le Congo [1].

L'intérêt américain pour le Congo s'explique par d'énormes investissements, souvent dissimulés derrière des prête-noms anglais, français, belges ou allemands, et touchant des personnalités éminentes de la politique américaine. M. Adlai Stevenson, par exemple, qui représente son gouvernement à l'O.N.U. était président de la société Tempelsman & Son, spécialisée dans l'exploitation des diamants congolais; M. Arthur H. Dean, qui conduit les délégations américaines à la conférence sur le désarmement, naguère vice-président, est actuellement directeur de l'American Metal Climax, gros consommateur d'uranium, puisqu'il fournit 10 % de la production des Etats-Unis. American Metal, si l'on en croit une information publicitaire, forme avec ses filiales « un puissant groupe minier international, qui comprend, notamment, Rhodesian Selection Trust Ltd. ».

Les puissances de l'OTAN s'intéressent au Gabon à cause de ses richesses. Actuellement la société American Offshore International s'est vu offrir un contrat de forage par la société de pétrole Afrique Equatoriale (SPAFE), dont le siège est à

1. *France-Observateur*, 9 juillet 1964.

Port Gentil. Cette compagnie emploie 1.200 Africains, tous subordonnés à plus de 400 Blancs. Il n'existe pas de raffinerie de pétrole au Gabon pour le moment, mais le Gabon, le Tchad, le Congo-Brazzaville, la République Centrafricaine et le Cameroun se sont entendus pour l'installation d'une raffinerie financée par leurs divers gouvernements et par la France. La première réunion des représentants de ces gouvernements s'est tenue le 22 juillet 1964 à Port Gentil. D'après le ministre responsable, les investigations nécessaires vont être entreprises afin de mettre en exploitation la raffinerie avant la fin de 1965. On a, m'a-t-on dit, trouvé dans les eaux territoriales gabonaises et à l'intérieur des terres de nombreuses nappes de pétrole, suffisamment riches pour ravitailler de nombreux pays africains. Je crois savoir que toutes les sociétés pétrolières qui distribuent l'essence dans les pays francophones d'Afrique ont des parts dans la compagnie du Gabon. L'Agip n'a pas le droit d'en détenir. Les lecteurs se souviendront que c'est la politique du pétrole qui a entraîné la chute de M. Adoula au Congo. Il me semble donc que deux problèmes économiques, l'uranium et le pétrole, influeront sur la durée du maintien des forces d'occupation françaises au Gabon, pendant de nombreuses années.

Il est très probable que l'Afrique pourra produire assez de phosphates, non seulement pour fertiliser l'abondante production agricole qui doit couvrir ses besoins en nourriture et en industrie, mais encore satisfaire aux besoins de nombreuses autres régions du globe. Pour le moment les principaux centres sont les dépôts du Djebel-Onk, en Algérie, ceux de Taiba au Sénégal, du lac Togo dans la République togolaise, et de Khouribga et Youssoufia au Maroc.

La Société de Djebel-Onk, d'un capital de 30 millions de nouveaux francs, est ainsi composée :

— Bureau d'investissement en Afrique	18,00 %
— Caisse d'équipement de l'Algérie	16,00 %
— Compagnie des phosphates de Constantine	40,00 %
— Compagnie financière pour le développement économique — COFIDAL	8,50 %
— Société algérienne de développement et d'expansion — SOCALDEX	8,50 %
— Société algérienne de produits chimiques et d'engrais; Banque nationale pour le commerce et l'industrie Afrique; Compagnie algérienne; Groupe Schiaffino; divers	9,00 %

Dans la Compagnie sénégalaise des phosphates de Taiba le gouvernement du Sénégal est associé avec le Bureau des recherches géologiques et minières, Péchiney, Pierrefitte, la Compagnie des phosphates de Constantine, la Compagnie des phosphates d'Océanie, Cofimer et la Société Auxon. Le même groupe, avec à sa tête la Banque de Paris et des Pays-Bas et les intérêts qu'elle représente, s'est entendu en février 1963, sous la signature de J.J. Reyre, directeur général, avec l'International Minerals & Chemicals Corporation, devenue membre du consortium exploitant ce que l'on tient pour la plus importante mine de phosphate de grande qualité, près de Dakar. Plusieurs points de cet accord sont dignes d'intérêt.

Tout d'abord, il y a un aspect inquiétant dans tout accord signé entre deux groupes étrangers, dont l'un détient des actions dans une compagnie associée avec l'Etat dont il exploite les matières premières. Cela accentue l'attitude méprisante envers le pays hôte, déjà implicite dans les objectifs du monopole. International Minerals est le plus gros producteur de phosphates et de produits agricoles à base de phosphate de l'Amérique du Nord, avec d'importantes exploitations minières et industries de transformation en Floride. Elle possède aussi une mine de potasse à Carlsbad, Nouveau-Mexique, et un autre projet de 10 millions de dollars pour la potasse au Canada. L'Europe occidentale et les deux Amériques constituent le marché de ses produits. Pour le gouvernement sénégalais, ce projet d'exploitation minière, dont la production doit être de 500.000 tonnes par an, joue un rôle important dans son plan quadriennal. Il doit développer et élargir l'économie du pays. Pourtant, le but recherché par les monopoles qui contrôlent le projet est d'une tout autre nature. « Cette association fortifie notre position mondiale en ce qui concerne les réserves stratégiques de phosphates », aurait déclaré M. Reyre en signant le protocole d'association avec International Minerals (*West Africa,* 17 février 1962).

Des gisements de phosphate ont été découverts au Togo en 1952 à moins de 30 kilomètres de la mer. Des prospections avaient été effectuées depuis 1884 par des sociétés françaises et anglaises. C'est un géologue, conseiller du Comptoir des phosphates de l'Afrique du Nord, qui a découvert dans la région d'Akoumape la trace de gisements très importants et de première qualité, s'étendant à travers le lac Togo. La République togolaise s'est associée avec la Compagnie togolaise des mines de Bénin, qui exploite les gisements et inclut les intérêts déjà occupés à monopoliser d'autres phosphates africains. Ce sont la Compagnie de Constantine, Pennarroya, Cofimer, la Banque de Paris, Pierrefitte et la Compagnie internationale d'armement ma-

ritime industrielle et commerciale. Le capital s'élève à 1 milliard 180 millions de francs CFA. Les premières expéditions ont été faites en septembre 1961, quand les cargaisons quittèrent le nouveau dock de Kpeme en direction des Etats-Unis et des usines japonaises sous contrôle américain. Le projet est de produire initialement 750.000 tonnes de concentré par an, puis d'élever progressivement ce niveau à 1 million de tonnes si le marché offre des possibilités suffisantes.

Le manque de débouchés ne serait pas à craindre si l'on offrait des engrais aux pays en voie de développement à des prix qu'ils seraient en mesure de payer. Dans l'état actuel des choses, la concurrence entre les engrais américains et ceux d'autres provenances est extrêmement âpre, et les producteurs britanniques, parmi lesquels Fison Ltd., I.C.I. et Shell monopolisent le commerce du Royaume-Uni, ont fait l'objet d'enquêtes menées par la British Monopolies Commission en 1959. Dans le Royaume-Uni, les engrais ont été maintenus à un niveau de prix qui a amené de nombreuses protestations. Fison qui contrôle 40 % du marché britannique vient de conclure un accord avec I.C.I., d'après lequel il sera approvisionné en ammoniac par la nouvelle usine d'Immingham appartenant à I.C.I. Cela réduira les prix de revient, afin de satisfaire les actionnaires qui se plaignent d'une diminution des bénéfices.

Cette coopération des plus gros producteurs d'engrais a pour objet de monopoliser les matières premières et les marchés, de façon à maintenir les prix qui donneront les plus hauts bénéfices pour les énormes investissements engagés. Le directeur de la division de la Billingham de l'I.C.I. a déclaré que le procédé de traitement du pétrole brut par la vapeur a complètement transformé les données de la production d'ammoniac et a permis à la société de fournir de l'ammoniac au monde entier et non plus seulement à la Grande-Bretagne.

Le coût des transports entre pour une part importante dans le prix de revient des engrais, et l'on comprend aisément que si les phosphates d'Afrique sont d'abord envoyés en Europe pour traitement, d'où ils sont renvoyés sous forme d'engrais, après mise en sacs, les prix sont trop élevés pour l'agriculture africaine. Sous ce rapport, il est intéressant de noter que Fison a monté en Inde, en association avec l'importante firme de fabrication de fer et d'acier Tata, une fabrique d'engrais, Tata-Fison Ltd., qui selon sir Clavering Fison, président de la société anglaise, est la plus importante de cette branche industrielle. Fison est un des partenaires de l'Albatros Super-fosfaatbrieken N.V., d'Utrecht, Hollande, avec laquelle il a créé des sociétés de produits chimiques et d'engrais en Afrique du Sud. Au cours de

l'année fiscale 1961-1962, la société Fison-Albatros a fait entrer dans sa filiale sud-africaine, Fisons (Pty) Ltd., une banque locale, Federale Volksbeleggings Beperk, qui a mis à sa disposition des capitaux suffisants pour la mise en exploitation par la société Fison d'Afrique du Sud des gisements de phosphates à Phalaborwa au Transvaal. Fison possède en Afrique du Sud d'autres sociétés s'occupant de produits chimiques pour l'agriculture et de produits pharmaceutiques. Les affaires de ces compagnies ont été satisfaisantes pendant l'année 1961-1962, selon le président de Fison, qui ajoute : « Malgré les conditions difficiles en Afrique orientale et dans la fédération Rhodésie-Nyassaland, nos sociétés ont maintenu leurs positions et obtenu des profits satisfaisants. » La filiale soudanaise, Fisons Pest Control (Soudan) Ltd., a traité par vaporisation une superficie record de coton de plus de 400.000 ha et obtenu des bénéfices que son président estime satisfaisants.

Le Canada, la Nouvelle-Zélande, l'Australie, la Malaisie et le Nigeria sont autant de pays dans lesquels Fison a créé des sociétés pour étendre son marché de fertilisants et de produits chimiques agricoles; récemment Fison a commencé à s'étendre en Amérique du Sud et au Pakistan. Des usines pour la fabrication des engrais ont été construites à Zandvoorde en Belgique, en association avec l'Union chimique belge S.A. En dehors des engrais et de la fabrication connexe de produits chimiques, de matériel horticole et scientifique, Fison est aussi présent dans la firme de fabrication de conserves et d'alimentation John Brown Ltd. « pour vendre à l'U.R.S.S. des procédés chimiques et des usines ».

Le pétrole et le gaz, que l'on trouve en quantités de plus en plus importantes en Afrique, au Sahara en particulier, attirent la concurrence fiévreuse des principaux intérêts financiers et industriels qui resserrent de plus en plus l'étreinte du monopole. Même des entreprises de moindre envergure essaient de s'introduire dans ce champ d'action qui, s'il demande d'importantes mises de fonds initiales pour la prospection et les sondages, offre les profits fabuleux qui ont édifié les fortunes de Standard Oil et Mobil-Socony pour les Rockefeller, Gulf Oil pour les Mellon, Continental Oil et Dutch Shell pour les Morgan, Texaco pour le groupe de Chicago, Hanover Bank et autres. La Tennessee Corporation, entreprise multiple des Guggenheimer, qui exploite des concessions de nitrate et de cuivre en Amérique du Sud et possède des participations au Congo et dans d'autres régions africaines, a étendu sa sphère d'intérêts au-delà de l'uranium, des produits chimiques et des engrais jusqu'au pétrole. Sa filiale Delaware, Tennessee Overseas C°, s'est lancée dans la recherche

pétrolière en Sierra Leone. C.W. Michel, vice-président de Tennessee est déjà en liaison avec les pétroles par Dome Petroleum, filiale de l'Americo-Canadian Dome Mines Ltd., liée avec Tennessee par la possession d'actions et la présidence de Michel.

L'Afrique demeure toujours avant tout un continent inexploré du point de vue économique, et la perte du contrôle politique des dirigeants coloniaux est interprétée comme un signal d'intervention par les monopoles internationaux avides des richesses naturelles du continent. C'est la nouvelle lutte pour l'Afrique, sous couvert de l'aide à lui apporter, et avec le consentement et même l'accueil favorable des jeunes Etats inexpérimentés. Cela peut nuire plus gravement à l'Afrique que le premier partage, car cette curée est l'œuvre d'intérêts plus concentrés, exerçant un pouvoir et une influence plus grands sur les gouvernements et les organisations internationales.

7. L'empire Oppenheimer

Le roi de l'exploitation minière en Afrique du Sud, et même en Afrique, est Harry Frederick Oppenheimer. On pourrait presque l'appeler le roi de l'Afrique du Sud, ou l'empereur; et son empire est en constante extension. Il n'y a pas un aspect de la structure industrielle et financière du pays qu'il ne touche, où il n'ait introduit une de ses filiales ou l'un de ses associés. Grâce à tous ces liens l'empire d'Oppenheimer se rattache fermement à d'autres empires qui lui sont égaux ou supérieurs.

M. Harry Frederick Oppenheimer est directeur ou président de quelque 70 sociétés. Sa présence à ces postes, ainsi que celle d'importants collègues et protégés, dont les noms reparaissent avec monotonie dans les conseils d'administration d'un groupe de sociétés toujours plus nombreuses, vient démentir la fiction de l'indépendance des firmes, même quand il n'existe pas entre elles de liaison financière évidente. Dominant ce complexe de sociétés, se trouve l'Anglo-American Corporation of South Africa Ltd et la Consolidated Gold Fields of South Africa Ltd., d'où part un réseau de filiales, succursales, associées, liées de façon directe ou plus voilée, et qui à elles seules constitueraient un intéressant annuaire des affaires, de la banque et des investissements. La liste des intérêts directs, bien incomplète d'ailleurs, comprendrait :

— Anglo American Trust Ltd.;
— African & European Investment C° Ltd.;
— Amalgamated Collieries of South Africa Ltd.;
— Bamangwato Concessions Ltd.;
— Central Mining Finance Ltd;

— Consolidated Mines Selection C° Ltd. (C.A.S.T.);
— Coronation Collieries Ltd.;
— Consolidated Mines of South West Africa Ltd.;
— British South Africa Company Ltd.;
— Anglo Transvaal Consolidated Investment C° Ltd.;
— De Beers Consolidated Mines Ltd.;
— Free State Development C° Ltd.;
— Middle Witwatersrand (Western Areas) Ltd.;
— Rand Selection Corporation;
— Rand Mines Ltd.;
— Rhodesian Anglo American Corporation Ltd.;
— South African Townships Mining & Finance C° Ltd.;
— Vereeniging Estates Ltd.;
— West Rand Investment Trust Ltd;
— Johannesburg Consolidated Investment C° Ltd.;
— Rhodesian Broken Hill Development C° Ltd.;
— Transvaal & Delagoa Bay Investment C° Ltd.;
— Rhokana Corporation Ltd.;
— Union Corporation Ltd.;
— Tsumeb Corporation Ltd.;
— Selection Trust C° Ltd.;
— Tanganyika Concessions Ltd.;
— Union Minière du Haut Katanga S.A.

La plupart de ces sociétés sont des firmes holdings ou d'investissement, créées pour coordonner un groupe d'activités déterminées, mais ne se limitant pas à cela. Il est difficile, voire impossible, de délimiter les zones d'opération. Essayer, par exemple, de définir les participations de l'Anglo American Corporation et celles de la Consolidated Gold Fields of South Africa amène souvent à la découverte d'entreprises communes. Il doit pourtant exister une ligne de démarcation, non seulement pour préserver la fiction de l'indépendance, mais pour éviter la répétition des tâches et des responsabilités dans l'intérêt de l'économie industrielle et financière et des bénéfices.

En fait, on assiste à d'incessantes modifications de la structure des organisations, par suite, soit de l'acquisition d'entreprises et d'intérêts nouveaux, soit de l'abandon de mines épuisées, ou encore de l'expansion de sociétés ou d'alliances existantes, mais surtout nées de la nécessité de contrecarrer la concurrence ou de la déjouer, de parfaire l'organisation et d'améliorer la situation fiscale.

TABLEAU 1 **The Consolidated Gold Fields of South Africa Limited**

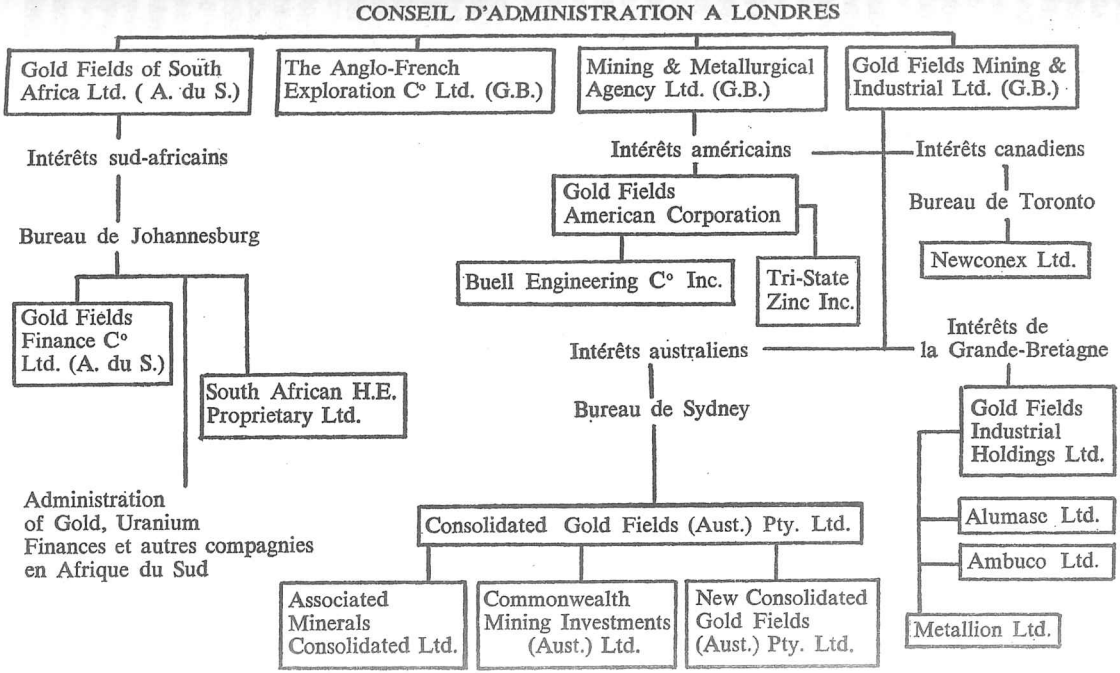

En 1961, par exemple, la Consolidated African Gold Fields of South Africa Corporation est entièrement réorganisée afin de concentrer son administration dans ses divers secteurs d'activité. S'adressant à l'assemblée annuelle sur l'activité de la société au cours de l'année se terminant le 30 juin 1961, le président, sir George Harvie-Watt, a évalué les biens, à leur valeur en bourse, à un total de 58 millions de livres environ. 65 % de ce total étaient représentés par des intérêts en Afrique du Sud, 10 % en Amérique du Nord, 6 % en Australie. La plus grande partie des 18 % restants était en Grande-Bretagne.

Afin de superviser cet ensemble et de permettre l'absorption d'autres intérêts, un certain nombre de changements furent apportés dans les sociétés de contrôle si bien que la structure du groupe a maintenant l'aspect que montre le tableau 1.

Expliquant cette structure aux actionnaires, lors de l'assemblée générale annuelle qui s'est tenue à Londres le 13 décembre 1962, le président a confirmé que la supervision des opérations du groupe en Afrique du Sud revenait à « notre filiale, qui nous appartient en totalité, Gold Fields of South Africa Ltd., établie à Johannesburg ». Quand, en 1959, le groupe acquit à la fois la New Union Gold Fields, rebaptisée depuis Gold Fields Finance (S.A.) Ltd., et la South African H.E. Proprietary Ltd., leur direction fut aussi confiée à Gold Fields of South Africa, bien que les actions de ces sociétés fussent directement détenues à Londres par la compagnie mère.

En Australie, la responsabilité de l'administration du groupe est exercée par Consolidated Gold Fields (Australia) Pty Ltd. Le principal investissement de Gold Fields en Australie est constitué par un intérêt majoritaire dans la Commonwealth Mining Investments (Australie) Ltd., « une compagnie financière de mines qui a un portefeuille comportant surtout des investissements en Australie, en Amérique du Nord et dans d'autres territoires d'outre-mer », selon le rapport du président.

La majorité dans une autre société australienne, Associated Minerals Consolidated Ltd., donne à Consolidated Gold Fields une place de choix dans l'industrie du zircon et du rutile. Associated Minerals a acquis toutes les parts disponibles de Z.R. Holdings Ltd., compagnie formée à l'origine pour s'emparer de Zircon Rutile Pty Ltd., en même temps que de la participation de cette société dans d'autres sociétés auxquelles elle avait consenti des avances. A la même époque approximativement, Associated Minerals a acheté la totalité du capital en actions de Titanium Materials et l'actif de Rye Park Scheelite.

Des entreprises expérimentées, comme Consolidated Gold Fields, ne permettent pas à d'autres de tirer profit de leurs efforts.

Ainsi « tandis qu'Associated Minerals augmentait sa participation dans les affaires de rutile, déclara le président de Consolidated, il nous sembla indispensable de renforcer notre position dans la Wyong Minerals, autre société productrice de rutile, dans laquelle Commonwealth Mining avait déjà des intérêts importants. En conséquence, notre filiale, qui est sous notre entier contrôle, Consolidated Gold Fields (Australie) Pty Ltd., en février 1962, a tenté d'acheter pour 50 % des parts de la Wyong Minerals, indépendamment de celles détenues par Commonwealth Mining Investments. Cette tentative a été couronnée de succès et Wyong Minerals est maintenant une filiale de notre groupe ».

Il faut féliciter Consolidated Gold Fields de sa perspicacité. Sa position dans le domaine du rutile est aujourd'hui prééminente. D'après son président, « notre capacité productive totale de rutile représente maintenant près de la moitié de celle du monde libre. Le programme d'expansion de l'Associated Minerals devrait permettre le maintien de cette position ». On voudra bien nous pardonner si, dans ce contexte, le mot « libre » nous paraît avoir beaucoup perdu de sa signification.

Le rutile est une matière première très recherchée, utilisée dans la fabrication du titane. La demande a eu pour effet d'augmenter son prix sur le marché de près de 50 % au cours de l'année fiscale 1961-1962. Le prix du zircon est demeuré inchangé en dépit de la sensible augmentation de sa production.

L'association avec Cyprus Mines Corporation, société newyorkaise, et Utah Construction & Minig C° de San Francisco, a eu pour conséquence la fondation d'une entreprise mixte appelée Mount Goldsworthy Mining Associates, en vue de la prospection et de l'exploitation des gisements de fer du mont Goldsworthy dans le nord-ouest de l'Australie. Cette mise en exploitation comporte la construction de 200 kilomètres de voie ferrée qui se terminera à Depuch Island, où la construction d'un port important est envisagée. Sir George Harvie-Watt a eu le plaisir d'annoncer aux actionnaires de la Consolidated Gold Fields que « des pourparlers étaient en cours avec l'industrie japonaise du fer et de l'acier au sujet du marché de ce minerai (provenant du Goldsworthy) dont les prix et la qualité seront, on l'espère, compétitifs avec ceux du minerai dont dispose le Japon ».

Selon les termes du président, les opérations de la société au Canada ont « fait un pas en avant ». A sa filiale de prospection, Newconex Canadian Exploration Ltd., s'en est jointe une autre, Newconex Holdings Ltd. La décision ayant été prise afin de permettre au public de jouir des fruits de l'exploitation étran-

gère des ressources de son pays, 36 % du capital ont, en conséquence été offerts aux Canadiens. Les acquéreurs ont sans doute été ravis d'apprendre que les participations de 28 1/3 % de Newconex Canadian Exploration Ltd. dans la prospection du mont Hundere serait remises à la compagnie holding. Un gisement de plomb zingué de grande qualité (avec un peu d'argent), découvert au sud du Yukon, a amené le président à avouer qu'« il était extrêmement satisfaisant pour la société Newconex Holding de voir Newconex Exploration prendre si rapidement un si bon départ ».

Plus au sud, aux Etats-Unis, une nouvelle société, appelée Gold Fields American Corporation, a été formée en 1961, comme filiale de la Gold Fields Mining & Industrial Ltd. Gold Fields American a repris une organisation new-yorkaise, fondée en 1911, et qui avait pour principale fonction, ces dernières années, de fournir les services administratifs pour la Gold Fields' Tri-State Zinc Inc. et la Buell Engineering C° Inc., ainsi que les services de secrétariat pour la Fresnillo Company.

Cette dernière a été réorganisée en 1961 quand elle transféra 51 % de ses diverses activités mexicaines à la Metalurgica Penoles S.A., sous la pression du gouvernement mexicain qui tenait à contrôler lui-même ses ressources en matières premières. Une compensation de 5.500.000 dollars fut accordée à Fresnillo, payable en cinq ans, pour la cession de son holding à Compania Fresnillo S.A., dans laquelle elle détient 49 % des titres contre 51 % à Penoles. Fresnillo a toujours 55 % de la Somberette Mining Company, qui possède une autre exploitation d'or et d'argent dans l'Etat de Zacatecas, au Mexique.

« A la fin de la période rentable » des deux mines de la Tri-State Zinc dans l'Illinois et en Virginie, on tenta de trouver une autre source de profits dans une nouvelle mine de la région de New Market, au Tennessee. Tri-State vient d'en commencer l'exploitation à la suite d'un contrat d'entreprise conjointe passé avec American Zinc, Lead & Smelting C°. Selon cet accord, Tri-State doit extraire et traiter au moins 20 millions de tonnes de minerai de zinc appartenant à American Zinc, à proximité des propriétés que possède Tri-State à New Market. Les bénéfices résultant d'un plan de traitement, prévu pour assurer une capacité quotidienne de production de 3.600 tonnes, seront répartis sur une base variant de 50 à 60 % pour Tri-State et 50 à 40 % pour American Zinc, jusqu'au remboursement complet du capital, après quoi ils seront répartis également.

Les opérations d'American Zinc sont en relation étroite avec l'extraction et la réduction des minerais de zinc et de plomb dans plusieurs Etats américains. La société a également une par-

ticipation de 10 % dans l'Uranium Reduction C° et de 50 % dans l'American-Peru Mining C° parmi plusieurs compagnies affiliées ou en participation. Buel Engineering C°, l'autre obligée de la Gold Fields American Corporation, a reçu de l'aide pour étendre ses possibilités de fabrication en reprenant la totalité des biens qu'elle partageait avec l'Union Boiler & Manufacturing C°.

Les intérêts de la Consolidated Gold Fields au Royaume-Uni sont maintenant groupés dans la Gold Fields Industrial Holdings Ltd., anciennement H.E. Proprietary Ltd., filiale entièrement entre les mains de Gold Fields Mining & Industrial Ltd. Ses principales opérations sont effectuées par ses propres filiales, Alumasc Ltd., Ambuco Ltd. et Metalion Ltd. Alumasc est producteur de tonneaux en aluminium embouti, principalement destinés à la brasserie industrielle. Cette société s'est récemment lancée dans la fabrication de récipients d'aluminium résistant à la pression, pour l'usage commercial. En 1962, elle a, selon les déclarations du président de la Consolidated « élargi son champ d'action sur le plan industriel et sur le plan géographique » grâce à l'acquisition d'une filiale australienne, Lawrenson Alumasc Holdings Ltd., et de deux anglaises, The Non-Ferrous Die Casting C° Ltd. et Brass Pressings (London) Ltd. déjà bien établies dans l'emboutissage des métaux non-ferreux et le travail à la presse du cuivre.

Deux autres organisations du Royaume-Uni se répandent à travers le monde à partir d'une direction londonienne. Ce sont l'Anglo-French Exploration C° Ltd et la Mining & Metallurgical Agency Ltd. Anglo-French Exploration, filiale qui appartient en totalité à la Consolidated Gold Fields, s'occupe de questions financières et d'investissements et possède, entre autres, des intérêts dans la plupart des principales sociétés de mines d'or de l'Afrique du Sud. Ces intérêts couvrent aussi les mines de cuivre de la Rhodésie du Nord, ainsi que les sociétés de mines d'étain qui travaillent dans le Royaume-Uni, en Afrique du Sud et en Extrême-Orient. Apex Mines Ltd., Rooiberg Minerals Development C° Ltd. d'Afrique du Sud, Anglo-Burma Tin C° Ltd. sont parmi les plus importantes. Mining & Metallurgical Agency Ltd. a été fondée pour veiller à la distribution des minerais, à l'approvisionnement et au fonctionnement d'une agence de transport maritime et d'assurance. 50 % de son capital sont entre les mains de la Consolidated Gold Fields.

Gold Fields of South Africa Ltd. est la filiale de Consolidated Gold Fields qui est chargée d'administrer les opérations du groupe dans toute l'Afrique du Sud. Ces opérations sont gigantesques. En effet, les investissements dans les mines d'or et de

platine demeurent la principale activité du groupe de la Consolidated Gold Fields et sa principale source de profits. Au 30 juin 1961, l'exploitation des mines d'or entrait pour 71 % dans les investissements connus du groupe, et le président assurait aux actionnaires que, depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, la Consolidated Gold Fields avait investi dans les mines d'or sud-africaines près de 400 millions de livres. La prospection a été poursuivie en Afrique du Sud et en Rhodésie, en liaison étroite avec West Witwatersrand Areas Ltd., société que Consolidated Gold Fields a lancée en 1932. Depuis lors, West Witwatersrand est elle-même devenue une importante société financière, possédant en particulier la majorité des mines d'or du Far West Rand et de l'Etat libre d'Orange.

Cette société a produit en 1962 une quantité d'or évaluée à plus de 57 millions de livres, c'est-à-dire qu'elle a doublé sa production d'il y a dix ans. The Harmony Gold Mining C° Ltd., dont West Witwatersrand possède 1.247.564 actions par sa filiale Westwits Investment Ltd., a aussi obtenu une production record.

En dehors de ses intérêts dans les mines d'or et de platine du Transvaal et de l'Etat libre d'Orange, Consolidated Gold Fields possède d'importantes participations dans la South West Africa C° Ltd. et, en Rhodésie, dans Bancroft Mines Ltd., Nchanga Consolidated Copper Mines Ltd. et Rhodesian Anglo American Corporation. Au Ghana, Consolidated est intéressé dans la Konongo Gold Mines Ltd., qui possède des concessions d'environ 50 km² dans le district d'Ashanti-Akim. Pour un capital autorisé de 675.000 livres, non encore totalement couvert (7.004.175 actions de 1 shilling ont été créées sur 13.500.000 prévues) un bénéfice de 110.587 livres a été réalisé en 1960 et porté à 130.378 livres en 1961, en dépit d'une augmentation des dépenses d'exploitation qui ont passé de 86 shillings et 6 pence par tonne à 88 shillings et 2 pence. En 1962, Konongo Gold Mines Ltd. a averti le gouvernement ghanéen que l'exploitation de la mine d'or de Konongo cesserait d'être rentable en avril 1965. La société envisageait donc de cesser l'exploitation de la mine juste avant cette date. Etant donné le chômage qui en résulterait, le gouvernement a décidé d'acheter la mine afin d'assurer de l'emploi à la main-d'œuvre ghanéenne. Après de longues négociations, le Ghana a payé 150.000 livres et la mine est aujourd'hui placée sous la direction de la State Gold Mining Corporation.

Avec un capital de 15 millions de livres, Consolidated Gold Fields a fait en 1960-1961 des bénéfices de 6.826.000 livres, impôts non déduits, avec des dividendes de 1.729.299 livres. L'année 1962 a été pour cette société la plus fructueuse à ce

jour, avec des bénéfices avant taxes de 7.030.000 livres tandis que, selon les termes du président, « un autre aspect satisfaisant des bilans est que les dividendes et l'intérêt ont, pour la première fois, dépassé 5 millions de livres ».

Les revenus des Consolidated Gold Fields proviennent pour une grande part des services spécialisés qu'ils fournissent à des compagnies au sein du même groupe ou à des groupes associés. Ces compagnies, dont la taille est variable, dépassent la centaine, et le capital total de celles qui sont cotées en bourse était supérieur à 170 millions de livres au 30 juin 1962. Ce sont ces procédés d'investissements et de direction qui assurent des revenus beaucoup plus importants que ceux de l'extraction du minerai et ceux des transformations de matières premières. C'est pourquoi tant de sociétés minières de premier plan, non seulement en Afrique, mais à travers le monde, se sont unies pour former des sociétés de holding et d'investissement derrière lesquelles et parmi lesquelles on trouve les plus importantes firmes du monde de la banque et de la finance.

Nous n'avons fait ici qu'esquisser la structure des Consolidated Gold Fieds. Elle est recouverte d'épaisses couches qui lui donnent une abondance flatteuse pour son possesseur, mais menaçante pour l'observateur africain maigre et affamé.

8. Investissements étrangers dans les mines d'Afrique du Sud

On a estimé que plus de 50 % des capitaux étrangers investis en Afrique l'ont été en Afrique du Sud. Les apports britanniques approchent sans doute 2.800 millions de dollars et les efforts américains 840 millions. Un rapport, établi en 1957 par le gouvernement des Etats-Unis sur les placements américains outremer montre que le secteur le plus rentable se trouve dans les mines et les fonderies d'Afrique du Sud et procure des bénéfices plus élevés que ceux tirés du même type d'investissement aux Etats-Unis. Les hauts profits s'expliquent dans une large mesure par le bas prix de la main-d'œuvre africaine. Selon le *Statistical Abstract* américain de 1962 le mineur des Etats-Unis gagne en moyenne 2 dollars 70 de l'heure, soit 27 fois ce que touche le mineur sud-africain.

A la tête de l'économie sud-africaine, nous trouvons le groupe anglo-américain De Beers, qui fait partie de l'empire Harry Oppenheimer, s'étendant sur le Sud-Ouest africain et la Zambie, et dont les liens avec les compagnies minières de nombreux autres Etats africains sont étroits. Que l'on puisse tirer l'uranium des déchets et de la boue des mines d'or a encore augmenté la valeur de cet empire.

L'extraction de l'uranium des déchets aurifères a placé l'Afrique du Sud au premier rang des producteurs d'uranium. L'exploitation des déchets accumulés pendant les soixante dernières années, et de ceux provenant de la production d'or actuelle, permet de prolonger la vie de mines d'or épuisées. En 1956, 4.000 tonnes d'oxyde d'uranium ont été produites en Afrique du sud, permettant des exportations évaluées à 39 millions de livres.

Ceci ne tient pas compte des quantités qui vont au Bureau sud-africain de l'énergie atomique, qui tient sous contrat plusieurs mines. Le bénéfice tiré de la production d'oxyde d'uranium est supérieur à celui de l'extraction de l'or. En fait, « les profits tirés de l'extraction de l'uranium ont dépassé ceux provenant de l'or dans l'ensemble des 17 mines, tandis que dans 5 d'entre elles ils couvrent les pertes d'exploitation subies dans la production de l'or [1] ».

Harmony Gold Mining C° Ltd. est une des plus importantes sociétés productrices d'or et d'uranium dans le réseau de l'Anglo-American Consolidated Gold Fields. Son capital de 5 millions de livres a été versé à concurrence de 4.500.000 livres. Les services administratifs et le personnel de bureau sont fournis par Rand Mines Ltd., qui procure les services directoriaux, administratifs et techniques aux branches sud-africaines du groupe Central Mining-Rand Mines.

Le président d'Harmony est P.H. Anderson, vice-président de Rand Mines. D'autres directeurs communs sont Mrs R.E.M. Blakeway et N.W.S. Lewin. C.W. Engelhard est président du Rand Mines et également de Rand American Investments (Pty) Ltd.; il exerce sans conteste un contrôle pour les bailleurs de fonds américains qui s'intéressent de plus en plus à l'extraction des minerais africains. Les 2.371.049 actions de 1 livre chacune de Rand American mises sur le marché sont toutes détenues par De Beers Investment Trust (aujourd'hui Randsel), filiale de Rand Selection Corporation depuis la récente transformation du groupe Rand. Rand American possède presque toutes les actions privilégiées et une bonne partie des actions ordinaires de Central Mining & Investment Corporation Ltd., de même que des intérêts substanciels dans le capital ordinaire de Rand Mines Ltd. Le lien américain renforce l'association constituée par le groupe Central Mining-Rand Mines.

Consolidated Gold Fields et Anglo-American Corporation voient leurs intérêts se rejoindre dans Harmony où ils ont tous deux des participations importantes. Grâce au gouvernement sud-africain, Harmony a pu acquérir des droits de forage et d'extraction sur quelque 3.200 ha de terre, et également la propriété de terres de culture, libres de droit, couvrant une superficie d'environ 4.000 ha. Ces possessions dépassant les possibilités d'Harmony, la société trouva plus avantageux de vendre le droit d'exploitation de deux secteurs de ses zones. Ce droit est allé à une

1. Monica COLE, *South Africa*, pp. 313-315, Methuen 1961. La citation se rapporte à l'année 1955.

autre société anglo-américaine, la Virginia Orange Free State Gold Mining C° Ltd. Et, récompense de ce geste amical envers une compagnie sœur, Harmony a touché au moins 3 millions de livres, payables par trimestre, sans intérêts.

Virginia Orange nous ramène une fois de plus à l'union entre l'Amérique et les mines d'Afrique du Sud, notre premier exemple était M. C.W. Engelhard, démocrate américain, qui en sa qualité de président d'Engelhard Industries, spécialisé dans le raffinage de métaux précieux aux Etats-Unis, cherche un approvisionnement constant pour ses usines. Il l'a trouvé en Afrique du Sud, où il s'est associé à Oppenheimer et plus tard s'est tourné vers des métaux plus ordinaires et d'autres sources de profit. M. Engelhard, suivant l'inspiration de M. Oppenheimer s'est également infiltré dans des industries minières au Canada, en Australie et en Colombie, et distribue ses produits finis en Europe par l'intermédiaire de sociétés établies à Paris, à Rome et à Londres. Les mérites de M. Engelhard, ainsi que les services rendus à l'expansion des intérêts américains à l'étranger, lui ont valu sa nomination de membre de l'U.S. Foreign Policy Association.

Avec Virginia Orange nous touchons à une influence américaine plus forte que celle de M. Engelhard, vu l'association de la puissante Kennecott Cupper Corporation avec cette compagnie d'extraction d'or et d'uranium. Kennecott possédait des intérêts dans la Virginia Orange qu'il a transmis, avec ceux qu'il possédait dans la Merriespruit (Etat libre d'Orange), Gold Mining C° Ltd., à la nouvelle société formée en 1961 pour l'acquisition de ces intérêts. La nouvelle société porte le nom combiné de Virginia-Merriespruit Investments (Pty) Ltd, et ce nouvel arrangement lui permettra de remplir un contrat extrêmement intéressant pour la fourniture d'uranium au Bureau sud-africain de l'énergie atomique.

M. Engelhard est membre du conseil d'administration de la Virginia-Merriespruit, à cause de la participation achetée directement par sa société, Engelhard Industries of Southern Africa Ltd., et de ses relations avec Rand Mines Ltd. et Anglo-American Corporation qui, en liaison avec deux autres associés, la Centramic (Afrique du Sud) Ltd. et Anglo Transvaal Consolidated Investment C° Ltd. forment la nouvelle compagnie.

Compagnie financière et industrielle au Transvaal, l'Anglo Transvaal possède une filiale, Anglovaal Rhodesian Exploration C° (Pty) Ltd., qui opère en Rhodésie du Nord et du Sud, et dont les intérêts s'étendent au charbon, au cuivre, au chrome et au nickel. Avec un capital autorisé de 4.337.500 livres, non entièrement versé, l'Anglo Transvaal fonctionne avec un prêt non garanti et à court terme d'1 million de livres, consenti par

la National Finance Corporation of South Africa, organisation privée en étroite association avec les amis de l'Anglo American Corporation dans le monde de la finance internationale. On trouve parmi eux Morgan, qui a une importante participation financière dans la société Kennecott Copper. Au nombre des nombreuses entreprises minières de Kennecott en Afrique, il faut noter une participation de 50 % dans l'Anglovaal Rhodesian.

Lancée par les amis de Morgan, Kennecott sait comment veiller à ses intérêts. Elle doit donc recevoir pour la cession de ses parts dans les mines Virginia et Merriespruit une somme de 3.500.000 livres payables en 5 versements annuels. Ceci ne doit pourtant pas rompre les liens de Kennecott avec les riches propriétés Oppenheimer-Engelhard. En effet, la société américaine du cuivre aura droit à un intérêt de 20 %, jusqu'à concurrence de 2.500.000 livres, sur tout bénéfice net de Virginia-Merriespruit pouvant se produire après conclusion du paiement total des 3.500.000 livres. Ce droit pourtant sera caduc si Kennecott reprend par la suite aux membres de Virginia-Merriespruit 20 % du capital mis en actions.

Tels sont les systèmes tortueux par lesquels sont conclus les accords financiers. Il est évident que la porte est laissée ouverte pour le retour de Kennecott au sein de la société. En attendant, Kennecott a toujours sa place au banquet.

Kennecott est l'un des plus importants producteurs de cuivre des Etats-Unis, dont les parts sur le marché de « l'avenir » sont évaluées par les boursiers bien informés à environ 1,45 milliard de dollars, bien que son capital actuel, représenté par 11.053.051 actions non cotées émises sur les 12 millions autorisées, n'aient été estimées qu'à 74.806.424 dollars. Propriétaire de mines de cuivre, fonderies, raffineries, usines et voies ferrées, la société a des accords pour la fonte de la plus grande partie de son minerai avec l'American Smelting & Refining C°, et les deux compagnies possèdent conjointement deux filiales. American Smelting est elle-même productrice de cuivre, mais aussi d'argent, de plomb, de zinc et d'or, aux Etats-Unis, au Mexique, au Canada et au Pérou. Ses intérêts s'étendent à l'Australie et au Nicaragua, et elle a conclu des accords avec Cerro Corporation, Newmont Mining Corporation, et Phelps Dodge Corporation, qui ont toutes considérablement investi dans les entreprises minières sud-africaines, y compris la Tsumen Corporation of South West Africa.

L'industrie chimique américaine entre dans le champ d'action de Kennecott par une entreprise mixte avec l'importante Allied Chemical & Dye Corporation. L'Allied-Kennecott Titanium Cor-

poration doit produire et vendre du titane, et a édifié une usine pilote. Une autre tentative de pénétration a été faite avec l'achat de 25 % de la Western Phosphates Inc, de 7,3 % du fond commun de la Molybdenum Corporation of America, et de 50 % de la Garfield Chemical & Manufacturing Corporation. La société s'infiltre aussi dans la prospection minière au Brésil et au Mexique par deux filiales, Kennerand Pesquisas Minerals S.A. (qui lui appartient à 60 %) et Cia Kenmex S.A. Une autre filiale, Braden Copper C°, exploite une mine chilienne.

L'expansion au Canada est effectuée par le truchement de la Quebec Columbium Ltd. formée par Kennecott avec Molybdenum Corporation of America dans le dessein de prospecter un gisement de columbium aux environs de Montréal, et de la Quebec Iron Titanium Corporation, dont les 2/3 appartiennent à Kennecott et 1/3 à la New Jersey Zinc C°. Cette dernière est liée à la grande organisation pétrolière Texaco Inc. dans une entreprise commune, Texas-Zinc Minerals Corporation, pour la construction et l'exploitation d'une usine de traitement de l'uranium dans l'Utah. Une mine d'uranium située dans cet Etat a été achetée en 1956, et l'usine a commencé de fonctionner en 1957, en traitant également du minerai provenant d'autres mines. Le produit concentré est vendu à la Commission de l'énergie atomique américaine par contrat. La participation de New Jersey-Kennecott dans la Quebec Iron & Titanium se révélera extrêmement profitable car le titane, qui ne fond pas aux vitesses supersoniques, est très recherché pour la fabrication des avions à réaction. La Grèce figure également dans la zone d'intérêt de Kennecott; dans ce pays la Kenbastos Mining C° Ltd., dont 95 % des actions appartiennent à Kennecott, s'occupe de l'extraction de l'amiante. En Afrique occidentale, elle possède 76 % de la Tin & Associated Metals Ltd., qui exploite des mines d'étain et de colombium en Nigeria du Nord. Le colombium qu'elle extrait représente la majeure partie de la production mondiale actuelle.

Notre étude de l'Harmony Gold Mining C° Ltd. nous a fait parcourir le monde et pénétrer dans le royaume de la richesse et de la puissance. Ceci est inévitable, une fois que l'on commence à suivre les lignes de force qui enchevêtrent l'exploitation de l'Afrique à celle des autres parties du monde. Pour en revenir à l'Harmony, il est impressionnant de constater que cette compagnie, dont l'usine de réduction de l'or est capable de traiter 200.000 tonnes de minerai par mois, s'enorgueillit aussi d'une installation pour l'extraction de l'uranium d'une capacité de 120.000 tonnes par mois. Cette installation a commencé à fonctionner en avril 1955. Elle comporte aussi une usine d'acide

sulfurique d'une capacité journalière de 120 tonnes, qui a commencé à produire en janvier 1960.

L'usine d'extraction d'uranium a été édifiée grâce à des accords conclus avec l'Export-Import Bank of Washington, aux Etats-Unis, et le ministère anglais de l'Economie. Un prêt a été consenti par le Bureau sud-africain de l'énergie atomique couvrant le coût total de l'usine, à l'exclusion de celui des agrandissements permettant de passer de 80.000 à 120.000 tonnes de production mensuelle. La compagnie est sous contrat avec la Development Agency, et avec l'autorité britannique, pour fournir des quantités variables d'uranium à des prix fixés, ce qui lui permettrait sans frais supplémentaires d'amortir en juin 1965 le capital investi dans l'usine.

Pendant l'année comptable qui s'est terminée au 30 juin 1961, Harmony a extrait un total de 2.116.000 tonnes de minerai qui ont fourni 857.794 onces d'or fin, assurant un revenu de 10.810.406 livres, et un bénéfice d'exploitation de 4.090.677 livres; le traitement de 2.067.100 tonnes de déchets a donné 390 tonnes d'oxyde d'uranium et apporté un profit estimé pour l'uranium, les pyrites et l'acide à 2.680.233 livres.

Les comptes des six mois suivants, jusqu'à la fin de 1961, montrent que les 2.285.000 tonnes de minerai extrait ont produit un revenu d'exploitation pour l'or de 4.458.177 livres. Le traitement de 2.138.300 tonnes de déchets a fourni 380 tonnes d'oxyde d'uranium, donnant un bénéfice de 2.284.647 livres pour l'uranium, les pyrites et l'acide. Pour l'année 1961-1962, le dividende payé a été de 55,50 %. Le bénéfice net pour l'année 1960-1961 a été de 6.674.739 livres et les dividendes payés entraient en ligne de compte pour 2.497.500 livres. Tout ceci peut être considéré comme hautement satisfaisant pour les actionnaires, vu le capital entièrement souscrit de 4.500.000 livres.

MM. Engelhard et Oppenheimer doivent être particulièrement reconnaissants à leurs amis de l'Export-Import Bank, pour l'aide bienveillante qu'ils leur ont apportée, dans un pays qui se soucie peu des droits de la personne humaine quand il s'agit de ses habitants de couleur. Une telle aide, si un organisme bancaire international l'accordait aux nouveaux Etats moins développés, permettrait de combler l'écart entre possédants et non-possédants que les Etats développés minimisent mais s'ingénient subtilement à accroître.

9. L'Anglo American Corporation Limited

La plus grosse pieuvre de l'océan économique Oppenheimer est probablement l'Anglo American Corporation Ltd. Ses investissements sont d'une triple nature, et en nommer les principaux ne donne qu'une faible idée de leur étendue. Ils sont constitués de participations plus ou moins directes et ne comprennent pas les participations plus complexes détenues tantôt par l'intermédiaire des filiales tantôt avec elles, dans un réseau beaucoup plus vaste. S'occupant surtout de mines, ces entreprises ont des ramifications dans les industries de transformation, les transports et les moyens de communication, les biens immobiliers, les forêts et le bois, l'industrie, ainsi que dans des projets hydro-électriques comme celui de la Rhodesia Congo Border Power Corporation.

L'exploitation des mines d'or, d'uranium, de fer, d'amiante et de charbon constitue la principale activité de cette compagnie en Afrique du Sud, et forme le fondement de l'empire Oppenheimer. En Rhodésie, elle s'occupe surtout de mines de cuivre, bien qu'elle exploite également le plomb, le zinc et le cadmium, et se présente comme le seul producteur de charbon de la Rhodésie, où elle contrôle la Wankie Colliery. Par ses compagnies associées, ses intérêts s'étendent au Tanganyika, à l'Uganda, au Congo, à l'Angola, au Mozambique, à l'Afrique occidentale, et même au Sahara et à l'Afrique du Nord, ainsi que le prouve cette liste d'investissements directs :

Compagnies financières et d'investissements :

— African & European Investment C° Ltd.;
— African Loans & Investment Ltd.;
— Anglo American Investment Trust Ltd.;
— Anglo American Rhodesian Development Corporation Ltd.;
— Central Reserves (Pty) Ltd.;
— Central Reserves Rhodesia (Pty) Ltd.;
— Consolidated Mines (Investment) Ltd.;
— Consolidated Mines Selection C° Ltd.;
— Consolidated Mines Selection (Johannesburg) Ltd.;
— De Beers Holdings Ltd.;
— De Beers Investment Trust Ltd.;
— De Beers Rhodesia Investments Ltd.;
— Epoch Investments Ltd.;
— Jameson Mining Holdings (Pty) Ltd.;
— Lydenburg Estates Ltd.;
— Orange Free State Investment Ltd.;
— New Central Witwatersrand Areas Ltd.;
— New Era Consolidated Ltd.;
— Overseas & Rhodesian Investment C° Ltd.;
— Rand American Investments (Pty) Ltd.;
— Rand Selection Corporation Ltd.;
— Rhodesian Acceptances Ltd.;
— Rhodesian Anglo American Ltd.;
— Rhodes Investments Ltd.;
— South Africa Mines Selection Ltd.;
— South African Townships, Mining & Finance Corporation;
— Transvaal Vanadium Holdings Ltd.;
— Vereeniging Estates Ltd.;
— Western Ultra Deep Levels Ltd.;
— West Rand Investment Trust Ltd.;
— South West Africa C° Ltd.;

Mines de diamants :

— De Beers Consolidated Mines Ltd.;
— Consolidated Diamond Mines of South West Africa Ltd.;
— New Jagersfontein Mining & Exploration C° Ltd.;
— Diamond Abrasive Products Ltd.;
— Diamond Development C° of South Africa (Pty) Ltd.;

— Philmond (Pty) Ltd.;
— Premier (Transvaal) Diamond Mining C° Ltd.;
— Williamson Diamonds Ltd.;

Mines de charbon :

— Amalgamated Collieries of South Africa Ltd.;
— Bleebock Colliery Ltd.;
— Coronation Collieries Ltd.;
— Natal Coal Exploration Ltd.;
— Natal Coal Exploration C° Ltd.;
— New Largo Colliery Ltd.;
— South African Coal Estates (Witbank) Ltd.;
— Springbok Colliery Ltd.;
— New Schoongezicht Colliery;
— Cornelia Colliery Ltd.;
— Springfield Collieries Ltd.;
— Transvaal Coal Corporation Ltd.;
— Vierfontein Colliery Ltd.;
— Vierfontein Coal Holdings Ltd.;
— Vryheid Coronation Ltd.;
— Wankie Colliery C° Ltd.;
— Witbank Coal Holdings Ltd.;

Mines de cuivre :

— Bancroft Mines Ltd.;
— Kansanshi Copper Mining C° Ltd.;
— Nchanga Consolidated Copper Mines Ltd.;
— Rhodesia Copper Refineries Ltd.;
— Rhokana Corporation Ltd.;

Mines d'or :

— Brakpan Mines Ltd.;
— East Daggafontein Mines Ltd.;
— Free State Geduld Mines Ltd.;
— Jeannett Gold Mines Ltd.;
— President Brand Gold Mining C° Ltd.;
— South African Land & Exploration C° Ltd.;
— Spring Mines Ltd.;
— Vaal Reefs Exploration & Mining Ltd.;

— Welkom Gold Mining C° Ltd.;
— Western Deep Levels Ltd.;
— Western Holdings Ltd.;
— Western Reefs Exploration & Development C° Ltd.;
— President Steyn Gold Mining C° Ltd.;
— Free State Saiplass Gold Mining C° Ltd.;

Mines diverses :

— Highveld Development C° Ltd.;
— Iron Duke Mining C° Ltd.;
— King Edward (Cuperiferous) Pyrite;
— Monasite & Mineral Ventures Ltd. (terres rares);
— Munnik Myburgh Chrysolite Asbestos Ltd.;
— Rhochrome Ltd.;
— Rhodesia Broken Hill Development C° Ltd.;
— Transvaal Manganese (Pty) Ltd.;
— Umgababa Minerals Ltd. (Ilmenite, rutile et zircon);
— Vereenigning Brick & Tile C° Ltd.;

Prospection :

— Anglo American Prospecting C° Ltd.;
— Anglo American Rhodesian Minerals Exploration Ltd.;
— Border Exploration & Development C° (Pty) Ltd.;
— De Beers Prospecting (Rhodesian Areas) Ltd.;
— Kaffrarian Metal Holdings (Pty) Ltd.;
— Kalindini Exploration Ltd.;
— Kasempa Minerals Ltd.;
— Lunga Exploration Ltd.;
— Prospecting & Mineral Interest Ltd.;
— Swaziland Rift Exploration C° Ltd.;
— Western Rift Exploration C° Ltd.;

Industries et divers :

— Anglo American (Rhodesia Services) Ltd.;
— Anglo Collieries Recruiting Organisation (Pty) Ltd.;
— Boart & Hard Metal Products S.A. Ltd.;
— Clay Products Ltd.;
— Easan Electrical (Pty) Ltd.;

— Electro Chemical Industries Ltd.;
— Forest Industries & Veneers Ltd.;
— Hansens Native Labour Organisation (Pty) Ltd.;
— Hard Metals Ltd.;
— Inter-Mine Services O.F.S. (Pty) Ltd.;
— Lourenço Marques Forwarding C° Ltd.;
— Northern Rhodesia Aviation Services Ltd.;
— Peak Timbers Ltd.;
— Pearlman Veneers (S.A.) Ltd.;
— Rhoanglo Mine Services Ltd.;
— Rhodesia Congo Border Power Corporation Ltd.;
— Rhodesia Cupper Products Ltd.;
— Rhodesian Steel Development (Pty) Ltd.;
— Stone & Allied Industries (O.F.S.) Ltd.;
— Veneered Plywoods Ltd.;
— Zinc Products Ltd.;

Propriété foncière et biens immobiliers :

— Anglo American (O.F.S.) Housing C° Ltd.;
— Anmercosa Land & Estates Ltd.;
— Cecilia Park (Pty) Ltd.;
— Falcon Investments Ltd.;
— Orange Free State Land & Estate C° (Pty) Ltd.;
— Prestin (Pty) Ltd.;
— Welkom Township C°.

Il est intéressant de noter dans cette liste la présence de deux sociétés qui s'occupent du recrutement de la main-d'œuvre indigène : l'Anglo Collieries Recruiting Organisation (Pty) Ltd., et l'Hansens Native Labour Organisation (Pty) Ltd. Trouver la main-d'œuvre pour les mines sud-africaines a toujours été un problème ardu auquel depuis longtemps une organisation efficace s'est chargée de répondre. Elle importe des ouvriers non seulement des réserves sud-africaines, mais aussi des protectorats de Rhodésie et du Nyassaland. Des accords avec les autorités portugaises, particulièrement celles du Mozambique, sont intervenus pour le recrutement de cette main-d'œuvre destinée aux mines d'Afrique du Sud.

L'application de l'apartheid par l'établissement de Bantoustans, comme cela s'est récemment produit dans le Transkei, forcera les chefs, par persuasion, à procurer pour les mines un nombre croissant d'hommes habitant la région. Un plan est aujourd'hui

en application pour arrêter l'emploi d'ouvriers venus de Zambie, de Rhodésie et du Malawi, et même des protectorats. On peut évidemment penser que ces hommes seront contaminés par la « maladie » du nationalisme et attiseront le feu révolutionnaire déjà allumé en Afrique du Sud. Il est significatif que les Africains du Mozambique gardent encore le privilège de contribuer par leur labeur à l'enrichissement des propriétaires de mines sud-africaines, dont l'Anglo-American Corporation n'est pas l'un des moindres.

Cette compagnie a été créée en 1917 pour réunir un certain nombre de sociétés industrielles minières et financières déjà sous le contrôle d'Harry Oppenheimer et pour les unir plus étroitement à d'autres intérêts, comme ceux de M. C.W. Engelhard, président de Rand Mines, Kennecott Copper Corporation, et autres. Gardien de ces intérêts, l'Anglo-American Corporation fait fonction de directeur technique et administratif d'un nombre toujours croissant de sociétés minières et d'investissement entrant dans son orbite. Grâce à son rôle de direction, d'administration et de secrétariat, elle organise également l'existence financière de ses nombreuses sociétés.

La liste donnée ne représente que la structure de l'Anglo-American, et si nous devions en examiner en détail la constitution, nous nous trouverions en présence d'un inextricable réseau de muscles et d'artères. Beaucoup d'entreprises ne sont pas seulement importantes en elles-mêmes, mais par le fait qu'elles lient le monde africain des mines, de l'industrie et de la finance, avec le reste du monde. Des organisations comme la Rand Selection Corporation, l'Union Corporation, Rhokana Corporation Ltd., et d'autres, font partie d'un ensemble fermé et qui assure lui-même sa survie. L'interaction et l'interpénétration des intérêts sont des facteurs qui soulignent le caractère monopolistique de l'industrie minière en Afrique, dont les chefs sont les puissants arbitres du développement industriel du continent, surtout au sud du Sahara. On comprend aisément comme, grâce à cette position, ils parviennent avec leurs associés et leurs commanditaires européens et américains à exercer une influence prépondérante sur la politique de leurs gouvernements, dans toute question relative à l'Afrique.

Un coup d'œil, par exemple, sur la Rand Selection Corporation Ltd., nous conduit immédiatement vers une des principales armes de l'Anglo-American dans l'exploitation de son vaste empire. Rand évoque aussitôt les ruées fiévreuses vers l'or et les diamants suivant les traces de Cecil Rhodes et de ses compagnons d'aventure à la fin des années 1870. Le conflit entre Rhodes et les Boers avait pour cause la pénétration du pays en vue

de s'approprier l'or du Witwatersrand. Il prit la direction politique pour devenir le roi de la richesse minière que l'on avait découverte. C'est, d'après un comité créé au Cap pour examiner le rôle joué par Rhodes dans le fameux raid Jameson, « en sa qualité de contrôleur des trois grandes compagnies financières, la British South Africa Company, la De Beers Consolidated Mines et la Gold Fields of South Africa, qu'il dirigea et supervisa la combinaison qui permit des procédés tels que le raid Jameson ».

Le raid Jameson entraîna la fin de la carrière politique de Rhodes en Afrique du Sud. C'est alors qu'il se tourna vers ce qui est aujourd'hui la Rhodésie, et qu'il y fit de la British South Africa Company la puissance qu'elle est toujours. Et le contrôle exercé par les grands combinats miniers sur la politique n'a pas diminué. Il s'est plutôt intensifié au point que ces combinats ne dirigent pas seulement les affaires de l'Afrique mais aussi, par leur intégration à d'autres redoutables combinaisons en Europe et en Amérique, ils exercent une profonde influence sur ces continents aussi et donc sur l'ensemble du monde.

De Beers et Gold Fields subsistent. Les années qui se sont écoulées ont, naturellement, vu l'accélération des ouvertures de mines et de leur exploitation et une constante réadaptation des dispositions financières. Gold Fields est à la tête d'une vaste organisation qui lui est propre. De Beers a pénétré dans la sphère d'influence de Rand Selection Corporation mais continue à contrôler dans son propre groupe la production et la distribution de la majeure partie des diamants dans le monde.

Par elle-même, Rand Selection possède environ 5.900 ha de propriétés libres de droit dans quelques-unes des régions minières les plus riches d'Afrique. Un certain nombre de villes ont été fondées par la compagnie dans lesquelles elle possède des droits de tenure à bail de grande valeur. Certains de ces droits sont garantis par une participation de 92 % dans South African Townships, Mining & Finance Corporation Ltd., et ses filiales African Gold et Base Metals Holdings Ltd., Cecilia Park (Pty) Ltd. et Dewhurst Farms Ltd.

Rand Selection, pourtant, est une filiale de l'Anglo-American et, sous sa direction, son importance s'est accrue fin 1960 pour lui permettre de participer à toutes les nouvelles entreprises de l'Anglo-American jusqu'au 1er octobre 1970, avec un plus fort pourcentage. L'agrandissement de Rand Selection a été réalisé grâce à l'apport d'actions de prêts et de liquidités à De Beers Investment Trust par l'Anglo-American, et par les filiales de British South Africa C°, Central Mining & Investment Corporation Ltd., De Beers Consolidated Mines Ltd. et Johannesburg

Consolidated Investments C° Ltd., auxquelles s'est jointe la compagnie sud-africaine sous contrôle américain, Engelhard Hanovia Inc., et l'International Nickel C° of Canada Ltd. contrôlée par les groupes américains Rockefeller-Morgan. Rand Selection acquit alors tout le capital émis de la De Beers Investment Trust, en échange d'actions de sa propre société pour les actionnaires de l'Investment Trust.

Grâce à cet arrangement, De Beers Investment est devenu une filiale appartenant en totalité à Rand Selection. Et pourtant, au même moment, grâce à l'acquisition de titres de Rand Selection, De Beers se trouvait détenteur de la majorité des 33.085.365 actions émises et payées sur les 35.000.000 autorisées pour former le capital de 8.270.000 livres. Il est absolument évident que les prêts et les sommes avancés à la De Beers par les sociétés énumérées ci-dessus devaient faciliter son propre agrandissement et celui de la Rand.

Depuis 1962, en application des modifications décidées, De Beers Investment est maintenant connu sous le nom de Randsel Investments Ltd. Ses trois filiales, Rand American Investments (Pty) Ltd., Rhodes Investments Ltd. et Jameson Mining Holdings (Pty) Ltd., sont à présent unies à l'intérieur de l'organisation Rand Selection. Les deux sociétés holding, Rand Selection et Randsel, ont ainsi participé en 1962 au développement d'une autre création d'Anglo-American, Consolidated Mines Selection C° Ltd., enregistrée en Grande-Bretagne en 1897, dont les intérêts couvrent les principales activités minières du sud de l'Afrique.

L'actif de Consolidated Mines a atteint 15 millions de livres grâce à l'achat à des compagnies entrant dans la sphère de l'Anglo-American, de participations d'une valeur supérieure à 10.500.000 livres dans la British South Africa C°, Central Mining & Investment Corporation Ltd., Johannesburg Consolidated Investment Corporation Ltd. et Selection Trust Ltd., aussi bien que des participations moins importantes dans la Bay Hall Trust Ltd., et Rhodesian Anglo American Ltd. En échange de leur cession de parts, ces compagnies ont reçu des actions de la Consolidated Mines Selection C° Ltd.

A la même époque, Rand Selection a levé, en association avec l'Anglo American, Consolidated Mines Selection et leurs filiales, une option sur l'achat de 400.000 actions de l'Hudson Bay Mining & Smelting C° Ltd., une des trois plus importantes sociétés d'exploitation de mines d'or du Canada sous contrôle financier américain. La réalisation de cette option a été rendue possible par des prêts obtenus en Amérique et venant probablement des sociétés qui soutiennent Hudson Bay Mining.

Les opérations effectuées par Rand Selection coïncident aussi avec celles faites par l'Anglo American dans la très importante Swaziland Iron Ore Development C° Ltd., qui a conclu des contrats avec deux des plus importants producteurs d'acier japonais, Yawata Iron & Steel C° Ltd., et Fuji Iron & Steel C° Ltd., et également avec General Ore International Corporation, pour la vente de 12 millions de tonnes de minerai de fer en dix ans environ.

L'Anglo American a permis à Rand Selection de participer à l'achat à la British Coated Board & Paper Mills Ltd., société anglaise, d'une large participation dans la South African Board Mills Ltd. A ce propos M. H.F. Oppenheimer, dans son rapport lors de la 71e assemblée générale annuelle de Rand Selection Corporation Ltd. à Johannesburg, le 26 février 1963, a déclaré : « Celle-ci est l'une des plus importantes sociétés en expansion de l'Afrique du Sud, et elle est dirigée par Stafford Mayer & C°, avec qui l'Anglo American Corporation est depuis longtemps associée dans les charbonnages. »

Des accords contractuels avec l'Anglo American ont assuré à Rand Selection une participation dans plusieurs projets immobiliers au centre de Johannesburg. Les deux sociétés se sont également infiltrées dans le vaste champ d'activité de l'Anglo American et dans certains projets de développement. Parmi ceux-ci, l'étude de la possibilité d'un complexe de charbon de bois de brousse en Afrique du Sud.

Ici, en fait, nous trouvons dans l'Anglo American l'organisme industriel et financier le plus ramifié d'Afrique, la société puissante et dominatrice qui régit le destin de millions d'hommes du continent et exerce même son influence outre-mer. Comme tous les monopoles, l'Anglo American ne se contente pas des limites de son empire, mais cherche toujours à s'étendre, en partie parce qu'il ne peut se permettre d'être rejoint et dépassé. Il dirige donc sans cesse un vaste programme de prospection dans de nombreuses régions d'Afrique et d'ailleurs, afin de découvrir des sources encore intactes de richesses minérales dont l'exploitation serait pour lui une nouvelle source de profit.

10. Les groupes du diamant

L'industrie du diamant en Afrique du Sud a rapporté en 1962 93 millions de livres. Les deux tiers provenaient de pierres précieuses, dont le prix au carat a été récemment relevé par les contrôleurs de l'industrie. L'exportation des diamants est d'une telle importance pour le pays qu'il n'existe pas de taxe sur l'exportation des pierres brutes.

Les diamants constituent une des principales branches de l'activité de M. Harry Oppenheimer et c'est par la De Beers et la Diamond Corporation, avec leurs associées et leurs alliées, que les opérations de son Anglo American Corporation s'étendent hors de l'Afrique du Sud, dans le Sud-Ouest Africain, l'Angola, le Congo, l'Afrique orientale et occidentale, pour contrôler jusqu'à ces derniers temps environ 85 % de la production mondiale. Même la distribution des appréciables ressources soviétiques en diamants y a été ajoutée, puisque c'est la De Beers qui a reçu mission de vendre les diamants « rouges ».

Le groupe De Beers est, nous l'avons vu, contrôlé par Rand Selection Corporation Ltd. Il est étroitement lié aux sociétés de pierres précieuses de l'Angola et du Mozambique et au complexe qui exerce sa domination sur les deux Rhodésies et le Congo. Rand Selection a maintenant la haute main sur l'administration du groupe par l'achat récent de toutes les actions de De Beers Investment Trust Ltd., connu aujourd'hui sous le nom de Randsel Investments Ltd.

La société d'exploitation la plus importante est De Beers Consolidated Mines Ltd., et il figure encore dans son conseil d'administration un membre de la famille de Solly Joel, ce Londonien de l'*East End*, avec lequel Rhodes se lança dans les diamants en compagnie d'Alfred Beit. La société avait pour

premier objectif l'union de De Beers, Kimberley et Griqualand West Mines of South West Africa. De nombreux intérêts similaires ou d'autre nature y ont été depuis lors ajoutés. En dehors des mines sud-africaines, la De Beers dirige des exploitations à ciel ouvert le long de la côte sud et dans le Namaqualand, dans le Sud-Ouest Africain. Elle possède une participation de 50 % dans la Williamson Mine au Tanganyika, l'autre propriétaire étant le gouvernement du Tanganyika.

Parmi ses filiales, De Beers Consolidated compte Premier (Transvaal) Diamond Mining C° Ltd., Consolidated Mines of South West Africa Ltd., Diamond Corporation Ltd. et De Beers Industrial Corporation Ltd. Directement ou indirectement elle détient environ 40 % du capital de Diamond Purchasing & Trading C° Ltd. et de Diamond Trading C° Ltd. et 31,5 % de Industrial Distributors (1946) Ltd. Toutes ces compagnies d'achat et de distribution constituent les principaux canaux par lesquels les gemmes et les diamants industriels des principaux producteurs du globe sont distribués. De Beers Industrial possède aussi des intérêts dans la production des diamants, grâce au contrôle qu'elle exerce sur Griqualand West Diamond Mining C°, Dutoitspan Mine Ltd., New Jagersfontein Mining & Exploration C° Ltd et Consolidated C° Bultfontein Mine Ltd.

Que la De Beer Consolidated, compagnie industrielle de diamant, possède 50 % des actions émises par African Explosives & Chemical Industries Ltd., semble à première vue curieux. Un examen plus attentif montre que ce n'est pas tellement étrange. La société a trouvé commode et profitable de posséder ses propres moyens de se procurer les explosifs nécessaires à de nouveaux chantiers dans ses mines et dans celles de ses associés. C'était là le but poursuivi à l'origine, mais l'intérêt porté aux explosifs conduit tout droit à leur fabrication et, de là, à l'extension dans le domaine des produits chimiques, ceux surtout dont la production est liée à la fabrication d'explosifs.

Les opérations actuelles d'African Explosives ne se limitent nullement à ces activités, et il n'y a rien de rassurant quant à elles pas plus qu'en ce qui concerne la constitution de la société. Par l'intermédiaire de la De Beers Industrial Corporation, elle appartient à la fois à la société mère de De Beers, l'Anglo American Corporation, et à la branche sud-africaine d'Imperial Chemical Industries Ltd. Les ramifications de l'I.C.I. et le contrôle qu'elle exerce sur un bon nombre de procédés de fabrication synthétique et chimique, en font l'un des plus puissants monopoles du monde. I.C.I. a depuis longtemps atteint le stade du cartel formé avec d'autres entreprises chimiques et d'armement de premier plan. Ses accords avec la plus importante société

de produits chimiques et plastiques l'I.E. Dupont de Nemours Corporation la lient à l'industrie de l'équipement militaire moderne, qui semble être l'inévitable aboutissement de l'industrie des produits chimiques.

C'est par la fabrication des explosifs qu'a débuté l'ascension de Dupont. « Leur première commande importante a été d'approvisionner Napoléon, dans sa vaine tentative pour l'écrasement de Toussaint Louverture et du peuple de Saint-Domingue, et la seconde, pour la guerre des Etats-Unis contre les " pirates de Barbarie " [1]. »

La citation suivante est extraite de *Cartels en action,* citée par Victor Perlo dans *L'empire de la haute finance,* page 195 :

> « Ceci a établi la fonction de Du Pont qui a continué jusqu'à nos jours où cette société domine la société plus importante et la plus rémunératrice du monde, la General Motors.
>
> « L'Association de Du Pont avec l'I.C.I. remonte à quarante ans. En 1921, plus de la moitié des actions de la General Motors, vendues par la maison Morgan, ont été achetées par Explosives Trade Ltd., filiale britannique de Nobel avec laquelle I.C.I. était liée. Les explosifs étaient au nombre des premières entreprises d'I.C.I. et ses intérêts dans les usines Nobel dans ce domaine et dans d'autres ont fini par s'intégrer à l'empire d'I.C.I.
>
> « Depuis cette ancienne fusion, l'alliance entre Du Pont et I.C.I. est devenue de plus en plus complexe. Les deux sociétés possèdent des brevets, ont des procédés de fabrication en commun avec le grand combinat allemand I.G. Farben, et ont divisé le monde entre eux. Du Pont et I.C.I. ont respecté les accords passés avec I.G. Farben pendant la guerre. Du Pont et I.C.I. ont cessé de prétendre qu'ils sont concurrents dans de nombreux et importants marchés étrangers, le Canada, l'Argentine et le Brésil. Sur ces marchés, ils traitent leurs affaires comme s'ils étaient un organisme unique agissant par l'intermédiaire de compagnies locales qu'ils possèdent en commun... ils sont parvenus à carteliser ces marchés en unissant leur puissance et leur prestige. »

Il n'est pas surprenant de voir I.C.I. associée à des sociétés Oppenheimer en Afrique du Sud. Les monopoles se rapprochent constamment, unis par des intérêts industriels et financiers communs à une certaine époque et dans un certain secteur. L'en-

1. Victor PERLO, *The Empire of High Finance,* p. 190.

semble I.C.I.-Oppenheimer n'est pas limité au domaine des explosifs africains mais se retrouve dans l'association avec d'autres branches et d'autres groupes Oppenheimer. L'Angleterre a implicitement donné sa bénédiction à cet accord en acceptant qu'un expert de la fabrication des armes atomiques britanniques travaille sous contrat pour cette entreprise. De plus, l'équipement militaire produit par ses usines est conforme aux spécifications en vigueur dans les armées britanniques de terre, de mer et de l'air.

Quelle que soit l'importance d'African Explosives pour le combinat Oppenheimer et pour les objectifs militaires de l'Afrique du Sud sur le continent noir, la société doit son existence aux mines de diamant qui l'ont fait naître. Elle n'est qu'un des membres de la descendance de De Beers Consolidated. Il y en a d'autres, dont la société d'investissements De Beers Holding Ltd. qu'elle contrôle à 84,5 %. A la mort de J.T. Williamson, De Beers Holding parvint à s'assurer une option sur la totalité des 1.200 actions de la mine qu'il possédait au Tanganyika. Le marché fut conclu au prix de 4.139.996 livres, et De Beers assuma les frais de succession et le versement des intérêts des actions de Williamson. Ces engagements furent tenus grâce à la cession de 320 actions de Williamson Diamond Ltd. au gouvernement du Tanganyika, qui en acheta par la suite 280 autres. Le prix de 1.317.272 livres qui avait été fixé fut payé, en même temps qu'un intérêt de 6 %, du fait des dividendes touchés par le gouvernement sur ses 600 actions.

Consolidated Diamond Mines of South-West Africa Ltd., dans laquelle De Beers est majoritaire, possède une concession qui couvre de vastes zones de dépôts diamantifères alluviaux, dans le Sud-Ouest africain, exploitable jusqu'à la fin de l'année 2010. La date d'expiration étant primitivement fixée à 1972, l'administration du Sud-Ouest africain consentit une prolongation. Une des plus importantes sources de profit de De Beers provient des royalties de la « De Pass », appartenant à la South-West Financial Corporation Ltd, filiale de Consolidated Diamond Mines. Ces royalties assurent à leur propriétaire 8 % des bénéfices bruts tirés de la vente des diamants extraits de la région de Pomona, dans le Sud-Ouest africain, dans laquelle South-West Finance possède des terres et d'autres droits miniers et royalties.

La participation dans le commerce des diamants parvient à Consolidated Diamond Mines par les holdings suivants :

— Diamond Corporation Ltd. — 5.996.903 actions;
— Diamond Trading C° Ltd. — 80.000 actions;

— Diamond Purchasing & Trading C° Ltd — 200.000 actions;
— Industrial Distributors (1946) Ltd. — 150.000 actions;
— De Beers Holding Ltd. — 1.150.000 actions.

Sa propre production est passée de 895.744 carats en 1958 à 933.937 carats en 1960. Avec les gains provenant de royalties et d'investissements dans le commerce du diamant, il n'est pas étonnant que la société ait pu, au cours des quinze dernières années, déclarer les énormes dividendes suivants :

— 1946-1949 : 40 % plus 10 % de bonus par an;
— 1950 : 40 % plus 20 %;
— 1951 : 125 %;
— 1952-1958 : 150 % par an;
— 1959 : 200 %;
— 1960 : 200 %.

Le capital autorisé, et totalement souscrit de la société, se monte à 5.240.000 livres. Son bénéfice net consolidé a été en 1960 de 10.734.468 livres, après paiement de 4.622.731 livres d'impôts. Les dividendes ont absorbé 5.667.437 livres, le principal bénéficiaire étant De Beers Consolidated. Le bénéfice pour 1961 est estimé à 12.848.000 livres, après paiement de 5.410.000 livres d'impôts et de 168.000 livres pour les dividendes des parts préférentielles. Le chiffre pour les actions ordinaires n'est pas inclus, mais sera vraisemblablement plus élevé que celui de l'année précédente.

Diamond Mining & Utility C° (S.W.A.) Ltd. est associée à De Beers Consolidated en raison de la cession à cette dernière d'une vaste portion de terres diamantifères dans le Sud-Ouest africain, en échange d'un intérêt de 20 % sur les bénéfices nets tirés des diamants trouvés. La société a 180.000 actions de la Diamond Dredging & Mining C° (S.W.A.) Ltd. Afin d'effectuer l'achat, Diamond Mining & Utility a émis 540.000 autres actions au pair, en juillet 1960, le capital étant alors porté de 300.000 à 500.000 livres. Elle possède également 114.000 actions d'Industrial Diamonds of South Africa (1945) Ltd., qui a cessé ses activités au printemps de 1960 mais conserve 148.200 actions de Diamond Mining & Utility et également 197.900 actions de Lorelei Copper Mines Ltd. dans laquelle Diamond Mining & Utility a elle-même 200.000 actions. Tout ceci démontre le fonctionnement d'une parfaite combinaison.

Le centre le plus intéressant du petit monde du commerce diamantaire est la Diamond Corporation, dont les 22 millions de livres de capital appartiennent en majorité à De Beers Consolidated Mines, Diamond Mines of South Africa, et l'omni-présente Anglo American Corporation. Diamond Corporation achète sous contrat périodique la production de diamants des plus importants producteurs du monde, en général sur la base d'un quota déterminé. Ces diamants sont ensuite mis sur le marché par la Central Selling Organisation, en même temps que la production des mines du groupe De Beers, et que celle provenant des champs que possède et dirige le gouvernement sud-africain, qui intervient directement dans les affaires minières de son territoire.

Où interviennent donc les autres compagnies s'occupant du commerce des diamants ? Diamond Trading Company Ltd. reçoit et vend sur le marché les gemmes parfaites ou presque. Industrial Distributors (Sales) Ltd. s'est fait une place dans la vente du matériel de forage et de bort pour les mines.

Des associés intimement liés à De Beers ont aussi des intérêts dans ces filiales du groupe. La Société minière du Beceka S.A., qui est prise dans le filet de la Société générale de Belgique, a des parts d'Industrial Distributors (1946) Ltd., Diamond Trading C° Ltd, Diamond Purchasing & Trading C° Ltd, Diamond Development C° Ltd., et aussi dans une autre filiale de la Société générale dans le monde du diamant, la Société Diamond Boart. Industrial Distributors, société aussi comprise dans le portefeuille d'investissements directs de la Société générale, en 1961, a augmenté son dividende de 20 % environ par rapport à ceux des années précédentes. L'association de Beceka avec le Congo se poursuit par la Société d'élevage et de culture au Congo (S.E.C.) et la Cie maritime belge (C.M.B.).

Exploitant sur la rivière Lubilash, au Congo, des gisements qui produisent surtout des diamants industriels et du bort, Beceka possède une filiale, la Société Beceka-Manganèse, exploitant les gisements de manganèse voisins d'un nœud ferroviaire congolais. Au début de 1962, Beceka-Manganèse a fondé une filiale de 500 millions de francs, la Société minière de Kisenga, dont elle est le principal actionnaire. Kisenga a reçu certains droits de concession et d'exploitation de Beceka-Manganèse, qui a aussi participé en octobre 1962 à la création de la Société européenne des dérivés du manganèse (SEDEMA). Les principaux participants à la formation de Sedema sont les associés de la Société d'entreprises et d'investissements du Beceka — SIBEKA — et la Manganese Chemicals Corporation of U.S.A.

D'après le rapport de 1962 de la Société générale, qui contrôle tout ce réseau, on apprend qu'une réunion extraordinaire de Beceka, le 21 mars 1962, a approuvé la renonciation de Beceka, en faveur d'une nouvelle société, la Société minière de Bakwanga, à tous ses droits d'exploitation minière au Congo (surtout dans la région de Bakwanga) et sa transformation en Société d'entreprise et d'investissements du Beceka, que l'on désignera sous la forme abrégée de Sibeka. L'objectif de Sibeka a été modifié pour couvrir la recherche, le développement et le financement, par n'importe quels moyens, en Belgique comme au Congo, et dans d'autres pays étrangers, dans divers domaines; les mines, l'industrie, le commerce, l'agriculture ou les transports, toutes les entreprises ayant trait avec les substances minérales, leurs dérivés ou leurs produits de remplacement.

Dans le cadre de ces nouvelles fonctions, les anciennes participations ont été augmentées et d'autres ont été acceptées ou sont en cours d'étude, en particulier celles qui ont trait à la production de diamants synthétiques. La principale activité de Sibeka, cependant, doit être son importante participation à la Société minière de Bakwanga, connue sous le nom de Miba. La production de Miba en 1961, première année d'exploitation, a atteint près de 15 millions de carats de diamants, ce qui, selon le président de la Société Générale, devrait être le rythme normal en ce qui concerne le marché de vente.

La Sibeka a été très active au Kasaï du Sud, où d'autres investissements ont été entrepris, y compris la modernisation d'une route de 150 kilomètres de Bakwanga à la gare de Mwene-Ditu. La Société Générale possède 525.000 actions non cotées de Sibeka, et elle a aidé la Beceka-Manganèse à placer 10 millions de francs sur les 11 millions qui lui ont été alloués dans le capital de 81 millions de la Sedema. Sibeka en a pris 10 autres millions. L'objet de la Sedema est la fabrication des composés de manganèse et des métaux où entre du manganèse pour le marché européen.

Toute tentative faite pour retracer l'activité des sociétés d'extraction minière mène rapidement à la découverte d'associations les liant à d'autres secteurs de production de matières premières. Ainsi l'étude des entreprises de De Beers dans les diamants nous a conduits dans le monde plus vaste de la Société Générale, et nous retrouverons souvent cette puissante compagnie au cours de nos pérégrinations dans le réseau complexe des intérêts internationaux qui contrôlent les richesses africaines. Il est également significatif que nous trouvions partout une association avec les grosses sociétés américaines. Dans le cas

présent, Manganese Chemicals Corporation vient immédiatement et de façon directe prendre sa place dans le tableau.

En examinant plus à fond la production africaine de diamant, nous trouvons une autre branche de la Société générale en action au Congo. La Société internationale forestière et minière du Congo, connue par abréviation sous le nom de Forminière, s'occupe d'affaires minières, commerciales, industrielles et agricoles, particulièrement au Kasaï. Mais son activité principale est l'extraction des diamants.

Forminière est l'une des concessions les plus importantes du roi Léopold au Congo. Il a formé la société en 1906 avec l'aide, entre autres, de deux hommes d'affaires américains, Thomas F. Fortune et Daniel Guggenheim; ce dernier fit d'ailleurs une énorme fortune grâce à des entreprises minières en Amérique du Sud. Aujourd'hui Forminière fait partie d'un considérable complexe dominé par la Société générale, Tanganyika Concessions, et sa succursale la Société minière du haut Katanga, qui domine la vie économique du Congo, et s'étend à présent avidement en direction de l'Angola et du Mozambique. Par sa filiale, la Société internationale, commerciale et financière de la Forminière — Interfor — elle a des intérêts analogues à ceux de Beceka dans un certain nombre de sociétés agricoles qui exploitent à grande échelle des plantations au Congo. D'autres participations de Forminière se situent dans des sociétés minières comme la Société de recherches et d'exploitation des bauxites du Congo — Bauxicongo — qui figure également dans la longue liste des intérêts majeurs de l'Union Minière. Le pétrole entre aussi dans l'empire de la Société générale par la Société de recherches et d'exploitation des pétroles — Socorep. Celle-ci fait partie des investissements de Forminière.

La Diamond Corporation agit comme le centre de ralliement des marchandises offertes à la vente par tous les gros producteurs. Etant donné son rôle d'organisme central d'achat pour les producteurs internationaux de diamant, il n'est pas surprenant qu'elle ait une part dans les plus importantes compagnies productrices en dehors du groupe sud-africain. MM. H. F. Oppenheimer et H.J. Joel siègent au conseil d'administration de l'Angola Diamond C° (Companhia de diamantes de Angola) dont deux autres membres, MM. Albert E. Thiele et A.A. Eyan, honorent de leur présence le conseil de Forminière. M. Thiele a d'importants liens avec certains puissants groupes américains. Il a commencé sa carrière en 1909 avec les frères Guggenheim, dont l'un fut si utile au roi Léopold II. De là il a été promu à la présidence de la Pacific Tin Consolidated Corporation et à des postes directoriaux dans Kennecott Copper Corporation et sa

filiale, Braden Copper C°. Le pétrole et les nitrates sont aussi du domaine de M. Thiele. Il possède parmi ses postes de direction la Maracaibo Oil et la Barber Oil, comme d'ailleurs Chilean Nitrates Sales Corporation, et la présidence de la Feldspar Corporation. Directeur d'Angola Diamond et de Forminière, ce n'est certes pas sans raison qu'il s'est écarté de Guggenheim, Kennecott Copper, pétrole, étain et nitrates, que secourent déjà les Morgan. La Morgan Guarantee Trust est l'une des artères principales par laquelle coule l'argent destiné aux combinats Oppenheimer. Morgan est également en association avec la Banque belge, principal maillon bancaire dans la chaîne de la Société générale, et banque la plus importante de Belgique. Nous trouvons, représenté au conseil d'Angola Diamonds, une autre compagnie angolaise, Companhia de pesquisas mineiras de Angola.

Angola Diamonds a des droits de monopole lui permettant de rechercher des diamants sur près de 875.000 km² en Angola, superficie quatre fois supérieure à celle du Ghana ou de la Grande-Bretagne. 43 mines sont en activité, 3 nouvelles ont été ouvertes pour remplacer celles dont les ressources étaient en voie d'épuisement. La prospection se poursuit pour trouver d'autres gisements, et 19 groupes sont au travail. Le gouvernement de l'Angola, bras administratif du gouvernement du Portugal, a un intérêt direct dans la compagnie enregistrée au Portugal. Il possède 200.000 actions, c'est-à-dire un peu plus que la Société générale qui en possède 198.000. Environ la moitié de la main-d'œuvre africaine de la compagnie est composée de travailleurs obligatoires, enrôlés par le gouvernement; ils reçoivent un salaire mensuel d'à peu près 70 escudos, soit environ 11 francs. Les importants bénéfices réalisés par la société sont également répartis entre la province d'Angola et les actionnaires, après attribution de 6 % aux organismes directeurs.

Le bénéfice des actionnaires à la fin de l'année commerciale 1960 s'élevait à 137.000.931 escudos, après que la même somme ait été réservée pour la province d'Angola et 15.341.649 escudos affectés à la réserve légale. Les bénéfices totaux, en fait, étaient de 289.343.511 escudos, dont 114.800.000 provenant de bénéfices mis en réserve. Les dividendes pour l'année 1960 ont absorbé une somme de 136.670.000 escudos.

La compagnie ne paie aucun droit sur l'importation de matériel ou d'usine et aucun droit sur l'exportation des diamants. Elle bénéficie également d'un prêt du gouvernement angolais se montant à 100 millions d'escudos, en contrepartie de l'attribution de 100.000 actions de 170 escudos données gratuitement à la province d'Angola en 1955. Le taux d'intérêt incroyable de ce prêt

est de 1 %, et le remboursement doit être terminé en 1971. Angola Diamond C° possède 16,266 % du capital émis de la Sociedade Portuguesa de Lapidacao de Diamantes.

Diamond Corporation a conclu des accords contractuels pour l'achat de la production d'Angola Diamond, qui a récemment dépassé le million de carats et doit, selon les estimations, donner une production encore plus forte, depuis que l'on a apporté des excavateurs mécaniques et une installation de lavage après la découverte de gisements alluviaux très importants. Les pierres précieuses représentent 65 % de la production.

Diamond Corporation s'est introduite en Côte-d'Ivoire, avec la création d'une filiale locale pour acheter des diamants sur le marché ouvert de ce pays. Il reste à voir jusqu'à quel point ce marché sera ouvert. Certains pays africains ayant récemment accédé à l'indépendance essaient de se soustraire à la domination de la Diamond Corporation. Le Ghana a fondé son propre marché de diamants à Accra et tous les vendeurs, y compris Consolidated African Selection Trust Ltd. (Cast) qui exploite une concession de 172 km² dans le district d'Akim Abuakwa, doivent passer par ce marché. Sierra Leone Selection Trud Ltd. est une filiale de Cast qui opère dans la Sierra Leone.

Quoique ce fait soit surprenant, Sierra Leone Selection a, à une certaine époque, détenu les droits exclusifs sur les mines de diamant du pays presque entier. En 1955, à la suite de protestations populaires, surtout dans la région richement diamantifère de Konor, l'étendue de la concession a été réduite à quelques 522 km², c'est-à-dire à peu près la surface en exploitation à cette époque. Cette limitation des droits a pourtant été plus apparente que réelle. Les concessions sont accordées pour trente ans, mais des droits plus restreints ont été donnés sur 625 autres km², dont une centaine ont été exploités depuis. La compagnie est également autorisée à prospecter les gisements profonds de diamants dans toute la Sierra Leone, pour une période qui ne doit pas être inférieure à dix années, et à les extraire.

Que cet accord n'ait été qu'un leurre est prouvé par l'assurance donnée par le gouvernement colonial d'alors de ne pas accorder avant 1975, à tout demandeur qui ne serait pas citoyen de Sierra Leone, ou à des compagnies dont la majorité ou les principaux bénéficiaires ne seraient pas citoyens de Sierra Leone, des licences de prospection ou des baux sans les avoir au préalable offerts à Sierra Leone Selection Trust. Si le champ est ainsi laissé libre à la compagnie, le gouvernement lui a consenti tout de même un versement de 1.500.000 livres en compensation des occasions qu'elle aurait perdues. La totalité des 6 millions d'actions émises sur les 6.400.000 autorisées pour former le capital

de 1.600.000 livres sont détenues par Cast. Le public n'est pas admis à connaître les bénéfices réalisés par la société, puisque les comptes ne sont présentés qu'aux actionnaires.

Le président de la Cast et de Sierra Leone Selection est M. A. Chester Beatty qui a comme collègues dans ces deux conseils MM. E. C. Wharton-Tigar, T.H. Bradford et P.J. Oppenheimer. Ce dernier fait également partie du conseil d'administration de Diamond Corporation, aux côtés de M.W.A. Chapple, qui est aussi un de ses collègues de la Cast. Ces deux personnes se retrouvent également au comité de Londres de De Beers Consolidated Mines, M. P.J. Oppenheimer occupant aussi un fauteuil au comité de Johannesburg, où il est aux côtés du Major-général I.P. de Villiers, C.B., et de M. A. Wilson, ces deux derniers étant également liés entre eux par des postes directoriaux dans la Consolidated Diamond Mines of South West Africa Ltd.

M. Thomas Horat Bradfort représente Selection Trust Ltd., dont il est directeur général, auprès des principaux associés de sa société aux Etats-Unis, en Rhodésie, au Canada et au Venezuela. M. Beatty tient compagnie à M. Bradford dans plusieurs de ces conseils d'administration. Les liens de M. Chapple avec le monde du diamant se situent à un niveau extrêmement élevé, si nous en jugeons par son poste de direction à la Banque diamentaire anversoise S.A. d'Anvers, ville qui est toujours le centre principal de la taille des diamants, et emploie plus de 13.000 personnes pour cette industrie. L'Antwerp Diamond Bank occupe une position stratégique importante. Entre 40.000 et 50.000 carats sont taillés à Anvers chaque semaine, la plus grande partie des pierres brutes étant fournies par la Diamond Trading Company, prolongement londonien de De Beers' Central Selling Organisation. Mais Anvers cherche d'autres sources d'approvisionnement et en 1961 elle a acheté sur d'autres marchés près de 30 % du poids total de diamants.

Il n'est que trop évident que M. A. Chester Beatty se meut dans les sphères les plus élevées du monde du diamant, et surtout dans le secteur prépondérant dominé par le groupe De Beers, dont le pivot est la Diamond Corporation et son organisation de vente. Il est donc difficile de comprendre la comédie jouée par M. Beatty à propos du décret du gouvernement de la Sierra Leone pris vers la fin de 1961 et obligeant tous les producteurs de diamants de ce pays à vendre par l'intermédiaire du bureau gouvernemental du diamant.

M. Beatty, président de Selection Trust Ltd., de Cast et de Sierra Leone Selection, sa filiale, a soutenu que le contrat venu à expiration entre la Cast et la Diamond Corporation n'avait

pas été renouvelé à cause de l'excessive commission de 12 % que demandait cette dernière. Cast en offrait 4 %, ce qui fut rejeté. Un contrat a donc été conclu avec Harry Winston, Inc. de New York, propriétaire et tailleur du fameux diamant Jonker, qui, disait-on, cherchait une source d'approvisionnement capable de court-circuiter la Diamond Corporation. Etant donné les liens étroits entre Selection Trust et les sociétés De Beers, y compris la Diamond Corporation, par la possession réciproque d'actions entre les sociétés et par l'enchevêtrement des postes directoriaux, il est curieux de voir M. A. Chester Beatty, le plus important maillon de cette chaîne, clamer sa volonté de protéger les intérêts de la Sierra Leone face à la compagnie dans laquelle il joue un rôle important.

L'argument soulevé par M. Beatty était que, si Sierra Leone Selection se voyait contrainte de proposer sa production au bureau du gouvernement, celle-ci reviendrait en fin de compte à la Diamond Corporation, acheteur ultime de la Diamond Office, ce contre quoi il s'élevait. Cela entraînerait de plus l'interruption du contrat avec Winston et nécessiterait le paiement d'une compensation. M. Beatty faisait ressortir que son intérêt pour la Sierra Leone l'avait poussé à assurer une réévaluation du contrat de la Diamond Corporation en 1957, si bien que 2.700.000 livres supplémentaires avaient été reçues au cours des trois dernières années d'exploitation.

Ce raisonnement est bien spécieux, car M. Beatty affirme qu'aux termes du contrat Winston 500.000 livres supplémentaires de revenu seront perçues par le gouvernement de la Sierra Leone. Quatre questions pertinentes se posent alors. Quel pourcentage de revenu supplémentaire représentent les 2.700.000 livres que M. Beatty prétend avoir obtenues de la Diamond Corporation au cours des trois dernières années du contrat expiré ? Quelle proportion est revenue au gouvernement de la Sierra Leone et quelle augmentation cette part représente-t-elle pour le gouvernement ? Comment se fait-il que M. Beatty n'ait pas pu obtenir des conditions aussi avantageuses pour le nouveau contrat avec la Diamond Corporation ? Est-ce que les 8 % supplémentaires versés par Winston sont exactement représentés dans l'évaluation de l'accroissement de revenu de 500.000 livres que cite M. Beatty, et qui proviendrait d'un contrat avec Winston ?

Ne s'agit-il pas simplement d'une façade destinée à accréditer cette fiction selon laquelle Selection Trust et Diamond Corporation seraient deux entités bien distinctes, ce que même la presse que l'on pourrait croire bien informée propage ? Nous voyons en effet le correspondant de *West Africa* à Freetown déclarer dans le numéro du 27 janvier 1962 que « les deux géants euro-

péens de l'industrie (du diamant) — Diamond Corporation et Selection Trust — sont évidemment à couteaux tirés ». Nous touchons au cœur du problème quand M. Beatty se plaint que la réglementation instituée par le gouvernement de la Sierra Leone entrave la liberté de la société, expressément garantie dans le contrat de concession consenti par le gouvernement colonial, de vendre à son gré. M. Beatty, comme les intérêts des monopoles qu'il représente avec tant d'efficacité au sein de nombreux conseils d'administration, ne veut pas reconnaître le vent qui souffle sur l'Afrique avec les indépendances qui ont donné aux nouveaux Etats la possibilité d'organiser leur économie d'une façon conforme à leurs propres intérêts.

Un Texan, jusqu'alors apparu là où il y a du pétrole, M. Sam Collins vient de s'intéresser aux diamants des gisements marins de Chameis Reef, au large de la côte du Sud-Ouest africain, qui contiennent, dit-on, une réserve minimum de 14 millions de carats. M. Collins a tenté de se procurer un capital supplémentaire pour sa Sea Diamonds Company, qui possède la compagnie des Marine Diamonds chargée des travaux. On a dit que M. Oppenheimer, d'abord méfiant, a décidé de collaborer avec M. Collins. Il semblerait que la General Mining & Finance Corporation et l'Anglo Transvaal Consolidated, que nous avons déjà rencontrés dans le complexe de l'Anglo American, se soient également engagés dans cette entreprise. Ils devaient apporter des capitaux supplémentaires d'une valeur maximum de 500.000 livres afin de se trouver à égalité avec M. Collins et les sociétés qu'il contrôle. General Mining a échangé des actions avec Anglo American, et De Beers Consolidated Mines se trouve dans son portefeuille, comme d'ailleurs la National Finance Corporation of South Africa, qui rend de si grands services en matière de prêts à bon nombre de sociétés dépendant d'Oppenheimer.

De Beers avait, semble-t-il, une option sur les 25 % des parts de Sea Diamonds et se heurta à un premier refus sur la participation de M. Collins, évaluée à environ 80 %. Sea Diamonds, en retour, détient quelque 44 % du capital en actions de Marine Diamonds, General Mining ayant 25 % du reste, Anglo Transvaal 16 %, et une autre société Oppenheimer, Middle Witwatersrand (Western Areas) Ltd., administrée par Anglo Transvaal, 7,5 %. Le reste est détenu par les premiers propriétaires de la concession. Middle Witwatersrand a droit à une participation de 10 % dans toutes les prospections entreprises par Anglovaal Rhodesian Exploration Ltd., dont 50 % du capital appartient à Kennecott Copper. Tout cela semble donc un cercle vicieux. M. Sam Collins a peut-être agi avec clairvoyance et adresse en réclamant une concession sur un gisement sous-marin diamantifère, et il en

tirera probablement des bénéfices. Mais les grands vainqueurs seront certainement, à la longue, M. Oppenheimer et sa suite. Les tractations menées en coulisse pour obtenir le contrôle de ce qui paraît devoir être une entreprise hautement profitable ont amené le correspondant de *The Economist* à Johannesburg à noter que : « L'histoire réelle des récentes négociations, si jamais elle est connue, sera probablement celle d'une lutte de pouvoir acharnée entre les magnats sud-africains des mines, dans la meilleure tradition des temps héroïques de Kimberley et de la Rand » (16 mars 1963).

Il est peu probable que De Beers parvienne à pénétrer dans la société japonaise qui monte actuellement des usines au Japon pour la fabrication de diamants synthétiques, qui produiront initialement 300.000 carats par an et atteindront une production de 600.000. De Beers, en association avec la société minière de Beceka, possède sa propre usine en Afrique du Sud pour la fabrication de diamants synthétiques fonctionnant sous la direction d'Ultra High Pressure Units. La General Electric of America a également un procédé pour la production de diamants artificiels. Les Japonais soutiennent que le leur est différent. Nous avons déjà signalé l'intérêt que prend Sibeka à la possibilité de produire des diamants artificiels. Plusieurs tentatives ont été faites pour créer des diamants en usine, mais jusqu'à présent elles ne se sont pas révélées rentables. Comme il est très probable que des pierres synthétiques capables de rivaliser en prix et en qualité avec le produit naturel seront bientôt manufacturées, un autre coup sera sans doute porté aux pays producteurs africains en voie de développement.

11. Les intérêts miniers en Afrique centrale

Si nous étudions les imbrications de l'extension d'Anglo American dans l'exploitation des matières premières africaines, nous retrouvons cette puissante organisation pesant sur la richesse de la Rhodésie, de l'Afrique du Sud et du Sud-Ouest africain, à la fois par des participations directes et par celles de ses associés américains, Engelhard et Kennecott Copper, et de la British South Africa Compagny Ltd.

La British South Africa Company a été fondée par le génial bâtisseur d'empire Cecil Rhodes. En voyant la lutte pour la terre en Afrique du Sud au début des années 1890, il comprit que, s'il n'agissait pas rapidement, d'autres aventuriers européens s'empareraient « de vastes zones d'un pays très riche gouverné par de sauvages chefs indigènes, à l'intérieur de l'Afrique ». Utilisant ses agents tristement célèbres : Rudd, Maguire, Rochford et Thompson, il provoqua alors une guerre entre les Matabélés de la région connue aujourd'hui sous le nom de Rhodésie et leur chef, Lo Benguela. Des troupes de la South African Company, à qui une charte royale avait été accordée en 1889, se portèrent ostensiblement au secours du chef contre son peuple. Ce stratagème de Rhodes, décrit par certains historiens comme « une habile manœuvre », assura à la société une concession lui permettant de se livrer à l'extraction des minerais dans l'immense territoire qui forme aujourd'hui la Rhodésie tout entière.

Quand Lo Benguela réalisa qu'une amère tricherie lui avait enlevé, ainsi qu'à son peuple, leurs droits sur leur propre territoire, il adressa à la reine Victoria cette requête :

« Il y a quelque temps, une troupe d'hommes entra dans mon pays, le chef semblant être un nommé Rudd. Ils m'ont demandé où ils pouvaient extraire de l'or, et ont dit qu'ils me donneraient certaines choses en échange du droit d'extraction. Je leur ai dit d'apporter ce qu'ils voulaient me donner et que je leur montrerais alors ce que je voudrais accorder.

« Un document a été écrit et on me l'a présenté pour que je le signe. J'ai demandé son contenu, et on m'a dit que c'étaient mes paroles et les paroles de ces hommes. J'y apposai alors ma main.

« Environ trois mois plus tard, j'appris, par d'autres sources, que j'avais donné par ce document des droits sur tous les minerais de mon pays. Je rassemblai mes Indunas et aussi les hommes blancs, et demandai une copie du document. On me prouva alors que j'avais donné par ma signature les droits miniers de mon pays tout entier à un certain Rudd et ses amis. Depuis lors j'ai tenu une réunion avec les Indunas et ils ne veulent pas reconnaître ce papier puisqu'il ne contient ni mes paroles ni les paroles de ceux qui l'ont obtenu.

« Après la réunion, je demandai que l'on me rende le document original. Il n'est pas encore arrivé, bien que deux mois se soient écoulés, et qu'ils aient promis de le rapporter bientôt. Les hommes du groupe, qui étaient dans mon pays à ce moment, ont reçu l'ordre de rester jusqu'à ce que le document soit rapporté. L'un d'eux, Maguire, est maintenant parti sans que je le sache et en dépit de mes ordres.

« Je vous écris pour que vous connaissiez la vérité sur ces faits et que vous ne puissiez pas être abusée.

« Avec mes salutations cordiales et renouvelées,

Lo Benguela. »

Qui à cette époque rendait les terres volées par n'importe quel procédé à des « chefs indigènes sauvages » ? Et qui aujourd'hui les rendra au peuple à qui elles ont été prises, s'il n'en réclame leur restitution avec une volonté ferme et unie, exprimée par un gouvernement d'union ?

A la fin du XIX[e] siècle, Rhodes, qui rêvait d'un empire s'étendant du Cap au Caire, passa du Matabeleland au Mashonaland en traversant le Zambèze et pénétra dans le pays que l'on appelle aujourd'hui Zambie. Ainsi il s'immisça entre les colonies portugaises du Mozambique et de l'Angola. Tout ceci fut accompli

avec les flibustiers de sa South Africa Company, qui avait reçu trois chartes supplémentaires depuis celle de 1889.

A l'origine la compagnie possédait des droits d'administration sur le territoire du sud de l'Afrique, au nord du Bechuanaland, au nord et à l'ouest du Transvaal, et à l'ouest de l'Afrique orientale portugaise. Elle avait également le droit de prolonger vers le nord le chemin de fer du Cap et les installations télégraphiques, et d'accorder des concessions de droits miniers, forestiers ou autres, et bien d'autres choses encore. Ses droits administratifs et de monopole en Rhodésie du Nord et du Sud ne furent cédés au gouvernement britannique qu'en 1923-1924. Les droits miniers dans les deux Rhodésies furent cependant conservés, ainsi que la moitié des intérêts, pour quarante ans, dans des actes relatifs à l'utilisation des terres dans la Rhodésie du Nord-Ouest. En retour la British South Africa Company reçut du gouvernement britannique un paiement comptant de 3.750.000 livres. La transmission de la moitié de ses intérêts fut réalisée en 1956 dans l'acte d'octroi de la terre contre un paiement annuel de 50.000 livres pendant huit ans à compter du 31 mars 1957.

Un achat comptant des droits miniers fut fait par le gouvernement de la Rhodésie du Sud en 1933 moyennant 2 millions de livres, provenant cette fois de l'argent des contribuables africains. Ceci respecta cependant les droits miniers de la compagnie en Rhodésie du Nord, qu'elle doit par accord conserver jusqu'au 1er octobre 1986. Pourtant, à compter du 1er octobre 1949, elle était tenue de payer au gouvernement de la Rhodésie du Nord 20 % du revenu net de ces droits, qui du point de vue fiscal rhodésien, sont considérés comme « dépenses ». De plus le « revenu net » a été défini comme les profits que la compagnie tire de l'exploitation des droits miniers, calculés comme impôt rhodésien sur le revenu, c'est-à-dire après déduction des dépenses. L'accord prévoyait la non-imposition des droits miniers en tant que tels en Rhodésie du Nord, tandis que le gouvernement de Sa Majesté s'efforçait de s'assurer, autant que possible, que tout gouvernement qui prendrait la responsabilité de l'administration en Rhodésie du Nord pendant la période de trente-sept ans restant à courir, c'est-à-dire jusqu'au 1er octobre 1986, serait lié par ces accords.

La British South Africa Company, en dépit de l'action récente du gouvernement de la Zambie pour s'assurer les droits miniers, demeure extrêmement puissante. Elle possède des forêts, des domaines agricoles et des immeubles en Zambie, en Rhodésie et au Bechuanaland, ainsi que des droits miniers sur 40.000 km^2 de territoires au Malawi. Elle a constitué la Cecil Holding Ltd. afin d'acquérir la totalité des actions des filiales de la British

South Africa Company, à l'exception du Rhodesia Railways Trust Ltd. Une autre création, la British South Africa Investments Ltd., a acquis la majeure partie des investissements de la compagnie mère en 1958. Parmi les autres filiales on trouve :

— British South African Company Management Services Ltd.;
— British South Africa Citrus Products Ltd.;
— Charter Propreties (Pvt) Ltd.;
— Indaba Investments (Pvt) Ltd.;
— Beit Holdings (Pvt) Ltd.;
— Jameson Development Holdings (Pvt) Ltd.;
— British South Africa Company Holdings Ltd. (U.K.).

La British South Africa Company a été dépouillée de la plus grande partie de ses participations dans les sociétés opérant principalement dans la République sud-africaine par sa participation à l'échange d'actions réalisé en 1961 avec De Beers Investment Trust Ltd. Elle garde toujours une participation de 700.000 actions dans l'Union Corporation Ltd.

L'association étroite de la société avec M. Harry Oppenheimer et l'Anglo American Corporation dans les deux Rhodésies, doit être encore resserrée par un accord de partage selon lequel 1,2 million d'actions ordinaires à 10 shillings de l'Anglo American seront échangées contre 2,5 millions de livres en actions d'une livre de New Rhodesia Investments Ltd., société publique enregistrée en Rhodésie et divisée à parts égales entre Brenthurst Investment Trust (Pty) Ltd. de M. Oppenheimer et la filiale de British South Africa, Cecil Holdings.

New Rhodesia Investments se compose de fonds miniers : 45,94 %; or : 14,45 %; diamants : 9,38 %; charbon : 2,49 %; activités diverses : 1,9 %. Au 31 décembre 1962 la valeur de ces possessions sur le marché était évaluée à 10.500.000 livres, tandis que l'actif net de New Rhodesia Investments s'élevait à 12.100.000 livres. Quant à l'Anglo American, son actif net à la fin de 1961 était de 114.500.000 livres. L'important « bloc d'actions » de New Rhodesia dans la Consolidated Mines Selection Trust Ltd. va s'augmenter en raison des arrangements financiers en cours avec l'Anglo American, dont la propre part de capital sera portée de 9 millions à 10 millions de livres par la création de 2 millions d'actions nouvelles de 10 shillings.

Les liens compliqués entre des entités apparemment distinctes apparaissent dans leurs investissements communs dans certains

secteurs. Les importants achats de New Rhodesia dans la Diamond Corporation, Johannesburg Consolidated Investment C° Ltd. et Rhodesian Anglo American Ltd., sont en liaison étroite avec les activités d'Anglo American dans les Rhodésies et dans les territoires congolais et portugais.

Johannesburg Consolidated s'occupe en premier lieu de diamants, de cuivre, d'or et de platine. Elle poursuit également la prospection surtout en Afrique du Sud et en Rhodésie. Ses filiales comprennent, entre autres, Barnato Brothers Ltd. et Barnato Holdings Ltd., ainsi que l'importante African Asbestos-Cement Corporation Ltd. Une compagnie associée, Matte Smelters (Pty) Ltd., appartient conjointement à Tustenburg Platinum Mines Ltd et à Johnson Matthey & C° Ltd. Johnson Matthey, firme anglaise qui traite le cuivre, le nickel, le platine et autres métaux, a dirigé la construction d'une usine dans le voisinage de Rustenberg, pour le traitement d'une partie du produit de Matte Smelters. La dernière émission d'actions de Johannesburg Consolidated a eu lieu en 1958; 600.000 actions furent alors émises pour New Rhodesia Investments.

La Rhodesian Anglo American possède de nombreuses actions dans les principales mines de cuivre de Rhodésie. A ces participations directes s'ajoutent celles des sociétés dans lesquelles elle a des intérêts. Ainsi, un intérêt de 52,39 % dans les actions ordinaires « A » de Rhokana Corporation Ltd lui apporte un intérêt supplémentaire de 17,63 % dans Nchanga Consolidated Copper Mines Ltd., dans laquelle sa part directe est de 21,429 %. Par sa pénétration dans Rhokana et Nchanga, la Rhodesian Anglo American a un intérêt indirect dans Rhodesia Copper Refineries Ltd. De même sa participation indirecte dans Mufilira Copper Mines Ltd par l'intermédiaire de Rhokana, augmente sa propre part de 572.213 actions et la porte à 13,92 %. Dans la Rhodesian Alloys (Pvt) Ltd., productrice de Ferro-chrome, elle a 263.220 actions, et dans Rhodesia Broken Hill Development C° Ltd., 1.425.905 parts. La possession de près de 25 % de Kansanshi Copper Mining C° Ltd. a été asurée grâce à l'achat de 394.209 actions. La participation directe et indirecte de Rhodesian Anglo American dans Bancroft Mines Ltd. atteint 24,54 %. Rhokana lui donne un intérêt dans Chibuluma Mines Ltd., tandis que Rhokana, en association avec Nchanga, la fait entrer dans Kalindini Exploration Ltd. 34.100 actions lui donnent une position appréciable dans Kasempa Minerals Ltd., société qui s'adonne à la prospection de la province ouest de la Zambie.

Les autres sociétés de prospection ne sont du reste pas ignorées de Rhodesian Anglo American. 31,5 % d'Anglo American Prospecting (Rhodesia) Ltd. sont tombées sous son contrôle, et

333.375 actions de Chartered Exploration Ltd. Le fer, l'acier et le charbon font également partie de ses centres d'intérêt. Elle possède 596.600 actions de Lubimbi Coal Areas Ltd., qui a un droit de prospection du charbon dans un secteur d'environ 325 km² du district minier de Bulawayo en Rhodésie du Sud. Ceci apporte à Rhodesian Anglo American un contrôle de 65 % sur Lubimbi; les 35 % restant appartiennent à Wankie Colliery, dont 2 millions d'actions sont détenues par Rhodesian Anglo American. 40 % lui donnent la plus grosse part de l'Iron Duke Mining C° Ltd., et cette compagnie a également de puissants intérêts dans la Rhodesian Iron & Steel C° Ltd.

Diverses participations font de Rhodesian Anglo American l'arbitre de la vie économique en Zambie. Finance et investissements sont représentés, entre autres, par 20 % de Rhodesian Acceptances Ltd. et une participation de moitié dans Overseas & Rhodesian Investment C° Ltd. Rhoanglo Mine Services Ltd., qui lui appartient en totalité, apporte une source de revenus considérables par les services administratifs et autres. Le ciment et l'argile font entrer la société dans la construction et les industries connexes grâce à ses 148.961 actions de Premier Portland Cement C° (Rhodesia) Ltd. et 25 % de Clay Products (Pvt) Ltd.

Bancroft Mines semble constituer un morceau de choix pour l'hydre Anglo American. Cette société n'a été formée qu'en 1953, pour reprendre aux « possesseurs des droits miniers, la British South Africa C° », des concessions spéciales de droits de prospection et d'extraction de minerais achetés à Rhokana. Le capital autorisé est de 13.750.000 livres. La British South Africa C° possède 3 millions de parts, Rhokana 9.500.000, et Rhodesian Anglo American 74.700. Un échange de parts a été effectué avec Rhokana comme avec Rhodesian Anglo American. En 1955, 2 millions d'actions supplémentaires ont été souscrites par l'Anglo American et la British South Africa C° qui avaient consenti des prêts respectivement de 2 millions et de 3 millions de livres.

Anglo American, Rhodesian Anglo American et Rhokana ont reçu une option sur 3 millions d'actions ordinaires de Bancroft, valable jusqu'au 31 mars 1963. En décembre 1961, l'option a été levée sur 1 million de ces actions, dont Rhodesian Anglo American a pris 400.000.

Le capital propre de Rhodesian Anglo American s'élève à 7 millions de livres et son bénéfice net consolidé, pour l'année qui s'est terminée le 30 juin 1961, a été de 20.590.783 livres, après versement de 11.541.475 livres d'impôts. Les dividendes ont absorbé 5.403.535 livres.

Ces intérêts étroitement liés sont une cause de souci pour les peuples de Zambie et de Rhodésie, dont ils dominent le destin et l'existence. Il est significatif que M. Harry Oppenheimer augmente ses possessions personnelles par des propositions concernant l'échange d'actions entre Anglo American et British South Africa C°, dans New Rhodesia Investments, filiale de Cecil Holding qui est elle-même une filiale de British South Africa. Par ces accords, British South Africa aura une part plus large dans les activités d'Anglo American, grâce à l'établissement d'un conseil d'administration local en Rhodésie, sous la présidence de sir Frederick Crawford.

Sir Frederick Crawford est actuellement le directeur de la société en Rhodésie. En sa qualité d'ancien gouverneur de l'Uganda, il a apporté à la société son expérience proconsulaire dans le gouvernement des « indigènes ». L'Uganda a aussi fourni le directeur en Zambie, C.P.S. Allen, qui était récemment encore sous-secrétaire d'Etat permanent auprès du Premier ministre du pays. Ainsi les agents de l'impérialisme sont-ils récompensés pour les services rendus à leurs véritables maîtres. A l'opposition suscitée par l'établisement d'un conseil d'administration local, M.P.V. Emerys-Evans, président de la British South Africa C°, répondit que cela donnerait une plus grande autonomie à la direction locale et renforcerait la représentation de la compagnie en Zambie. M. Emerys-Evans est lui-même un administrateur d'Anglo American Corporation, ainsi que de Rio Tinto Zinc Corporation Ltd. Il est responsable de la Barclays Bank D.C.O. dont il est directeur, et son intérêt pour l'évolution de la Rhodésie est implicitement démontrée par son siège au conseil de Rhodesia Railways Trust Ltd., filiale de British South Africa Company. Ses liens, plus étroits encore avec l'immense empire Oppenheimer, sont confirmés par son appartenance au comité de Londres de Rand Selection Corporation Ltd. La mort de lord Robins lui a permis de passer de la vice-présidence à la présidence de la British South Africa C° où, parmi ses collègues du conseil, se trouvaient sir J.C. Hambro, aujourd'hui décédé, Harry Oppenheimer, L.F.A. d'Erlanger et un autre ancien proconsul, le vicomte Malvern, qui apporte avec lui le soutien de la Merchant Bank of Central Africa, de la Scottish Rhodesian Finance Ltd., et de la Standard Bank of South Africa.

Une bonne partie du rapport annuel de M. Emerys-Evans pour l'année 1962 a été consacrée à ce qu'il définit comme des critiques mal informées de « la prétendue politique du groupe consistant à enlever du pays d'importantes sommes d'argent tout en se refusant à investir pour son développement ». La tentative faite pour réfuter ces critiques en affirmant qu'en dix années

la société a investi plus de 10 millions de livres dans le territoire, c'est-à-dire en moyenne plus d'1 million de livres par an, ne convaincrait guère les Africains de Rhodésie qui savent parfaitement que la société a perçu un revenu brut de plus de 10.900.000 livres, uniquement pour les royalties de ses mines de cuivre de Rhodésie du Nord au cours de l'année 1961-1962. Les impôts vont au Royaume-Uni et à l'Afrique du Sud, comme les dividendes, qui pour l'année 1959-1960 ont absorbé 4.128.863 livres sur un profit consolidé net de 8.148.245 livres que l'on arrive à trouver après déduction de près d'1 million de livres pour amortissement et de plus de 5.400.000 livres d'impôts.

Les liens d'origine que Rhodes avait noués avec les mines de Rand et de Kimberley ont été renforcés par des attaches avec la Rhodésie et la Zambie, plus étroites que lui-même n'a jamais pu les envisager, bien qu'il en ait toujours eu l'espoir et l'ambition. Ce tissu complexe fournit en partie la corde du bourreau qui s'efforce d'étrangler l'indépendance et l'unité politique de l'Afrique.

12. Compagnies et combinats

Donner une idée à peu près complète du réseau complexe des sociétés étrangères qui régissent une si grande part de la vie économique africaine serait impossible dans le cadre d'un seul livre. Pourtant, il est nécessaire de citer au moins les principales d'entre elles. Dans de nombreux cas, leurs intérêts connexes peuvent être illustrés par un diagramme. Derrière la façade d'indépendance, des liens étroits unissent ces puissantes firmes.

En Afrique orientale, une des plus importantes compagnies est Tanganyika Concessions. Le nom peut prêter à confusion. Il a en fait été enregistré à Londres vers la fin de janvier 1899. Aujourd'hui la direction de la société est assurée à Salisbury, en Rhodésie, où elle a été transférée à la fin de l'année 1950. Les opérations au Tanganyika n'ont jamais été complètement réalisées, bien qu'elles s'étendent à deux importantes mines d'or et à une compagnie minière et comprennent quelques prospections. Les activités sont plus développées en Zambie, où la compagnie détient de la British South Africa C° une concession sur un vaste secteur, en même temps que certains droits de prospection. De Zambie son champ d'action s'étend jusqu'au Congo; là, la société contrôle une concession minière de 150.000 km² qu'elle détient du comité spécial (belge) du Katanga. Pour avoir cédé à Tanganyika Concessions des droits sur cette étendue de terre congolaise, le comité du Katanga a reçu le bénéfice d'une participation de 60 % dans la royalty payée par l'Union minière.

Nous ne devons pourtant pas commettre l'erreur de croire un seul instant que Tanganyika Concessions s'est laissée « abuser » par le comité spécial. La société est devenue membre du comité. A la façon des financiers, qui prudemment ne placent

jamais tous leurs œufs dans le même panier, une nouvelle organisation a été créée pour s'occuper d'une concession d'une superficie égale aux 3/5e environ de celle du Ghana. C'est la fameuse Union minière du haut Katanga, dont la réputation est devenue tristement célèbre avec les années pour son exploitation impitoyable du Congo.

Un autre intérêt stratégique de Tanganyika Concessions est le chemin de fer allant de Lobito Bay, en Angola, jusqu'à la frontière entre le Congo et l'Angola, et dont la Benguela Railway Company (Companhia de Cominho de Ferro de Benguela) assure le fonctionnement. La compagnie de chemin de fer est une création de Tanganyika Concessions qui détient 2.700.000 livres soit 90 % de ses actions de 2 livres, de même que la totalité du capital en obligations. La Benguela Railway, au cours de l'année 1961, a construit une ligne secondaire reliant la ville de Robert Williams à la région minière de Guima et qui a été ouverte en août 1962. Commonwealth Timber Industries Ltd., une vaste entreprise forestière et de bois, est aussi à 60 % la propriété de Tanganyika Concessions.

Novobord (U.K.) Ltd., la filiale anglaise de Commonwealth Timber, a pu, avec l'aide des compagnies africaines avec lesquelles la Société générale est associée, construire une scierie et une usine pour la fabrication de panneaux de fibre de bois à Thetford dans le Norfolk. La capacité de l'usine rendra possible la production d'environ 25 millions de pieds carré de panneaux par an, le capital investi étant de 2 millions de livres.

Quand Tanganyika Concessions voulut transporter son siège de Londres à Salisbury, elle fit avec le Trésor de Sa Majesté un engagement qui eut sans doute une répercussion sur la politique assez hésitante du gouvernement britannique dans l'exploitation de la Fédération centre-africaine, et dut aussi infléchir son attitude à l'égard du Congo et de la domination portugaise en Afrique. L'engagement prévoyait que, pour une période minimum de dix années, la société Tanganyika Concessions ne pourrait, sans l'accord du Trésor britannique, « ni aliéner à titre gratuit ou onéreux, ni mettre en gage ses intérêts ou partie de ses intérêts dans l'Union minière du haut Katanga ou dans le Benguela Railway », si ce n'est, dans ce dernier cas, en faveur du gouvernement portugais, selon les termes du contrat des concessions.

Cette limitation ne prenait pas fin au terme du délai de dix ans puisqu'une clause additionnelle prévoyait qu'« aucune vente ou autre forme de cession de ces intérêts totalement ou en partie (sauf comme précédemment prévu) ne pouvait être faite sans que

TABLEAU 2 **Intérêts de Tanganyika Concessions**

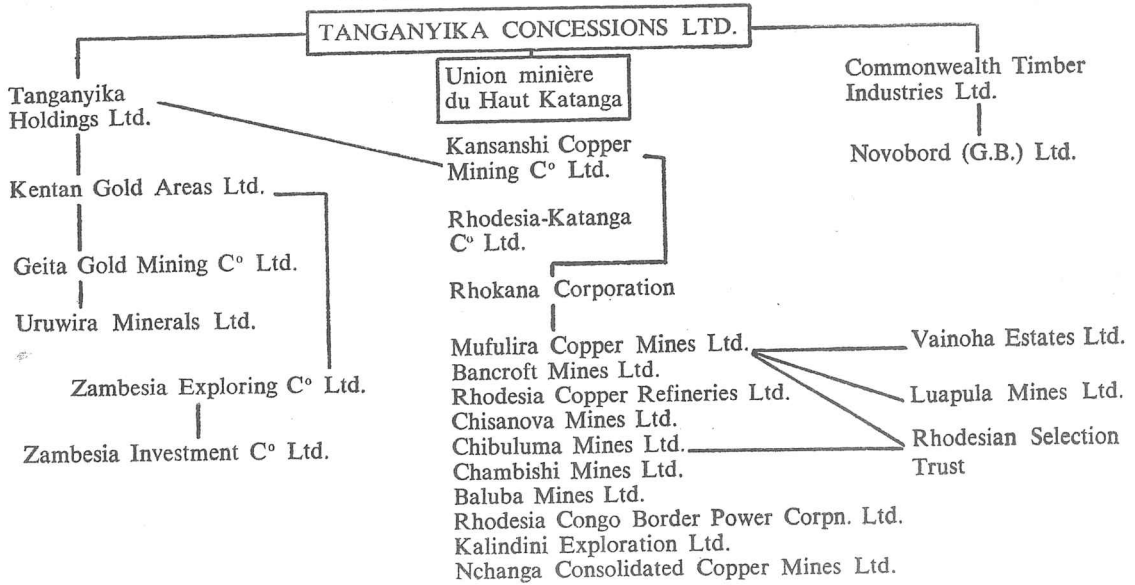

les titres n'aient d'abord été proposés au Trésor de Sa Majesté, au même prix et dans les mêmes conditions ».

Ces dispositions ont donné au gouvernement britannique un intérêt direct dans les activités de Tanganyika Concessions, d'Union minière, et de Benguela Railway, qui ne pourra qu'influencer sa conduite dans la lutte pour l'indépendance dans l'Afrique du Centre et du Sud, plus particulièrement dans les relations spéciales que la Grande-Bretagne a toujours entretenues avec son plus ancien allié, le Portugal. Quant à ces sociétés elles-mêmes, elles doivent se sentir encouragées par l'intérêt particulier du gouvernement britannique à maintenir leur position stratégique à travers la ceinture centrale de l'Afrique.

Tanganyika Concessions, à la fois directement, et par Tanganyika Holdings, possède une importante participation dans la Rhodésie Katanga C° Ltd. avec laquelle, en association avec Zambesia Exploring, des intérêts ont été acquis dans le Kakamega Goldfield, au Kenya, puis transférés à Kentan Gold Areas, dans laquelle Rhodesia-Katanga a une importante participation. Rhodesia-Katanga est débitrice envers la British South Africa C°, à cause de la concession perpétuelle de droits miniers que cette dernière lui a cédés sur tous les minéraux, charbon inclus, à l'exception des diamants et autres pierres précieuses que l'on peut trouver dans 6.250 km² environ en Zambie. En plus, elle possède des droits perpétuels sur les mines de charbon dans 20 secteurs de 120 ha chacun, à condition de payer un intérêt de 15 % à la British South Africa C°.

Pour compléter la liste des compagnies filiales de Tanganyika Concessions, citons Tanganyika Properties (Rhodesia) Ltd., dont elle est propriétaire en totalité, enregistrée à Salisbury. Cette société fournit des bureaux, du personnel ainsi que des services annexes et détient un certain nombre de participations.

Les bénéfices consolidés de Tanganyika Concessions, pour l'année se terminant au 31 juillet 1961, ont atteint 3.296.325 livres sur un revenu total de 4.462.667 livres. Son actif se compose de 4.380.163 livres en actions et titres de la Benguela Railway C°; de 5.300.318 livres en actions et prêts aux Commonwealth Timber Industries; de 1.317.793 livres dans les Tanganyika Holdings; et de 4.019.029 livres dans l'Union minière dont nous étudierons les ramifications dans un prochain chapitre.

Si nous passons à la South-West Africa C° Ltd., nous trouvons Anglo American Corporation et Consolidated Gold Fields unis pour exploiter une bonne partie de la richesse du Sud africain.

La South-West Africa C° Ltd. a été déclarée à Londres le 18 août 1892 et a un droit spécial de prospection exclusive et des droits miniers sur quelque 7.500 km² de la zone de conces-

TABLEAU 3 **Intérêts de la South West Africa Company**

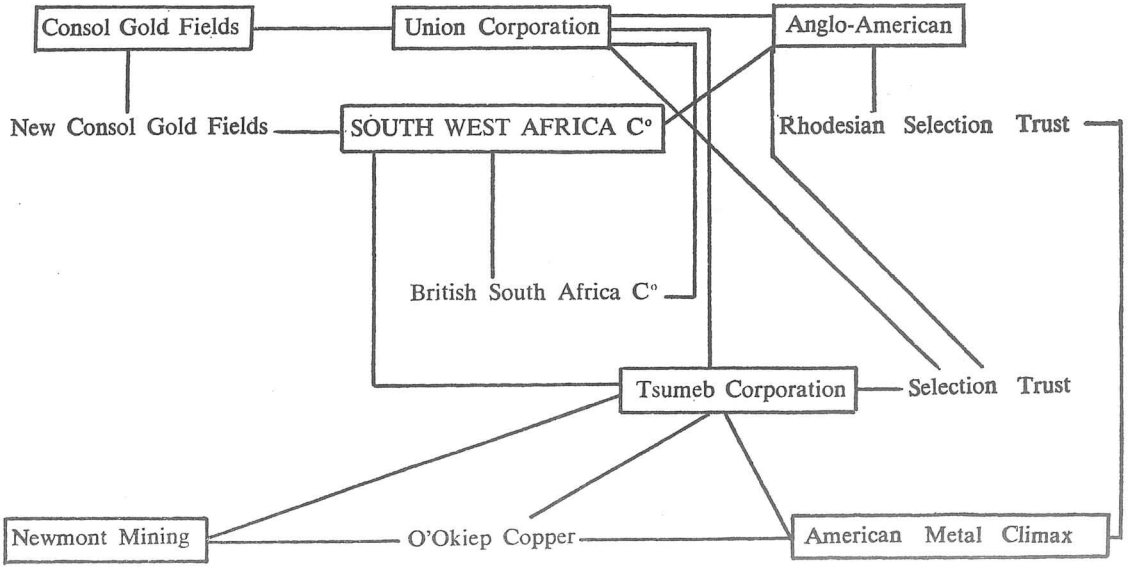

sion du Damaraland, au Sud-Ouest africain. Cette autorisation a été concédée par l'administration du Sud-Ouest africain pour une période de cinq années à compter du 2 janvier 1942 et a été renouvelée depuis jusqu'au 2 janvier 1967. La compagnie possède également des zones minières dans de nombreux districts de l'Afrique du Sud-Ouest. Elle produit des concentrés d'étain, de tungstène et de plomb-zinc, ainsi que des vanadates.

De vastes secteurs, tels ceux détenus par la South-West Africa C° exigent des investissements considérables de capitaux pour exploiter et encouragent la formation d'alliances entre groupes désireux de contrôler la production, la distribution, et donc les prix des matières premières. En outre cela facilite la répartition des produits par l'intermédiaire des associés. Afin de poursuivre cette politique de coordination, la South-West Africa C° a signé un accord avec une entreprise conjointe Anglo American Consolidated Gold Fields, par lequel elle sous-loue certains de ses droits d'exploration et d'exploitation. (Voir tableau 3.)

La Newmont Mining Corporation a été formée au Delaware, aux Etats-Unis, le 2 mai 1921. Le but de cette société est d'acquérir, développer, financer et exploiter des propriétés minières. Dans ce dessein, un capital en actions de 60 millions de dollars a été autorisé. Au 31 décembre 1961, 2.824.518 sur les 6 millions de parts de 10 dollars autorisés ont été émises et payées. La prospection minière est effectuée pour le compte de la société par l'intermédiaire de Newmont Exploration Ltd. (Delaware), Newmont Mining Corporation of Canada Ltd. et Newmont of South Africa (Pty) Ltd. Le tableau 4 donne une idée de l'étendue de leurs intérêts.

Nous avons déjà rencontré certaines compagnies du Rio Tinto en Zambie et en Rhodésie, et d'autres en liaison avec la Société générale de Belgique, associée au monde industriel et financier de l'Amérique du Nord. Il ne faudrait pas oublier le complexe du Rio Tinto dans cette étude des ramifications du monde minier. Cette société étend ses activités depuis le Royaume-Uni, en passant par l'Espagne, jusqu'en Afrique, et par-delà l'Atlantique, au Canada et aux Etats-Unis, avec des branches en Allemagne, en Belgique, en Autriche, en Australie et ailleurs. Les mains de l'Anglo American Corporation, de Consolidated Zinc Corporation ainsi que des groupes mondiaux de l'aluminium y sont fermement agrippées, et des représentants du complexe de sociétés du Congo ornent les comités directeurs où figurent des noms aussi aristocratiques que Rothschild et Cavendish-Bentinck.

Bien qu'à l'origine ses intérêts se soient concentrés sur l'extraction des pyrites en Espagne, la Rio Tinto Company Ltd. a été déclarée à Londres en 1873. Etant donné la tendance moderne

TABLEAU 4 **Intérêts de la Newmont Mining**

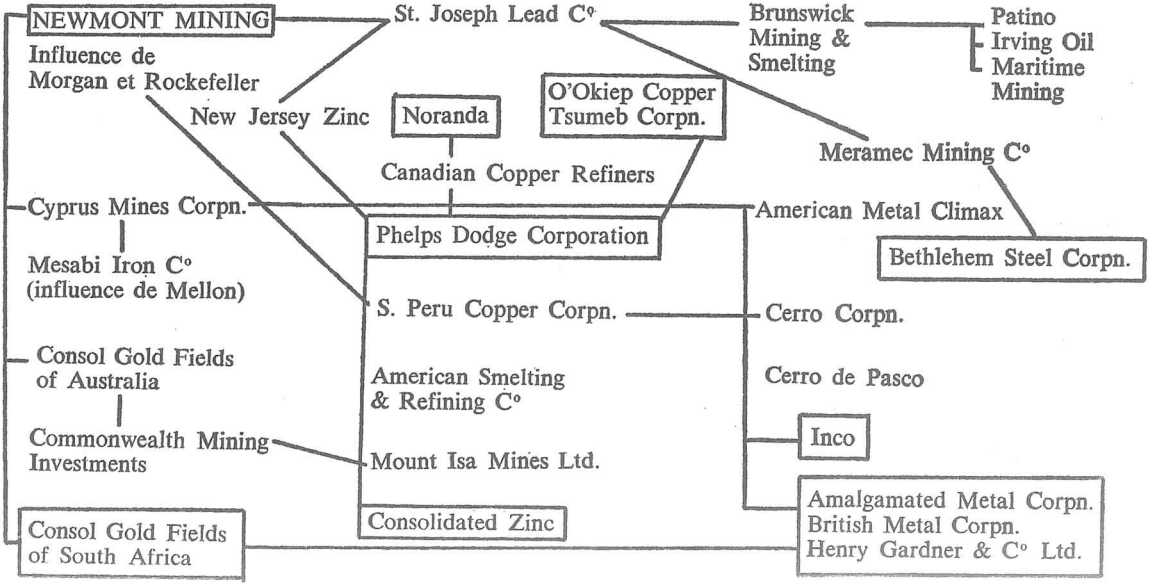

aux associations et aux monopoles, la compagnie a subi un certain nombre de changements.

Ses directeurs ont été parmi les plus fervents partisans du général Franco au temps de la guerre civile espagnole. Cette dévotion à la cause du Caudillo leur a été sans aucun doute profitable, puisqu'avec leurs associés au sein d'une plus large sphère financière, ils ont pu lancer leurs tentacules dans l'industrie du zinc et de l'aluminium, et toucher aux métaux précieux et ordinaires.

En 1954, Rio Tinto a transféré son actif espagnol à une société formée en Espagne au capital d'1 milliard de pesetas, sous le nom de Compañia española de minas de Rio Tinto S.A. Pour avoir ainsi témoigné de la compréhension envers le patriotisme espagnol, Rio Tinto a reçu 36.666.830 pesetas en compensation des bénéfices accumulés jusqu'en janvier 1954, et toutes les 333.333 actions B de 1.000 pesetas chacune de la nouvelle société. De plus, on lui a accordé un paiement de 7.666.665 livres. Rio Tinto touche toujours des revenus à Londres en échange de services commerciaux et techniques rendus à la société espagnole dans laquelle, par ses actions B, cette société a toujours un intérêt direct.

Rio Tinto est maintenant une société de holding et d'investissement que ses opérations financières ont placé au premier rang des entreprises industrielles. L'Afrique est en bonne place dans ses secteurs d'activité, ses plus importantes participations pour ce continent étant dans Rhokana Corporation et Nchanga Copper Mines où, nous l'avons vu, Rio Tinto est associée à la British South Africa C°, l'Anglo American Corporation, l'Union Corporation, Tanganyika Concessions, l'Union minière, et Rand Selection, dans leurs holdings, dans les importantes entreprises minières et industrielles de Rhodésie et d'Afrique du Sud.

Les liens qui unissent les groupes d'exploitation des richesses africaines à ceux qui s'enrichissent dans d'autres secteurs du globe sont si tortueux et si extensibles que nous ne devrions rien trouver d'extraordinaire au fait de passer de Rio Tinto en Afrique, à travers quelques importantes puissances financières américaines et anglaises, à Rio Tinto au Canada.

L'une des principales motivations du monopole est le désir de barrer l'entrée aux groupes rivaux dans des secteurs neufs ou inexplorés et, quand ils n'y parviennent pas, de travailler avec eux. Nous verrons, dans un autre chapitre, comment Canadian Eldorado a forcé l'Union minière à baisser le prix de l'uranium, et comment les intérêts de ces deux sociétés se trouvent réunis par la représentation de Sogemines au conseil d'administration de Canadian Eldorado. Dans le monde de la libre entre-

TABLEAU 5

Rio Tinto C° Ltd.

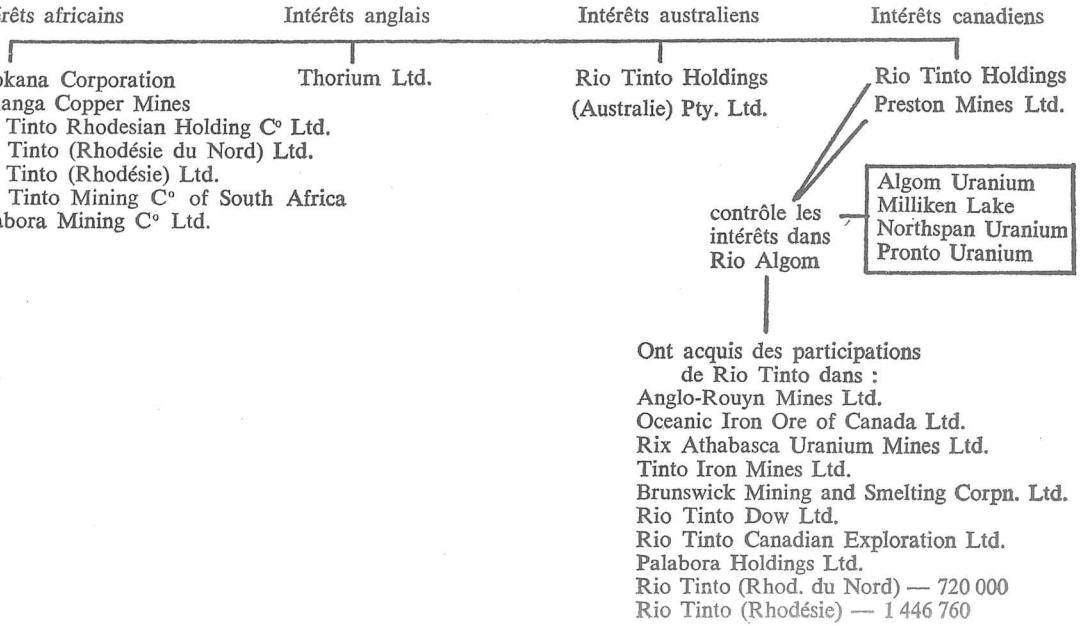

prise occidentale, la compétition est érodée par l'action du monopole qui agit seul sur le marché en quête de profits qu'il se refuse à partager.

Ainsi les richesses africaines sont-elles amenées à secourir les manipulations des ramifications du capital et de la finance internationale. Entre la Société générale et Rio Tinto vient s'interposer une redoutable phalange de puissances enchevêtrées qui se répand à pas de loups sur le monde.

Dans le monde de l'aluminium, Rio Tinto s'est allié avec Consolidated Zinc Corporation Ltd. Cette association a paru superficiellement rapprocher deux puissants groupes n'ayant pas encore de liaison. Cette séparation apparente ne peut tromper que les ignorants. Le subterfuge est immédiatement démasqué par un rapide examen de l'ensemble des administrateurs, qui révèle alors les rapports avec les intérêts miniers et financiers sud-africains. P.V. Emerys-Evans en est un membre éminent, et le très honorable lord Baillieu, K.B.E., C.M.G. en est le vice-président. Lord Baillieu est aussi vice-président de la Central Mining & Investment Corporation Ltd., firme financière et d'investissements de tout premier plan, qui fait partie du groupe de sociétés dirigé par Harry F. Oppenheimer et C.W. Engelhard. M. Emerys-Evans est aussi important de son côté, puisqu'il est vice-président de la British South Africa C° et l'un des directeurs d'Anglo American.

Pourtant les rapports sont encore plus étroits. British South Africa Holdings Ltd. et quelques-uns de ses associés, par un accord en date du 7 décembre 1960, ont promis 10 millions de livres à Consolidated Zinc, sous forme d'un prêt à 5,50 % en retour d'options d'achat de 2.285.714 actions ordinaires d'1 livre de la Consolidated Zinc au prix de 87 shillings 6 pence par action. Ici nous entrons dans le réseau compliqué de la politique financière de l'aluminium, dans laquelle Consolidated Zinc a profondément pénétré par son alliance avec la Kaiser Aluminium & Chemical Corporation dans la Commonwealth Aluminium Corporation (Pty) Ltd., connue sous le nom de Comalco. Les options achetées par British South Africa Holdings peuvent être levées à n'importe quel moment, soit entre le 1er juin 1966 et le 1er juillet 1968, soit à la date à laquelle Commonwealth ou ses associés auront produit un total de 200.000 tonnes de lingots d'aluminium dans la nouvelle usine de traitement de minerais qui doit être bâtie par Comalco.

Le principal intérêt de Kaiser Aluminium est dans la Kaiser Bauxite C°, de la Jamaïque, qui lui appartient en totalité. En de transformation et des usines chimiques aux Etats-Unis et au plus de ses activités minières, Kaiser fait fonctionner des usines

TABLEAU 6 **Intérêts de la Consolidated Zinc**

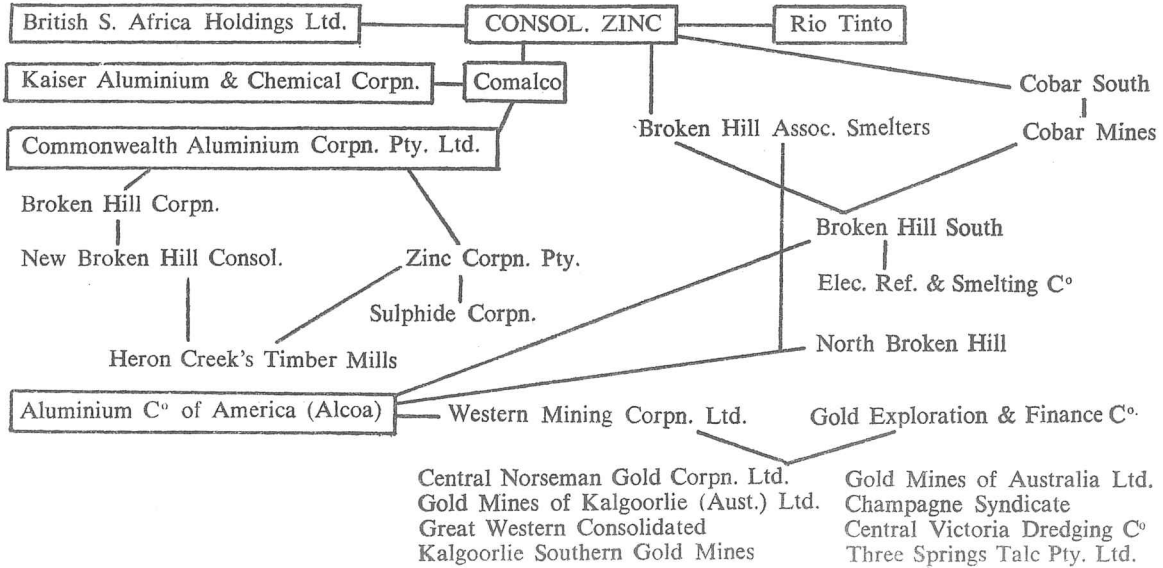

Canada, et a effectué des investissements dans l'aluminium, les mines, les entreprises de transformation, de fabrication et de mise en vente au Royaume-Uni, en Amérique du Sud, en Afrique et en Asie. Elle opère par l'intermédiaire de ses deux filiales, Kaiser Aluminium & Chemical Sales Inc. et Kaiser Aluminium International Corporation. Comme Reynolds Metals, Kaiser Aluminium n'a pu s'introduire dans l'industrie de l'aluminium aux Etats-Unis que sous l'impulsion de la demande de matériaux aéronautiques pendant la guerre. Avant la Seconde Guerre mondiale, Aluminium C° of America — Alcoa — était le seul producteur d'aluminium brut aux Etats-Unis.

Consolidated Zinc, avec un capital autorisé de 25 millions de livres, a des intérêts très étendus qui font de lui un formidable arbitre pour un grand nombre de métaux et de produits chimiques importants. Fondé il y a une quinzaine d'années, en février 1949, il avait pour but de « développer, étendre, poursuivre ou financer, soit par lui-même soit par l'intermédiaire de compagnies associées ou de filiales, le développement, l'extension et la poursuite de l'exploitation minière du plomb, du zinc, et d'autres métaux, la production de matières premières, la fonte, le raffinage, la fabrication, et autres industries qui en découlent, dans le monde entier, et en particulier dans le Commonwealth ».

Tout ceci n'a apparemment aucun rapport avec l'Afrique, mais il nous suffit de considérer les noms des directeurs pour voir combien sont étroits les liens avec le réseau Oppenheimer et les groupes financiers en liaison avec lui.

Tels sont les intérêts démesurés que l'on trouve derrière le combinat Consolidated Zinc-Rio Tinto. La nouvelle société holding, Rio Tinto Zinc Corporation Ltd., a été créée par une opération financière qui a donné aux actionnaires de Consolidated Zinc 58 actions ordinaires de 10 shillings pièce dans la nouvelle compagnie en échange de 20 actions d'1 livre de Consolidated Zinc. Les actionnaires de Rio Tinto ont reçu 41 actions de 10 shillings de la nouvelle société pour 20 titres ordinaires de 10 shillings qu'ils détenaient dans la société Rio Tinto. Des parts préférentielles des deux sociétés ont également été échangées pour des parts préférentielles de la nouvelle compagnie.

Le combinat place Rio Tinto Zinc à l'avant-garde du domaine de l'aluminium, accentuant encore sa position déjà forte dans celui du zinc, du plomb et des métaux non ferreux. Il fait pénétrer Consolidated Zinc plus avant dans la sphère de l'exploitation minière de l'Afrique, par la participation de Rio Tinto dans certains des principaux groupes qui opèrent en Afrique du Sud, en Rhodésie et ailleurs. Les liens avec les coulisses industrielles et financières des Etats-Unis, du Canada et d'Australie apparais-

sent dans la brève étude qui suit. Grâce à ces intérêts, le combinat Rio Tinto Zinc a encore d'autres attaches qui nous ramènent à l'Afrique.

Il existe certaines matières non métalliques rares et très localisées, que l'on emploie dans les industries de base et secondaires. Parmi celles-ci, on peut citer l'amiante, le corindon, le mica, la vermiculite, le phosphate, le gypse, les pigments minéraux, le spath-fluor et la silice. La plus importante est l'amiante. On en trouve sous trois formes principales : le péridot, la crocidolite ou amiante bleue, et l'amosite. Les trois ont en commun de nombreuses caractéristiques. Elles sont toutes ininflammables, non-conductrices de chaleur et d'électricité; elles sont pratiquement insolubles dans les acides et peuvent être utilisées pour fabriquer des tissus.

Ce sont de légères différences qui entraînent leurs utilisations différentes. Le péridot est le plus résistant au feu et sa texture souple et forte le rend extrêmement propre à l'obtention de tissus d'amiante et de garnitures de freins, ainsi qu'à la fabrication d'isolants. Il est également employé pour les ciments d'amiante et les plaques. L'amiante bleue est plus élastique et plus solide, et bien qu'elle résiste moins au feu, elle résiste mieux aux acides et à l'eau de mer. On l'utilise surtout pour fabriquer des filtres, des garnitures de chaudières, des emballages isolants et des ciments. L'amosite a une longueur de fibre de 3 à 6 pouces et résiste mieux à la chaleur que la crosidolite et mieux à l'eau de mer que l'amiante bleue. Ces qualités la rendent particulièrement apte pour la transformation en tissus et l'emploi en aéronautique. L'Afrique du Sud est aujourd'hui à peu près le seul pays où l'on trouve à la fois l'amiante bleue et l'amosite. Le Canada est le plus gros producteur de péridot; l'Afrique du Sud et la Rhodésie viennent loin derrière.

Les gisements d'Afrique du Sud se trouvent surtout au Swaziland et dans le Transvaal oriental. Ils sont virtuellement sous le contrôle d'une firme britannique, Turner & Newall Ltd., enregistrée en 1920, et qui détient entre ses mains 90 % du commerce britannique de l'amiante, ce qui lui a permis de conclure un accord en 1930 avec l'Union soviétique portant sur la régulation des livraisons au marché du continent. L'U.R.S.S., important producteur de péridot d'excellente qualité, a cessé ses exportations après la dernière guerre.

Le conseil d'administration de Turner & Newall, peu impressionnant de prime abord, a comme président Ronald G. Scothill, relié au monde des assurances par son poste de directeur de Liverpool and Globe Insurance C° Ltd. et de Royal Insurance C° Ltd., et à celui de la finance comme directeur de la District

TABLEAU 7 **Quelques intérêts et relations de Turner & Newall**

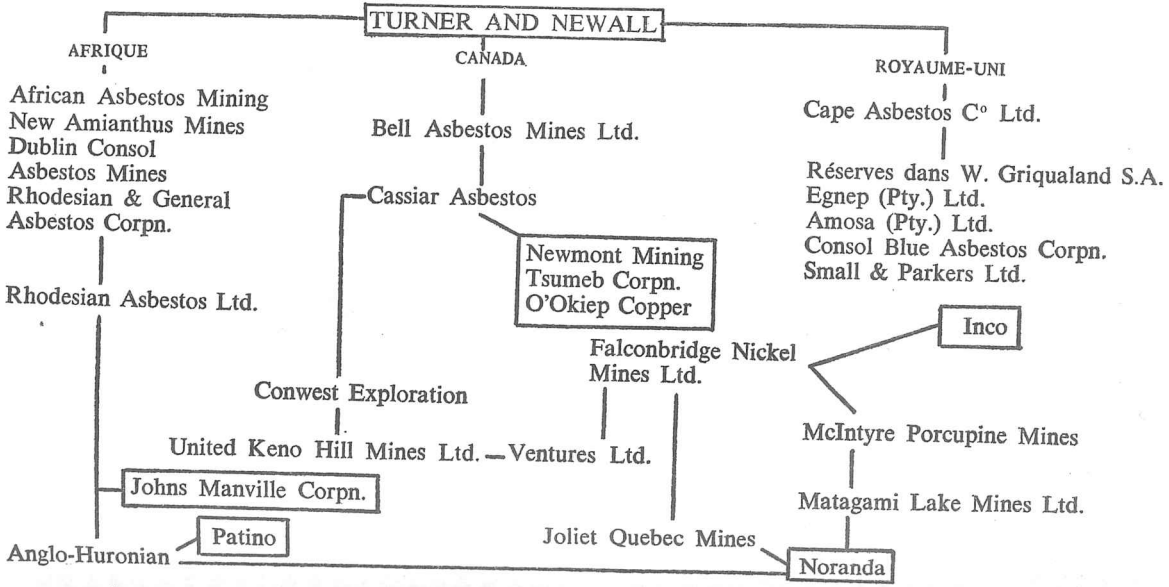

Bank. Pourtant, le capital de Turner & Newall est impressionnant, puisqu'il est autorisé à 60 millions de livres, avec près de 50 millions réellement versées. Comme à l'origine il n'était que de 3 millions de livres, son augmentation donne une idée de la croissance de la domination exercée par la société sur l'extraction de l'amiante et les industries connexes.

Cette capitalisation devient plus éloquente quand on la rapproche de l'étendue du royaume de Turner & Newall, qui a ses racines dans les mines d'amiante africaines et canadiennes. Compagnie holding, son réseau de filiales s'étend dans le monde entier où elles fabriquent et vendent amiante, magnésie et produits connexes. (Voir tableau 7.)

Une étude récente révèle que quelque 60 % à 70 % des activités mondiales des affaires sont sous contrôle de moins de 2 % des sociétés du globe. Le colossal trust Unilever est une parfaite illustration de cette emprise des monopoles.

Pour des millions de ménagères, il n'existe pas d'entité appelée Unilever. Il n'y a que la routine quotidienne de choisir entre Lifebuoy et Lux, Pepsodent et Gibbs, Omo et Surf — ou d'acheter du thé Lipton, des saucisses Wall, et des produits surgelés Bird's Eye, du Fly-Tox, de la margarine Stork, et des cosmétiques Hubbard Ayer. Du point de vue du percepteur également, Unilever n'est pas une entité, mais deux sociétés distinctes : Unilever Limited, la compagnie anglaise, et Unilever N.V. la compagnie hollandaise. Ses filiales s'étendent dans toute l'Europe, en Belgique, en Autriche, au Danemark, en Allemagne, en Finlande, en Italie, en Suède et en Suisse. Dans tous ces pays, elle s'efforce de contrôler la production des potages, produits surgelés, savons, margarine, insecticides, détergents, produits de beauté et huiles comestibles. Elle a également de très anciens et très puissants intérêts en Amérique latine, en Afrique du Centre, de l'Ouest et du Sud, en Inde, à Ceylan, en Malaisie, à Trinidad, en Thaïlande et aux Philippines.

Le plus robuste rejeton d'Unilever outre-mer est l'United Africa Company, grâce à laquelle Unilever est connu sous le nom de « roi sans couronne de l'Afrique occidentale ». United Africa Company est la plus importante organisation commerciale du monde et, contrairement à l'opinion selon laquelle la libération des colonies entraînerait automatiquement la suppression du capitalisme des monopoles, l'empire Unilever continue à prospérer. C'est qu'il a su adapter sa politique au « défi du temps », ainsi que le proclame un rapport de la société. Ainsi Unilever applique sa poursuite de bénéfices à des secteurs plus profitables. Il a accéléré son retrait du commerce des marchandises ouest-africaines, pour se concentrer sur le développement des voitures,

de la construction mécanique et des produits pharmaceutiques. Le but poursuivi par le néo-colonialisme n'est pas seulement d'exporter les capitaux, mais aussi de contrôler le marché d'outre-mer. Aussi tente-t-on discrètement d'empêcher les pays en voie de développement de s'engager dans la voie de l'industrialisation, puisque l'exploitation du marché indigène en expansion est maintenant le premier objectif. Si les efforts pour empêcher l'industrialisation échouent, alors le trust doit à tout prix s'assurer une participation dans ce développement qu'il ne peut empêcher. Et par sa nature même, cette participation entrave tout progrès futur puisqu'elle assure un flot régulier de rentrées dans les coffres de monopoles sous forme de droits, brevets, licences, assistance technique, équipement et autres « services ». Elle donne également priorité à l'assemblage et l'empaquetage des produits étrangers souvent présentés sous de fausses étiquettes de firmes indigènes. L'importance que donne actuellement Unilever aux industries d'empaquetage n'est pas un effet du hasard.

Le trust moderne est basé moins sur le montant des dividendes que sur certaines clauses des contrats de la compagnie qui entraînent la dépendance des capitaux par rapport à celui du monopole pour le renouvellement des accords et l'attribution de fonds. Il est significatif que, dans un récent numéro de *New Commonwealth*, l'United Africa Company soit traitée de « doux géant ». Les méthodes du monopole sont devenues plus subtiles, mais la fameuse déclaration de Lever paraît toujours aussi vraie :

« Après tout, nous travaillons tous pour les intérêts permanents de la Grande-Bretagne. »

13. Les géants de l'étain, de l'aluminium et du nickel

L'empire de l'étain de Patino of Canada Ltd. et de ses associés s'étend de l'Amérique du Sud au Royaume-Uni et à l'Amérique du Nord, se développe à travers l'Afrique, atteint le Pacifique et l'Asie. Pour un capital nominal de 10 millions de dollars, Patino of Canada a émis 1.971.839 actions de 2 dollars qui ont été souscrites. Là-dessus, 47,2 % sont détenus par une firme financière panaméenne faisant partie du groupe Patino, Compania de Bonos Acciones y Negocios Industriales — Cobanisa. Les achats effectués par Patino dans la General Tin Investments Ltd. ont amené ce magnat à participer largement à l'expansion du Royaume-Uni dans le monde de l'extraction et du commerce de l'étain. General Tin Investments est chargé de l'acquisition et de la détention de parts des compagnies minières, financières et industrielles, ses principales participations se trouvant dans des firmes en rapport avec l'industrie de l'étain. La société exécute ses opérations financières par le canal d'une filiale qui lui appartient en totalité : General Metal Securities (London) Ltd. A. Patino préside les deux conseils d'administration où il a pour collègues le comte G. du Boisbouvray, J. Ortiz-Linares et E.R.E. Carter. Carter est président de Brunswick Mining & Smelting Corporation et de plusieurs autres compagnies associées au groupe Patino. Brunswick entre dans la sphère d'influence de Morgan grâce aux intérêts maintenus par St. Joseph Lead C°. Nous savons aussi que Sogemines s'est occupée d'un investissement considérable dans les mines du Nouveau Brunswick de Brunswick Mining. Les rayons qui partent de la Société générale de Belgique et de son noyau africain pour atteindre les affaires

des monopoles financiers les plus importants du monde semblent augmenter sans cesse.

Les investissements directs de Patino au Canada comprennent de considérables participations dans Copper Rand Chibougama Mines Ltd., Advocate Mines Ltd., Nipissing Mines C° Ltd. et Brunswick Mining. Grâce à des tours de passe-passe financier la consolidation des principales compagnies du groupe a été achevée en 1960. Elle a été réalisée par un accord entre Copper Rand, Nipissing Mines, Chibougama Jaculet Mines Ltd., Portage Island (Chibougama) Mines Ltd., Patino of Canada et un établissement financier Bankmont & C°. Le cuivre est le principal minerai extrait, mais l'or et l'argent sont également produits. La propriété de Copper Rand s'étend sur quelque 4.000 ha, divisée en quatre concessions; Portage Island est une propriété cuivre-or de Copper Rand, et la mine de Jaculet est une mine de cuivre.

Nipissing apparaît dans le tableau comme contributeur financier au développement de la propriété de Portage Island. Elle détient au Québec nombre de concessions minières et diverses participations. Sa filiale opérant aux Etats-Unis, Apalachian Sulphides Inc., qui lui appartient totalement, possède des droits sur des gisements de minerai dans les Etats du Vermont et de la Caroline du Nord. Nipissing a acheté une partie de Brunswick Mining en acquérant, d'une filiale de Patino, Patino Mines & Enterprises Consolidated (Inc.), 137.143 actions et pour 537.429 dollars d'obligations 5 % de Brunswick en échange de 1.061.145 actions de Nipissing. Les participations de Patino dans le groupe Chibougama et son association avec la Maritimes Mining Corporation et l'Irving Oil C° Ltd. pour l'achat de 40 % des parts minières de Brunswick étend l'empire Patino d'une façon appréciable en dehors de l'étain.

Des intérêts financiers et miniers belges et américains aussi puissants que Patino se sont unis à ceux de Patino of Canada pour la recherche et l'exploitation des gisements miniers qui leur sont attribués en exclusivité, dans une région de 1.775 km², sur la côte nord-est de Terre Neuve, avec des droits concédés à Advocate. A la fin de 1960, les réserves minières trouvées atteignaient 35 millions de tonnes de qualité courante. Advocate s'occupe de l'amiante conformément à un projet de Patino of Canada, en association avec Canadian Johns-Manville C° Ltd., Amet Corporation Inc. et la financière belge de l'Asbestos-ciment S.A. Les participants sont convenus de procéder à l'exploitation de la propriété en fournissant à Advocate une somme totale de 17.900.000 dollars. Canadian Johns-Manville apportera 49,62 %, Patino 17,3 %, Amet et Financière belge 16,54 % chacun. Le

capital d'Advocate a été fixé à 23 millions de dollars, et les parties au contrat ont une participation au capital proportionnelle à leurs apports, constituée en parts de 100 dollars.

Canadian Johns-Manville qui est associée à Imperial Commerce Bank, la banque la plus importante du Canada, dans laquelle nous trouvons un directeur de Johns-Manville, est une filiale de la Johns-Manville Corporation des Etats-Unis. Elle s'intéresse principalement à l'amiante, à sa transformation en fibres et à la fabrication de matériaux de construction et de produits industriels. Elle contrôle la direction d'Advocate et a également la majorité et le contrôle du fonctionnement de Coalinga Asbestos C° of California, aux Etats-Unis, entreprise alliée à Kern County Land C°. La société mère, Johns-Manville d'Amérique, fabrique des produits à base d'amiante, de magnésie et de perlite, et possède des usines en Amérique, au Canada et dans d'autres pays.

Advocate a consenti des avances à Maritime Mining, qui est en liaison étroite avec Patino à cause de son association à l'achat des parts de St. Joseph Lead dans Brunswick Mining. La part de Maritime dans cet achat a été de 46 % au prix de 4.840.000 dollars. Cette société extrait du cuivre dans des concessions du nouveau Brunswick, au Canada, et dans des propriétés de Terre Neuve lui appartenant directement ou indirectement par l'intermédiaire de sa filiale Gull Lake Mines Ltd., grâce à laquelle elle possède également toutes les actions de Gullbridge Mines Ltd. Elle a signé un accord avec Falconbridge Nickel Mines qui donne à ces dernières le droit à une participation qui ne doit pas dépasser un tiers de tout investissement futur que pourrait entreprendre Maritime. Celle-ci et Patino of Canada se partagent un directeur, W.F. James, qui siège également au conseil de Falconbridge.

Quebec Metallurgical est une autre compagnie holding avec des intérêts étendus à l'intérieur et à l'extérieur du Canada. Ces intérêts comprennent une exploitation de platine au Transvaal sud-africain, une petite mine d'or au Brésil, des intérêts dans le nickel et le cobalt de Nouvelle-Calédonie où, grâce à ses liens avec Patino, il se trouve associé avec Le Nickel.

Malheureusement pour Patino, il a dû abandonner certaines de ses possessions boliviennes à cause du programme de nationalisation. La Bolivie a été trop longtemps, au gré de son peuple, vidée de ses ressources en minerais par des sociétés étrangères. Dans ces ressources minérales, l'étain occupe la première place, mais on y trouve aussi de l'argent, du zinc, du plomb, de l'antimoine et du cuivre. Les gisements de pétrole sont assez importants pour attirer la Standard Oil C° de Rockefeller, qui s'est

fermement établie dans le pays en exploitant une importante concession, tandis que Guggenheim Brothers d'Amérique ainsi que des Anglais, des Français et bien d'autres, se rassemblaient pour exploiter l'étain et le cuivre pendant une longue période en payant les ouvriers indiens environ 6 pence par jour.

Les possessions de Patino Mines & Entreprises Consolidated, enregistrées au Delaware, ont été nationalisées par le gouvernement bolivien le 31 octobre 1952 et converties en propriété d'Etat sous le nom de Corporacion Minera de Bolivia, Comibol. Ces possessions de Patino étaient constituées de concessions de mines, de droits de captation d'eau, de fonderies, d'usines de réduction et de concentration, de centrales hydroélectriques, ainsi que d'une voie ferrée reliant les mines à la ligne principale de l'Antofagasta-Bolivian Railroad C° Ltd. Patino Mines a constitué une autre filiale au Delaware en 1959, Patino Enterprises Inc.

Comme il est l'un des principaux chefs d'entreprise de l'industrie de l'étain, A. Patino occupe un siège dans les plus importantes organisations qui s'occupent des intérêts des sociétés travaillant dans ce domaine, en général à côté du comte de Boisbouvray et de J. Ortiz-Linares. Tous trois se retrouvent dans le conseil de la British Tin Investment Corporation Ltd., société anglaise formée en 1932 pour reprendre la British-American Tin Corporation Ltd. Avec ses filiales, qui lui appartiennent en totalité, Tin Industrial Finance & Underwriting Ltd. et B.T.I.C. (Overseas) Ltd., British Tin détient un nombre important d'actions dans l'industrie de l'étain, en même temps que des investissements dans des sociétés produisant d'autres minerais et des métaux divers.

General Tin Investments possède une participation de 55 % dans l'Eastern Smelting C° Ltd., qui possède des usines de fonderies à Penang, en Malaisie. Une filiale de Consolidated Tin, William Harvey & C° Ltd. possède 75 % du capital émis en actions de Makeri Smelting C° Ltd., constituée au Nigeria en 1961. Makeria construit une fonderie d'étain sur le plateau de Jos, en Nigeria du Nord, dont la production a commencé en décembre 1961. Vivian, Younger & Bond Ltd., seuls agents pour la vente de Consolidated Tin, sont implantés au Nigeria.

Le conseil de London Tin Corporation Ltd. ne comprend aucun des directeurs de Patino, mais les relations avec les intérêts de ce dernier apparaissent clairement quand nous notons la présence en son sein de C. Waite, président-directeur de Consolidated Tin Smelters et de sa filiale Williams Harvey & C°, et l'un des directeurs de British Tin Investment Corporation et de General Tin Investments. M. Waite a aussi son siège au conseil des filiales de Consolidated Tin : la Penpoll Tin Smel-

ting C° Ltd., Eastern Smelting C°, Wm. Symington & Sons Ltd. (marchands de caoutchouc), et dans celui des agents de distribution, Vivian, Youger & Bond.

En tant que directeur de Southern Kinta Consolidated Ltd., Southern Malayan Tin Dredging Ltd., Kammunting Tin Dredging Ltd., Malayan Tin Dredging Ltd., M. Waite représente évidemment dans tous ces conseils les intérêts (ceux de Patino compris) de Consolidated Tin. Directeur en outre de la Chartered Bank, et membre du conseil londonien de British & Foreign Marine Insurance C° Ltd., il représente certainement les intérêts sur lesquels ces sociétés s'appuient. Cette conclusion est étayée par la présence de Francis G. Charlesworth en qualité de directeur à la British Tin et en qualité de président de Malayan Tin Dredging et de Southern Malayan Tin. M. Charlesworth est également directeur d'un certain nombre de sociétés d'étain travaillant dans le secteur de la Malaisie, à savoir la Kramat Pulai Ltd., Ackam Tin Ltd., et Ayer Hitam Tin Dredging Ltd. Il est en outre membre du conseil de Locana Mineral Holdings Ltd., qui s'honore de compter dans son conseil un descendant de la famille impériale austro-hongroise, Son Altesse impériale l'Archiduc Robert Charles d'Autriche.

Locana est une compagnie de holding et d'investissements, liée surtout à l'industrie minière canadienne. M. Charlesworth forme un lien direct avec le monde de l'extraction et du commerce de l'étain par son association avec British Tin et les intérêts de cette société en Malaisie. A côté de M. Charlesworth au conseil de Locana, nous trouvons MM. N.K. Kindhead Weekes et J.N. Kiek. Tous deux sont également membres des conseils d'importantes sociétés sud-africaines et rhodésiennes.

M. Kiek est président de Chicago-Gaika Development C° Ltd., société créée en 1897 et qui possède 17 concessions aurifères dans le district de Sebakwe dans le Matabeleland (Rhodésie), qui fit un temps partie des intérêts de la British South Africa Company. Les autres associations de M. Kiek sont avec la London & Rhodesian Mining and Land C° Ltd., qui possède directement 384 concessions de mines d'or, de métaux courants, et de terres couvrant 282.000 ha en Rhodésie. Quelques-unes de ces possessions sont louées sur la base de droits à percevoir, et des exploitations de culture et de prairies ont également lieu.

Les filiales de London & Rhodesian Mining comprennent Mazoe Consolidated Mines Ltd., Lonrho Exploration C° Ltd., et African Investment Trust Ltd., qui a repris tous les investissements de la société en 1958, à l'exception des parts dans les investissements subsidiaires et commerciaux. Parmi ses associés nous trouvons Arcturus Mines Ltd., Homestake Gold Mining

C° Ltd., Coronation Syndicate Ltd. et North Charterland Exploration C° (1937) Ltd. Dans les participations acquises en 1961 par London & Rhodesian, on note 90 % de Consolidated Holdings (pvt) Ltd., 100 % de Mashaba Gold Mines (pvt) Ltd, qui exploitent l'Empress Gold Mines à Mashaba près de Fort Victoria en Rhodésie, 36 2/3 % de Kanyemba Gold Mines et 51 % d'Associated Overland Pipelines of Rhodesia (pvt) Ltd., obtenues en échange de 1.500.000 actions de London & Rhodesian et d'une option sur 2 millions d'autres.

Que London & Rhodesian Mining fasse partie des intérêts du groupe Oppenheimer ne peut faire aucun doute, en dépit de l'apparente indépendance que l'on s'efforce de maintenir. G. Abdinor, directeur d'Arcturus Mines, Coronation Syndicate, Homestake, Kanyemba et Mazoe, est également membre des conseils de Calcon Mines Ltd. (Rhodésie du Nord), Spaarwater Gold Mining C° Ltd. et West Spaarwater Ltd., comme l'est aussi S.F. Dench, qui est président de West Spaarwater et de Coronation Syndicate et Kanyemba. Spaarwater Gold fait partie des entreprises de Consolidated Gold Fields, tandis que Henderson's Transvaal Estates Ltd., dont M. Dench est l'un des directeurs, entre dans le groupe de sociétés de holding sous le contrôle de l'Oppenheimer African Investment Trust, dans le conseil d'administration duquel nous retrouvons M. Kiek. Cette société possède en totalité l'African Exploration C° Ltd, qui fournit son secrétariat à West Spaarwater et à Coronation Syndicate.

Il est assez intéressant de constater que Henderson's Transvaal Estates a une filiale qui lui appartient en totalité, Henderson Consolidated Corporation Ltd., qui elle-même a une filiale qui lui appartient en totalité, Mineral Holdings Ltd., qui possède des terrains libres de tous droits au Transvaal et dans l'Etat libre d'Orange. Ces terres occupent une surface totale de 1.482 ha, et la société a en outre des droits miniers sur 275.750 ha de plus. Elle a également deux concessions minières au Swaziland, s'étendant au total sur 33.600 ha.

Une autre filiale directe d'Henderson's Transvaal est Mineral Holdings Investments Ltd., qui possède 720.000 actions de Leslie Gold Mines Ltd. et 200.000 actions de Bracken Mines Ltd., toutes deux appartenant au groupe de l'Union Corporation de l'empire Oppenheimer. Les deux mines bénéficient chacune d'un prêt de 1 million de livres consenti par la National Finance Corporation of South Africa, dans laquelle l'Anglo American Corporation et un certain nombre d'autres groupes et organismes en association avec elle ont de substantiels intérêts.

J.N. Kiek occupait aussi le poste de directeur de la Rhodesia Railway Trust C° Ltd. et de deux autres sociétés financières du

TABLEAU 8

Intérêts de Patino

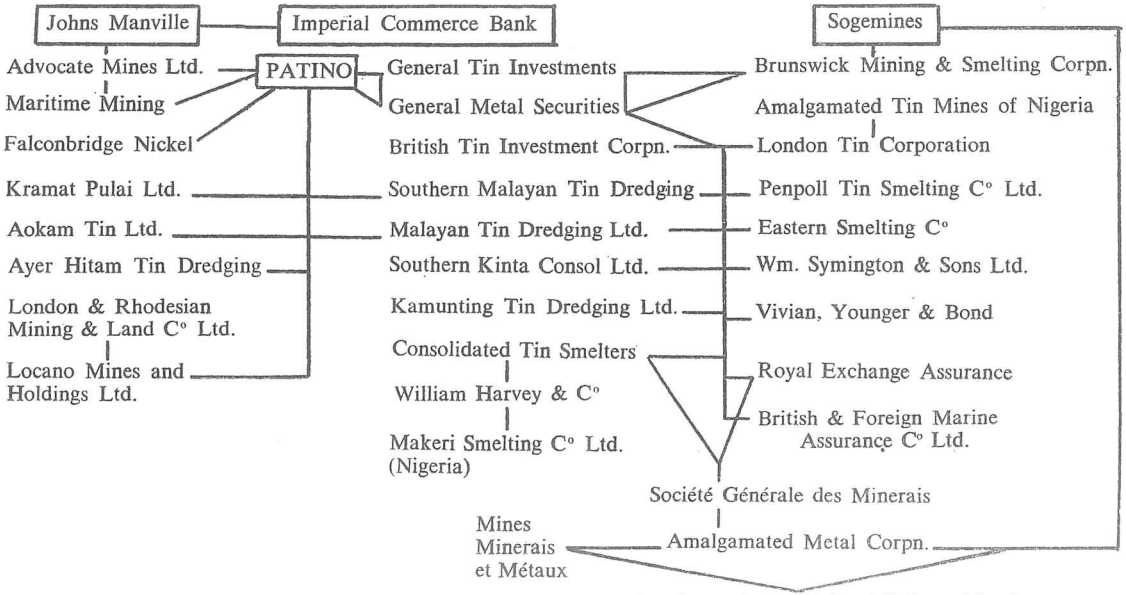

groupe Oppenheimer, Willoughby's Consolidated C° et Willoughby's (Investments) Ewell Ltd. M. N.K. Kindhead-Weekes, administrateur comme M. Kiek, est aussi directeur d'entreprises de la chaîne Oppenheimer aussi importantes que Wankie Colliery (en liaison avec Tanganyika Concessions et l'Union minière), Chibuluma Mines, Chisangwa Mines et aussi Chambishi Mines et Charterland Exploration Ltd., toutes en Rhodésie. Charterland Exploration a reçu des droits exclusifs de prospection par la British South Africa C° sur des zones de la Zambie totalisant 285.000 km².

Le réseau Patino est représenté dans le tableau synoptique 8. Dans les organismes qui dominent l'industrie de l'aluminium, nous notons tout d'abord l'Aluminium C° of America (Alcoa) et l'empire de Mellon. Cette compagnie extrait la bauxite dans l'Arkansas et a des filiales qui extraient et exportent le minerai d'endroits extrêmement éloignés, pour alimenter les usines de transformation et les fonderies des Etats-Unis. Elles sont surtout établies dans des Etats du Sud, bien qu'on trouve des usines à Massena, dans l'Etat de New York. Le moulage et la fabrication se font dans douze Etats américains, tandis que des filiales cherchent la matière première en Europe, en Amérique centrale et du Sud, aux Caraïbes, en Australie et en Afrique.

La Surinam Aluminium C° est la principale compagnie affiliée produisant du minerai. Elle extrait de la bauxite dans le territoire sous contrôle hollandais de Surinam, en Guyane, territoire qui s'étend dans la partie nord-est du continent sud-américain, au nord de l'Amazone et au sud de l'Orénoque. Par un accord avec le gouvernement de Surinam, Surinam Aluminium a obtenu une concession de soixante-quinze ans pour l'extraction de la bauxite. La société est en train d'amener la puissance électrique et va édifier une fonderie d'aluminium de 60.000 tonnes. La construction éventuelle d'une usine pour le raffinage de la bauxite utilisant le minerai local est envisagée, si l'on en croit la publicité faite par la compagnie. Une autre filiale extrait de la bauxite en République dominicaine et, en mai 1960, les droits d'exploitation minière de 12.000 ha à la Jamaïque ont été achetés. Le tableau synoptique 9 montre l'étendue des intérêts étrangers d'Alcoa.

A cause des lois anti-trust, il n'existe aucun lien direct entre Alcoa et Aluminium Ltd., mais toutes deux sont la propriété du même groupe d'actionnaires américains, dominé par Mellon-Davis. Deux frères, Arthur V. Davis d'Alcoa, et Edward K. Davis d'Aluminium Ltd., ont été pendant de nombreuses années président des compagnies respectives. Quand le dernier est mort, en 1947, son fils Nathaniel V. Davis lui a succédé. Les

TABLEAU 9

Intérêts d'Alcoa dans le monde

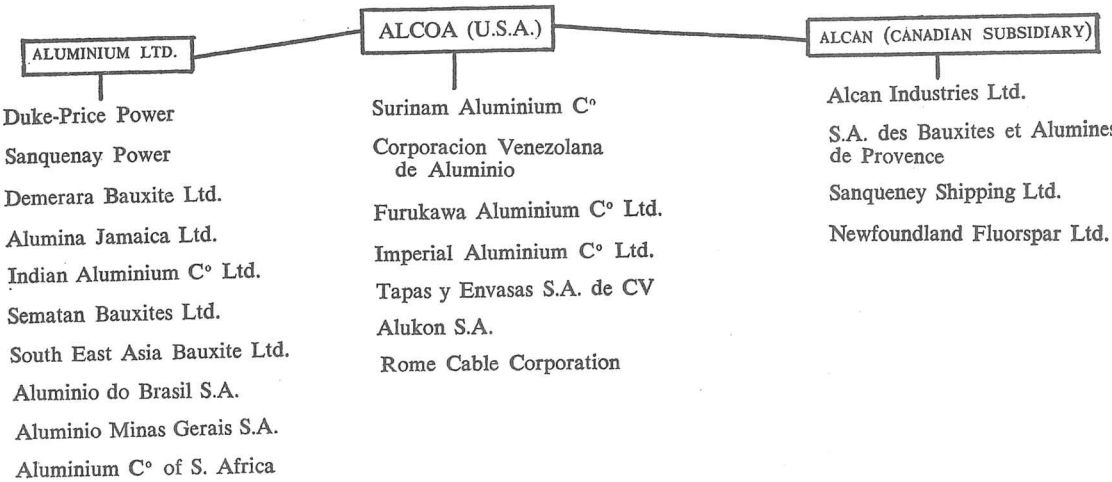

dimensions du bloc d'actions détenu par les Davis dans les compagnies d'aluminium Mellon sont à peu près le tiers de celles des Mellon. En 1957, *Fortune*, le journal américain lu par tous ceux qui veulent être bien informés sur le monde des grandes affaires, citait Arthur V. Davis comme l'une des sept personnes possédant une fortune comprise entre 400 et 700 millions de dollars. Sur les six autres, quatre étaient des Mellon. Davis de l'Aluminium Ltd. est l'un des administrateurs de la Mellon Bank.

Le Royaume-Uni fournit une filiale, Alcan Industries Ltd., et la France une autre, la S.A. des bauxites et alumines de Provence, dans laquelle Aluminium Ltd. a investi quelque 100 millions de dollars. Ses mines ont produit 300.000 tonnes en 1960, d'où l'on extrait des alumines. Devenant indépendante dans le secteur du transport, Alcan a créé Saquenay Shipping Ltd. dont elle assure entièrement le financement, qui possède et organise une flotte destinée au transport des métaux du groupe.

Bien que Kaiser et Reynolds aient fondé des compagnies d'aluminium pour essayer d'échapper à l'empire de Mellon, dans le cas de Kaiser une alliance financière a été rapidement formée. Reynolds n'est pas parvenu non plus à demeurer à l'abri de Mellon et de ses tentacules. Créée au milieu de l'année 1928, Reynolds Metals C° a fondé en 1940 sa filiale, Reynolds Mining Corporation, pour exploiter 2.400 ha de terre à bauxite qu'elle avait obtenus en Arkansas, et pour extraire du spath-fluor du Mexique, qu'elle envoyait par bateaux aux usines de la compagnie en Amérique.

A l'étranger, Reynolds possède des mines de bauxite et des terrains de prospection dans le nord-est de la Guyane britannique, tout comme à Haïti et à la Jamaïque. Le minerai sec est expédié aux usines du Massachusetts, du Delaware, de l'Arkansas et du Texas; plus de 3 millions de tonnes ont été extraites et embarquées en 1961. D'autres sociétés filiales ou associées opèrent aux Bermudes, au Venezuela, aux Philippines, au Mexique, au Canada, en Australie, en Afrique, en Colombie et dans d'autres parties du monde. Reynolds Jamaica Mines Ltd. a acquis, en 1957, du gouvernement de la Jamaïque, le droit d'extraire la bauxite pendant quatre-vingt-dix-neuf ans sur toutes les terres lui appartenant alors ou qu'elle détient sous option, à charge pour elle de donner des droits sur le minerai et de payer des impôts. Ces terres avaient une superficie de 29.600 ha. Des baux permettant l'exploitation minière ont été obtenus sur 2.300 ha.

Les activités de Reynolds s'étendent jusqu'au Royaume-Uni. grâce à la British Aluminium Ltd. A une certaine époque, on a pu penser que Mellon allait reprendre la compagnie anglaise, mais une alliance entre Tube Investments Ltd. et Reynolds a

TABLEAU 10 **Intérêts de Reynolds**

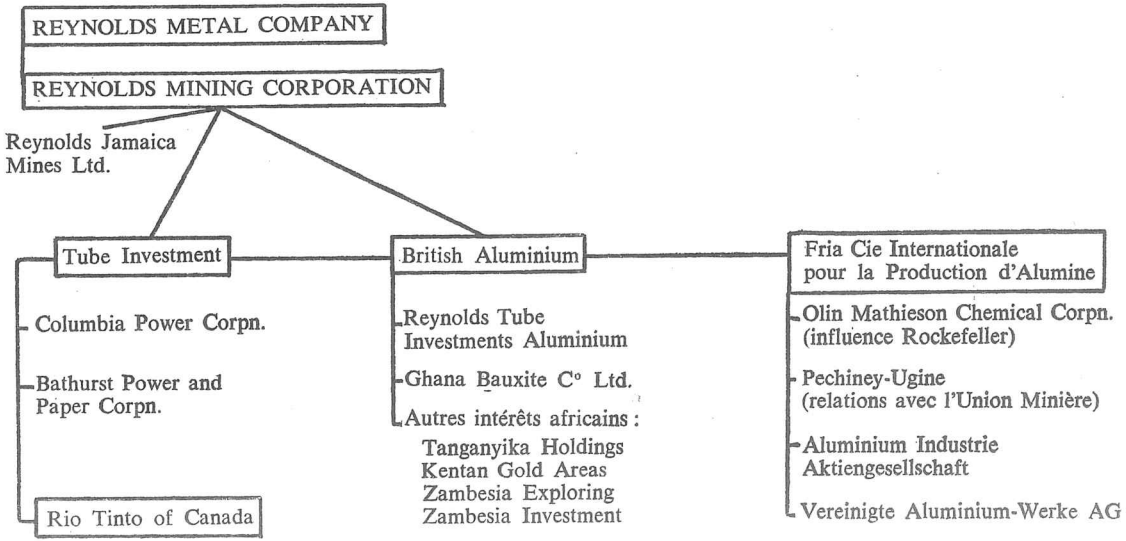

donné à ces deux compagnies le contrôle de 96 % de la British Aluminium, T.I. en ayant 49 % et Reynolds 47 %. Le Commonwealth, l'Europe, l'Asie et l'Afrique font partie de la sphère d'activités de la société, ses associées et ses filiales contrôlant les sources d'énergie, les propriétés renfermant de la bauxite, les usines de transformation, même un grand hôtel et une organisation de retraite, tous ces organismes étant inscrits parmi les intérêts de Tube Investments, la plus importante des sociétés mères.

British Aluminium a repris Reynolds T.I. Aluminium au milieu de 1961; à ce moment-là, elle appartenait pour 51 % à T.I. et pour 49 % à Reynolds. Les membres de la famille Reynolds font partie du conseil d'administration de la British Aluminium, où l'on trouve également W.B.C. Perrycoste, directeur de Ghana Bauxite C° Ltd., filiale totalement aux mains de la société, enregistrée à Londres en 1933. D'autres intérêts africains sont représentés par E.F.O. Gascoigne, président de Tanganyika Holdings, Kentan Gold Areas, Zambesia Exploring et Zambesia Investment, toutes sociétés faisant partie de la sphère d'influence de Tanganyika Concessions. La presse britannique « objective » est également représentée par sir Geoffrey Crowther, qui fut le rédacteur en chef de *The Economist,* et est à présent son vice-président. Commercial Union Assurance fait également partie des sociétés administrées par sir Geoffrey et par lord Plowden.

Fria, Cie internationale pour la production de l'alumine, en Guinée, est l'un des plus gros intérêts de British Aluminium en Afrique : il y détient 10 % des actions. Le plan comporte pour débuter la production de 480.000 tonnes d'alumine par an, dont 10 % seront mis à la disposition de British Aluminium.

Les Mellon étaient à l'origine directement intéressés par le développement des ressources guinéennes en bauxite, mais ne pouvaient exercer une pression suffisante sur le jeune Etat africain. Ils furent obligés de se retirer, après avoir dépensé vainement, selon leurs propres évaluations, quelque 20 millions de dollars. D'autres participants de Fria sont :

— Olin Mathieson Chemical Corporation, Etats-Unis	48,5 %
— Pechiney-Ugine, France	26,5 %
— Aluminium Industrie Aktiengesellschaft, Suisse	10 %
— Vereinigte Aluminium-Werke A.G., Allemagne	5 %

Olin Mathieson est compris dans la sphère d'influence Rockefeller, représenté au conseil d'administration de la compagnie par Lawrence Rockefeller qui agit pour la famille dans toutes les activités non pétrolières. Le contrôle, cependant, est partagé avec Morgan. Ainsi le groupe Mellon a cédé la place à un combinat plus important encore dissimulé derrière la façade d'Olin Mathieson.

Le numéro 2 dans la participation à Fria est une association Pechiney et Ugine. Pechiney est une abréviation de la Compagnie des produits chimiques et électro-métallurgiques. Parmi ses directeurs se trouve Paul Gillet, gouverneur honoraire de la Société générale de Belgique, président de l'Union minière, et associé à bon nombre de sociétés parmi les plus importantes qui exploitent les ressources de l'Afrique. Son président est Paul de Vitry, l'un des grands directeurs de la Banque de Paris et des Pays-Bas. Celle-ci, dont Henry Laffond était également administrateur, alors qu'il occupait aussi un fauteuil au conseil de Pechiney aux côtés de Paul de Vitry, opère au Congo et en Afrique du Sud. En fait elle semble avoir le don d'ubiquité et on la trouve dans toutes les nouvelles entreprises africaines, surtout celles qui sont situées à l'intérieur des nouveaux Etats en bordure du Sahara.

Pechiney, enregistrée à Paris au début de l'année 1896, est la continuation d'une compagnie formée il y a plus de cent ans, en 1855, et comme les principales sociétés françaises de mines et de métallurgie, elle est liée aux principales banques du pays. Ses ramifications sont extrêmement nombreuses et couvrent la production de la bauxite, des barytes et de la lignite, l'industrie des produits chimiques, les transformations de l'aluminium et d'autres métaux et produits de l'électrométallurgie. Elle fabrique à peu près tous les plastiques et également les alliages du fer, les produits graphités et jusqu'aux métaux nouveaux et aux produits nucléaires. Elle détient en totalité ou en partie des filiales en France et dans d'autres pays d'Europe, d'Afrique et d'ailleurs. Ses opérations minières s'étendent du nord au sud de la France et à l'intérieur de l'Afrique.

Responsable aujourd'hui des quatre cinquièmes de la production française d'aluminium, les activités commerciales de Pechiney portent sur près de 60 % de sa production. Son seul concurrent français de quelque importance est Ugine, qui travaille avec Pechiney dans une politique commune d'investissements, comme nous le verrons plus loin, et aussi dans une filiale commune, Aluminium français. Les deux firmes se développent rapidement et Pechiney a des champs d'action aussi étendus que ceux des sociétés britanniques et américaines d'aluminium, bien que celles

des Etats-Unis aient une production plus importante.. On pense que Pechiney-Ugine pourra atteindre 300.000 tonnes en 1963. Pechiney emploie 15 % de la production totale d'énergie en France, si bien que la découverte du gaz naturel de Lacq, dans le sud-ouest du pays, a grandement contribué à son expansion. Ce gaz a permis de porter le secteur aluminium de ses exportations à 37 % et on espère diminuer le coût de production grâce à un procédé nouveau pour la transformation de la bauxite en aluminium. Un projet pilote a été mis en action et son succès permettra à Pechiney de se lancer dans de nouvelles industries à base d'aluminium.

Par la Banque de Paris, qui est, dit-on, le plus important actionnaire de l'importante société franco-norvégienne de produits chimiques, Norsk Hydro, dont le gouvernement norvégien détient la majorité, Pechiney peut participer à ce projet. Les Norvégiens sont désireux d'augmenter leur production et de la faire passer du niveau actuel de 200.000 tonnes à 600.000 tonnes en 1970. Déjà Pechiney a des consortiums qui opèrent en Grèce, en Espagne et en Argentine et possède des participations au Sénégal et à Madagascar. En fait, on peut difficilement trouver un nouveau consortium formé en Afrique aujourd'hui, en particulier au Maghreb, sans que Pechiney y ait un doigt. Il surveille d'autre part de très près les vastes dépôts de gaz naturel du Sahara qui ne sont pas trop éloignés, d'un point de vue économique, des gisements de bauxite maliens.

Le champ international du nickel réunit une coterie de firmes s'occupant de l'extraction, de la transformation et du financement dont le contrôle interdit l'entrée au plus grand nombre. Groupées autour d'International Nickel C° of Canada Ltd. — Inco — Falconbridge, Sherrit Gordon Mines Ltd. du Canada, Faraday Uranium Mines Ltd. et Freeport Sulphur C° des Etats-Unis ne sont pas restées à l'intérieur de limites géographiques. En étudiant les engagements pris par ces sociétés, nous assistons à leur pénétration en Afrique ainsi que dans d'autres parties du monde.

La liaison directe entre Inco et les intérêts miniers d'Oppenheimer en Afrique a déjà été démontrée par l'enchevêtrement des postes d'administrateurs de sir Ronald L. Prain et de sir Otto Niemeyer. Nous verrons plus loin comment, par ses intérêts dans certaines mines, ils se trouvent en association indirecte avec des combinaisons liées au développement des ressources minières africaines. C'est en examinant les intérêts financiers derrière ces entreprises que nous trouvons l'unité de puissance.

Le nom de Mond fait immédiatement venir à l'esprit le nickel, ainsi que les explosifs, les produits chimiques et les

armes, et nous le trouvons lié à l'organisation la plus puissante s'occupant du nickel sous la forme d'International Nickel C° (Mond) Ltd. Ludwig Mond, le fondateur de Brunner Mond & C° Ltd., ayant inventé le procédé à la soude ammoniacale et découvert une source d'énergie bon marché venant des débris de charbon, a trouvé le moyen de tirer du nickel de gisements pauvres. Ceci a amené à la découverte et à l'exploitation des mines canadiennes, la source mondiale la plus importante à l'heure actuelle, minerais venant presque en totalité du district de Sudbury dans l'Ontario. Brunner Mond, Novel Industries, United Alkali C° Ltd. (combinat de quarante-huit exploitations) et British Dyestuffs Corporation Ltd. se sont liées en décembre 1926 pour former Imperial Chemical Industries Ltd.

Mond Nickel C° Ltd. a été créé en 1914 pour exploiter la mine attenante aux propriétés d'Inco dans la chaîne Sudbury. Les intérêts des deux sociétés se sont fondus en 1928. Le changement de nom est intervenu en février 1961 et la compagnie a pris le nom qu'elle garde aujourd'hui; elle est une filiale d'Anglo Canadian Mining & Refining C° Ltd., qui possède les 9 millions d'actions émises sur les 11 millions autorisées pour former le capital de 5 millions de livres. Anglo Canadian elle-même est la filiale d'Inco et lui appartient en totalité.

Parmi les immenses possessions et usines qui sont la propriété d'International Nickel Mond au Royaume-Uni, on trouve des usines de raffinage dans le sud du Pays de Galles, et un autre complexe s'occupant de métaux précieux dans un quartier industriel de Londres, nombre de fonderies et d'usines de laminage dans des régions diverses de l'Angleterre, ainsi que la totalité du capital en actions d'Henry Wiggin & C° Ltd., qui fabrique du nickel, des alliages à base de nickel et d'autres produits. Deux articles intéressants du portefeuille de Nickel Mond sont le capital entier de Clydach Estates Ltd., et Mond Nickel (retirement system) Trustees Ltd. Tels sont les aboutissants anglais d'Inco, qui a nommé un conseil de délégués et a uni les comptes de ses entreprises au Royaume-Uni avec les siens propres.

Afin de faire tourner ses usines à leur capacité maximum, Inco a signé des accords avec des associés pour le traitement de leurs produits. Ainsi certains concentrés de nickel dépassant leurs propres possibilités sont traités pour Sherritt Gordon Mines, et il existe un accord avec Texas Gulf Sulphure C°, couvrant le fonctionnement d'une usine pilote pour étudier la récupération du soufre.

Ces contrats sont possibles grâce à certaines participations détenues en commun qui assurent une communauté d'intérêts à des

firmes en apparence concurrentes, se rattachant au pétrole et à des groupes financiers alliés.

Les intérêts qui contrôlent Inco n'apparaissent pas, car il n'y a pas de société mère visible aux Etats-Unis, bien que des capitaux américains provenant de la plupart des groupes financiers importants aient la prédominance; Inco possède tout le capital en actions de The International Nickel C° Inc., dont les usines de transformation sont situées aux Etats-Unis, et de Whitehead Metal Products C° Inc., distributeurs américains de métaux non ferreux. Lawrence Rockefeller fait partie du conseil d'administration d'Inco aux Etats-Unis. Le président de la société canadienne est H.S. Wingate, un des directeurs de la banque américaine J.P. Morgan & C° et du Canadian Pacific Railway. William C. Bolenius, un administrateur d'Inco, a également un siège dans les conseils des diverses compagnies de Bell Telephone, ainsi que dans ceux de Guaranty Trust C° de New York, sous contrôle de Morgan. Un autre administrateur d'Inco, R.S. Mc Laughlin, est directeur de la General Motors et membre du conseil de la Toronto-Dominion Bank, en liaison avec les intérêts Du Pont. Du Pont lui-même est largement sous l'influence de Morgan. Donald Hamilton Mc Laughlin est président de l'American Trust C°, qui a trois postes de direction enchevêtrés avec ceux des banques et des compagnies d'assurances Morgan. Il préside également le conseil de Homestake Mining C°, lié par ses participations à Newmont Mining C°, dans la sphère d'influence Morgan. Cerro de Pasco, un autre poste directorial détenu par D.H. Mc Laughlin, possède un certain nombre de sociétés exploitant des mines et des gisements pétrolifères au Pérou. Newmont Mining a une importante participation dans Cerro de Pasco.

Theodore Giles Montague, un autre américain siégeant au conseil d'Inco, est le président de la Borden C°, membre du conseil d'administration de la Bank of New York, et un des directeurs de l'American Sugar Refining C°.

Ces trois sociétés sont sous contrôle de la famille Rockefeller. John Fairfield Thompson représente également les intérêts américains dans le conseil d'Inco. Autre membre du conseil d'administration de la Bank of New York, il représente les mêmes intérêts dans l'organisme de distribution d'Inco American, Whitehead Metal Products C°, et montre le lien avec Texas Gulf Sulphure, subordonné à Morgan et à la Standard Oil (Rockefeller). J.F. Thompson révèle les intérêts que ces groupes portent à l'Afrique par ses postes de directeurs dans l'American Metal Climax et ses associés britanniques, Amalgamated Metal

Corporation et Henry Gardner & C° Ltd., qui sont aussi en liaison avec les intérêts français du nickel et de l'étain. Voilà quelles sont certaines des combinaisons géantes dans le domaine de l'aluminium, de l'étain et du nickel, qui arrachent à l'Afrique ses richesses en minerais.

14. L'Union minière du Haut Katanga

Il n'y a peut-être pas au monde d'organisation industrielle qui ait autant retenu l'attention au cours des cinq dernières années que l'Union minière, à cause des imprudences qu'elle a commises lors de l'indépendance et de l'unification du Congo. Cette grande société minière a été, depuis l'indépendance du Congo, la pierre d'achoppement entre le gouvernement du pays et la province sécessionniste du Katanga. En majorité entre les mains de petits actionnaires, elle est en fait contrôlée par des financiers belges et britanniques.

Le principal bloc d'actions de la compagnie, 18,14 % des 1.242.000 actions qu'elle comporte, qui autrefois appartenaient à l'administration belge de la colonie, a été transmis lors de l'indépendance au gouvernement congolais et a été pendant un certain temps confié au gouvernement belge à titre de dépôt, en attendant la solution des problèmes politiques. En novembre 1964, Moïse Tshombé, alors revenu d'exil pour assumer les fonctions de Premier ministre congolais, a publié un décret qui a eu pour effet de transférer le contrôle de l'Union minière, assuré jusqu'alors par des banquiers belges et autres, au gouvernement du Congo, sans aucune compensation. Le décret a donné à ce gouvernement le portefeuille entier de 315.675 actions de l'Union minière détenu par le Comité spécial du Katanga, organisme qui accorde les concessions, dont deux tiers appartiennent au gouvernement congolais et un tiers à des intérêts belges.

Le gouvernement belge a considéré que 123.725 de ces actions appartenaient à la Compagnie du Katanga qui n'est qu'une branche de la Société générale de Belgique. Ce décret a eu pour

effet de réduire la puissance de vote au sein de l'Union minière de la Société générale et de son associé Tanganyika Concessions Ltd de 40 % à moins de 29 %, tandis que les voix du gouvernement congolais passaient de près de 24 % à près de 36 %. Cela signifie que dans toute discussion sur les options de la société, les Belges devaient s'assurer l'appui des petits actionnaires, qui composent environ 36 % des votants.

Pendant des semaines, les gouvernements belge et congolais parlèrent d'organiser des réunions pour discuter de la situation. Chacun détenait un atout. Le gouvernement belge possédait tout le portefeuille en dépôt, tandis que la force du gouvernement congolais résidait dans l'expiration du bail de l'Union minière en 1990.

Le 28 janvier 1965, Tshombé arriva à Bruxelles pour des entretiens avec M. Spaak, ministre belge des Affaires étrangères. Il demanda la remise immédiate du portefeuille d'actions évalué à 120 millions de livres. Ces titres comprenaient 21 % des droits de vote dans l'Union minière. Les Belges de leur côté demandaient une compensation pour la destruction des biens de leurs ressortissants pendant les troubles du Congo, et pour les sociétés qui avaient perdu leurs concessions depuis le décret de novembre. Ils insistaient également pour que les accords couvrent l'intérêt payable des obligations congolaises tombées en carence.

Après plusieurs jours d'âpres marchandages, Tshombé enregistra ce qui semblait être un immense succès. Il obtint le portefeuille de 120 millions de livres d'actions, et reçut aussi un chèque de 660.000 livres représentant des droits et des dividendes sur les 210.450 actions de l'Union minière appartenant au Congo, qui lui assuraient 24 % des votes au sein de la société. Fort de cette victoire diplomatique, il retourna à Léopoldville pour essayer de régler les problèmes politiques et militaires du pays. Depuis lors il a eu l'occasion de s'interroger sur la valeur véritable de la victoire remportée.

Dans mon discours à l'Assemblée nationale du Ghana, le 22 mars 1965, j'ai donné des détails sur la situation au Congo :

> « Au cours des cinq années qui ont précédé l'indépendance, la sortie des capitaux vers la seule Belgique a atteint 464 millions de livres.
>
> « Quand Lumumba a pris le pouvoir, tant d'argent avait été retiré du Congo que le déficit national se soldait à 40 millions de livres.
>
> « On dit maintenant à Tshombé que le Congo a une

dette extérieure de 900 millions de dollars. Ce chiffre est absolument arbitraire — il revient à une exploitation basée sur le colonialisme pur. 900 millions de dollars sont théoriquement dus aux monopoles des Etats-Unis et de la Belgique après qu'ils aient arraché au Congo des sommes de 2.500 millions de livres, 464 millions et 40 millions de livres. Imaginez ce que ces sommes auraient représenté pour la prospérité et le bien-être du Congo.

« Mais la tragi-comédie continue... Pour aider Tshombé, les monopoles ont décidé que sur cette dette imaginaire de 900 millions, 250 millions seulement devraient être payés. Quelle générosité, vraiment !

« Des titres évalués en 1959 à 267 millions de livres, représentant des richesses extraites au Congo, doivent être rendus au Congo après ratification par les parlements des deux pays. Mais les monopoles ont décidé que les titres ne valent plus aujourd'hui que 107 millions de livres, si bien que ces monopoles réalisent ainsi un bénéfice de 160 millions.

« Les monopoles ont, en outre, annoncé un programme frauduleux de liquidation des prétendues dettes extérieures congolaises, d'un montant de 100 millions de livres. Ceci dit, ils déclarent que le Congo doit être tenu pour responsable d'une dette intérieure supplémentaire de 200 millions de livres.

« En termes plus clairs, ils dépouillent le peuple congolais de 100 millions de livres supplémentaires. Et ils appellent cela de la générosité !

« Nous apprenons que les monopoles ont fait état d'un nouveau fardeau pour le malheureux peuple du Congo : une dette intérieure de 200 millions de livres sur laquelle le pays doit payer aux grosses affaires belges une nouvelle indemnité égale à 12,5 millions de livres.

« En outre une organisation commune belgo-congolaise a été formée. Elle retire de la circulation les anciens titres et les remplace par de nouveaux, remboursables en quarante ans et d'un montant de 100 millions de livres, avec un intérêt annuel de 3,50 %.

« Notez ceci : comme les anciennes obligations sont sans valeur, la nouvelle organisation doit payer tous les intérêts des anciens titres entre 1960 et 1965 au monopole, et CHAQUE PORTEUR DE TITRE SANS VALEUR doit recevoir une nouvelle obligation par titre ancien. Bref, l'organisation n'est qu'un moyen pour arracher davantage, et

enrichir les monopoles au détriment du malheureux peuple du Congo.

« Tshombé a promis de ne pas nationaliser les investissements évalués à 150 millions de livres et de garder au Congo 8.000 Belges. Il a fondé une banque d'investissements chargée de la gestion des portefeuilles. Leur valeur est estimée à 240 millions de livres et elle est contrôlée par les Belges.

« En une année, les bénéfices de l'Union minière ont atteint 27 millions de livres. Mais en dépit de l'augmentation de 60 % du produit national congolais entre 1950 et 1957, le pouvoir d'achat des Africains a diminué de 13 %... Les Congolais ont été imposés de 280 millions de francs pour payer les fonctionnaires civils européens, 440 millions pour le fond spécial belge, 1.329 millions de francs pour l'armée. Ils ont même été taxés pour l'exposition de Bruxelles.

« Malgré son indépendance politique, le Congo reste une victime de l'impérialisme et du néo-colonialisme... (mais) le contrôle économique et financier du Congo par les intérêts étrangers ne s'arrête pas au Congo. Les pays d'Afrique en voie de développement sont tous placés sous cette influence malsaine d'une façon ou d'une autre. »

Si cette citation semble trop détaillée, c'est que les peuples qui viennent d'accéder à l'indépendance et leurs chefs n'ont pas aujourd'hui de tâche plus urgente que d'imprimer dans leur conscience de tels détails. Car c'est là la dure réalité de ce monde au milieu duquel ils s'efforcent de vivre, et par lequel l'Afrique essaie de se tailler une place.

La pleine signification du rôle joué par l'Union minière dans les affaires congolaises ne peut être compris que grâce à un examen des intérêts inclus dans cette puissante société. Presque toutes les grandes entreprises exploitant les multiples richesses du Congo viennent dans son cercle ou se trouvent en rapports indirects avec elle. Elles ne constituent toutefois pas la totalité des engagements de la société. Ses liens avec les principales firmes industrielles, financières et sociétés d'assurance en Europe et aux Etats-Unis apparaissent dans la liste suivante ainsi d'ailleurs que ses liens avec le cuivre de Rhodésie :

— Compagnie foncière du Katanga;
— Société générale des forces hydro-électriques — Sogefor;
— Société générale africaine d'électricité — Sogelec;
— Société générale industrielle et chimique de Jadotville — Sogechim;

— Société métallurgique du Katanga — Metalkat;
— Minoteries du Katanga;
— Société de recherches minières du Sud-Katanga — Sudkat;
— Ciments métallurgiques de Jadotville — C.M.J.;
— Charbonnages de la Luena;
— Compagnie des chemins de fer Katanga-Dilo-Léopoldville — K.D.L.;
— Société africaine d'explosifs — Afridex;
— Compagnie maritime congolaise;
— Société d'exploitation des mines du Sud-Katanga — Minesudkat;
— Société d'élevage de la Luilu — Elvaluilu;
— Compagnie d'assurances d'outre-mer;
— Société de recherches et d'exploitation des bauxites du Congo — Bauxicongo;
— Exploitation forestière au Kasaï;
— Centre d'information du cobalt;
— Société générale métallurgique de Hoboken;
— Société anonyme belge d'exploitation de la navigation aérienne — Sabena;
— Société générale d'entreprises immobilières — S.E.I.;
— Compagnie belge pour l'industrie de l'aluminium — Cobeal Foraky;
— Compagnie belge d'assurances maritimes — Belgamar;
— Société auxiliaire de la Royale union coloniale belge — S.A.R.U.C.;
— Wankie Colliery C° Ltd;
— Belgian-American Bank & Trust C°, New York;
— Belgian-American Banking Corporation, New York;
— Compagnie générale d'électrolyse du Palais S.A., Paris;
— Tréfileries et laminoirs du Havre S.A., Paris;
— Société belge pour l'industrie nucléaire — Belco-nucléaire;

Tanganyika Concessions est une des sociétés mères de l'Union minière du Haut Katanga. L'autre était le Katanga (belge) Special Committee. L'Union minière a été formée avec le but avoué de réunir les intérêts des deux organismes dans les découvertes minières faites par Tanganyika Concessions grâce à une concession qui lui avait été accordée par le comité dans la province du Katanga, au Congo. La concession, qui est valable jusqu'au 11 mars 1990, s'étend sur un secteur de 20.000 km^2, contenant du cuivre de bonne qualité, ainsi que du zinc, du cobalt, du minerai de fer, du cadmium, du radium, de l'or, de l'argent et

des dépôts calcaires. Il comprend aussi une zone de 14.000 km² environ contenant de l'étain.

Les minerais extraits sont traités dans un certain nombre d'usines et passent par les stades de la fonte et de la concentration. La force hydro-électrique est fournie par quatre usines principales, dont une a été bâtie par une filiale de l'Union minière, la Société générale des forces hydro-électriques. Trois autres appartiennent à l'Union minière elle-même. Ces trois usines sont reliées à un réseau de distribution, dont une partie se consacre à la fourniture de courant électrique à haute tension aux mines cuprifères de la Rhodésie du Nord, au rythme de 600 millions de kW par an. Une partie de ce réseau appartient à la Société générale africaine d'électricité — Sogelec — dans laquelle l'Union minière a des intérêts substantiels. Les usines de la société à Elizabethville, Jadotville, Kolwezi et Kpushi ont consommé, en 1962, 75 millions de kW. Et, au cours de cette année-là, certains dommages causés aux installations en décembre 1961 ont été entièrement réparés.

La plupart des firmes dans lesquelles l'Union minière a des intérêts sont soutenues par la Société Générale de Belgique. Plusieurs d'entre elles ont des liens avec Anglo-American Corporation, soit directement, soit par l'intermédiaire de Tanganyika Concessions, Union minière et leurs filiales. La Société générale possède une participation directe dans l'Union minière de 57.538 actions sur 1.242.000 qui constituent le capital autorisé et émis de 8.000.000.000 de francs. Les autres principaux actionnaires sont le Comité spécial katangais et Tanganyika Concessions. Des droits sur la concession sont payés au Comité katangais par le versement d'une somme équivalente à 10 % de tout dividende distribué, indépendamment d'un total de 93.150.000 francs chaque année. Tanganyika Concessions, par accord avec le comité, a 40 % de ce bénéfice spécial. Déclarée à l'origine au Congo, la société a transféré en Belgique son siège social et tous ses fonds au cours de l'année 1960, au moment où le Congo accédait à l'indépendance et avait besoin de l'aide de ceux qui, pendant des années, avaient levé sur lui un si lourd tribut.

Le patronage de la Société générale pèse très lourd sur l'Union minière. Attachée au Comité spécial du Katanga, nous trouvons la Compagnie du Katanga. Celle-ci fait partie du groupe de la Compagnie du Congo pour le commerce et l'industrie — C.C.C.I. — fondée en 1882, quand Léopold II édifiait son empire personnel au Congo. C'est sur l'initiative d'un des condottieres de Léopold, le capitaine Thys, que C.C.C.I., selon le président de la Société générale, est devenue la première entreprise belge établie au cœur de l'Afrique. Son nom est attaché à la station

TABLEAU 11

Union Minière

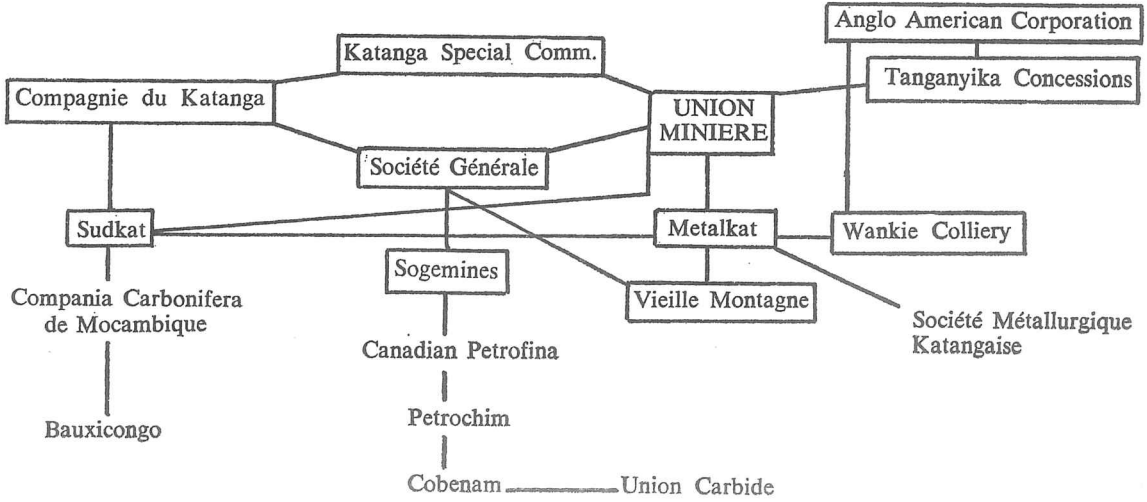

de réparation du premier chemin de fer de Matadi à Léopoldville. Thysville est un maillon important du système ferroviaire, et C.C.C.I., selon les termes employés par le président de la Société générale, a depuis sa création été en liaison directe, ou par l'intermédiaire de ses filiales, avec tous les secteurs de l'activité économique au Congo par la création d'entreprises de transport, d'industries agricoles, de fabriques de ciment, de sociétés de construction, de compagnies immobilières, d'industries alimentaires, aussi bien que de firmes commerciales. La compagnie a, assure son président, « contribué à doter le Congo d'un équipement qui place le pays au premier rang des Etats africains ».

Plusieurs de ces entreprises sont comprises dans la liste des intérêts de l'Union minière, qui rejoignent fréquemment ceux de la Société générale. Ainsi la Société générale métallurgique de Hoboken, firme dans laquelle la Société générale possède 50.000 actions non cotées en bourse, traite certains produits semi-finis venant des mines de l'Union minière pour le marché de métaux finis, d'une grande pureté et de spécifications bien déterminées. En liaison avec la Fansteel Metallurgical Corporation de Chicago, Hoboken a créé une filiale conjointe, Fansteel-Hoboken, en décembre 1962, avec un capital de 360 millions de francs. Cette nouvelle firme produira des métaux réfractaires, entre autres du tantale, du colombium, du tungstène et du molybdène, sous diverses formes propres à la vente.

Wankie Colliery C° Ltd. représente la participation de l'Union minière dans les mines de charbon de la Rhodésie du Sud. Si elle est propriétaire d'un nombre d'actions relativement important, l'Anglo American Corporation joue surtout un rôle de premier plan en tant que secrétaire de la compagnie et conseiller technique. Au capital de 6 millions de livres, dont 5.277.810 versés, la compagnie possède des droits sur les mines de charbon dans une étendue de 16.800 ha et les droits d'exploitation en surface de 11.600 ha du district de Wankie en Rhodésie du Sud. Les moyens employés par la société pour dominer le gouvernement des « colonies de peuplement » sont variés, le stratagème selon lequel la terre est donnée par l'administration puis louée aux acheteurs ou aux locataires, est l'un des plus honteux. Ainsi Wankie Colliery a-t-il obtenu, par accord avec le gouvernement rhodésien, un bail à long terme sur les droits de surface de 10.400 ha, en plus des étendues déjà mentionnées, et en retour il a gracieusement consenti à louer 1.600 ha de droits de surface sur ses tenures de terre précédentes au gouvernement.

Un lien directorial, M. van Meyenbergh, associait Wankie Colliery à la Société métallurgique du Katanga — Metalkat —, filiale de l'Union minière, fondée en Belgique en 1948, en jonc-

tion avec la S.A. des mines et fonderies de zinc de la Vieille-Montagne, pour construire à Kolwezi une usine capable de produire 50.000 tonnes de zinc électrolytique, par an, à partir de concentrés fournis par la mine du prince Léopold, propriété de l'Union minière. L'usine Metalkat produit du zinc, du cadmium et du cuivre raffiné. Avec un capital de 750 millions de francs, représenté par 150.000 actions non cotées, la société a réalisé un bénéfice net de 160.831.393 francs en 1961, après avoir amorti de nombreuses dettes, parmi lesquelles les dividendes atteignaient 120 millions de francs (près de trois quarts du bénéfice net) et les pourcentages des administrateurs 7.857.517 francs.

Le partenaire de l'Union minière dans Metalkat, Vieille-Montagne, est une des grosses sociétés européennes minières, produisant du zinc, du plomb et de l'argent. Compagnie belge fondée en 1837, ses possessions de zinc, plomb, argent s'étendent en Belgique, en France, en Algérie, en Tunisie, en Allemagne et en Suède et ses usines métallurgiques en Belgique, en France et en Allemagne. Sur les 405.000 actions non cotées constituant son capital de 1 milliard de francs, la Société générale en détient 40.756. Ses comptes pour l'année qui se termine le 31 décembre 1961 montrent un bénéfice net de 143.287.506 francs après nombreuses déductions, dont la principale pour le renouvellement de l'équipement, d'un montant de 100 millions de francs. Les dividendes ont pris 101.250.000 francs et les taxes sur ceux-ci 27.700.000 francs. Les pourcentages des administrateurs se sont élevés à 14.327.760 francs. Les réserves légales paraissent absorber des sommes considérables, que mettent de côté les grandes sociétés. Ce chapitre a vu mettre à son crédit pour 1961 une somme de 100 millions de francs dans les comptes de Vieille-Montagne.

La Compagnie du Katanga, comme l'Union minière liée au Comité spécial du Katanga, a rejoint l'Union minière pour créer au Congo, en 1932, la Société de recherche minière du Sud-Katanga — Sudkat. Toutes deux, Compagnie du Katanga et Union minière, avaient des intérêts dans une large zone voisine du champ d'action de l'autre et décidèrent de les combiner. Avec l'indépendance congolaise, le contrôle de Sudkat et de ses avoirs a été transféré en Belgique. Les dépôts de cuivre de Musoshi et de Lubembe et les minerais, zinc, plomb, sulfures de Kengere et de Lombe appartenant à Sudkat sont passés à la Société d'exploitation des mines du Sud-Katanga — Minsudkat — formée au Congo en juin 1955 avec un capital de 50 millions de francs congolais.

Sudkat possède des intérêts dans la Companhia Carbonifera de Mocambique, qui s'occupe de l'extraction du charbon ainsi

que dans Bauxicongo et Metalkat. Metalkat a fondé une société locale en 1962, la Société métallurgique katangaise, au capital de 600 millions de francs, représenté par 150.000 actions, à laquelle elle a transféré ses installations katangaises. Les lingots de zinc produits sont traités par Metalkat.

Un des investissements les plus importants de Sudkat se trouve dans Sogemines Ltd. Cette société, bien que déclarée à Montréal et fonctionnant au Canada, est si intimement liée à la Société générale, qu'elle groupe dans son conseil six des administrateurs de la société, dont deux figurent également dans l'administration de l'Union minière. Les investissements de la Société générale dans Sogemines comprennent 259.250 actions préférentielles de 10 dollars chacune, et 1.281.250 actions ordinaires d'1 dollar, représentant plus d'un cinquième du capital émis par la société canadienne. Une filiale qui lui appartient en totalité, Sogemines Development C° Ltd., est une société de holding et d'investissement participant à des entreprises minières, pétrolières et industrielles. L.C. et F.W. Park dans *The Anatomy of Big Business* ont graphiquement montré que ses relations « entre le capital belge et canadien sont basées sur les alliances qui fonctionnent d'une part en Belgique ou au Congo, de l'autre au Canada ». (p. 157).

La société mère de Sogemines, la Société générale, consacre une grande place dans son rapport annuel aux opérations de sa filiale. La plus importante entreprise à laquelle elle participe est Canadian Petrofina Ltd. En 1961 Canadian Petrofina a réalisé le bénéfice record de 5.516.926 dollars. Petrofina est une compagnie pétrolière belge ayant des associations internationales, en particulier dans les nouveaux Etats africains, à la fois à l'intérieur et en dehors de l'industrie du pétrole. Ses liens avec la Société générale ne se limitent pas à la possession d'actions et à l'échange d'administrateurs. Ils sont assurés avec plusieurs importantes banques, parmi lesquelles la Banque Belge, la Banque de l'Union française, le Crédit foncier de Belgique, la Banque de Paris et des Pays-Bas, et un certain nombre de compagnies d'assurance.

Sous l'impulsion de la Société générale et de quelques associés, une filiale de Petrofina, la Société chimique des dérivés du pétrole — Petrochim — a subi une réorganisation financière en 1962, époque à laquelle certains avoirs lui ont été passés, surtout par Petrofina. La Société générale a profité de l'occasion pour apporter une contribution de 29 millions de francs au capital de la compagnie « dans laquelle un certain nombre d'autres sociétés à l'intérieur de son groupe possèdent également des intérêts ». La Société générale se trouve en possession de 58.000

actions non cotées. Cobenan, entreprise jointe de Petrochim et d'Union Carbide, réunit les intérêts bancaires de la Société générale avec ceux qui participent à la grande société chimique américaine, la Continental Insurance C°, et la Hanover Bank, qui est en liaison avec l'Anglo American Corporation et les consortiums de banques qui se lancent à présent dans des entreprises des nouveaux Etats africains. On trouve une certaine influence de Rockefeller dans la Hanover Bank et celle-ci est liée par des échanges financiers à l'American Fore de New York, compagnie d'assurances s'occupant d'incendies et d'accidents.

Union Carbide & Carbon fabrique surtout de l'uranium enrichi et, par l'influence de son commanditaire direct, Hanover Bank, et son association indirecte avec le groupe Rockefeller-Mellon, cette entreprise est devenue le plus important fournisseur des usines gouvernementales d'énergie atomique d'Oak Ridge, au Tennessee, et de Paducah, au Kentucky. Pour cette fabrication une division spéciale a été formée, l'Union Carbide Nuclear Company, des mines d'uranium et de vanadium étant exploitées au Colorado, ainsi qu'une mine de tungstène et une fonderie en Californie. Les intérêts d'Union Carbide s'étendent largement dans le monde des produits chimiques, car la société a un vaste secteur de matériaux synthétiques. Une filiale canadienne d'Union Carbide est la Shawinigan Chemicals, qui lui appartient par moitié, l'autre moitié étant la propriété de Monsanto Chemical C° et de Canadian Rosins & Chemicals Ltd. Une société affiliée, B.A.-Shawinigan Ltd., appartient à la British American Oil, liée à la Bank of Montreal et à Mellon. Shawinigan Chemicals a plusieurs filiales qu'elle contrôle en accord avec des sociétés américaines. La Société générale a sa propre compagnie nucléaire, société belge pour l'industrie nucléaire — Belgo Nucléaire — dans laquelle nous avons noté une participation de l'Union minière.

Ceci n'est qu'un rapide aperçu de l'enchevêtrement des intérêts bancaires dominant d'Europe et d'Amérique liés aux entreprises industrielles en Afrique et dans d'autres parties du monde. On n'y trouve qu'une faible indication sur le caractère élastique de ces intérêts.

Les incursions de la Société générale dans le monde du pétrole ne se cantonnent pas à Petrofina et ses associés. Petrobelge, une autre société qui se livre à la prospection dans le nord de la Belgique, en association avec la Société campinoise de recherches et d'exploitations minérales, a une filiale travaillant au Venezuela, Petrobelge de Venezuela. Petrobelge est liée à Petrofina et au Bureau de recherches et de participations minières marocain pour la prospection au Maroc, dont le premier stade se termine en

1963. L'Italie est un autre champ d'activités de la Petrobelge, en collaboration avec la société italienne Ausonia Mineraria et la Société française de participations pétrolières — Petrobar; elle y recherche les hydrocarbones dans les concessions obtenues par Ausonia. De plus, Petrobelge s'est associée à un consortium italo-franco-allemand dans une entreprise prospectant les régions séismiques de la côte Adriatique. Petrobelge et Petrofina se sont unies à la société espagnole, Ciepsa, pour rechercher les hydrocarbones dans une concession appartenant à Ciepsa.

Des liens directs avec le programme militaire belge, et donc avec celui de l'OTAN, sont étroitement mis en œuvre par l'intermédiaire des Poudreries réunies de Belgique, dont le capital a été porté en 1962 de 203.900.000 francs à 266.700.000 francs. Au début de l'année, elles ont absorbé la Fabrique nationale de produits chimiques et d'explosifs de Boncelles, en Belgique, dont l'acquisition comprenait une participation au capital de la S.A. d'Arendonk. L'achat de l'organisation de vente de cette dernière a beaucoup étendu les activités civiles de la société. Ces entreprises belges sont en liaison avec la Société africaine d'explosifs — Afridex — dans laquelle l'Union minière possède des intérêts. L'interpénétration nucléaire et militaire donne une importance particulière à la production d'uranium du complexe de l'Union minière, qui dans les années d'après-guerre a soutenu l'économie belge et a aidé le pays à rajeunir son équipement industriel. Du Congo ont été tirées les dépouilles qui ont permis une exploitation plus poussée du territoire et le haut niveau de production si rapidement atteint par un pays dévasté par la guerre et l'occupation nazie. Même avant la Seconde Guerre mondiale, l'uranium faisait déjà de la mine de Shinkolobwe un actif très important pour l'Union minière et le gouvernement belge. Comme l'a dit un écrivain « l'Union minière a atteint une certaine notoriété dans les années 20 et 30 en obligeant ceux qui auraient voulu se procurer du radium à payer 70.000 dollars le gramme, jusqu'à ce que la concurrence de la société Canadian Eldorado fasse descendre le prix à 20.000 dollars le gramme, niveau auquel les deux sociétés faisaient encore du bénéfice ». (*Anatomy of big business*, p. 156.) Selon le calcul des experts, les bénéfices de l'Union minière ont été évalués à 3 milliards de francs par an, 60 millions de dollars en monnaie américaine et plus de 20 millions en livres sterling.

En dépit de la situation troublée du Katanga et des protestations émises par la compagnie, selon lesquelles ses affaires auraient beaucoup souffert, le bilan de l'Union minière pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 1960 fait apparaître un bénéfice net de 2.365.280.563 francs. Les dividendes n'ont pas

absorbé moins de 1.863.000.000, c'est-à-dire plus de la moitié des bénéfices nets, entraînant un impôt sur les dividendes de 381.578.313 francs payé au gouvernement belge. Les émoluments des directeurs, commissaires aux comptes et les sommes versées pour la caisse du personnel (européen) ont absorbé 84.609.333 francs, tandis que les membres du comité permanent touchaient 7.111.567 francs.

Eldorado Mining & Refining Ltd. n'est absolument pas indépendant des grandes affaires et des intérêts financiers qui tiennent dans leurs griffes l'industrie canadienne et dont les associations s'imbriquent en Afrique et dans d'autres régions insuffisamment développées du globe. Un ancien secrétaire particulier d'un exministre fait partie du conseil, lié à celui de Canadian Aluminium, dont les administrateurs comprennent un ancien gouverneur général du Canada. Au fur et à mesure nous verrons comment cet enchevêtrement de la finance internationale et des hauts dignitaires, ainsi que des « représentants du peuple », crée une oligarchie de puissance qui poursuit et atteint ces buts particuliers, sans aucun rapport avec le « bien public », avec lequel tous essaient de le confondre. Nous verrons que la Royal Bank of Canada, représentée au conseil d'administration d'Eldorado par W.J. Bennett, a des liens avec la Société générale et l'Union minière par des contacts à travers Sogemines et les groupes de banque et d'assurance les plus importants.

Wankie Colliery C° Ltd., par exemple, nous donne M. Van Weyenbergh, directeur de l'Union minière, de Metalkat et de la Société générale, dont plusieurs collègues se trouvent dans Sogemines, dont le président W.H. Howard, non content d'être vice-président de la Royal Bank et président de Montreal Trust, est lié au groupe des journaux Rothermere en Grande-Bretagne et est un directeur de l'Algoma Steel Corporation Ltd., qui possède quatre mines de charbon en Virginie et des dépôts de chaux et de dolomite au Michigan. Algoma a fourni l'acier nécessaire à la construction d'une usine de 20 millions de dollars à Sault Ste. Marie, dans l'Ontario, pour Mannesman Tube C°, membre éminent de l'industrie de la Ruhr, en Allemagne occidentale. On dit que Mannesman accroît rapidement sa pénétration dans l'industrie canadienne. Son conseil comprend des représentants de la Deutsche Bank et de la Dresdner Bank, qui toutes deux jouent un rôle important dans les consortiums engagés en Afrique et liés à l'Anglo American Corporation. Le président de Mannesman depuis 1934 est W. Zanger, « ancien membre du parti nazi et des S.S.; il a fait partie du groupe des puissants industriels allemands qui ont financé l'accession au pouvoir des nazis et fourni les armes de guerre à ce parti. A l'époque de

l'invasion de l'Union soviétique, Mannesman ouvrit des filiales de courte durée à Kiev et à Dniepropetrovsk ». (*Anatomy of big business,* p. 109-110.)

Telles sont les forces qui lient les magnats des mines et les industriels sud-africains, rhodésiens, du Congo, de l'Angola et du Mozambique, et nous les voyons maintenant entrer dans les projets de développement de nombreux Etats africains naissants, cachant leur véritable identité derrière le gouvernement et les organismes internationaux mais dont le caractère apparaît aussitôt qu'on examine avec soin leurs filiations. Ce sont les réels dirigeants du néo-colonialisme.

15. Pressions économiques sur la République du Congo

Le 30 juin 1960, lorsque le Congo devint indépendant, commença ce que les historiens considèreront sans doute comme le chapitre le plus complexe et le plus troublé de son histoire et de celle de l'Afrique tout entière. En l'espace de quelques semaines, on assista à la disparition de la loi et de l'ordre lorsque les soldats de la force publique, déçus de voir que l'indépendance n'entraînait pas une amélioration immédiate de leur situation, prirent les armes, arrêtèrent les officiers blancs et les sous-officiers et, finalement, se dispersèrent en bandes révoltées. C'est à ce moment-là que les événements qui devaient conduire à la sécession du Katanga commencèrent, sous l'impulsion de Moïse Tshombé, avec l'aide de conseillers belges. La nouvelle république du Congo fut amputée et paralysée par le désordre et l'insécurité.

L'histoire de l'intervention des Nations unies et du meurtre de Lumumba est bien connue, de même que les événements politiques qui ont suivi. Pour des raisons évidentes, les aspects économiques de la tragédie congolaise ont été moins ébruités. Pourtant, ils sont à bien des égards plus significatifs et certainement plus sinistres pusqu'ils ont été dominés par des intérêts financiers dont le but a toujours été la recherche du profit personnel.

Avant 1960, il y avait peu d'investissements américains au Congo. Il s'agissait d'investissements indirects effectués par l'intermédiaire de Tanganyika Concessions, de l'Union minière et des participations anglo-américaines du groupe Oppenheimer; et les fonds venaient surtout du groupe Rockefeller. Celui-ci avait

aussi des actions dans l'importante société textile, Filatures et tissages africains, fondée en 1946 par la Cotton Union et la Société générale. La famille Rockefeller possède 60.000 actions dont 3.000 sont entre les mains de Nelson Rockefeller et 26.438 entre celles de Laurence Rockefeller, qui a aussi des intérêts dans deux autres compagnies du groupe Société générale : Cie générale d'automobiles et d'aviation au Congo, et les Ciments du Congo. Il détient environ 14 % du capital de la société pour la manufacture au Congo de boîtes métalliques et d'autres objets faits à partir de plaques émaillées, et une participation comparable dans une compagnie congolaise pour la production et la vente des ananas : Anacongo. En 1952, Laurence et David Rockefeller participèrent tous deux à l'achat d'environ 30 % du Syndicat pour l'étude géologique et minière de la cuvette congolaise. Tous les produits pétroliers utilisés dans le pays continuent à venir de l'étranger et le gigantesque trust Rockefeller, Esso-Standard, a créé en 1956 une filiale pour la distribution au Congo, l'Esso Congo belge, rebaptisée en 1960 Esso Central Africa. Une autre filiale, la Socony Vacuum Petrol Company and Texas Petroleum, a d'autres participations minoritaires dans la Société congolaise d'entreposage des produits du pétrole.

Il y a là également quelques compagnies américaines s'occupant des bois déroulés comme l'United States Plywood Corporation, ainsi qu'Agrifor, Korinacongo et d'autres dans le syndicat du papier. Pluswood Industries ont conclu un accord avec Cominière et elles ont formé ensemble la Société congolaise belgo-américaine pour la transformation du bois du Congo — Socobelam. Olin Mathieson Industries qui ont des intérêts dans les Poudreries réunies de Belgique ont participé avec l'Union minière et plusieurs autres groupes de la Société générale à la création de la Société africaine d'explosifs — Afridex. Olin Mathieson y détient un cinquième du capital. Parmi d'autres investisseurs, citons l'Industrial and Investing Corporation, de New York, Armco Steel, Bell Telephone, General Motors et Otis Elevators.

Depuis 1960, la Bank of America a acquis 20 % de la Socobanque du groupe Lambert; Ford a créé Ford motors (Congo); Union Carbide a pris une participation majoritaire dans Somilu, fondée en 1960 pour exploiter une mine de pyrochlore. Ce minerai contient du niobium, métal rare utilisé pour la fabrication des aciers spéciaux. David Rockefeller a effectué en 1959 un voyage d'information au Congo à la suite duquel son groupe a acquis 1.030 des 26.000 actions de la Société de recherches et d'exploitation de bauxite au Congo — Bauxicongo. En juin 1960, il a annoncé qu'il allait reprendre environ 8 % des 65 millions de capital de la compagnie du Congo pour le commerce et

l'industrie et de C.C.C.I. Dillon Read & C°, J.H. Whitney & C°, banquiers de New York, ont créé une société d'investissement chargée de rechercher les possibilités de placements financiers américains au Congo : c'est l'American Eurafrican Fund.

Aussi intéressante que soit cette pénétration américaine au Congo, la poursuite de la mainmise belge sur ce pays est d'un intérêt plus immédiat encore. L'ouvrage *Les Trusts au Congo* de Pierre Joye et Rosine Lewin, présente une image très nette des événements qui ont précédé et suivi l'indépendance du pays.

D'après les auteurs de cet ouvrage, l'Etat indépendant du Congo, sous Léopold II, possédait une part importante des sociétés initiales, ainsi que des « compagnies à charte » créées à cette époque, et des entreprises privées. Après le transfert au gouvernement belge de l'administration du Congo, ces participations ont été augmentées de diverses façons : par l'intervention directe dans la création de nouveaux organismes para-étatiques; par la prise de certains droits en contrepartie des concessions accordées; par l'exercice du droit de souscrire lors des augmentations de capital des sociétés dans lesquelles l'Etat du Congo possédait déjà des parts.

En conséquence, le Congo belge détenait un important portefeuille d'investissement qui, selon les estimations les plus modestes, se montait à 40 millions de francs. De plus, il possédait des prérogatives variées, telles que le droit de voter et de désigner des représentants aux conseils d'administration de nombreuses entreprises dans lesquelles il n'avait pas de participation au capital. Ce portefeuille comprenait des participations et des droits dans :

1. — Des entreprises para-étatiques telles que la Banque centrale du Congo belge; la Société de crédit au colonat; la Caisse d'épargne du Congo belge; les Offices des cités africaines (O.C.A.; Otraco; la Régie de distribution d'eau et d'électricité (Regideso), etc.
2. — Les compagnies à charte : Comité spécial du Katanga (C.S.K.); Comité national du Kivu (C.N.Ki.); Compagnie des chemins de fer des Grands Lacs.
3. — Des compagnies d'investissement comme Unatra, Cie du Katanga, etc.
4. — Des compagnies minières comme Forminière, Mines d'or de Kilo-Moto, etc.
5. — Des entreprises de transport comme Cicicongo, Transports en commun de Léopoldville — Chemin de fer K.D.L., Sabena, etc.

6. — La production et la distribution, comme les entreprises d'énergie électrique, les Forces de l'Est et les Forces du Bas-Congo.

7. — Des entreprises privées dans lesquelles le Congo n'a que des intérêts minoritaires.

La possession de cet important portefeuille a permis aux autorités publiques d'exercer en principe une influence considérable sur l'économie du Congo, et même de contrôler la totalité de certains secteurs importants. De plus, des déclarations officielles justifient ces participations, en déclarant qu'elles ont permis à l'Etat de jouer son rôle de « gardien de l'intérêt public et de tuteur des indigènes ».

L'exemple du C.S.K. est significatif à ce point de vue. Léopold II contrôlait cet organisme semi-public en réservant à l'Etat le droit de nommer quatre des six membres de son conseil d'administraton. Mais après la reprise du Congo par la Belgique, le C.S.K. a été pendant cinquante ans l'instrument docile de l'Union minière, bien qu'elle ait eu toutes les possibilités d'exercer un contrôle sur le grand trust katangais. C.S.K. était de loin le plus gros actionnaire de l'Union minière, et les statuts élaborés en 1906 lui conféraient des droits importants sur l'Union minière, entre autres celui de désigner le conseil administratif et un certain nombre de directeurs. C.S.K. n'a jamais usé de ces prérogatives, mais bien au contraire a confié sa représentation aux grands maîtres du capital privé. L'emprise des trusts sur l'administration du Congo était totale, d'autant plus que les grandes compagnies pouvaient accorder des avantages matériels considérables aux représentants de l'Etat qui passaient à leur service.

Avant juin 1960, les trusts ont accéléré leurs manœuvres pour empêcher le peuple congolais de prendre possession de son patrimoine. Au moment de la Conférence de la table ronde, la presse financière insista sur la nécessité pour le gouvernement belge d'obtenir des garanties de la future République du Congo : « En tout premier lieu, il est indispensable de protéger les entreprises contre une éventuelle nationalisation. » Les partis nationalistes congolais s'opposaient unanimement au maintien par les groupes financiers belges d'un protectorat économique sur leur pays après le 30 juin 1960.

En conséquence, ils insistèrent pour que le portefeuille du Congo soit transféré intégralement et inconditionnellement à la jeune république, qui serait à même de faire valoir ses droits pour nommer ses propres représentants dans les organismes para-

étatiques et, si besoin était, dans les sociétés congolaises privées. C'est cela qui inquiéta les milieux financiers belges : la perspective de voir la République du Congo se servir des droits inaliénables que lui donnerait la possession du portefeuille congolais.

Afin de s'y opposer Raymond Scheyven tenta vainement une manœuvre qui n'échappa pas aux dirigeants congolais; il proposa de répondre aux besoins financiers du Congo par la création « d'une compagnie mixte d'investissement », à laquelle le nouvel Etat confierait la direction de son portefeuille, la Belgique apportant de son côté une contribution annuelle d'1 milliard de francs. En cas d'échec le gouvernement belge n'en serait que plus satisfait en ce qui concerne les compagnies à charte, dont il décréterait la dissolution in extremis, quelques jours avant le 30 juin. Il décida également de dissoudre C.S.K. et C.N.Ki. avant l'accession du Congo à l'indépendance.

A l'occasion de la Conférence de la table ronde, Scheyven s'entretint avec certains délégués congolais et tenta de les convaincre qu'il serait préférable de laisser le gouvernement belge prendre lui-même cette mesure avant le 30 juin. Il leur fit croire que c'était préférable car, si le gouvernement congolais procédait lui-même par la suite à cette suppression, elle serait fort mal vue à l'étranger et donnerait à croire qu'il était hostile aux sociétés privées.

La manœuvre était habile. Il était bien facile de convaincre les délégués congolais qui éprouvaient une méfiance bien compréhensible à l'égard des compagnies à charte. Ils avaient eu trop souvent l'occasion de déclarer que les compagnies faisaient le jeu des grands trusts. Quant à ces derniers, certains Congolais avaient réclamé leur dissolution et le transfert de leurs droits à l'Etat congolais.

Les fonctionnaires belges chargés d'apporter des explications techniques aux participants à la Conférence de la table ronde prirent grand soin d'indiquer clairement que la République du Congo pourrait rembourser les colonialistes de leur part, en utilisant dans l'intérêt du peuple les prérogatives qui reviendraient à l'Etat.

Un décret pris à la hâte le 27 juin 1960, trois jours avant la proclamation d'indépendance, sanctionna la dissolution du C.S.K. et la répartition de son actif entre le Congo et la Cie du Katanga. D'un seul coup, la République congolaise perdit la possibilité de se servir des puissants instruments de commande dont elle aurait pu disposer en prenant la direction de C.S.K., et les privilèges de l'Union minière furent préservés.

Par l'intermédiaire de C.S.K., qui serait en fait devenu un organisme congolais para-étatique, la République du Congo au-

rait en fait obtenu le droit de désigner le président du trust du Katanga et un certain nombre d'autres directeurs, membres du conseil. Et le gouvernement aurait pu même faire prévaloir ses vues dans les assemblées générales de l'Union minière, par l'intermédiaire de C.S.K., qui était le plus gros actionnaire de la société.

La dissolution de C.S.K. ne fit pas seulement perdre à la République la possibilité de bénéficier des prérogatives de cet organisme. La convention du 27 juin 1960 accordait d'importants avantages supplémentaires à la Cie du Katanga qui recevait en pleine propriété un tiers des terres améliorées par C.S.K. (zones d'attribution), ses immeubles et ses établissements bancaires, et aussi le droit à un tiers des loyers que l'on comptait toucher à l'avenir sur les concessions minières affectées à C.S.K.

Si les droits de mines et de surface qui n'avaient pas encore été concédés avaient dû revenir au Congo, cette restitution de droits sur la terre et le patrimoine minier ne se serait pas effectuée sans compensation, puisque la convention prévoyait que la République devrait verser en compensation une indemnité de dédit de 100 millions à la Cie du Katanga.

Le C.N.Ki. a été fondé pour une période qui se terminera le 31 décembre 2011. Ici aussi, il eût été suffisant que le gouvernement du Congo utilise les droits conférés par statut pour exercer une influence prépondérante sur l'organisme para-étatique. Les autorités belges conclurent pourtant avec les fonctionnaires du C.N.Ki. un accord qui décidait que le Congo belge se retirait purement et simplement en tant que partenaire de la concession et renonçait en même temps à tous les droits découlant de l'association.

Un décret pris le 30 mai 1960 approuvait cette convention, et d'un coup, C.N.Ki. cessait d'être un organisme semi-officiel. De plus, le 21 juin 1960, ses actionnaires décidèrent de le transformer en une société ordinaire par actions, sous le nom de Société belgo-africaine du Kivu — Sobaki. Cette société se réservait le droit d'exploiter à son profit exclusivement les mines de C.N.Ki., aussi bien que de garder la propriété intégrale du portefeuille constitué par cet organisme. Si les autorités publiques s'attribuaient l'administration des terres de la couronne, la convention prévoyait que les actionnaires de Sobaki recevraient en compensation « une juste indemnité ».

Pour donner à ces accords une apparente légalité, les représentants du gouvernement belge déclarèrent qu'ils agissaient « en conformité avec les vœux exprimés par la conférence économique, financière et sociale, tenue à Bruxelles aux mois d'avril et mai 1960 ». En réalité, en ordonnant la dissolution de C.S.K.

et de C.N.Ki. les autorités belges ont voulu avant tout placer le nouvel Etat congolais devant le fait accompli.

Afin de montrer à quel point était indispensable le soutien financier de la Belgique, les sociétés belges ont en fait pris soin d'effectuer des retraits massifs de capitaux, tout en accélérant l'exportation des produits congolais, et en réduisant à l'extrême leurs importations. En conséquence, la balance commerciale du Congo accuse un surplus extrêmement élevé en 1959 (13.417 millions de francs) mais qui n'a pu aider le Congo à surmonter de graves difficultés financières. En réalité une importante partie du montant de la vente des produits congolais n'est pas revenu à la colonie, et plus de 7 milliards de capitaux privés ont quitté le pays au cours de cette année-là.

Ces manœuvres ont causé bien des troubles dans le nouvel Etat africain et l'ont amené au bord du chaos. De plus elles n'ont en rien contribué à résoudre le principal problème que pose l'avenir du Congo : comment sortir du sous-développement ?

16. Zones monétaires et banques étrangères

Le comité permanent pour le commerce de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique a récemment décrit le continent africain comme « criblé de régimes commerciaux et de systèmes de paiement variés, complétés dans la plupart des cas par des liens économiques spécifiques avec des pays ou des groupes de pays en dehors de l'Afrique » [1]. L'un des moyens les plus efficaces qu'ont trouvé la Grande-Bretagne et la France pour conserver des liens économiques avec les anciens territoires coloniaux est de s'arranger pour que les nouveaux Etats demeurent à l'intérieur des zones monétaires ayant pour centre Londres ou Paris.

Il existe en Afrique sept principaux groupes de devises : la zone franc, la zone sterling, la zone du franc belge, celle de la peseta espagnole et de l'escudo portugais, la zone du rand sud-africain, et les pays tels que la République arabe unie et le Congo (Léopoldville) qui ont des unités monétaires propres. Mais la majeure partie du commerce africain s'effectue dans la zone sterling et la zone du franc français.

La zone sterling est d'un certain point de vue moins rigide que la zone franc. Par exemple, le Nigeria et le Ghana ont établi leurs propres banques centrales et créé leurs propres devises, bien qu'ils continuent à garder leurs réserves internationales sous forme de sterling. Quand j'ai ouvert la Banque du Ghana, fin juillet 1959, j'ai parlé du rôle décisif joué par une banque centrale dans la vie économique d'un pays : « Notre indépen-

1. *Background Paper on the Establishment of an African Common Market*, 13 octobre 1963.

dance politique sera dénuée de sens si nous ne nous en servons pas pour obtenir l'indépendance et le libre gouvernement économique et financier. Pour y parvenir, la création d'une banque centrale par le gouvernement est une nécessité absolue. » Pour fonder cette banque au Ghana, nous avons obtenu l'aide de la Banque d'Angleterre, mais notre banque a toujours suivi une politique visant à assurer notre indépendance économique et à promouvoir le développement de notre pays. La Banque du Ghana, comme les autres banques fondées de la même façon, n'avait aucun droit sur les réserves de devises étrangères de l'Angleterre, mais subissait au contraire un contrôle total de ses propres avoirs en devises étrangères.

L'East African Currency Board est le principal organisme monétaire multinational de la zone sterling. Il comprend le Kenya, la Tanzanie [1] et l'Uganda en Afrique, et Aden en dehors du continent, et possède une monnaie librement convertible en livres selon un cours fixe. Les pays membres de cet organisme n'ont aucun pouvoir sur l'offre de monnaie intérieure. A long terme, celle-ci dépend de l'importance des exportations, des importations et du montant des investissements étrangers, et, à court terme de la politique de prêts des banques londoniennes. Avec ce type d'arrangement, une direction nationale de la croissance entraîne souvent un manque de devises qui entrave l'expansion.

En Angleterre les noms des « Cinq Grandes » banques sont connus de tous. Ces établissements disposent d'immenses ressources et sont en liaison étroite avec les gros industriels pour former un groupe restreint et particulièrement puissant, possédant des intérêts universels. En 1951, les 147 directeurs des cinq grandes banques occupaient à eux tous 1.008 postes d'administrateur, dont 229 dans d'autres établissements financiers : autres banques, compagnies d'assurance et trusts d'investissements. Certaines des plus importantes sociétés ont des directeurs dans les conseils d'administration de plusieurs grandes banques. « Plus l'enchevêtrement est poussé, moins on peut dire : " celui-ci est un financier et celui-là un industriel ". Un groupe de capitalistes financiers émerge ainsi qui domine à la fois la finance et l'industrie [2]. »

Les dangers des liens trop étroits avec les banques étrangères apparaissent donc clairement. Pourtant l'importance de la participation des banques étrangères dans les banques africaines est mise en évidence par la liste ci-après :

1. La Tanzanie a annoncé qu'elle projetait d'avoir sa propre monnaie.
2. Sam Aaronovitch, *Monopoly : A Study of British Monopoly Capitalism*, p. 54.

République du Congo : Le Crédit congolais est une filiale de la Barclay's Bank D.C.O. par l'intermédiaire de la Banque du commerce d'Anvers. La Banque internationale pour le commerce et l'industrie du Congo est une filiale de la B.N.C.I. de Paris, par l'intermédiaire de la B.N.C.I. d'Afrique; la Banque commerciale congolaise est une filiale du Crédit Lyonnais; la Société générale de banques au Congo est constituée par la Bayerische Vereinsbank (5 %), la Société générale de Paris (51 %), Banco nazionale del Lavoro, la Banque de l'Union parisienne et Bankers International Corporation (Morgan guaranty).

Congo (Léopoldville) : La Banque internationale pour le commerce est une filiale de la B.N.C.I.; la Société congolaise de banque est aussi une filiale de la B.N.C.I.; la Banque belge d'Afrique (Banque de Bruxelles et Brufina); Banque centrale du Congo belge et du Ruanda-Urundi (Société générale de Belgique); Banque du Congo belge (Société générale de Belgique et Compagnie du Congo pour le commerce et l'industrie); Banque belgo-congolaise (Société générale de Belgique et C.C.C.I.).

Cameroun : Société camerounaise de banque (Deutsche Bank (5 %) et Crédit Lyonnais); Banque internationale pour le commerce et l'industrie (la B.I.C.I. du Cameroun est une filiale de la B.N.C.I.); la Société générale de banques au Cameroun est constituée par la Bayerische Vereinsbank (5 %), Société générale de Paris (51 %), Banque de l'Union parisienne, Banco nazionale del Lavoro et Bankers International Corporation (Morgan Guaranty).

Gabon : Union gabonaise de banque (Deutsche Bank (10 %) et Crédit Lyonnais).

Libéria : La Banque de Monrovia est la propriété à 100 % de la First National City Bank of New York (Morgan); Liberian Trading and Development Bank (Mediobanca (60 %) et Bankers International Corporation (Morgan)).

Libye : The Sahara Bank (Tripoli) (Bank of America International N.Y., Bank of America, California, Banco de Sicilia, Palerme — Bank of America Associate —).

Centre-Afrique : L'Union bancaire en Afrique centrale est la propriété de la Société générale de Paris et du Crédit Lyonnais.

Nigeria : Barclays Bank D.C.O.; Bank of West Africa; Philip Hill (Nigeria) Ltd., est constituée par Philip Hill (40 %), Banca commerciale italiana (30 %) et Crédit Lyonnais (30 %); United Bank for Africa (B.N.C.I., Rotterdamsche Bank, Banco nazionale

del Lavoro et Bankers Trust Corporation — Morgan —); Nigerian Industrial Development Bank (Chase International Corporation, Bank of America, Northwest International Bank, Irving International Finance Corporation, Bank of Tokyo, Instituto mobiliare italiano et Commerzbank ont acquis ensemble des actions d'une valeur de 480.000 livres; Société financière pour les pays d'outre-mer formée de International Finance Corporation (490.000 livres), Bank of Nigeria (490.000 livres), Capitaux privés au Nigeria (20.000 livres) et The Investment Company of Nigeria (500.000 livres). Un prêt du gouvernement porte le total des fonds à 4 millions et demi de livres sterlings.

Ruanda Urundi : La Banque de Ruanda Urundi est une filiale de la B.N.C.I.

Soudan : Nilein bank (banque des Deux Nils) est une filiale du Crédit Lyonnais.

Côte-d'Ivoire : La Société générale de banques en Côte-d'Ivoire est formée par la Bayerische Vereinsbank, la Société générale de Paris, la Banque de l'Union parisienne, Banco Nazionale del Lavoro et Bankers International Corporation (Morgan Guaranty); la Banque ivoirienne de crédit est une filiale du Crédit Lyonnais; la B.I.C.I. de Côte-d'Ivoire est une filiale de la B.N.C.I. et la Société ivoirienne de banque est formée de la Deutsche Bank (16 %); du Crédit Lyonnais (42 %), de l'International Banking Corporation (16 %) de la Banca commerciale italiana (16 %), de la Banca commerciale italiana (16 %) et du gouvernement de Côte-d'Ivoire (10 %).

Dahomey : La Société dahoméenne de banque est une filiale du Crédit Lyonnais.

Mali : La Banque malienne de crédit et de dépôts est une filiale du Crédit Lyonnais.

Maroc : La Banque franco-suisse pour le Maroc est formée par la Swiss Bank Corporation (50 %) et le Crédit commercial de France (50 %); la Banque nationale pour le développement économique est formée par la Deutsche Bank, Banco Nazionale del Lavoro et Commerzbank; la Caisse marocaine des marchés est en partie propriété du Crédit foncier de France; la Banque foncière du Maroc appartient en partie au Crédit du Nord; la Banque commerciale du Maroc est formée par le Crédit industriel et commercial (C.I.C.), le Crédit Lyonnais du Maroc, l'Union africaine et financière du Maroc et l'Union européenne industrielle et financière.

Tchad : La Banque tchadienne de crédit et de dépôts (gouvernement du Tchad et Crédit Lyonnais).

Tunisie : Union bancaire pour le commerce et l'industrie (B.N.C.I. et Banco di Roma); Banque de Tunisie (C.I.C.); Union internationale de banque (Société tunisienne de banques, Banca commerciale italiana, Commerzbank et Bank of America); Banque d'escompte et de crédit à l'industrie en Tunisie (B.E.I.T.) est formée par la Banque industrielle pour l'Afrique du Nord (Banque de l'Indochine, 5 %), International Banking Corporation (Morgan Guaranty) et le Comptoir national d'escompte de Paris.

Madagascar : Banque malgache d'escompte et de crédit (gouvernement malgache et Comptoir national d'escompte de Paris).

Afrique du Sud : En dehors de Barclays D.C.O., du Crédit Lyonnais et d'autres grandes banques du Royaume-Uni et de France, on trouve French Bank of South Africa (Banque de l'Indochine), First National City Bank of New York (S.A.) Ltd., Banque commerciale africaine (C.I.C. : 12,631 actions) et la Standard Bank.

En outre, un certain nombre d'autres banques fonctionnent dans toute l'Afrique, comme la British Bank of the Middle-East qui opère en Tunisie, au Maroc et en Libye, et la National and Grindlays Bank qui possède des succursales et des agences en République de Somalie. La Merchant Bank of Central Africa est une création récente du groupe de la Banque Rothschild. La Banque Lambert y a une participation ainsi que Mediobanca.

Les rapports d'importantes banques françaises pour l'année fiscale 1963-1964 montrent comment celles-ci s'adaptent aux nouvelles conditions posées par l'indépendance des Etats, sans rien perdre de leur ancienne influence. Le rapport du Comptoir national d'escompte a été publié dans *Le Monde* du 16 juin 1964 :

> « Nous avons confirmé sous une forme nouvelle notre politique en Afrique. Nous avons ouvert en avril, comme nous l'avons indiqué l'an dernier, la Banque d'escompte et de crédit à l'industrie en Tunisie (B.E.I.T.), que nous avons fondée à Tunis avec la Banque industrielle de l'Afrique du nord (B.I.A.N.) et la Morgan Guaranty International Banking Corporation ; ce nouvel établissement a repris nos succursales locales et celles de la B.I.A.N. Nous avons également décidé de créer avec le gouvernement malgache la Banque malgache d'escompte et de crédit (B.A.M.E.S.) à

laquelle nous avons cédé depuis nos agences de Madagascar, et qui est présidée par une personnalité malgache, administrée par un conseil d'administration paritaire et dirigée par notre représentant. Nous espérons donner à ce secteur traditionnel d'influence un nouvel élan et confirmer ainsi une position que nous détenons à Madagascar depuis 1885. En Algérie nous ne conservons qu'une agence à Alger où, malgré les circonstances, nous avons maintenu une certaine activité. »

Trois jours plus tôt, le 13 juin 1964, *Le Monde* publiait un rapport sur les activités du Crédit Lyonnais :

« Au Maroc nous avons dans le courant du mois de février 1963, avec le concours de la Banque marocaine du commerce extérieur, procédé à la transformation de nos agences en société de droit marocain. La B.M.C.E.E. a pris une participation importante dans le capital social de 6 millions de dirhams de la nouvelle société, qui exerce ses activités sous la raison sociale " Crédit Lyonnais-Maroc ".

« En Tunisie, où nos agences ont obtenu des résultats satisfaisants, les pourparlers engagés avec la Société tunisienne de banque, la Banca commerciale italiana, la Commerzbank A.G. et la Bank of America, ont abouti à la création de l'Union internationale de banques, au capital de 700.000 dinars, qui a repris, à compter du 2 janvier 1964, l'exploitation de nos agences.

« En association avec la République du Tchad a été créée, en février 1963, la Banque tchadienne de crédit et de dépôts au capital de 100.000.000 de francs CFA. Ces deux participations contribuent à compléter notre représentation en Afrique noire, où notre établissement est intéressé maintenant dans onze banques associées. »

Les Français ont maintenu des liens monétaires étroits avec les pays de l'ancienne Afrique Occidentale française et de l'Afrique Equatoriale française. La Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (B.C.E.A.O.) contrôle la monnaie de la Mauritanie, du Sénégal, de la Côte-d'Ivoire, de la Haute-Volta, du Dahomey et du Niger. La monnaie émise par la banque porte toujours le nom de franc CFA, mais actuellement au lieu de « colonies françaises d'Afrique », les initiales signifient « Communauté financière africaine ». Des commissions monétaires natio-

nales ont été créées dans les divers pays et l'on trouve une représentation africaine limitée dans le conseil d'administration.

On ne peut en dire autant de la Banque centrale des Etats de l'Afrique Equatoriale et du Cameroun (B.C.E.A.C.) qui s'occupe du Congo (Brazzaville), du Gabon, de la République Centrafricaine, du Tchad et du Cameroun. Les commissions nationales africaines ont ici le même pouvoir que celles de l'ancienne Afrique Occidentale française, mais les administrateurs de la Banque centrale font partie de ces commissions, et le conseil d'administration est composé de Français.

Comme l'a fait remarquer un groupe de recherche de la section économie de l'université du Ghana, « le trait le plus significatif de ces blocs monétaires est que les réserves en devises des pays de la zone franc sont toujours détenues en France même. Elles sont évaluées pour chaque membre individuellement mais ne peuvent être utilisées au-delà d'une certaine marge de crédit déterminée dans chaque cas par un accord bilatéral avec le gouvernement français. La politique monétaire locale, le contrôle des échanges et des droits de douane... doivent s'exercer à l'intérieur du cadre de l'allocation globale consentie par les Français ».

Certaines anciennes colonies françaises, comme la Tunisie, le Maroc, l'Algérie, le Mali et la Guinée ont depuis l'indépendance fondé leur propre banque centrale et leur propre monnaie, mais elles ont lié leurs devises au franc.

L'existence de zones monétaires distinctes exerce une influence néfaste sur le développement du commerce africain. Elle conduit à des échanges illégaux et à des pertes de revenus pour de nombreux pays; elle rend difficile la création d'un marché commun africain. Comme les anciennes frontières politiques artificielles, héritage de la période coloniale, les différentes zones monétaires sont un élément de différenciation, alors que tous les Etats africains devraient travailler à l'établissement d'un développement économique unifié. Elles perpétuent les liens avec les anciennes puissances coloniales et renforcent le néo-colonialisme.

Un pas important a été accompli sur le chemin de la coopération économique en septembre 1964 avec la création de l'African Development Bank. Elle a son siège à Abidjan, en Côte-d'Ivoire et seuls les gouvernements africains indépendants peuvent en faire partie. Tous les pouvoirs sont détenus par le conseil des gouverneurs, chaque gouverneur représentant un des Etats membres. Le but poursuivi par la banque est l'accélération du développement économique et du progrès social dans les pays membres, et pour réaliser ces desseins la banque a le droit

d'encourager les investissements en Afrique de capitaux publics et privés.

Si l'investissement privé étranger doit être encouragé, il doit être réglementé avec soin afin d'être dirigé sur des secteurs de croissance importants tout en refusant d'en abandonner le contrôle à des mains étrangères. Là aussi nous voyons la nécessité d'une planification unifiée. Avec l'appui d'un gouvernement d'union et d'un code à l'échelle du continent pour régir l'investissement étranger, l'African Development Bank devrait être en mesure d'améliorer le soutien qu'elle apporte déjà au développement économique du continent.

17. Les nouvelles industries et leurs effets sur les pays producteurs de matières premières

La Deuxième Guerre mondiale, livrée comme elle l'a été sur un plan pratiquement universel, a fait appel dans des proportions jusqu'ici inconnues à un génie inventif et scientifique tourné vers un seul but : la destruction. Les immenses besoins en équipement et en produits nécessaires à l'anéantissement des villes et des habitants a animé, comme la paix n'avait jamais pu le faire, le soutien gouvernemental à la recherche de moyens plus rapides et plus rationnels de production de masse. Les Etats-Unis, qui sont devenus le premier arsenal et le centre de ravitaillement de leurs alliés occidentaux, se sont naturellement trouvés au premier rang pour adapter, à la fin de la guerre, leur outillage industriel aux nouvelles méthodes. Depuis lors, les demandes faites pour la reconstruction des villes détruites et la restauration des économies ruinées ont accéléré cette tendance. La politique de répression, les aventures militaires comme celles du Vietnam, de Chypre et de Corée, les accumulations de stocks de la guerre froide, et la course à la fabrication de fusées et de vaisseaux spatiaux, ont aussi joué un rôle. L'automation et l'emploi de l'électronique se répandent rapidement et, comme en Amérique, prennent le pas dans tous les cas où, pour la production à une grande échelle, il est plus économique de remplacer la main-d'œuvre humaine par des mécanismes automatiques.

L'extraordinaire augmentation du potentiel productif qui en est résulté a suscité une demande sans cesse croissante en ma-

tières premières industrielles, et a entraîné l'apparition d'un assortiment de matières premières synthétiques, dont beaucoup complètent les produits naturels et souvent les remplacent. Ce phénomène exerce une influence sur les cours des matières premières naturelles, ainsi que l'a démontré le président de l'Union minière du haut Katanga lors de l'assemblée des actionnaires en 1964. Le London Metal Exchange, qui aujourd'hui encore détermine les prix mondiaux des métaux, est en grande partie sous l'influence des producteurs et des transformateurs les plus importants, telle l'Union minière elle-même, et ses associés Rhodésian Selection Trust, Conzinc-Rio Tinto, Amalgamated Metal Corporation, Minerais et métaux et London Tin Corporation.

Les utilisateurs de cacao, pour leur part, menacent sans cesse les pays producteurs d'employer des produits synthétiques de remplacement et les pays où pousse l'hévéa se heurtent aussi à l'emploi de plus en plus fréquent de caoutchouc synthétique. Tout comme l'élévation des cours et les fluctuations des matières premières sont influencées par les monopoles, de même la menace d'utiliser des produits artificiels n'est pas un simple avertissement, puisque ceux qui contrôlent les produits naturels sont aussi les gros producteurs de matières premières synthétiques. Pour la même raison, ces producteurs veilleront bien à ne pas trop concurrencer les denrées naturelles. On a soutenu, par exemple, que Dunlop ne se hâtait pas de fabriquer du caoutchouc synthétique à cause des intérêts importants qu'il possède dans les plantations malaises.

Les quatre géants du caoutchouc aux Etats-Unis, Firestone, B.F. Goodrich, Goodyear et United States Rubber, se sont lancés dans la fabrication du caoutchouc artificiel. United States Rubber exploite 36.000 ha de plantations d'hévéas en Malaisie et en Indonésie, ainsi que des concessions au Brésil, au Venezuela, en Colombie et dans d'autres pays d'Amérique latine. Ses usines de caoutchouc synthétique et d'autres produits dérivés, à l'exception de celle de Naugatuck, dans le Connecticut, sont situées, comme celles de son département textile, dans les Etats du sud de l'Amérique où la main-d'œuvre est meilleur marché. En 1962, une « expansion significative » s'est produite dans les fabrications plastiques de la société, ce qui a permis d'augmenter la capacité de production du « kralastic ». Ce tissu est décrit comme un « mélange résistant de plastique et de caoutchouc » de plus en plus utilisé dans l'automobile et divers outillages qui jusque-là faisaient appel au caoutchouc.

Goodyear, qui figure parmi les vingt sociétés les plus importantes des Etats-Unis, possède aussi des plantations d'hévéas en Indonésie, à Costa-Rica, au Brésil et au Guatémala. Elle fait

fonctionner des usines de caoutchouc synthétique à Houston, dans le Texas, et à Akron, dans l'Ohio. Les possibilités de la société pour la recherche dans les domaines du caoutchouc, des plastiques et d'autres expériences scientifiques ont été augmentées de 30 %, car elle a commencé à s'intéresser aux produits chimiques et à l'aéronautique.

Firestone est devenu un nom commun en Afrique occidentale où, jusqu'à la venue récente des compagnies exploitant les mines de fer, elle dominait l'économie du Libéria. Elle est toujours la « reine du caoutchouc » et, comme les autres géants, produit également du caoutchouc dans des plantations d'Amérique latine et de Ceylan. Elle possède 58 usines disséminées à travers les Etats-Unis, dont 4 fabriquent du caoutchouc synthétique et 1 s'emploie à ce qu'on appelle « la défense nationale des Etats-Unis ». 53 autres usines sont situées dans les diverses régions du globe, surtout dans l'hémisphère occidental.

B.F. Goodrich Company est une compagnie à peu près identique, mais ses intérêts seraient encore plus vastes dans le domaine du plastique puisque, sous la marque Geon, elle fabrique des résines vyniliques et, parmi une longue liste de filiales et de participations, elle contrôle la British Geon, en collaboration avec les Distillers C°, combinat qui a le contrôle du commerce du gin et du whisky en Grande-Bretagne, avec plus de 100 filiales s'occupant de biochimie, d'alcool industriel, de plastiques, d'alliages de magnésium pour les avions à réaction, et de nombreux autres secteurs. B.T.R. Industries, qui a entre autres choses la direction de la British Tyre & Rubber Company et de l'International Synthetic Rubber Company, fait partie des filiales de Goodrich. Les plantations d'hévéas exploitées par la Goodrich Company se trouvent au Libéria ainsi qu'en Amérique latine et en Malaisie. Cette société est liée à l'A.K.U. (Algemene Kunstzijde Unie) hollandaise, dans une société fabriquant du caoutchouc synthétique pour des emplois spéciaux. Comme Firestone et United States Rubber, elle possède aussi des filiales au Japon.

Ces sociétés et les autres grosses compagnies internationales de caoutchouc, comme l'italienne Pirelli, les allemandes Continental et Phoenix, les françaises Michelin et Kleber-Colombes, et l'anglaise Dunlop, complètent plus ou moins le petit cercle des trusts qui dominent la production mondiale de caoutchouc. Elles sont aussi actives dans la fabrication de caoutchouc synthétique et d'autres produits synthétiques. La campagne publicitaire effrénée qui se déroule dans tous les pays du monde pour promouvoir les produits de chaque société ne laisse aucun doute sur l'âpreté de la concurrence pour les marchés, et toutes ont

des fabriques ainsi qu'une multitude d'agents et de représentants répartis sur toute la surface du globe.

Cette brève étude des monopoles du caoutchouc illustre leurs relations et la domination qu'ils exercent sur le domaine du caoutchouc synthétique et naturel dans le monde. A mesure que nous étudions de plus près les opérations des monopoles industriels, il devient de plus en plus évident que celles-ci ne font que nuire aux pays en voie de développement.

En tant que fournisseurs de nouveaux produits de base pour les anciennes et nouvelles industries sur une échelle de plus en plus vaste, les pays hautement industrialisés sont les principaux investisseurs et concessionnaires pour les matières premières que l'on peut surtout se procurer à des sources très peu industrialisées. Parmi celles-ci nous pouvons compter l'Australie et le Canada (plus évolués) qui sont, d'un point de vue pratique, des colonies financières du capital occidental dominé par l'Amérique.

Etant donné les coûts extrêmement élevés de la découverte et de l'amélioration de nouveaux produits et de leurs usages, et de la création d'usines de transformation, la production de ces matières synthétiques est devenue le monopole de quelques gigantesques organisations internationales comme Imperial Chemical Industries (I.C.I.), Du Pont de Nemours, Union Carbide, Courtaulds, Snia Viscosa, Montecatini, A.K.U., Unilever, le groupe tripartite de l'ancienne I.G. Farben — Bayer, Hoechst et B.A.S.F. — Dow Chemical, Texas Gulf Sulphur, Lonza et Seichime. L'importante branche du complexe japonais Mitsui, Toyo Rayon Company, est lié avec les principaux géants américains et européens, Du Pont, I.C.I. et Montecatini par des accords, Du Pont ayant pris une participation directe dans la société lors de l'occupation du Japon, immédiatement après la guerre. Ces géants unissent leur force sur certains points dans la lutte pour la suprématie. Ils se livrent sans cesse une concurrence féroce pour s'assurer les marchés de monopole et les sources de matières premières, non seulement pour la production de matières synthétiques, mais aussi pour les industries métallurgiques, électroniques et nucléaires qui sont devenues partie intégrante de l'expansion d'après-guerre. Il n'est donc pas étonnant qu'un examen rapide révèle leur participation à l'exploitation des matières premières africaines, même si leurs enchevêtrements financiers peuvent au premier abord faire illusion sur leur participation.

Quand l'association de Courtaulds avec I.C.I. fut décidée en 1961, elle eut des « répercussions mondiales » ce qui n'a rien d'étonnant si l'on considère ses propres ramifications et le poids

d'I.C.I. sur les marchés du monde. Représentant plus de 30 % de l'industrie chimique britannique, I.C.I. réalise 88 % de ses recettes outre-mer dans une cinquantaine de pays. Son capital émis est plusieurs fois supérieur au budget de la plupart des Etats africains, puisqu'en 1962, avec ses 303.393.910 livres, il dépassait même celui de l'Afrique du Sud, pays le plus évolué du continent. A partir des produits chimiques, teintures, peintures, produits pharmaceutiques, fibres, plastiques, explosifs et engrais, cette énorme organisation a créé en 1962 une nouvelle société de holding, Imperial Metal Industries Ltd., afin, si l'on en croit les prospectus de la société, de parvenir à une plus grande concentration des efforts dans un secteur nettement différent de celui de la manufacture de produits chimiques : c'est-à-dire ses intérêts dans les métaux non ferreux autres que l'aluminium. Dans ce dernier domaine, I.C.I. est en liaison sur la base de 50/50 dans Imperial Aluminium avec Alcoa (Aluminium Company of America) de l'empire Mellon.

Imperial Metal Industries a une participation dans l'Extended Surface Tube Company. Ainsi d'ailleurs que Stewarts & Lloyds, société de 60 millions de livres, transformant la gueuse de fer en tubes de toutes sortes. Par des filiales, des compagnies associées, et des agents dans le monde entier, Stewarts & Lloyds intervient sur les marchés internationaux. Cette société possède entre autres 70 % de Stewarts & Lloyds of South Africa Ltd., et celle-ci contrôle six compagnies fonctionnant au Sud-Ouest africain, en Rhodésie et en Afrique du Sud; elle a aussi 13 % du plus important projet de transformation de l'acier en Zambie, la Rhodesian Iron & Steel Company, filiale de Rhodesian Anglo American Ltd., contrôlée par Anglo American of South Africa. Stewarts & Lloyds sont entrés en compétition en Afrique du Sud avec le monopole américain; leur filiale sud-africaine a négocié pendant plusieurs mois avec les Américains et un soi-disant groupe brésilien pour la construction d'une usine à côté d'installations déjà existantes à Vereeniging, près de Johannesburg. Les Américains et leur prête-nom brésilien essayèrent de conclure le marché en faisant adopter une clause qui aurait réduit la participation de Stewarts & Lloyds de 51 % à 25 % dans le cas d'une nationalisation de l'industrie de l'acier en Grande-Bretagne, ou même dans celui où les deux partenaires étrangers croiraient à cette nationalisation.

I.C.I. aide le gouvernement sud-africain à développer ses industries chimiques et ses industries d'armement par l'intermédiaire d'I.C.I. (South Africa Ltd.) et d'African Explosives & Chemical Industries; dans ses sociétés I.C.I. a pour associés De Beers. African Explosives fournira, à partir de son complexe

de Sasolburg, une grande partie des éléments destinés à la production des polymères à l'usine de filature de nylon que construit la British Nylon Spinners, pour 3 millions de livres, sur un site acheté en 1963 à Belville, près du Cap. La filiale rhodésienne d'Africa Explosives est à l'origine de la proposition d'édifier une usine d'engrais de 2 millions de livres à Livingstone, en Zambie, avec l'aide du gouvernement, et avec ce même gouvernement, la compagnie construit une autre usine à Dorowa, en Rhodésie, pour exploiter les gisements de phosphates.

La consommation de carburant, d'énergie et de minerais communs a augmenté dans des proportions considérables depuis la guerre, et les pays capitalistes de l'Occident, ainsi que le Japon, se sont tournés vers les pays non industrialisés pour obtenir des quantités toujours croissantes de ces fournitures. Avant la guerre, les pays industriels puisaient en grande partie dans leurs propres réserves de minerais de fer, ou dans celles d'autres pays occidentaux. Aujourd'hui, les corporations géantes du fer et de l'acier en Europe, en Amérique et au Japon, outre leurs investissements au Canada et en Australie, se tournent de plus en plus vers l'Afrique, où la main-d'œuvre est bon marché; pour ces matières premières, les exemptions d'impôts et la politique de soutien des gouvernements ont ouvert des sources de bénéfices accrus tirés des ressources énormes et encore intactes. M.D. Banghart, vice-président de Newmont Mining, un des pricipaux holding américains, ayant des investissements semi-permanents dans les exploitations minières et le pétrole brut, a déclaré qu'en Afrique les firmes américaines pourraient réaliser des bénéfices plus importants que ceux que procureraient des investissements similaires aux Etats-Unis. M. Banghart doit savoir de quoi il parle, puisque Newmont Mining fait partie d'un consortium qui fait fonctionner les plus grosses entreprises d'exploitation du nord et du sud de l'Afrique, tels que l'O'Okiep Copper C°, la Tsumeb Corporation, Palabora Mining, Soc. N.A. du plomb et Soc. des mines de Zellidja. Newmont possède 12,1 % de Cyprus Mines, ce qui lui donne un intérêt direct au maintien de Chypre au sein de l'OTAN. Que les mineurs américains gagnent en moyenne 2,70 dollars de l'heure, alors que les mineurs africains en Afrique du Sud touchent moins de 10 cents, montre bien d'où viennent les superbénéfices. On ne peut s'étonner dans ces conditions que les capitaux placés par Newmont dans Tsumeb aient été multipliés par 20 en l'espace de trois ans.

Les pays africains doivent affronter le problème que pose la transformation d'économies de subsistances en organisations capables d'assurer aux populations des conditions de vie meil-

leures. Pourtant de nombreux gouvernements africains, au lieu de s'unir pour entreprendre une action d'ensemble qui permettrait l'accumulation de capitaux et l'édification d'une économie solide englobant l'Afrique toute entière, accordent des concessions pour l'exploitation des ressources forestières, minières et agricoles, à des sociétés qui ont pour dessein leur exportation et ainsi le soutien et le développement des industries et de l'économie des pays impérialistes. Aucun des combinats investisseurs n'a l'intention de fonder dans un seul des pays africains un complexe industriel intégré qui pourrait donner l'impulsion indispensable au démarrage de l'économie. Et les bénéfices tirés de l'exportation des matières premières minières, agricoles ou forestières ne fourniront pas non plus les capitaux recherchés que les nouveaux Etats voudraient investir dans la création d'industries.

Les bénéfices qui reviennent aux pays producteurs de l'exportation des matières premières sont dérisoires si on les compare aux profits réalisés par les concessionnaires de monopoles, qui sont à la fois transformateurs et vendeurs. Un bon exemple peut être fourni par l'Union minière. Au Katanga, cette société opère sur 34.000 kilomètres carrés de concessions sur lesquelles elle fait exploiter trois mines de cuivre, une mine de zinc et de cuivre, cinq mines de cuivre et de cobalt, une mine de fer et une carrière. Toutes ces mines sont reliées par routes et chemins de fer, propriétés de la compagnie. Des concentrés de cuivre, de zinc et de cobalt sont produits dans six usines. La société possède quatre usines de force électrique fournissant la fonderie de Lubumbashi et les usines d'électrolyse de Jadotville-Shituru et de Kolwezi-Luilu pour le raffinage du cuivre et du cobalt, et elle a produit 295.236 tonnes de cuivre et 9.683 tonnes de cobalt en 1962. La plus grosse partie du cuivre et du cobalt, pourtant, est envoyée sous forme de concentrés aux raffineries électrolytiques de son associée, la Société générale métallurgique de Hoboken à Bruxelles, qui traite également les résidus du radium et de l'uranium katangais, ainsi que le germanium produit également par l'Union minière. Le zinc est exporté sous forme de concentré brut.

La production katangaise est expédiée à travers le Congo grâce à la Compagnie de chemins de fer Katanga-Léopoldville, et outre-mer par la Cie maritime congolaise. L'assurance est couverte par la Cie congolaise d'assurances, la Cie belge d'assurances maritimes ou la Sté auxiliaire de la Royale union coloniale belge. Les opérations bancaires s'effectuent par la Sté belge de banque, la Banque du Congo belge, la Belgian-American Banking Corporation. Les membres du personnel utilisent pour leurs

voyages les avions de Sabena. L'Union minière a des actions dans toutes ces compagnies et dans de nombreuses autres encore.

Les grands monopoles ont l'habitude — et nous ne devons pas oublier que l'Union minière est le troisième producteur de cuivre dans le monde et le premier producteur de cobalt — de déterminer les prix en fonction du bénéfice qu'ils escomptent, en corrélation avec les variations des marchés mondiaux, qu'en général ils conditionnent. La production d'une capacité volontairement inférieure et la mise en réserve de stocks sont des tactiques fréquemment employées. La plupart des producteurs de cuivre n'ont travaillé depuis trois ans qu'à 85 % au plus de leur capacité, mais ils en viennent petit à petit à une production plus importante. A la suite de la grève de Mufilira, en 1963, Rhodesian Selection Trust a fait tourner son usine à pleine capacité afin de reconstituer ses réserves, mais a limité ses ventes à 85 % de la production. A la fin de 1963, on estimait à 300.000 tonnes par an la capacité de mines inemployées en raison d'une restriction volontaire de production. Les stocks accumulés en dehors des Etats-Unis, afin de soutenir les prix, étaient d'environ 130.000 à 150.000 tonnes. Le prix avait été stabilisé aux alentours de 234 livres par tonne pour 1962-1963. La demande de cuivre ayant augmenté, les stocks ont été épuisés à la mi-janvier 1964, et le prix est monté sur le marché de Londres. Les producteurs rhodésiens, cependant, ont porté leur prix à 236 livres et, d'après les déclarations du président de l'Union minière, il semblerait que le Stock Exchange ait été forcé de suivre, bien que les producteurs aient réduit de 10 % leur production. En dépit de la grève et de la réduction de production, les gains et les bénéfices nets de Rhodesian Selection Trust ont été plus élevés en 1963 qu'en 1962 et beaucoup plus importants qu'en 1960, époque où les prix étaient plus élevés. Les gains en 1960 avaient été de 31.019.000 livres, en 1962 de 46.298.000 livres et 1963 de 50.931.000 livres. Les bénéfices, une fois les impôts payés, étaient de 7.600.000 livres pour 1960; 7.735.000 livres pour 1962; et 8.273.000 livres pour 1963. C'est là le résultat de la diminution des stocks.

Nous sommes constamment informés sur les prix élevés atteints par le cuivre, le zinc, l'étain, etc. Ce que l'on comprend mal, c'est qu'il s'agit là des prix des métaux sur le marché industriel sous leur forme raffinée. Les métaux quittent en général leur pays d'origine sous forme de minerai ou de concentrés et parfois à leur premier stade de transformation, ce qui assure à ces pays des ressources extrêmement faibles. Les profits sont plus faibles encore quand on les compare à la valeur ajoutée quand les matériaux sont placés à bord d'un moyen de transport à la sortie

du pays; le transporteur, en général, comme nous l'avons vu dans le cas de l'Union minière, est en relations directes ou indirectes avec le producteur. Tous les bonis viennent s'ajouter au cours du voyage du pays producteur aux centres étrangers de transformation et, à tous les stades de la transformation, viennent tomber dans les combinats concessionnaires et chez les armateurs, transporteurs, banquiers, assureurs, organisations industrielles et organisations de vente avec lesquelles, dans la plupart des cas, ils sont liés. Comme l'a résumé Victor Perlo de façon dramatique dans *American Imperialism :*

> « Les pays faibles, qui ne possèdent pas d'industries capables de fabriquer des avions et des navires, doivent payer des droits aux monopoles impérialistes du transport pour les marchandises qu'ils importent ou exportent. Les pays manquant des ressources financières nécessaires doivent payer des redevances aux centres capitalistes et financiers pour l'usage des facilités bancaires ainsi que pour les assurances. » (p. 62.)

Les sommes qui restent dans les pays producteurs sous forme de salaires sont minimes. Plus de 50 % du revenu national congolais allait régulièrement aux résidents européens et aux firmes étrangères. Le reste devait être réparti entre les divers secteurs de l'économie. Il n'est pas étonnant que les 14 millions d'habitants du territoire vivent dans des conditions d'extrême pauvreté. Au Gabon, 1/3 du revenu va à la population non africaine. 2/5e du revenu total du Libéria sont versés à des firmes étrangères (Rapport des Nations Unies E/CN. 14/246, 7 janvier 1964). Et quand les nations indépendantes d'Afrique tentent d'obtenir une réparation en frappant d'impôts les bénéfices des sociétés, elles soulèvent des protestations et s'entendent menacées de voir les investissements étrangers se tarir si elles s'attaquent aux droits des sociétés étrangères.

« Ashanti touché par les impôts du Ghana », clamait un journal londonien en date du 28 janvier 1964, et il avançait ensuite des chiffres pour prouver que la taxation par le gouvernement du Ghana avait fait passer les bénéfices d'Ashanti Goldfields pour 1962-1963 de 1.111.162 livres à 609.142 livres. Néanmoins la société était encore capable de verser un dividende de 37,5 %, évidemment inférieur aux 50 % qu'elle avait pu donner pendant plusieurs années, mais tout de même considérable pour un capital initial de 250.000 livres qui avait été porté aux 3 millions actuels par des réserves faites sur les bénéfices passés et pré-

sents. Que la société soit en mesure de payer le dividende prouve que des réserves confortables ont pu être accumulées pendant la période d'exploitation, en plus de ce qui a été ajouté au capital.

Les diamants apportent quelques revenus supplémentaires aux pays de l'Ouest africain, grâce à des contrats de vente qui leur assurent une part des profits qui auparavant allait à la CAST (Consolidated African Selection Trust) et à De Beers. Le Ghana possède son propre marché de diamants, et un bureau du gouvernement prélève la commission qui revenait autrefois à des intermédiaires travaillant pour De Beers. En Sierra Leone, les profits de CAST étaient plus élevés mais une taxe sur les services payée au bureau gouvernemental « sous la contrainte » et un coût de production plus élevé les a fait décliner. Pourtant CAST a pu déclarer un dividende final qui laisse le dividende total pour l'année 1962-1963 inchangé à 3 s. 6 d. pour une action de 5 shilling (70 %); 18.198.654 de ces actions ayant été émises et payées sur un total de 20.000.000 autorisés. Ce capital émis, d'un montant de 4.549.663 livres 10 shilling a été atteint en moins de vingt ans par des réserves constituées à partir d'un capital initial de 250.000 livres. De plus, des stocks de diamants détenus par le groupe à la fin de l'exercice avaient une valeur d'environ 6 millions de livres.

D'autres bénéfices sont arrachés de l'Afrique sous forme de prix excessifs pour des produits finis, de l'équipement et des services qu'elle est obligée d'acheter aux monopoles qui tirent d'elle leurs matières premières. C'est dans cet étau que l'Afrique est prise, étau qui se resserre depuis le début de la Première Guerre mondiale. Les experts des Nations Unies ont estimé que les pays dépendants ont eu à payer 2,5 à 3 milliards de dollars de plus pour leurs importations en 1947 qu'ils auraient eu à payer si les prix avaient été les mêmes qu'en 1913. Pour la période comprise entre 1950 et 1961, selon l'Organisation de l'agriculture et des denrées alimentaires des Nations Unies, l'index des gains pour les matières premières est tombé de 97 à 91 (70 pour le cacao, le café et le thé), tandis que celui des produits manufacturés s'est élevé de 86 à 110. Pour l'acier, qui est de plus en plus indispensable aux pays en voie de développement, il atteint le chiffre énorme de 134. En termes d'échanges entre les pays producteurs de matières premières et les exportateurs de produits manufacturés, il s'est réduit en dix ans de 113 à 82 au désavantage des premiers. La valeur des exportations du Ghana en 1962 a été la même que celle des exportations en 1961, mais le volume a augmenté d'environ 6 %. La valeur des importations pour 1962 a diminué de 16 %, mais le volume a

baissé de 14 % seulement. Dans la République du Congo (Brazzaville), alors que 1962 a vu une augmentation de 77 % des exportations par rapport à 1961, et que les importations ont diminué de 15 %, la valeur des exportations couvrait à peine la moitié de celle des importations (E/CN. 14/239, A. décembre 1963).

18. Les mécanismes du néo-colonialisme

Pour faire cesser l'ingérence étrangère dans les pays en voie de développement, il est indispensable d'étudier, de comprendre, de faire connaître et de combattre activement le néo-colonialisme sous quelque forme qu'il se présente. Car ses méthodes sont diverses et subtiles. Les néo-colonialistes n'agissent pas seulement dans le domaine économique, mais aussi dans les sphères politique, religieuse, idéologique et culturelle.

L'impérialisme, quand il se trouve en face des peuples militants des anciens territoires coloniaux d'Asie, d'Afrique, des Caraïbes et d'Amérique latine, change de tactiques. Sans hésitation, il se débarrasse de ses drapeaux et même de certains de ses représentants les plus haïs. Ceci veut dire, proclame-t-il, qu'il « donne » l'indépendance à ses anciens sujets, et que cette indépendance sera suivie d'une « aide » accordée à leur développement. Sous le couvert de phrases de ce genre, il met pourtant au point d'innombrables méthodes pour réaliser les objectifs qu'il atteignait naguère grâce au simple colonialisme. C'est l'ensemble de ces tentatives pour perpétuer le colonialisme sous couvert de « liberté » que l'on appelle *néo-colonialisme*.

Au premier rang des néo-colonialistes, on trouve les Etats-Unis, qui ont longtemps dominé l'Amérique latine. Ils se sont tournés vers l'Europe, maladroitement d'abord, puis avec plus de sûreté après la Deuxième Guerre mondiale, quand la plupart des pays de ce continent étaient endettés à leur égard. Depuis lors, avec méthode et minutie, le Pentagone s'est mis en devoir de consolider son emprise, dont on peut constater les effets dans le monde entier.

Qui gouverne réellement dans des pays comme la Grande-Bretagne, l'Allemagne de l'Ouest, le Japon, l'Espagne, le Por-

tugal ou l'Italie ? Si le Général de Gaulle se « soustrait » au contrôle des monopoles américains, quelle interprétation peut-on donner de ses « expériences » dans le désert du Sahara, de ses parachutistes au Gabon, de ses voyages au Cambodge et en Amérique latine ?

Derrière ces questions, veillent les tentacules de la pieuvre de Wall Street. Sa force provient d'un phénomène appelé « Le Gouvernement invisible », né de la liaison entre Wall Street et le Pentagone. Je cite :

> « Le gouvernement invisible... est un assemblage lâche et amorphe d'individus et d'organismes issus de divers secteurs du gouvernement visible. Il n'est pas limité à la Central Intelligence Agency, bien que la C.I.A. en soit le cœur. Il n'est pas non plus confiné aux neuf autres organismes qui composent ce que l'on désigne sous le nom de communauté de renseignements : Conseil national de sécurité, Services d'espionnage de la défense, Sécurité nationale, Services de renseignements de l'Armée, de la Marine et de la Recherche, Commission de l'énergie atomique, et Bureau fédéral d'investigations.
>
> « Le gouvernement invisible comprend aussi de nombreux autres services ainsi que des individus, qui semblent en apparence n'être que de simples membres du gouvernement visible. On y trouve même des entreprises commerciales qui paraissent être privées.
>
> « Ce gouvernement de l'ombre est en train de déterminer, dans une proportion que l'on commence seulement à concevoir, les vies de 190 millions d'Américains. Un citoyen bien informé peut arriver à se douter que la politique étrangère des Etats-Unis agit publiquement dans une direction, mais en secret, grâce au gouvernement invisible, dans une direction absolument opposée.
>
> « Ce gouvernement invisible est de création relativement récente. Il a pris naissance à cause de deux facteurs : l'accession des Etats-Unis après la Seconde Guerre mondiale à une position de prééminence dans le monde, et le défi lancé à cette puissance par le communisme soviétique...
>
> « En 1964, le réseau d'espionnage était arrivé à former une sorte d'appareil caché, mais massif, employant en secret environ 200.000 personnes et dépensant chaque année des milliards de dollars [1]. »

1. Davis WISE et Thomas B. ROSS, *The Invisible Government*, Random House, New York, 1964.

Voilà donc, venue de la citadelle même du néo-colonialisme, une description de l'appareil qui dirige à présent tous les autres organismes d'espionnage de l'Occident, soit par persuasion, soit par force. Des résultats ont été obtenus en Algérie, au cours du complot des généraux anti-gaullistes à Alger en avril 1961, et aussi au Guatemala, en Irak, en Iran, à Suez et dans la fameuse intrusion dans l'espace aérien soviétique par les U-2, qui fit avorter la Conférence au sommet, puis en Allemagne de l'Ouest et également en Allemagne de l'Est dans les émeutes de 1953, dans la crise avortée de Hongrie en 1959, de Pologne en septembre 1956, et aussi en Corée, en Birmanie, à Formose, au Laos, au Cambodge, et au Sud-Vietnam; l'intervention de ces organismes est évidente dans les troubles du Congo (Léopoldville) qui ont commencé par le meurtre de Lumumba et continuent toujours, dans les événements de Cuba, de Turquie, de Chypre, de Grèce, et d'autres pays qu'il serait trop long d'énumérer.

Et dans quel dessein a-t-on suscité ces innombrables incidents ? Le but recherché, nous l'avons déjà mentionné : c'est rétablir le colonialisme tout en prêchant l'indépendance.

Sur le plan économique, un facteur qui favorise les monopoles occidentaux et qui joue contre le monde en voie de développement est le contrôle du capital international sur les marchés mondiaux, ainsi que sur les prix des marchandises qui y sont vendues ou achetées. De 1951 à 1961, sans parler du pétrole, le niveau des prix des matières premières est tombé de 33,1 %, alors que les prix des produits manufacturés montaient de 3,5 % (dans ceux-ci le prix des machines et des biens d'équipement ont augmenté de 31,3 %). Au cours de cette même décennie, ce phénomène a entraîné une perte pour les pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine, si l'on se base sur les prix de 1951, de quelque 41.400 millions de dollars. Dans la même période les exportations de ces pays ont augmenté, mais leurs gains en devises étrangères provenant de ces exportations ont diminué.

Une autre technique employée par le néo-colonialisme est l'utilisation de taux d'intérêts élevés. Des chiffres de la World Bank pour 1962 montrent que 71 pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine avaient envers l'étranger des dettes de quelque 27.000 millions de dollars, sur lesquelles elles payaient en intérêts et charges environ 5.000 millions de dollars. Depuis lors, ces dettes ont été évaluées pour ces régions à plus de 30.000 millions de livres. En 1961, les taux d'intérêts sur les trois quarts des prêts consentis par les plus importants pays impérialistes s'élevaient à plus de 5 % et atteignaient même parfois 7 à 8 %, alors que les périodes fixées pour les remboursements étaient terriblement courtes.

Alors qu'un capital de 30.000 millions de dollars était exporté en direction de 56 pays en voie de développement entre 1956 et 1962, on estime que l'intérêt et le bénéfice obtenus des pays débiteurs pour cette seule somme s'élevait à plus de 15.000 millions de livres. Cette méthode de pénétration par l'aide économique a été récemment mise en lumière quand un certain nombre de pays se sont mis à la refuser. Ceylan, l'Indonésie et le Cambodge font partie de ceux qui l'ont rejetée. Cette « aide » est évaluée en moyenne et annuellement à 2.600 millions de dollars entre 1951 et 1955; 4.007 millions de dollars entre 1956 et 1959, et 6.000 millions de dollars entre 1960 et 1962. Mais les sommes moyennes tirées des pays assistés par ces donateurs, au cours de l'année 1961 par exemple, sont évaluées à 5.000 millions de bénéfices, 1.000 millions d'intérêts et 5.800 millions de plus-value de change, soit au total 11.800 millions de profit contre 6.000 millions avancés. Ainsi l'« aide » n'est en définitive qu'un autre système d'exploitation, une méthode moderne d'exportation de capital sous un nom plus seyant.

Un autre piège néo-colonialiste sur le front économique est connu sous le nom d'« aide multilatérale » par l'intermédiaire d'organisations internationales : le Fonds monétaire international, la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (connue sous le nom de World Bank), l'International Finance Corporation et l'International Development Association en sont des exemples; tous — et c'est très significatif — ont comme soutiens des capitaux des Etats-Unis. Ces organismes obligent les emprunteurs à se soumettre à diverses conditions offensantes, telles que la fourniture de renseignements sur leur économie, la soumission de leur politique et de leurs plans à l'approbation de la Banque mondiale et l'acceptation de la supervision de leur utilisation des prêts. Quant à la prétendue mise en valeur, on notera qu'entre 1960 et mi-1963 l'International Development Association a promis un total de 500 millions de dollars aux demandeurs, sur lesquels seulement 70 millions ont été effectivement versés.

Plus récemment, comme l'a fait remarquer Monitor dans *The Times* du 1er juillet 1965, on a constaté une augmentation substantielle de l'aide technique et économique des pays communistes aux pays en voie de développement. Au cours de l'année 1964, le montant total de l'assistance offerte a été d'environ 600 millions de livres. C'est-à-dire près du tiers de l'aide communiste totale accordée pendant les dix années précédentes. Le Moyen-Orient a reçu environ 40 %, l'Asie 36 %, l'Afrique 22 % et l'Amérique latine le reste.

L'accroissement de l'activité chinoise a été en partie respon-

sable de l'aide plus importante offerte en 1964, bien que la Chine n'ait fourni que le quart de l'aide apportée; l'Union soviétique en a donné la moitié, et les pays de l'Est européen un quart.

Bien que l'aide des pays socialistes soit encore inférieure à celle de l'Occident, elle est souvent plus impressionnante, parce que plus rapide et souple, et que les taux d'intérêts sur ces prêts ne sont que de 2 % au lieu de 5 ou 6 % demandés par les pays de l'Ouest.

Mais toute l'histoire de l'aide n'est pas contenue dans ces chiffres, car ils sont assortis de conditions : la conclusion de traités de commerce ou de navigation; des accords de coopération économique; le droit d'intervenir dans les finances intérieures (y compris en ce qui concerne la monnaie et le commerce extérieur), d'abaisser les barrières douanières en faveur des biens et du capital de la nation prêteuse; de protéger les intérêts des investissements privés, de déterminer l'utilisation des fonds; le droit de forcer le bénéficiaire à réunir des fonds en contrepartie; l'obligation de fournir au prêteur des matières premières et d'utiliser les sommes prêtées — en majeure partie — à acheter des marchandises provenant du pays prêteur. Ces conditions s'appliquent à l'industrie, au commerce, à l'agriculture, au transport et à l'assurance, sans compter d'autres concessions de nature politique et militaire.

Ce qu'on appelle le « commerce invisible » procure aux monopoles occidentaux d'autres moyens de pénétration économique. Plus de 90 % des transports maritimes du globe sont sous contrôle des pays impérialistes. Ce sont eux qui déterminent le prix des transports et, entre 1951 et 1961, ils les ont augmentés à cinq reprises dans une proportion totale d'environ 60 %, la tendance à la hausse se confirmant. Ainsi les dépenses annuelles de fret supportées par l'Asie, l'Afrique et l'Amérique latine s'élèvent à 1.600 millions de dollars environ. Quant aux paiements des primes d'assurance, pour 1961 uniquement, elles se sont montées au détriment de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique latine, à quelque 370 millions de dollars supplémentaires.

Nous avons seulement commencé à comprendre les méthodes de *base* du néo-colonialisme. Sa puissance d'invention est loin d'être épuisée.

Dans le domaine de la main-d'œuvre, par exemple, l'impérialisme agit par le canal d'organisations ouvrières, telles que les partis sociaux-démocrates d'Europe sous la conduite du Parti travailliste britannique et par des instruments tels que la Confédération internationale des syndicats libres (ICFTU), maintenant dépassée, semble-t-il, par le New York Africa-American Labour

Centre (AALC) sous la direction de George Meany, chef de l'AFL-CIO, et de l'homme bien connu de la CIA dans les échelons élevés du syndicalisme, Irving Brown.

En 1945, dans l'euphorie de la victoire sur le fascisme, a été formée la Fédération mondiale des syndicats (WFTU), qui comprenait l'ensemble du monde du travail à l'exception de la Fédération américaine du travail (AFL). Mais, en 1949, sous l'impulsion du Congrès britannique des syndicats (TUC), plusieurs importantes organisations occidentales pro-impérialistes se sont détachées du WFTU sur le problème de la libération anti-colonialiste et ont fondé l'ICFTU.

Pendant dix années cette organisation a fonctionné sous la direction du TUC britannique. L'action qu'elle a menée en Afrique, en Asie et en Amérique latine ne pouvait satisfaire que les monopoles internationaux qui tiraient de ces pays des superbénéfices.

En 1959, à Bruxelles, l'union AFL-CIO des Etats-Unis a conquis effectivement le contrôle du comité directeur de l'ICFTU. A partir de ce moment-là, un flot ininterrompu de machines à écrire, de voitures, de fournitures en tout genre, de constructions, de salaires et même de « pots-de-vin » purs et simples à l'intention des dirigeants syndicaux des divers pays du monde en voie de développement a associé l'ICFTU dans l'esprit des simples mortels, à la CIA. Le prestige de l'ICFTU a souffert sous la conduite des Américains à un tel point qu'en 1964 les dirigeants de l'AFL-CIO ont compris la nécessité de faire peau neuve. Ils ont installé l'AALC à New York juste en face des Nations Unies, de l'autre côté de l'Hudson.

« En tant que champion résolu de l'indépendance nationale, de la démocratie et de la justice sociale, déclare sans rougir le Bulletin publié par ce centre en avril 1965, l'AFL-CIO va accroître ses efforts pour aider l'amélioration des conditions économiques des peuples africains. Dans ce dessein, des démarches ont déjà été faites pour accroître l'assistance aux syndicats libres d'Afrique en organisant un African-American Labour Center. Un tel appui aidera le syndicalisme africain à jouer un rôle vital dans la construction économique et démocratique de son pays. »

Le numéro de mars du Bulletin, pourtant, vendait la mèche : « En mobilisant les ressources en capital pour les investir dans l'éducation des travailleurs, la formation professionnelle, les coopératives, les cliniques et l'habitat, le Centre travaillera avec les entreprises publiques ou privées. *Il encouragera également la coopération travail (main-d'œuvre)-management (direction) pour développer les investissements américains dans les pays*

d'Afrique. » C'est moi qui souligne ? Peut-on parler plus clairement ?

Suivant un plan dressé auparavant par l'ICFTU, l'African-American Labour Center a déjà commencé ses cours : un pour les chauffeurs et mécaniciens en Nigeria, un pour le textile au Kenya. Des bourses sont offertes aux Africains qui veulent étudier le syndicalisme en Autriche — aussi curieux que cela puisse paraître — en principe par les syndicats autrichiens. Ailleurs, le syndicalisme, organisé en partis politiques — le Parti travailliste anglais étant un exemple typique — a montré la même aptitude à encourager « la coopération main-d'œuvre-management pour le développement... des investissements dans les pays d'Afrique ».

Mais à mesure que la lutte se fait plus âpre, ces mesures néo-colonialistes s'avèrent trop douces. Aussi l'Afrique, l'Asie et l'Amérique latine commencent-elles à subir une série de coups d'Etat réussis ou avortés, ainsi qu'une série d'assassinats politiques qui ont éliminé au début de leur action quelques-uns des meilleurs chefs des jeunes nations. Afin d'assurer le succès de leurs efforts, les impérialistes ont fait un usage étendu et tendancieux des armes culturelles et idéologiques sous forme d'intrigues, de manœuvres et de campagnes de calomnie.

Certaines méthodes utilisées par les néo-colonialistes pour déjouer notre vigilance doivent à présent être examinées. La première est de conserver, lors du départ des colonialistes, différentes sortes de privilèges portant atteinte à notre souveraineté : le droit d'installer des bases militaires, de faire stationner des troupes dans les territoires des anciennes colonies, ou de fournir un certain nombre de « conseillers » de toutes sortes. Parfois, un certain nombre de « droits » sont demandés : concessions de terres, droits de prospection de minerais et/ou de pétrole; « droit » de lever des impôts; de s'occuper de l'administration, d'émettre la monnaie; d'être dispensés des droits de douane et/ou de taxes sur les entreprises fondées dans le pays; et surtout « droit » de fournir l'« aide ». Des privilèges dans le domaine culturel sont également demandés et accordés, tels l'exclusivité pour les services d'information occidentaux, les services correspondants venant des pays socialistes étant interdits.

Même les scenarios des films d'Hollywood sont des armes. Il suffit d'écouter les applaudissements des spectateurs africains quand les héros hollywoodiens massacrent les Indiens ou les Asiatiques pour se rendre compte de la puissance d'un tel moyen. En effet, dans les continents en voie de développement où l'héritage colonialiste a laissé une grande majorité d'illettrés, même le plus petit enfant est atteint par le message contenu dans les histoires de sang et de violence venues de Californie. Et avec

le meurtre et le Far West arrive un barrage incessant de propagande anti-socialiste, dans lequel le syndicaliste, le révolutionnaire ou l'homme à la peau sombre joue généralement le rôle du traître, alors que le policier, le détective, l'agent fédéral — en un mot l'espion type CIA — est toujours un héros. Ici, en vérité, on voit les dessous idéologiques de ces meurtres politiques qui ont si souvent pour instrument les gens du pays.

Tandis qu'Hollywood s'occupe de la fiction, l'énorme presse des monopoles, en accord avec le flot débordant des magazines coûteux, élégants et habiles, se charge de ce qu'elle appelle les « nouvelles ». Dans chaque pays, une ou deux agences de presse contrôlent la sortie des nouvelles, si bien qu'on arrive à une uniformité mortelle, en dépit du nombre de journaux et de magazines différents, alors que, sur le plan international, la prépondérance financière des Etats-Unis se fait de plus en plus sentir à travers les correspondants et les bureaux à l'étranger, aussi bien que par l'influence exercée sur le journalisme capitaliste. Ainsi, un flot de propagande anti-libération sort des capitales de l'Occident, dirigé contre la Chine, le Vietnam, l'Indonésie, l'Algérie, le Ghana et tous les pays qui sont en train de se frayer un chemin vers la liberté. Le préjugé est roi. Par exemple, chaque fois qu'une lutte armée est livrée aux forces de la réaction, les nationalistes sont appelés « rebelles », « terroristes » ou souvent « terroristes communistes » !

Une des méthodes les plus insidieuses employées par le néo-colonialisme est peut-être l'évangélisme. A la suite du mouvement de libération, on a assisté à un véritable raz-de-marée de sectes religieuses, en grande majorité américaines. Un bon exemple est fourni par les témoins de Jehovah, qui récemment ont fomenté des troubles dans certains pays en voie de développement en enseignant avec ardeur aux citoyens de ces nations à ne pas saluer leur drapeau. Le prétexte religieux était trop mince pour étouffer les protestations soulevées par cette action, et une accalmie temporaire a suivi. Mais le nombre des évangélistes continue de grossir.

Pourtant même l'évangélisme et le cinéma ne sont que deux rameaux d'un édifice beaucoup plus puissant. Depuis la fin de 1961, les Etats-Unis ont mis au point avec ardeur un plan idéologique de grande envergure pour la pénétration du Tiers monde, en utilisant tous les moyens de la presse et de la radio en faveur du Corps de la Paix (Peace Corps).

Dans le courant de 1962 et 1963, un certain nombre de conférences internationales ont eu lieu pour arriver à la réalisation de ce dessein, dans des endroits tels que Nicosie dans l'île de Chypre, San José de Costa-Rica, et Lagos en Nigeria. Les par-

ticipants comprenaient la CIA, l'Agence d'information des Etats-Unis (USIA), le Pentagone, l'International Development Agency, le Corps de la Paix et d'autres organisations. Des programmes ont été tracés qui prévoyaient l'utilisation systématique des ressortissants des Etats-Unis à l'étranger dans des activités de propagande et presque d'espionnage. Les méthodes pour recruter des agents politiques et imposer l'alliance avec les Etats-Unis ont été mises au point. Au centre de ce programme, on trouve la demande d'un monopole absolu des Etats-Unis dans le domaine de la propagande, et des moyens de combattre tout effort d'indépendance entrepris par les Etats en voie de développement dans le domaine de l'information.

Les Etats-Unis ont cherché, et cherchent toujours, avec un succès appréciable, à coordonner sur la base de leur propre stratégie les activités de propagande de tous les pays occidentaux. En octobre 1961, une conférence des pays de l'OTAN s'est tenue à Rome pour discuter des problèmes de la guerre psychologique. Elle a demandé l'organisation d'opérations idéologiques combinées dans les pays afro-asiatiques par tous les participants.

En mai et juin 1962, un séminaire a été organisé par les Américains, à Vienne, sur la question de la guerre idéologique. Il a secrètement décidé de lancer une propagande offensive contre les pays en voie de développement selon les lignes tracées par les Etats-Unis. On se mit d'accord pour que les agences de propagande de l'OTAN se tiennent, en pratique, sinon de façon officielle, en contact étroit avec les ambassades des Etats-Unis dans les divers pays.

Parmi les instruments d'une telle guerre psychologique, on compte les agences d'espionnage des pays occidentaux sous la direction invisible de celles du gouvernement américain. Mais les plus significatives parmi ces agences sont le Réarmement moral (MRA), le Corps de la Paix et l'Agence d'information des Etats-Unis (USIA).

Le Réarmement moral est une organisation fondée en 1938 par un Américain, Franck Buchman. Dans les jours précédant immédiatement la Seconde Guerre mondiale, cette organisation préconisait l'apaisement envers Hitler et louait souvent le chef de la Gestapo, Himmler. Les incursions du MRA en Afrique ont commencé à la fin de la dernière guerre mondiale. Pour lutter contre le grand mouvement anticolonialiste qui a suivi la victoire de 1945, le MRA a dépensé des millions pour prôner la collaboration entre les forces opprimant les peuples africains et ces peuples mêmes. Il n'est pas sans intérêt de noter que Moïse Tshombé et Joseph Kasavubu du Congo (Léopoldville) sont tous deux partisans du MRA. George Seldes, dans son livre *One*

Thousand Americans, a décrit le MRA comme une organisation fasciste « financée par... des fascistes, et ayant un long passé de collaboration avec les fascistes du monde entier... ». Cette définition est rendue plausible par la participation active au MRA de gens comme le général Carpentier, ancien commandant des forces terrestres de l'OTAN, et du général Ho Ying-chin, l'un des principaux officiers de Tchang Kaï-chek. En outre, plusieurs journaux, dont certains occidentaux, ont soutenu que le MRA est financé par la CIA.

Quand l'influence du MRA commença à décliner, on voulut trouver un nouvel instrument pour s'emparer de l'arène idéologique. Ce fut chose faite avec la création en 1961 du Corps de la Paix par le président John Kennedy, qui mit à sa tête son beau-frère, Sargent Shriver Jr. Shriver, un millionnaire qui avait fait fortune en spéculant sur des terrains à Chicago, était également connu comme le confident, l'ami et l'associé de l'ancien chef de la CIA, Allen Dulles. Tous deux avaient travaillé ensemble à l'Office of Strategic Services, bureau de renseignements des Etats-Unis en temps de guerre, et à la CIA.

Le passé de Shriver ridiculise les instructions que lui aurait donné Kennedy de « ne pas laisser la CIA entrer dans le Corps de la Paix ». Ainsi d'ailleurs le fait que, bien que les membres de cette organisation soient théoriquement des volontaires, ils sont passés au crible par le Federal Bureau of Investigation (FBI).

Depuis sa création en 1961, le Corps de la Paix a été dénoncé et expulsé de nombreux pays africains, asiatiques et du Moyen-Orient pour des actes de subversion. L'Indonésie, la Tanzanie, les Philippines et même des pays pro-occidentaux tels que la Turquie et l'Iran se sont plaints de leurs activités.

En fait, le principal instrument de guerre psychologique des Etats-Unis est peut-être l'United States Information Agency (USIA). Même pour un pays qui est le plus riche du monde, la quantité d'hommes, de matériel et d'argent que les Etats-Unis consacrent à ce véhicule de leurs desseins néo-colonialistes est extraordinaire.

L'USIA emploie quelque 12.000 personnes touchant plus de 130 millions de dollars par an. Il a plus de 70 conseils de rédaction travaillant à des publications à l'étranger. Sur un réseau de 110 stations de radio, 60 sont situées en dehors des Etats-Unis. Des programmes sont diffusés pour l'Afrique par des stations américaines au Maroc, en Erythrée, au Libéria, en Crète et à Barcelone en Espagne, ainsi qu'à partir de stations installées en mer sur des navires américains. En Afrique seulement l'USIA transmet environ 30 programmes de radio, territo-

riaux et nationaux, dont les textes glorifient les Etats-Unis tout en essayant de jeter le discrédit sur les pays qui ont une politique étrangère indépendante.

L'USIA s'enorgueillit de plus de 120 branches dans une centaine de pays, dont 50 en Afrique. Il a 250 centres en pays étrangers, dont chacun possède généralement une bibliothèque. Il utilise environ 200 salles de cinéma et 8.000 projecteurs qui s'approvisionnent dans ses cinémathèques.

Cet organisme est dirigé par un bureau central agissant au nom du président des Etats-Unis, chargé de planifier et de coordonner les activités, en liaison étroite avec le Pentagone, la CIA et les autres agents de la guerre froide, y compris même les centres de renseignements des forces armées.

Dans les pays en voie de développement, l'USIA essaie d'empêcher l'expansion des modes d'information nationaux, afin de contrôler seul le mouvement des idées. Il dépense des sommes considérables à la publication et la diffusion d'une soixantaine de journaux et de revues en Afrique, en Asie et en Amérique latine.

Le gouvernement américain soutien l'USIA par des pressions directes exercées sur les pays en voie de développement. Afin d'assurer à son agence un monopole total de la propagande, de nombreux accords de coopération économique offerts par les Etats-Unis comportent, par exemple, une demande de droits préférentiels pour la diffusion des informations. En même temps, en essayant de soustraire les nouveaux Etats à d'autres sources d'information, les Américains ont recours à d'autres pressions. C'est ainsi qu'après avoir accepté l'installation de centres USIA dans leurs pays, le Togo et le Congo (Léopoldville) eurent l'intention de suivre une voie non alignée et de permettre l'établissement de centres d'information russes en contrepartie. Mais Washington menaça d'arrêter toute aide, forçant ainsi les deux nations à renoncer à leur projet.

Des études impartiales de l'USIA par des autorités comme le Dr R. Holt de l'université de Princeton, le colonel en retraite R. Van de Volde, les anciens agents secrets Murril Dayer, Wilson Dizard et d'autres ont tous attiré l'attention sur les liens étroits entre cette agence et les services secrets américains. Par exemple, le sous-directeur Donald M. Wilson était un agent politique des services de renseignements de l'armée américaine. Le directeur adjoint pour l'Europe, Joseph Philips, s'était livré avec succès à l'espionnage dans plusieurs pays de l'Est européen.

Certaines des attributions de l'USIA montrent encore plus clairement leur nature d'arme d'espionnage au service des impérialistes américains. En premier lieu, il doit analyser la situation

de chaque pays, faire des recommandations à son ambassade, et donc à son gouvernement, sur les changements capables de faire pencher la balance en faveur des Etats-Unis. En deuxième lieu, il doit organiser un réseau de moniteurs pour les émissions de radio et les conversations téléphoniques tout en recrutant des informateurs dans les bureaux du gouvernement. Il engage également du personnel pour la diffusion de la propagande. Troisièmement, il réunit des renseignements secrets relatifs à l'économie et à la défense, afin d'éliminer ses concurrents sur le plan économique et militaire international. Quatrièmement, il s'arrange pour s'introduire dans la presse locale en payant afin d'influencer sa politique; on en trouve en Amérique latine de nombreux exemples. Il s'est également efforcé d'acheter des hommes politiques, entre autres au Kenya et en Tunisie. Enfin, il finance, dirige et souvent fournit en armes toutes les forces anti-neutralistes des pays en voie de développement, comme Tschombé au Congo (Léopoldville) et Pak Hung Ji en Corée du Sud. En un mot, avec des moyens financiers pratiquement illimités, il semble ne pas connaître de bornes à ses inventions en matière de subversion.

Un des développements les plus récents dans la stratégie néo-colonialiste est la création d'un corps d'hommes d'affaires, analogue au Corps de la Paix, qui travaillera dans les pays en voie de développement. Dans un article sur « les services secrets américains et les monopoles » dans *International affairs* (Moscou, janvier 1965), V. Chernyavsky écrit :

> « On ne peut guère douter que ce corps est une nouvelle organisation des services secrets américains, créé à l'initiative des monopoles des Etats-Unis, afin d'utiliser les Grandes affaires pour l'espionnage. »

Il n'est pas inhabituel pour les services secrets des Etats-Unis de fonder leurs propres firmes qui ne sont que des centres d'espionnage à peine déguisés. Par exemple, selon Chernyavsky, la CIA a fondé une firme à Taiwan, sous le nom de Western Enterprises Inc. Sous le couvert de cette entreprise, ils envoient des espions et des saboteurs dans la Chine du Sud. The New Asia Trading Company, une société de la CIA en Inde, a aussi servi à camoufler des agents secrets américains opérant dans le Sud-Est asiatique.

Telle est la liste des activités néo-colonialistes et de leurs méthodes à notre époque. En la lisant, les plus pusillanimes peuvent penser qu'ils doivent abandonner la partie tant l'arsenal semble puissant et les richesses intarissables.

Par bonheur, cependant, l'histoire fournit d'innombrables preuves d'une de ses lois les plus importantes : que l'avenir est toujours plus fort que le passé. Toutes les grandes révolutions de l'histoire l'ont amplement démontré.

La révolution américaine de 1776 a lutté pour arriver à la victoire au milieu d'un enchevêtrement d'inefficacité, de corruption, de mauvaise gestion, de subversion et de contre-révolution, caractéristiques plus ou moins apparentes dans toutes les révolutions survenues jusqu'à nos jours.

La révolution russe pendant la période d'intervention, de 1917 à 1922, a semblé mourir. La révolution chinoise, à une certaine époque, a été obligée de s'extraire de ses bases existantes, avec armes et bagages, et d'entreprendre la Longue Marche, exploit sans précédent; pourtant elle a triomphé. Les mercenaires impérialistes blancs, qui sont tombés du ciel avec tant de confiance sur Stanleyville après un voyage en avion depuis l'île de l'Ascension, pensaient que leur tâche serait une plaisanterie. Pourtant, jusqu'à ce jour, les forces nationalistes du Congo continuent leur marche en avant. Ils ne disent pas *si* nous triomphons, mais *quand* nous triompherons.

L'Asie donne un autre exemple de la force de la volonté du peuple décidé à déterminer son propre avenir. Au Sud-Vietnam, une « guerre spéciale » est menée pour contenir la marée de la révolution. La « guerre spéciale » est une idée du général Maxwell Taylor et une extension de la théorie de John Foster Dulles : laissez les Asiatiques combattre les Asiatiques. En bref, la technique consiste pour la puissance étrangère à fournir l'argent, l'aviation, l'équipement militaire de toutes sortes, et le commandement stratégique et tactique depuis le Grand Etat-major jusqu'aux « conseillers », tandis que les troupes du gouvernement fantoche font les frais des combats. Pourtant, en dépit de raids de bombardements et de l'immense déploiement de forces étrangères dans ce pays, les peuples du Nord comme du Sud-Vietnam ne se laissent pas conquérir.

Dans d'autres parties de l'Asie, au Cambodge, au Laos, en Indonésie et maintenant aux Philippines, en Thaïlande et en Birmanie, les peuples des anciennes colonies sont restés fermes et gagnent des batailles contre l'ennemi impérialiste soi-disant supérieur. En Amérique latine, malgré les expéditions punitives « finales », les insurrections armées toujours plus puissantes en Colombie, au Venezuela et dans d'autres pays, continuent à gagner du terrain.

En Afrique, nous, au Ghana, nous avons déjoué tous les efforts de l'impérialisme et de ses agents; la Tanzanie a étouffé dans l'œuf des complots insurrectionnels comme l'ont fait Brazza-

ville, l'Uganda et le Kenya. La lutte s'éteint et reprend. Les forces populaires naissantes peuvent encore être entravées par le legs colonialiste mais, malgré tout, leur avance est inexorable.

Tous ces exemples prouvent, sans aucun doute, que le néo-colonialisme n'est pas un signe de la puissance de l'impérialisme, mais plutôt sa dernière convulsion. Il témoigne qu'il n'est plus capable de gouverner au moyen des anciennes méthodes. L'indépendance est un luxe qu'il ne peut offrir aux pays vassaux, si bien que, même ce qu'il prétend avoir « donné », il entreprend aujourd'hui de le reprendre.

Ceci veut dire que le néo-colonialisme *peut être* et *sera* vaincu. Par quels moyens ?

Jusqu'ici, toutes les méthodes des néo-colonialistes ont tendu vers la réalisation de ce but, accepté par toutes les minorités gouvernantes au cours de l'histoire : *diviser pour régner.*

Il est donc tout à fait évident que l'*unité* est le premier impératif de la lutte contre le néo-colonialisme. La nécessité d'un gouvernement unifié est primordiale et absolue dans ce continent divisé qu'est l'Afrique. En même temps, le renforcement de l'organisation de solidarité afro-asiatique et de l'esprit de Bandung est déjà en voie de réalisation. Nous devons aussi essayer de faire entrer dans l'organisation nos frères d'Amérique latine, sur des bases de plus en plus officielles.

De plus, toutes les forces de libération jouissent et continueront de jouir du secours toujours en expansion du secteur socialiste du monde.

Enfin, nous devons encourager et utiliser pleinement les exemples encore trop rares, mais dont le nombre augmente tout de même, de soutien de l'anti-colonialisme à l'intérieur du camp impérialiste.

Pour réaliser un tel programme politique, il nous faut le soutenir par des plans nationaux conçus pour nous renforcer comme nations indépendantes. Une condition extérieure pour un tel développement indépendant est la neutralité ou le *non-alignement.* Ceci a été exposé dans deux récentes conférences des pays non alignés; la dernière, tenue au Caire en 1964, s'est avérée clairement et inéluctablement comme l'une des forces montantes de liberté et de dignité humaine.

Et la condition indispensable, qui s'est attiré un soutien verbal sans aucun effort véritable, c'est le développement d'une clarté idéologique, claire dans les masses anti-impérialistes, anti-colonialistes, et avides de liberté de nos continents. Elles et elles seules, font, maintiennent ou brisent les révolutions.

Le néo-colonialisme doit être rapidement analysé en termes clairs et simples pour être compris du peuple tout entier; cette

tâche doit être réalisée par les organisations émergeantes des peuples africains. La Fédération Pan-africaine des syndicats (AATUF) a déjà fait un pas dans cette direction, tandis que le Mouvement pan-africain de la jeunesse, les femmes, les journalistes, les paysans et d'autres suivaient de près. Soutenues par la clarté de leur idéologie, ces organisations, en liaison étroite avec les partis au pouvoir dans les pays où les forces de libération gouvernent, prouveront que le néo-colonialisme est un symptôme de la faiblesse de l'impérialisme, et qu'il peut être vaincu. Car, en définitive, c'est le petit homme, comme on dit, recroquevillé, exploité, sous-alimenté, couvert de sang, en lutte pour l'indépendance, qui décide, et c'est toujours en faveur de la liberté qu'il décide.

Conclusion

Je me suis efforcé dans l'introduction de mettre en évidence le dilemme devant lequel le monde est aujourd'hui placé. La bataille entre riches et pauvres au cours de la seconde moitié du XIX^e^ siècle et de la première moitié du XX^e^ siècle, qui a mis aux prises riches et pauvres, au sein des nations développées, s'est soldée par un compromis. Le capitalisme, en tant que système, a disparu de vastes régions du globe mais le socialisme ne s'est établi que dans les pays les moins développés et, en fait, la révolte anti-capitaliste a enregistré ses plus grands succès dans les régions où le néo-colonialisme à ses débuts avait été le plus activement pratiqué.

Dans les pays les plus industrialisés, le capitalisme, loin de disparaître, s'est considérablement renforcé. Ce renforcement n'a pu se faire qu'avec le sacrifice des deux principes qui avaient inspiré les débuts du capitalisme : la soumission de la classe ouvrière au sein de chaque pays et la non-intervention de l'Etat dans le contrôle des entreprises privées.

En abandonnant ces deux principes et en leur substituant des Etats-providence ayant pour principe, à l'intérieur des frontières, le haut niveau de vie de la classe ouvrière et un capitalisme sous contrôle étatique, les pays développés parvinrent à exporter leurs problèmes internes et à faire passer le conflit entre riches et pauvres de la scène nationale à la scène internationale.

Marx a soutenu que le développement du capitalisme entraînerait une crise à l'intérieur de chaque Etat capitaliste parce que le fossé séparant les possédants des non-possédants s'élargirait et rendrait inévitable un conflit dans lequel les capitalistes seraient vaincus. Que ce conflit qu'il avait prévu n'ait pas éclaté

partout à l'échelle nationale, mais sur la scène mondiale, ne diminue en rien la valeur de son raisonnement. Le capitalisme est parvenu à retarder la crise, mais seulement en prenant le risque d'en faire une crise internationale. Il n'y a plus de danger de voir éclater à l'intérieur des nations des guerres civiles provoquées par d'intolérables conditions de vie, mais une guerre internationale provoquée par la misère de la majorité du genre humain, qui s'appauvrit de jour en jour.

Avec la libération économique et l'union politique de l'Afrique, les monopoles vont se trouver en face de la classe ouvrière de leur propre pays et une nouvelle lutte prendra naissance au cours de laquelle les impérialismes s'effondreront et disparaîtront totalement.

Comme ce livre s'est efforcé de le montrer, de même que la crise intérieure du capitalisme dans les pays évolués a été suscitée par l'action incontrôlée du capital à l'intérieur de chaque nation, de même une crise plus grave est aujourd'hui provoquée par une action incontrôlée du capitalisme international dans les pays en voie de développement. Avant de résoudre le problème, il faut au moins le comprendre. Il ne peut être résolu simplement en prétendant que le néo-colonialisme n'existe pas. Il faut voir que les méthodes utilisées aujourd'hui pour résoudre le problème de la pauvreté mondiale n'auront sans doute d'autre résultat que d'étendre la crise.

Prenant la parole en 1951, M. Truman, alors président des Etats-Unis, a dit : « La seule forme de guerre que nous recherchons est la bonne vieille lutte contre les anciens ennemis de l'homme... pauvreté, maladie, faim et analphabétisme. » De tels sentiments ont trouvé un écho chez tous les chefs politiques des pays développés, mais le fait brut reste : quelles que soient les guerres livrées depuis 1951, aucune n'a jamais été livrée contre la pauvreté, la maladie, la faim et l'analphabétisme. Même si personne n'a cherché à livrer d'autres guerres, ce sont ces autres types de lutte que l'on a menés. Rien ne sert de supposer que les hommes qui font de telles déclarations manquent de sincérité. La position des chefs des nations capitalistes à l'égard des grands combinats de la finance internationale est à peu près semblable à celle qui, selon lord Macaulay, existait entre les directeurs de la Compagnie des Indes orientales et leur agent, Warren Hastings, qui, au XVIII[e] siècle, se livra au pillage systématique des Indes. Macaulay écrit :

> « Les directeurs, il est vrai, n'ordonnèrent ni n'approuvèrent aucun crime, loin de là. Quiconque examine les lettres écrites à cette époque y trouvera des sentiments justes et

humains, d'excellents principes, en bref un admirable code d'éthique politique. Mais chaque exhortation est corrigée ou annulée par des demandes d'argent... Nous nous gardons bien d'accuser ou de soupçonner d'hypocrisie les auteurs de ces dépêches. Il est probable que, écrivant à 25.000 kilomètres de l'endroit où leurs ordres devaient être exécutés, ils n'ont jamais senti la contradiction dont ils se rendaient coupables, mais cette contradiction apparut aussitôt à leur délégué à Calcutta... Hastings comprit qu'il lui fallait absolument négliger soit les recommandations morales, soit les demandes d'argent de ses employeurs. Obligé de leur obéir sur un point, il dut se demander quel manquement serait le plus facilement pardonné et il estima, sagement, que mieux valait ignorer les sermons mais trouver les roupies. »

Aujourd'hui la nécessité de maintenir à l'intérieur un Etat-providence, c'est-à-dire un Etat parasite, tout en supportant des dépenses lourdes et sans cesse croissantes d'armement, rend absolument indispensable pour les pays capitalistes développés de tirer le maximum de profit des actions qu'ils possèdent dans le complexe financier international. Le capitalisme privé a beau se voir exhorter à amener le plus rapidement possible le développement et la hausse du niveau de vie des pays non évolués, ceux qui en ont la direction réalisent parfaitement la contradiction qui existe entre la réalisation de ces objectifs et le besoin des fonds nécessaires au maintien de l'Etat-providence et aux dépenses d'armement. Ils savent qu'en définitive on leur pardonnera de n'avoir pas réussi à élever le niveau de vie dans le monde. Ils savent qu'on ne leur pardonnera jamais de trahir le système et d'amener une crise intérieure qui entraînera soit la disparition de l'Etat dispensateur de biens, soit la réduction du programme d'armement.

Les appels adressés au capitalisme pour remédier à la division du monde en riches et pauvres n'auront probablement pas plus de résultat que celui adressé par la direction de la Compagnie des Indes Orientales à Warren Hastings afin d'assurer la justice sociale aux Indes. Placé devant un choix à effectuer, le capitalisme, tout comme Hastings, prendra le parti de l'exploitation.

N'y a-t-il aucun moyen d'empêcher l'inévitable conflit mondial qui résultera d'une lutte des classes internationales ? Accepter cette guerre mondiale, c'est rejeter toute croyance à la coexistence ou à la politique de non-alignement, telle qu'elle est actuellement pratiquée par un grand nombre de pays qui s'efforcent d'échapper au néo-colonialisme. Il y a un moyen de sortir de l'impasse.

Tout d'abord, pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, les ressources potentielles du globe sont si importantes que l'existence de riches et de pauvres ne se justifie plus. Il ne manque plus que l'organisation nécessaire à l'exploitation de ces ressources potentielles. Une pression mondiale suffisamment forte peut obtenir la mise en œuvre de ces ressources. Mais une telle force ne s'exerce pas par des appels, si éloquents soient-ils, ou par des arguments, si convaincants qu'ils soient. Elle ne s'exerce que par des actes. Il est indispensable d'obtenir un réalignement mondial permettant, à ceux qui sont aujourd'hui les impuissantes victimes d'un système, d'exercer à l'avenir une pression en sens inverse. Celle-ci ne mène pas à la guerre. Bien au contraire, c'est son absence qui constitue une menace pour la paix.

On peut établir une comparaison avec les méthodes qui ont mis fin au colonialisme direct. Aucune puissance impérialiste n'a accordé l'indépendance à une colonie sans y être contrainte. Dans de nombreux cas l'indépendance n'a été atteinte que par une guerre de libération, mais, dans d'autres cas, nombreux eux aussi, la guerre n'a pas eu lieu. La seule organisation des mouvements d'indépendance à l'intérieur de la colonie a suffi pour convaincre la puissance impériale que toute résistance serait vaine ou que les conséquences économiques et politiques d'une guerre coloniale seraient trop désastreuses pour que les avantages tirés du maintien de la colonisation les compensent.

Dans les premiers chapitres de ce livre, j'ai mis en relief la nécessité de l'unité africaine et j'ai expliqué comment cette unité viendrait à bout du néo-colonialisme. Cette unité africaine est à la portée du peuple de l'Afrique. Les firmes étrangères qui exploitent nos ressources ont trouvé depuis longtemps le moyen de lier les organismes de direction, les attributions d'actions et d'autres moyens : des groupes de compagnies, différents en apparence, forment en réalité un énorme monopole capitaliste. La seule façon de combattre utilement cet empire économique et de reprendre possession de notre héritage est d'agir sur des bases panafricaines, grâce à un gouvernement d'union.

Personne n'oserait soutenir que si tous les peuples d'Afrique s'unissaient pour établir leur unité, leur décision pourrait être mise en échec par les forces néo-colonialistes. Au contraire, en face d'une situation nouvelle, ceux qui pratiquent le néo-colonialisme seraient contraints de s'adapter, tout comme le monde capitaliste s'est autrefois adapté à toute modification de l'équilibre des forces.

Ce n'est pas l'action de ceux qui cherchent à mettre un terme au néo-colonialisme mais l'inaction de ceux qui lui permettent de durer qui met en danger la paix du monde.

Soutenir qu'une troisième guerre mondiale n'est pas inéluctable est une chose, supposer qu'elle peut être évitée en fermant les yeux sur le développement d'une situation qui risque de la causer, en est une autre.

Si la guerre mondiale ne doit pas avoir lieu, c'est par une action positive qu'elle sera empêchée. Les peuples des régions du globe qui souffrent aujourd'hui du néo-colonialisme ont la possibilité d'exercer cette action, mais ils ne l'ont qu'à condition d'agir immédiatement, résolument et tous ensemble.

Bibliographie

AARONOVITCH (Sam) : *Monopoly : A study of british monopoly capitalism,* Lawrence & Wishart éd., Londres, 1955.

African-American labour centre (AALC) : Bulletins de mars et avril 1965.

CHERNYAVSKY (V) : *United States intelligence and the monopolies,* International Affairs, Moscou, janvier 1965.

CLAUSEWITZ : *Vom Krieg,* 1832.

COLE (Monica Mary) : *South Africa,* Methuen, Londres, 1961.

COSTON (Henry) : *L'Europe des banquiers,* collection « Documents et témoignages », La librairie française, 1963.

COURTENEY (Frederic Charles) : *Economic aid to under-developed countries,* Oxford U.P. Londres, 1961.

Department of economics : *The Economics of african unity,* université du Ghana, 1964.

DIZARD (Wilson P.) : *The Strategy of truth : the story of the United States information service,* Public affairs press, 1961.

DUTT (Rajani Palme) : *British colonial policy and neo-colonialist rivalries,* International Affairs, Moscou, avril 1965.

HILFERDING (Rudolf) : *Marx Studien,* volume 3 : « Das Finanzkapital », Vienne, 1910.

HOBSON (J.A.) : *Imperialism,* Londres, 1902.

HOLT (Robert T.) et VAN DE VELDE (Robert, W.) : *Strategic psychological operations and American foreign policy,* University of Chicago Press, Chicago, 1960.

JEANNENEY : *La politique de coopération avec les pays en voie de développement,* rapport, 1964.

JOYE (Pierre) et LEWIN (Rosine) : *Les trusts au Congo,* Société populaire d'éditions, Bruxelles, 1961.

LÉNINE : *Imperialism : the highest stage of capitalism,* 1916.

MACAULEY (Thomas Babington) : *Warren Hastings,* Edinburgh review, octobre 1841.

MACHYO (B. Chango) : *Aid and neo-colonialism,* Africania study group, 1964.

MARX : *Le Capital,* 1867.

NKRUMAH (Kwame) : *Africa must unite,* Heinemann, Londres, 1963.

PARK (L.C.) et (F.W.) : *The Anatomy of big business,* Toronto progress books, 1962.

PERLO (Victor) : *American imperialism,* International publishers, New York, 1951.

PERLO (Victor) : *The Empire of high finance,* International publishers, New York, 1957.

Rapport de la commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, 3e partie : « Industrial growth in Africa », New York, 1963.

Rapports des commissions économiques pour la coordination industrielle de l'Afrique, missions dans différentes régions africaines.

SELDES (Georges) : *One thousand Americans,* Boni & Gaer, New York, 1947.

Statistical abstract of the United States, 1962.

United Nations economic commission for Africa's standing committee for trade : « Background paper on the establishment of an African common market », 13 octobre 1963.

United Nations Report, E/CN 14/239, part A., décembre 1963.

United Nations Report, E/CN 14/246, 7 janvier 1964.

United Nations, *Statistical year book,* 1945, 1959, 1960.

WILSON (Harold) : *The war on world poverty; an appeal to the conscience of mankind,* Gollancz, Londres, 1953.

WISE (David) et ROSS (Thomas B.) : *The Invisible Government,* Random House, New York, 1964.

Des extraits des rapports des compagnies suivantes ont été cités dans le livre :

Anglo-American Corporation, AGM, 1962.

Anglo-Transvaal Consolidated Investment Company, Rapport annuel, 6 décembre 1963.

Consolidated African Gold Fields of South Africa Corporation, AGM, 30 juin 1961.

Grangesberg, Rapport annuel, 18 mai 1962.

Harmony Gold Mining C° Ltd., AGM, juin 1961.

Rand Selection Corporation Ltd., 71e AGM, 26 février 1963.

M. Samuel & C°, AGM, 1963.

Société Générale, rapport pour 1962.

Des citations des journaux et périodiques suivants se trouvent également dans le livre :

The Economist, Europe-France-Outre-mer (novembre 1961). *Nouvel Observateur, The Financial Times, Fortune, International Affairs, Le Monde, Modern Government* (mars, avril 1962). *New Commonwealth, The Sunday Times, Wall Street Journal, West Africa.*

TABLE DES MATIERES

	Introduction	9
1	Les ressources de l'Afrique	19
2	Les obstacles au progrès économique	33
3	La finance impérialiste	53
4	Le capitalisme de monopole et le dollar américain	67
5	La vérité sous les gros titres	83
6	Matières premières et intérêts étrangers	97
7	L'empire Oppenheimer	121
8	Investissements étrangers dans les mines d'Afrique du Sud	131
9	L'Anglo American Corporation Limited	137
10	Les groupes du diamant	147
11	Les intérêts miniers en Afrique centrale	161
12	Compagnies et combinats	169
13	Les géants de l'étain, de l'aluminium et du nickel	185
14	L'Union minière du Haut Katanga	203
15	Pressions économiques sur la République du Congo	217
16	Zones monétaires et banques étrangères	225
17	Les nouvelles industries et leurs effets sur les pays producteurs de matières premières	233
18	Les mécanismes du néo-colonialisme	245
	Conclusion	261
	Bibliographie	266

Achevé d'imprimer par Corlet, Imprimeur, S.A. - 14110 Condé-sur-Noireau
N° d'Imprimeur : 120944 - Dépôt légal : mai 2009 - *Imprimé en France*

LE NÉO-COLONIALISME

« L'essence du néo-colonialisme, c'est que l'État qui y est assujetti est théoriquement indépendant, possède tous les insignes de la souveraineté sur le plan international. Mais en réalité, son économie, et par conséquent sa politique, sont manipulées de l'extérieur. »

(Extrait de l'Introduction)

Dans cet ouvrage important, KWAME NKRUMAH analyse les rouages du capitalisme monopolistique international en Afrique et démontre que le néo-colonialisme, insidieux et complexe, est encore plus dangereux que le vieux système colonial.

La liberté politique sans la liberté économique ne signifie rien. La solution pour l'Afrique réside dans le socialisme et la création d'un gouvernement d'union panafricaine.

ISBN : 978-2-7087-0794-8